
LETTERS
SCIENCE
ARTS
AGRICULTURE
KNOWLEDGE
LIBRARY of the
OHIO STATE
UNIVERSITY

Annales De L'Académie Royale
D'Archéologie De Belgique

Vol. 66-68

1914-20

66

ANNALES
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ANNALES

DE

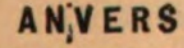
l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

LXVI.

6e SÉRIE. — TOME VI.



ANVERS
IMPRIMERIE VAN HILLE ET MARIEN, RUE ZIRK, 35.
1914.



Académie royale d'Archéologie de Belgique

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie pour l'exercice 1914

PRÉSIDENT ANNUEL :
M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck d'Elseghem.

VICE-PRÉSIDENT :
M. Bergmans.

SECRÉTAIRE ET BIBLIOTHÉCAIRE :
M. Fernand Donnet.

TRÉSORIER :
M. Edm. Geudens.

CONSEIL.

CONSEILLERS SORTANT EN 1917 :

Messieurs,

A. De Ceuleneer.
Alph. de Witte,
Alph. Goovaerts,
chanoine **van Caster,**
Bergmans,
vicomte **de Ghellinck Vaernewyck.**

CONSEILLERS SORTANT EN 1920 :

Messieurs,

Pirenne,
Fernand Donnet,
Edm. Geudens,
Max Rooses,
L. Stroobant,
Paul Saintenoy.

CONSEILLERS SORTANT EN 1923 :

Messieurs,

A. Blomme, baron **de Borrekens**,
L. Blomme, chanoine **van den Gheyn**,
Eug. Soil de Moriamé, **Willemsen**.

COMMISSIONS.

—

COMMISSION DES PUBLICATIONS :

Messieurs,

vicomte **de Ghellinck Vaernewyck**, **Bergmans**,
Edm. Geudens, **A. Blomme**,
Fernand Donnet, **Max Rooses**.

COMMISSION DES FOUILLES :

Messieurs,

vicomte **de Ghellinck Vaernewyck**, **H. Siret**,
Hasse, **Willemsen**,
Fernand Donnet, **Stroobant**.

COMMISSION DES FINANCES :

Messieurs,

vicomte **de Ghellinck Vaernewyck**, **Edm. Geudens**,
Fernand Donnet, **A. De Ceuleneer**,
L. Blomme, chanoine **van Caster**.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Messieurs,

vicomte **de Ghellinck Vaernewyck**, **A. Blomme**,
Fernand Donnet, baron **de Borrekens**,
Bergmans, chanoine **van Caster**.

Membres titulaires.

Messieurs,

1. **Grandgaignage, E.**, directeur honoraire de l'Institut supérieur de commerce, Anvers, 51, rue Ommeganck. 1870 (1868)*
2. **De Ceuleneer, Ad.**, professeur honoraire à l'Université, Gand, 5, rue de la Confrérie. 1876 (1871)
3. **Rooses, Max,** conservateur du Musée Plantin-Moretus, Anvers, 83, rue de la Province (Nord) 1881 (1877)
4. **Goovaerts, Alph.**, archiviste-général honor. du royaume. Etterbeek. 27, rue Beckers. 1883 (1877)
5. **Kurth, God.**, directeur de l'Institut historique belge à Rome. 1886 (1877)
6. **Soil de Moriamé, Eug.**, président du tribunal de 1e instance, Tournai. 45, rue Royale. 1888 (1883)
7. **Blomme, Arthur**, président honoraire du tribunal de 1e instance, Termonde, 1889 (1870)
8. **de Witte, Alphonse,** secrétaire de la Société royale de Numismatique, Bruxelles, 55, rue du Trône. 1889 (1888)
9. **Siret, Henri,** ingénieur, Bruxelles, 27, avenue Brugman. 1889 (1888)
10. **van Caster,** (chanoine), Malines, boulevard Henri Speecq, 34. 1891 (1888)
11. **Destrée Jos.,** conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, Bruxelles, 123, chaussée St.-Pierre. 1891 (1889)
12. **Geefs, Eug.,** architecte, Anvers, 10, rue Saint-Vincent. 1891 (1880)
13. **Geudens, Edm**, archiviste des Hospices civils et de l'Eglise Notre Dame, Anvers, 32, rue de l'Empereur. 1892 (1891)
14. **Donnet, Fernand,** administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts, Anvers, 45, rue du Transvaal. 1892 (1890)
15. **de Borrekens,** (baron **Constant**), membre du Conseil héraldique, Anvers, 34, longue rue Neuve. 1894 (1893)
16. **Errera P.,** avocat, Bruxelles, 14, rue Royale. 1895 (1888)
17. **de Ghellinck Vaernewyck d'Elseghem,** (vicomte **Amaury**), château d'Elseghem (près Audenaerde). 1895 (1891)

(*) La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.



18. **Saintenoy, Paul,** architecte, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, Bruxelles, 219, rue de l'Arbre bénit. 1896 (1891)
19. **de Behault de Dornon, Armand,** Saint-Gilles, Bruxelles, 92, rue d'Espagne. 1896 (1893)
20. **de Pauw, Nap.,** procureur-général honoraire, Gand, 279, rue des Violettes. 1896 (1889)
21. **Van Kuyck, F.,** artiste peintre, Anvers, 11, rue Albert von Bary. 1896 (1889)
22. **van Overloop, Eug.,** conservateur en chef des Musées du Parc du Cinquantenaire, Bruxelles, 6, rue de l'Armée. 1896 (1889)
23. **van den Gheyn,** (chanoine), directeur-général des œuvres eucharistiques, Gand, 10, rue du Miroir 1896 (1893)
24. **de Jonghe,** (vicomte **B.**), président de la Société royale de Numismatique, Bruxelles, 60, rue du Trône. 1896 (1894)
25. **Bergmans, Paul,** bibliothécaire à la Bibliothèque et attaché de cours à l'Université. Gand, 29, rue de la Forge. 1900 (1897)
26. **Blomme, Léonard,** architecte, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, Anvers. 17, rue du Roi. 1901 (1896)
27. **Stroobant, L.,** directeur des colonies agricoles de bienfaisance de Wortel et Merxplas, Président de la Société d'archéologie Taxandria, Merxplas. 1903 (1896)
28. **Vander Ouderaa, P.,** artiste-peintre, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, Anvers; 56, avenue Plantin. 1904 (1891)
29. **Pirenne, H.,** professeur à l'Université, Gand, 132, rue Neuve Saint-Pierre. 1906 (1903)
30. **Laenen,** (chanoine), archiviste de l'Archevêché, Malines, 140, boulevard des Arbalétriers. 1906 (1900)
31. **Kintsschots, L.,** Anvers, 74. avenue du Commerce. 1906 (1901)
32. **Comhaire, Ch.-J.,** Liége, 85, en Féronstrée. 1908 (1894)
33. **Willemsen, G.,** référendaire, Saint-Nicolas (Waes). 1908 (1903)
34. **Matthieu, E.,** avocat, Enghien. 1908 (1886)
35. **van Doorslaer,** docteur, Malines, 34, rue des Tanneurs. 1908 (1906)
36. **Hulin de Loo, G.,** professeur à l'Université de Gand, 3, place de l'Université. 1912 (1906)

37. **Casier, Joseph**, Gand, 3, rue des Deux Ponts. 1912 (1906)
38. **Berlière O. S. B. (dom Ursmer)**, conservateur en chef de la Bibliothèque Royale. Louvain, Abbaye du Mont-César, 1913 (1904)
39. **N...**
40. **N...**

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

Messieurs,

1. **van den Branden, F.,-Jos.**, archiviste honoraire de la ville d'Anvers, 44, rue de Moy. 1875.
2. **Fredericq, P.**, professeur à l'Université, Gand, 9, rue de la Boutique. 1883.
3. Dr **Jacques V.**, président de la Société d'anthropologie, Bruxelles, 42, rue du Commerce.
4. **van de Casteele**, conservateur honoraire des Archives de l'Etat, Liège 1884.
5. **de Radigès de Chennevière, H**, Namur, Faubourg Sainte-Croix 1888.
6. **Siret, Louis,** ingénieur, Anvers, rue Jordaens. 1888.
7. **Cumont, G**, avocat, Saint-Gilles (Bruxelles), 19, rue de l'Aqueduc, 1889.
8. **Van Speybroeck** (l'abbé **A.**), aumônier de la garnison, Bruges, 4, Dyver, 1889.
9. **La Haye, L.,** conservateur des Archives de l'Etat, Liége. 1890.
10. **de Loë** (le baron **Alfred**), conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, Etterbeek, 82, avenue d'Auderghem. 1890.
11. **Combaz, P.**, major, Bruxelles, 10, rue de la Banque. 1891.
12. **Bilmeyer, Jules**, architecte, Berchem-Anvers, avenue de la Chapelle. 1894.
13. **Naveau, L.**, château de Bommershoven par Jesseren. 1894.
14. **Tahon, V.**, ingénieur, Bruxelles, rue Breydel, 40a. 1894.
15. **Daniels** (abbé **P.**), Hasselt, Bèguinage. 1895.
16. **Le Grelle** (comte **Oscar**), Anvers, rue des Pinsons. 1896.
17. **Nève Jos.**, directeur honoraire des Beaux-Arts, Bruxelles, 36, rue aux Laines, 1896.

18. **Gaillard, Ed.**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale flamande, Gand, 24, quai Ter Plaeten. 1898.
19. **Cloquet, L.**, professeur à l'Université, Gand, 9, boulevard Léopold 1899.
20 **van Ortroy, F.**, professeur à l'Université, Gand, 35, quai des Moines. 1899.
21. **van der Haegen, Victor**, archiviste de la ville, Gand, 77, rue de la Colline. 1900.
22. **Maeterlinck, L.**, conserva'eur du Musée de Peinture, Gand, 6, rue du Compromis. 1901.
23. **Cumont, Franz**, conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, Bruxelles, 75, rue Montoyer 1902.
24. **Waltzing, J.-P.**, professeur à l'Université, Liége, 9. rue du Parc. 1902.
25. **Dubois Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce, Anvers, 36, rue de Vrière. 1904.
26. **Maere** (chanoine **René**), professeur à l'Université, Louvain, 3, rue Kraken. 1904.
27. **Zech** (abbé **Maurice**), professeur de philosophie, Bruxelles, rue Stévin, 53, 1906.
28. **Coninckx, H**, Malines, 11, rue du Ruisseau, 1906.
29. **Heins, Armand**, artiste-peintre, Gand, 26, rue Basse. 1906.
30. **Bernays, Edouard**, avocat, Anvers, 33, avenue van Eyck. 1907.
31. **Warichez** (abbé **J.-P.**), archiviste de la cathédrale et de l'Evêché, Tournai, 17, rue du Chambge. 1907.
32. **Sibenaler, J.**, Bruxelles, rue Potagère, 163. 1907.
33. **Jansen** (le chanoine **J.-E.**), curé, Beuzet près Gembloux. 1908.
34. **de Pierpont, Ed.**, château de Rivière (par Lustin). 1908.
35. **Fris, V.**, professeur à l'Athénée royal, Gand, 45, quai Ter Plaeten. 1908.
36. **Dilis, Emile**, Anvers, 98, longue rue Neuve. 1908.
37. **Paris, Louis**, conservateur à la Bibliothèque royale, 39, rue d'Arlon, Bruxelles.
38. **Hasse, Georges**, médecin-vétérinaire du gouvernement, 28, avenue de la Chapelle, Berchem. 1910.
39. **Alvin, Fréd.**, conservateur à la Bibliothèque royale, Uccle-Bruxelles, avenue Beau Séjour, 1911.

40. **Van Bastelaer**, **René**, conservateur à la Bibliothèque royale, Bruxelles, 22, rue Darwin, 1911.
41. **Van Heurck, Emile,** Anvers, 6, rue de la Santé, 1911.
42. **Lonchay, Henri**, professeur à l'Université, Schaerbeek-Bruxelles, 38, rue Van de Weyer, 1911.
43. **Balau**, (chanoine **S**.), rue Charles Morel, 34, Liége, 1911.
44. **Des Marez, Guill**., archiviste de la ville, Bruxelles, avenue des Klauwaarts, 11. 1912.
45. **Capart**, **Jean**, conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, Bruxelles (Woluwe), avenue Verte, 8. 1912.
46. **De Decker, Th** , juge de Paix, Tamise. 1912.
47. **de Marneffe, Edg**., chef de section aux Archives générales du royaume, Louvain, 1, rue du Pélerin, 1912.
48. **de Witte, Edg**., capitaine commandant d'artillerie, Malines, rue Léopold, 35. 1913.
49. **Visart de Bocarmé, (Albert**), Bruges, 18, rue St Jean. 1913.
50. **Cuvelier,** (**Joseph**), archiviste général du royaume, Bruxelles, avenue des Rogations, 33. 1913.

Membres d'honneur.

Messieurs,

1. **Schollaert**, **François,** ancien ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles. 1898.
2. **van der Bruggen,** (le baron **Maurice**), ancien ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts, Bruxelles. 1902.

Membres honoraires regnicoles.

Messieurs,

1. **de Borman,** (baron **Camille**), château de Schalckhoven par Hœsselt, 1860.
2. **Smekens, Th.,** président honoraire du tribunal de 1e instance, Anvers, 34, avenue Quinten Massys, 1877.
3. **van de Werve et de Schilde**, (baron), château de Schilde, 1887.
4. **Fréson, J.**, conseiller honoraire à la Cour d'appel, Liége, 24, rue Sainte-Marie, 1889.

5. **Cogels,** (baron **Frédégand**), gouverneur honoraire de la province, Anvers. 1901.
6. **De Vriendt, Julien**, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts, Anvers, 29, rue Mutsaert, 1903.
7. **du Sart de Bouland,** (baron **R.**), gouverneur honoraire du Hainaut, Moustier, 1907.
8. **de Borchgrave,** (baron **Em.**), Ixelles, 25, rue de Berlin. 1909.

Membres honoraires étrangers.

Messieurs,

1. **de Bure, Charles**, Moulins (France).
2. **Maspero, Gaston**, directeur du Musée des antiquités égyptiennes, Le Caire. 1884.
3. **Lair,** (comte **Charles**), château de Blou (Maine-et Loire) (France). 1900. Correspondant 1896.
4. **Treu, Georges,** directeur du Musée royal de sculpture, Dresde 1903
5. **Block, P.-J.**, professeur à l'Université, Leyde, 66, Oude Singel. 1908.
6 **Montelius, Oscar,** professeur, Stockholm, 11, rue S[t] Paulsgatan, 1908.
7 **Hager,** (D[r]). directeur du Musée national, Munich, 1908.
8. **Marucchi, Orazio,** archéologue, Rome 1908.
9 **Bulic,** (Mgr **Franz**), directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie-Autriche) 1908.
10. **Schnutgen,** (chanoine), professeur, directeur du Zeitschrift für chrisliche kunst, Cologne. 1908.
11. **Menadier,** (D[r] **Julius,**) directeur du Cabinet royal de Numismatique, Berlin, 2, Mommsenstrasse. 1908.
12. **Venturi,** (D[r] **Adolpho**), professeur, Rome, 48, Via Savelli. 1908.
13. **Enlart, Camille**, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, Paris, 14, rue Cherche-Midi, 1908.
14. **Ricci,** (**Corrado**), directeur général des antiquités et des Beaux-Arts, Rome, 11, Piazza Vénézia. 1912.
15. **Schmarsow,** (**August, H.-J.-M.**), professeur à l'Université, Leipzig, 1, Bismarkstrasse. 1912.

Membres correspondants étrangers.

Messieurs,

1. **Beauvois, E.,** Corberon (France). 1880.
2. **Brassart, Félix,** archiviste municipal, Douai (France). 63, rue du Canteleux. 1884.
3. **Philips, J., Henry,** Philadelphie (Etats-Unis). 1884.
4. **Wallis, Henry,** Londres, 9, Beauchamp Road-Upper Norwood (Angleterre) 1880
5. **de Noüe,** (comte **F.**), Aix-la Chapelle (Allemagne). 1890.
6. **Stein, Henry,** archiviste aux Archives nationales, Paris (France). 1890.
7. **Germain de Maidy, Léon,** 26, rue Heré, Nancy (France). 1894.
8. **Bode, Wilhelm**, conservateur du Musée royal, Berlin (Allemagne). 1896.
9. **Bredius,** (Dr **A.**), conservateur du Musée de peinture, La Haye (Pays-Bas), 6, Prinsengracht. 1896.
10. **Hagenmeyer** (Dr **Heinrich**). Bödigheim b/Seckach (Bade) (Allemagne). 1896.
11. **Montero, Belisario,** consul-général de la République Argentine, Berne. 1896.
12. **Santiago de van de Walle**, avocat, Madrid (Espagne) 1896.
12. **Pastor, L.,** professeur à l'Université, Insbrück (Autriche) 1896.
14. Dr **Lopes,** consul-général, Lisbonne (Portugal) 1896.
15. **Vallentin du Cheylard, Roger,** ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar (Drôme). France.
16. **Poutjatine** (prince **Paul Arsenievitch**), maréchal de la noblesse, Saint-Pétersbourg (Russie), Basselnaja, 60, Log. 68. 1897.
17. **Rocchi, Enrico,** colonel du corps du génie italien, Rome (Italie). 1897.
18. **Cust, Lionel**, directeur de la National Gallery, Datchethouse Windsor, Datchet, (Angleterre). 1898.
19. **de Beaumont,** (comte **Charles**), château de Chantigny par Fondettes, (Indre-et Loire). 1899.
20. **de Swarte, Victor,** 5, rue Bassano, Paris (XVIe) (France). 1900.
21. **Grob** (abbé **Jacques**), curé à Bivinghem Berchem (Grand-duché de Luxembourg). 1900.
22. **Héron de Villefosse.** conservateur au Musée du Louvre, membre de l'Institut. Paris (France), rue Washington. 1900.

23 **de Stuers** (chevalier **P.**), membre des Etats-Généraux, La Haye (Pays-Bas).

24. **Lefèvre-Pontalis, (Eugène),** directeur de la Société française d'archéologie, Paris, 13, rue de Phalsbourg, 1901.

25. **Geloes d'Eysden** (comte **R. de**), chambellan de S. M. la Reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden), Limbourg Hollandais. 1901.

26. **Serra y Larea (de)**, consul général d'Espagne, Paris.

27. **Andrade (Philotheio Pereira d')**, Saint-Thomé de Salcete (Indes Portugaises). 1901.

28 **Avout** (vicomte **A. d'**), Dijon 14, rue de Mirande. 1901.

29. **Vasconcellos** (D[r] **José Leite de**), Bibliotheca national, Lisbonne. 1901.

30 **Caix de Saint-Aymour** (comte **de**), Paris, 198, Boulevard Pereire 1901.

31. **Uhagon y Guardamino** marquis de Laurencin (**Francisco de**), membre de la Real Academia dela historia, 24, calle de Serrano, Madrid. 1902.

32 **Calore, (Pier Luigi)**, inspecteur royal des monuments et antiquités, Torre de Passeri, Teramo (Italie). 1902.

33. **Pereira de Lima**, **J. M.** rue Douradores, 149, Lisbonne, 1903.

34. **Vasconcellos (Joaquim de),** directeur du Musée industriel, Ceicofeita, Porto 1903.

35. **Berthelé, Jos.**, archiviste départemental, Montpellier (France), 36, rue des patriotes, 1905.

36. **Fordham** (sir **Herbert George**), Odsey Ashwell, Baldock (Werts, Angleterre), 1905.

37 **Braun, S. J.** (R. P. **Joseph**), Luxembourg. 1908.

38 **Mely**, (**F. de**), rue de la Trémouille, 26, Paris, 1908.

39. **Rodière (Roger)**, Montreuil-sur-Mer (France). 1908.

40. **Leuridan** (chanoine **Th.**), archiviste du diocèse de Cambrai, rue des Arts, 14. Roubaix (Nord France). 1908.

41. **Baldwin Brown.. G.**, professeur d'histoire de l'art à l'Université, George Square, 49, Edimbourg. 1908.

42 **Vitry, Paul**. conservateur adjoint au Musée du Louvre, 15bis, avenue des Sycomores, Paris. 1908.

43. **Juten, G. C. A.** (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken-lez-Breda. 1908.

44. **Holwerda** j[r] (D[r] **J. H.**), conservateur du Rijksmuseum van oudheden, Leiden. 1908.

45. **Lehman**, (Dr). directeur du Musée suisse, Zurich. 1908.
46. **Fayolle** (marquis **de**), président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Tocane (Dordogne). 1908.
47. **Riemsdyk** (**B. W. F. van**), président de la Nederlandsch Oudheidskundig Genootschap, 21, Hobbemastraat. Amsterdam. 1908.
48. **Plunkett** (comte **G.**) directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin. 26, Upper Fitz Williamstreet, 1908.
49. **Triger**, **Robert**, président de la Société archéologique du Maine, aux Talvasières. près Le Mans, 1908.
50. **Beauchesne** (marquis **de**) château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne). 1908.
51. **Arlot de Saint-Saud** (comte **d'**), château de la Valouse par la Roche-Chalais (Dordogne). 19 8.
52. **Male**, **Emile,** rue du Navarre, 11, Paris. 1907.
53. **Capdafalg** (**Puiggy**), architecte. Carrer de les Corts Catalanes, 604, Barcelone, 1909.
54. **Thompson, (Henri, Yates**), 19, Portman Square, Londres. W. 1909.
55. **Bilson**, **J.**, Hull, vice-président du royal archaeological Institute, Hessle (Yorkshire). 1909.
56. **Reber**, **B.**, Cour Saint-Pierre, 3, Genève. 1909.
57. **Arnheim**, (Dr phil. **Fritz**), Uhlandstr., 192, Charlottenburg. 1910.
58. **Gargan** (baron **de**), château de Presch (Lorraine-Allemagne). 1911.
59. **Bombe** (Dr **Walther**), Institut allemand, Florence, 45, viâ Masamio.
60. **Dechelette**, (**Jos**), conservateur du Musée, Roanne, rue de la Sous-Préfecture, 22. 1912.
61. **Dubois** (**Pierre**), Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24. 1912.
62. **Smits**, (Dr **Xav.**), archiviste adjoint de l'Etat, Hoefstr. ,207, Bois-le-Duc. 1912.
63. **Glük** (Dr **Gustave**), conservateur de la Galerie impériale et royale, Burgring, 5, Vienne (I). 1912.
64. **Saint Léger**, (**Alex. de**), professeur à l'Université, rue de Paris, 60. Lille. 1912.
65. **Colenbrander**, (**Herman, Th.**,) secrétaire de la Commission royale d'histoire, Frankenslag, 129, La Haye. 1912,
66. **Van Riemsdyk**, archiviste général honoraire du Royaume, La Haye. 1912.



67. **Montégut**, (**H. de**), château des Ombrais, par La Rochefoucauld.
68. **Ferreira Pinto** (**Nineu**), secrétaire de l'Instituto historico et geographico Parahybano, Parahyba do Norte (Brésil).
69. **Jan Kalf**, (Dr) secrétaire de la Rijkscommissie van monumenten Stationslaan, La Haye, 82.
70. **Ambrosetti**, (Dr professeur **Juan**), directeur du Musée ethnographique de l'Université, 430, Via Monte, Buenos-Ayres. 1913.
71. **Esperandieu**, (commandant), correspondant de l'Institut, 208, avenue Victor Hugo, Clamart (Seine), France. 1913.
72. **Durrieu** (comte **Paul**), conservateur honoraire du Musée du Louvre, membre de l'Institut, avenue Malakoff, 74, Paris. 1913.
73. **Serbat**, (**Louis**), Valenciennes. 1913.
74. **Brown** (Dr **Gisbert**), directeur de l'Institut historique neerlandais, Rome, Via dei Greci. 1913.
75. **Théodore** (**Emile**), conservateur du Musée, Lille, rue Solferino, 273.
76. **Frederiks**, (**F. A.**), architecte, La Haye, Bazarstraat. 1914.
77. **N...**
78. **N...**

Membres décédés pendant l'exercice 1913-1914.

de Vinck de Winnezeele (baron **Alfred**), membre titulaire, Anvers † 16 janvier 1914.

R. P. van den Gheyn S J. membre titulaire, Bruxelles † 29 janvier 1913.

Chauvin (**Victor**), membre titulaire, Liège † 19 novembre 1913.

Thys (**Aug.**), membre correspondant regnicole, Anvers † 27 janvier 1913.

Travers (**Em.**), membre correspondant étranger, Caen † 28 novembre 1913.

de Gubernatis (comte **Angelo**) membre correspondant étranger, Rome † 26 février 1913.

Hildebrand (**H.**) membre correspondant étranger, Stockholm † 1913.

Guerlin (**Robert**), membre correspondant étranger, Amiens † 17 juin 1913.

Durand Gréville (**E**). membre correspondant étranger, Paris † 20 janvier 1914



Étienne de Tournai et les pouvoirs politiques en Flandre

L'orléanais Étienne avait soixante-quatre ans quand il devint évêque de Tournai: circonstance qui lui valut son nom dans l'Histoire (1). C'était prendre bien tard la direction d'un vaste et important diocèse.

Le siège de Tournai, en effet, remontait à l'époque mérovingienne. Saint Remi, l'organisateur de la hiérarchie catholique dans le nord de la Gaule, l'avait rattaché à la province ecclésiastique de Reims, en lui donnant pour premier évêque, au début du VIe siècle, Éleuthère, un personnage du palais de Clovis (2). Deux cent cinquante ans plus tard, Hincmar, à la fois le successeur et l'hagiographe de saint Remi,

(1) Cfr. pour les notions biographiques du personnage, J. Warichez, *Un épistolier du XIIe siècle dans notre pays*, dans les *Bulletins de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1913, IV, p. 23 svv.

(2) Voir J. Warichez, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 41 svv. Louvain, 1902.

se glorifie encore de ce que son antique métropole avait eu, dans les temps antérieurs, douze évêchés suffragants: Soissons, Châlons, Noyon, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Thérouanne, Boulogne et Laon (1).

Il n'en était plus ainsi cependant au temps de ce prélat célèbre. La ville même de Tournai, qui avait été jadis « cité royale » (2), était déchue de son rang de capitale pour devenir de plus en plus modeste ville de province; et l'intérêt religieux s'était trouvé d'accord avec l'intérêt politique pour conseiller l'union du siège de Tournai à celui de Noyon, en dépit de leur défaut de contiguité. Placés en effet aux extrêmes limites de la monarchie franque, les habitants de la Flandre, se dérobaient au pouvoir royal aussi aisément qu'ils échappaient à l'action chrétienne. Uni à Noyon, Tournai voyait ses destinées enchaînées à celles d'un diocèse mieux imprégné de la doctrine évangélique et plus directement soumis à l'autorité du souverain. Cette union dura plus de cinq cents ans (3).

Néanmoins ce ne fut jamais une fusion, mais une juxtaposition. Les deux évêchés, réunis sous la houlette d'un seul pasteur, gardèrent leur organisation propre et leur administration indépendante. Ils eurent toujours chacun leur église cathédrale et leur chapitre. Mais le prélat commun résidait à Noyon; et les Tournaisiens s'agitèrent tôt pour secouer ce joug étranger. A partir

(1) *Hincmari opera in duos tomos digesta*, édition J. Sirmond, t. II, p. 391 et p. 731. Paris, 1645.

(2) *Quæ quondam regalis fuit civitas*, nous rappelle expressément l'auteur de la *Vita Eligii*, l. II, c. 2, dans les *Acta Sanctorum Belgii*, t. II, p. 229.

(3) Cfr. J. Warichez, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 58 svv.

du XIe siècle surtout, leurs efforts vers la liberté prennent un caractère ardent et passionné. Les papes Alexandre II, Urbain II, Pascal II, Callixte II; les métropolitains de Reims, Manassès et Raoul; l'évêque Ives de Chartres; et surtout le roi de France, Louis le Gros: tous interviennent dans ce débat mouvementé pour maintenir l'unité et comprimer les multiples et audacieuses tentatives d'émancipation. En 1146 seulement, l'Église de Tournai reconquit sa liberté à la faveur de certaines circonstances; grâce surtout à saint Bernard et à l'influence du grand réformateur sur le pape Eugène III, son ancien fils spirituel « devenu son père », suivant son expression (1).

Étienne était le cinquième évêque de Tournai depuis l'émancipation du siège; et l'on peut croire que les préoccupations politiques n'étaient pas étrangères à cette nomination, qui confiait le pouvoir religieux en Flandre à un favori de Philippe-Auguste et à un ami de Guillaume de Champagne.

Car cette vaste circonscription ecclésiastique comprenait alors le pays de Waes (2), de Gand, d'Ardenbourg, de Bruges, d'Oudenbourg (3), de Roulers, d'Audenarde, le Courtraisis, le Tournaisis, le Mélantois (4), le Férain (5), la Weppe (6), la Pévèle (7), le Carembaut (8).

Comme le comté de Flandre avec lequel il se confon-

(1) Voir *Simon de Vermandois*, dans la *Biographie Nationale*, v° *Simon*.
(2) Saint-Nicolas, Lokeren, etc.
(3) Ostende, Ghistelles, etc.
(4) Lille, Seclin, Ronchin, etc.
(5) Lannoy, Roubaix, Tourcoing, etc.
(6) Sainghin en Weppe, etc.
(7) Orchies, Saint-Amand, Mons en Pévèle, etc.
(8) Camphin en Carembaut, etc.

dait dans ses grandes lignes, le diocèse de Tournai (1) était bilingue, flamand au nord, roman au midi : avec la capitale religieuse en wallonie malgré la situation excentrique de la ville de Tournai par rapport à cet immense territoire (2).

Au dire d'Hériman, il abritait au milieu du XII[e] siècle une population supérieure à huit cent mille habitants (3). On pourrait peut-être suspecter ce chiffre en 1146, et y soupçonner une exagération dans l'intérêt de la cause poursuivie ; mais au temps d'Étienne, ce chiffre doit être certainement renforcé, si l'on songe au rapide développement économique qui, à la fin du XII[e] siècle, fait de la Flandre maritime l'entrepôt du commerce universel, et de ses foires intérieures, le rendez-vous de tous les marchands du vieux monde (4).

Il faut entendre un contemporain, Guillaume le Breton, nous traduire son admiration pour ce pays dans sa Philippide (5). Gand, s'écrie-t-il, s'enorgueillit de ses maisons

(1) J'en ai décrit jadis le périmètre dans mon étude sur *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 96 svv. Et on en trouvera une carte en tête de mon travail intitulé, *État bénéficial de la Flandre et du Tournaisis au temps de Philippe le Bon*, in-8° de 386 pages Louvain, 1912.

(2) Au sujet du rôle des régions romanes dans le mouvement de restauration religieuse après les invasions, voir J. WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, p. 4. Tournai, 1909.

(3) C'est la raison que firent valoir devant le pape Eugène III, les délégués tournaisiens dans leur mission en vue du rétablissement de leur évêché particulier : *Tantam autem necessitatem hujus rei esse ut cum in Tornacensi episcopatu plus quam 900 milie populi diversi sexus et etatis contineretur....* — *Herimanni Liber de restauratione S. Martini tornacensis*, dans les *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. XIV, c. 23, p. 326.

(4) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. I, p. 161 svv.

(5) *Philippidos Guillelmi Britonis-Armorici*, livre II, v. 87 svv. ; édition de DOM BOUQUET, dans le *Recueil des Historiens de France*, t. XVII, p. 136.

ornées de tours, de ses trésors, et de sa nombreuse population; Lille se pare de l'élégance de ses marchands, fait briller dans les royaumes étrangers les draps qu'elle a teints, et en rapporte les richesses admirables; Bruges surtout est qualifié par le chroniqueur touriste de « ville superbe », heureuse des eaux qui la baignent, fière de son port si large, si calme et si près de l'Océan. « Nous y avons trouvé, ajoute-t-il, des richesses apportées par les navires de tous les points de la terre, de l'argent en lingots, de l'or aux reflets fauves, des étoffes de Venise, des tissus de la Chine et des Cyclades, des pelleteries de Hongrie, les graines précieuses qui donnent aux étoffes la couleur écarlate, et des radeaux chargés de vin qui étaient venus de Gascogne par la Rochelle, du fer, d'autres métaux encore, les laines d'Angleterre et les draperies de Flandre » (1).

Philippe-Auguste partageait l'admiration de son secrétaire; et ce sentiment allait porter le monarque à accuser plus fortement encore la politique de la royauté française, dans cet important fief de la couronne.

La Flandre placée entre les trois grandes nations de l'Occident, dans une situation centrale incomparable, connut également de ce chef des périls et des difficultés sans égales. Dès la fin du XIe siècle Guillaume le Conquérant, sur le trône d'Angleterre, semble avoir songé à la revendiquer au nom de sa femme, après la bataille de Cassel. Il est vrai que du côté de la Lotharingie, les liens se relâchent entre le bassin industriel de l'Escaut et l'Allemagne attardée dans une civilisation surtout agricole. Mais à dater du XIIe siècle, la monarchie française fera sentir

(1) *Ibidem*, v. 100 svv.

profondément les atteintes de sa politique centralisatrice et bouleversera toute l'histoire des Pays-Bas.

Philippe-Auguste surtout poursuivit avec sa ténacité caractéristique un double objectif: faire prévaloir son autorité en Flandre et démembrer le comté à son profit (1).

Si les Flamands recevaient de France le vin, le blé et le miel; ils recevaient surtout de l'Angleterre la laine: et les documents révèlent éloquemment l'importance qu'avait prise chez eux l'industrie drapière dès le XIIe siècle. La rupture avec cette grande pourvoyeuse de leur matière industrielle eut entraîné la ruine après elle; et c'est ainsi que le désir de maintenir des relations amicales avec l'Angleterre, tendait à prévaloir contre les devoirs de la vassalité féodale et même contre les sympathies des liens de famille.

A l'idée de combattre cette influence anglaise se liait chez le roi de France la préoccupation d'entamer ce grand fief (2). Et ici, il est nécessaire pour l'intelligence des événements qui vont suivre de rappeler brièvement où en étaient ces projets, lorsque Étienne monta sur le siège épiscopal. Au surplus, les évêques de Tournai furent directement ou indirectement impliqués dans cette politique rivale.

Ils furent d'abord directement intéressés — ou plutôt lésés — dans l'affaire du Tournaisis.

(1) Voir A. Cartellieri, *Philipp II August König von Frankreich*, t. I, livre II. Leipzig, 1899.

(2) On lira à ce sujet quelques idées très générales dans Marchal, *Les projets de Philippe-Auguste, roi de France, pour la réunion de la Flandre à la couronne*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XV, 1848, pp. 91-100.

On appelait jadis de ce nom une bande de terrain, de dix lieues de long sur quatre de large environ, encadrée par l'Escaut à l'est, la Scarpe et l'Elnon au sud, la Marque à l'ouest et l'Espierre au nord [1]. Cette petite province, située entre les comtés de Flandre et de Hainaut, mais absolument distincte de l'un et de l'autre, était administrée dans le haut moyen âge par l'évêque. Celui-ci faisait remonter son pouvoir temporel à une donation de Chilpéric, mais j'ai tenté ailleurs d'en démontrer la véritable origine historique [2].

Toutefois l'éloignement du prélat jusqu'en 1146 tandis qu'il occupait en même temps le siège de Noyon, joint à d'autres circonstances sur lesquelles nous reviendrons plus loin, avaient rendu cette autorité presque illusoire. A la fin du XIIe siècle, le Tournaisis apparaissait un peu comme une terre sans maître. Philippe-Auguste avec sa sagacité politique comprit l'importance stratégique de cette acquisition, et vint en personne à Tournai en décembre 1187. Il n'avait alors que vingt-deux ans [3].

Nous sommes réduits à des conjectures sur les circonstances qui portèrent le roi de France à entreprendre ce voyage. L'idée en a-t-elle germé dans la tête du roi, qui par une habileté diplomatique supérieure à son jeune âge aurait mieux que ses devanciers compris l'intérêt supérieur du royaume ? Ou bien Baudouin V de Hainaut, son beau-

(1) On en lira la délimitation précise chez D'Herbomez, *Géographie historique du Tournaisis*, dans le t. XVI de la *Société royale belge de géographie*. Bruxelles, 1892.

(2) J. Warichez, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 158 svv.

(3) Il était né à *Gonesse (Seine-et-Oise)*, arrondissement de *Pontoise*, le 19 août 1165.



père, là lui aurait-il suggérée, comme le déclare le chancelier Gislebert de Mons [1] : soit par animosité contre le comte de Flandre son beau-frère [2]; soit (ainsi que le pense Philippe Mouskes, un autre chroniqueur contemporain) pour se venger des Tournaisiens, qui pour plaire à leur évêque avaient pris le parti de Jacques d'Avesnes [3] dans sa révolte contre Baudouin de Hainaut son suzerain

(1) *Chronique de Gislebert de Mons*, c. 137; édition VANDERKINDERE, p. 204. Bruxelles, Kiessling, 1906.

(2) On se souvient de la situation réciproque de ces trois personnages, parents entre eux.

Baudouin V de Hainaut avait épousé Marguerite d'Alsace, la sœur du comte de Flandre. De ce mariage était née Isabelle, qui devint la femme de Philippe-Auguste. Philippe d'Alsace avait négocié le mariage de sa nièce dans des vues ambitieuses, et malgré les résistances du père de la princesse. Mais quand il se vit déçu dans ses visées dominatrices, il se retourna contre Philippe-Auguste dont il devint l'ennemi acharné. Pendant trois ans (1181-1184), il entraîna avec lui son beau-frère qui le soutint énergiquement. Mais Baudouin de Hainaut abandonne alors le parti du comte de Flandre pour se rapprocher du roi de France. Désormais la guerre éclate entre les deux comtes avec une animosité qui s'accroît encore lorsque Philippe d'Alsace, veuf et sans postérité, contracte un nouveau mariage avec Mathilde de Portugal, dans l'espoir de faire souche et de priver ainsi la comtesse de Hainaut sa sœur de l'héritage du comté de Flandre.

(3)
Cis quens Bauduins emprist gierre
Apriès I petit, sor la tière
Celui d'Avesnes Jakemon
A Leuse, en Braibant, ce dist-on;
Et cil de Tournai qui l'amoient
Leuse del tout li garnissoient.

Chronique rimée de Philippes Mouskes, vers 19290-19295; édition DE REIFFENBERG, t. II, p. 266. Bruxelles, Hayez, 1838.

féodal [1] ? Ou bien faut-il supposer avec d'Herbomez [2] que les Tournaisiens eux-mêmes auraient appelé le roi de France dans leur ville, pour mettre un frein à l'ambition du châtelain qui détenait le fief du château, et pour en finir avec l'autorité épiscopale qui avait perdu leurs sympathies? Peut-être faut-il y voir plutôt une action combinée de toutes ces causes. En tout cas, Philippe-Auguste vint personnellement à Tournai. L'événement était inouï. On n'avait pas souvenir que, depuis Chilpéric, un roi de France en eût fait autant. La remarque est de Gislebert de Mons qui traduit ainsi son enthousiasme [3]. Et la conséquence de cette démarche imposante fut l'annexion à la couronne de tout le Tournaisis « avec Cysoing et les portions des seigneuries de Saint-Amand et de Mortagne situées entre l'Escaut et l'Elnon: le comte de Flandre ne conservant plus que l'hommage du château de Tournai, et l'évêque quelques-uns de ces droits que nous sommes dans l'usage de nommer souverains » [4]. Précédemment, après la mort d'Élisabeth de Vermandois la première femme du comte de Flandre, Philippe-Auguste avait déjà exigé, en l'absence d'héritier direct, le retour du Valois et du Vermandois à la couronne (1186) [5]. Et lorsque Philippe d'Alsace lui-

(1) Jacques d'Avesnes était le neveu de l'évêque de Tournai *Everard* (1173-1190), le prédécesseur immédiat d'Étienne sur le siège épiscopal.

(2) A. d'Herbomez, *Le voyage de Philippe-Auguste à Tournay en 1187*, dans la *Revue des questions historiques*, 1891, p. 598 svv.

(3) *Chronique de Gislebert de Mons*, c. 137; édition Vanderkindere, p. 204.

(4) A. d'Herbomez, *Géographie historique du Tournaisis*, p. 64 du tiré à part.

(5) *Chronique de Gislebert de Mons*, c. 175; édition Vanderkindere, p. 257 svv.

même mourut sans postérité (1r juin 1911) au siège de Saint-Jean d'Acre, le roi de France élargit encore le cercle au nord de ses états.

Mais averti précipitamment du décès (1), Baudouin V de Hainaut se hâta de se mettre en possession de la Flandre. Le pays l'accueillit avec bienveillance comme l'héritier légitime du comté; les villes lui ouvrirent largement leurs portes comme au seigneur et maître; et l'Artois même voulut se placer sous son autorité. Toutefois Baudouin refusa cette dernière annexion. Il resta fidèle aux conventions jurées au château de Bapeaume, le jour du mariage de sa fille Isabelle avec Philippe-Auguste (2), et abandonna pleinement au roi de France les territoires situés au sud du Neuf-Fossé avec les places d'Arras, Saint-Omer, Aire et Hesdin.

Philippe devait renoncer à son projet de réunir la Flandre à la couronne, néanmoins il jouissait désormais d'avantages considérables dans la région. Tout le sud du comté lui appartenait; et la possession du Tournaisis par lequel il pénétrait loin sur les rives de l'Escaut entre les comtés de Flandre et de Hainaut lui procurait une position militaire importante, même dans le cas où l'union des deux grands fiefs constituerait un supplément de danger pour la royauté française. Au surplus Tournai était la résidence d'un évêque dont la juridiction s'étendait sur toute la Flandre. Il y avait là une arme précieuse entre les mains du roi. Tournai pouvait devenir un centre actif d'influence française et rendre aux Capétiens, dans leurs luttes contre la Flandre,

(1) Voir A. Luchaire, *Louis VII, Philippe-Auguste, Louis VIII*, dans *l'Histoire de France sous la direction d'Ernest Lavisse*, t. III, 1, p. 84. Paris, 1901.

(2) *Ibidem*, p. 85.

des services analogues à ceux que Liége et Cambrai avaient rendus jadis aux empereurs dans leurs luttes contre la Lotharingie (1).

C'est avec cet espoir de mettre la puissance épiscopale au service de sa politique que les intérêts du monarque faisaient élire, au début de 1192, un homme influent et dévoué à sa cause. Étienne, l'abbé de Sainte-Geneviève à Paris, n'était pas le candidat du chapitre cependant. Immédiatement après la mort d'Évrard d'Avesnes, survenue le 28 septembre 1190 (2), le clergé s'était empressé de nommer pour successeur Pierre le Chantre, professeur au cloître de Notre-Dame à Paris, et qui « joignait à l'ornement de la science le secret de la doctrine et l'édification de la vie » (3).

C'était méconnaître à la fois les droits du métropolitain et ceux du roi. Car la couronne exerçait le droit de régale sur l'Église de Tournai. Or Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et régent du royaume en l'absence de Philippe-Auguste, représentait les deux droits en sa personne. Il refusa de ratifier le choix du clergé sous prétexte d'irrégularité canonique. Au fond, cette nomination

(1) H. Pirenne. *Histoire de Belgique*, t. I, p. 201.

(2) Cette date est celle du *Nécrologe* de Saint-Médard, autrement dit Saint-Nicolas-des-Prés-lez-Tournai, publié par Vos, dans les *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XII, 1879, p. 398. — La *Gallia Christiana* (t. III, col. 214) fixe la mort d'Évrard à la fin de décembre, dans la semaine qui précède la Noël, en s'inspirant de la chronique d'Andres-lez-Ardres publiée par d'Achéri (*Spicilegium*, t II, p. 822. Paris, 1823).

(3) *Vir est cujus per omnes ecclesias fame suavis diffunditur opinio, qui gemina scientia efficacissime clarens et doctrinam monitis ornat et moribus disciplinam. Lettre 185 d'Étienne de Tournai*, édition Desilve, p. 226.



contrariait surtout les vues de l'oncle du roi [1], lequel rêvait de placer en face du comte de Flandre une de ses créatures les plus fidèles. Chose curieuse, c'est Etienne précisément qui essaie de faire fléchir la résistance du prélat. « Que la faute d'autrui, lui écrivait-il, ne porte pas préjudice à un homme que recommande son propre mérite *(ne cui meritum sufficit proprium factum officiat alienum)*... Pareil à Origène, il enseigne comme il vit, il vit comme il enseigne. C'est une lumière qui doit étinceler sur votre candélabre, une pierre précieuse qui doit orner votre diadème sacerdotal, un de ces hommes qu'il convient de donner pour suffragants à l'Église de Reims. Dans cette élection concourent les quatre conditions énumérées par Léon I: le vœu des fidèles, le témoignage du peuple, le jugement des hommes les plus recommandables, et le choix du clergé. Ajoutez à cela la vertu de l'élu, l'excellence de sa réputation, la nécessité de mettre fin au veuvage d'une Église. On dit d'ailleurs et on affirme que le roi l'a nominativement désigné pour le siège de Tournai: que tel est son bon plaisir, sa volonté déterminée... O Père, veillez sur votre honneur, interrogez les témoignages, consultez votre sagesse, déférez aux ordres du roi; et après avoir corrigé la faute de procédure, confirmez le choix des clercs, recevez l'élu sur votre sein parternel » [2].

Si pressante que fut la prière de l'abbé de Sainte-Geneviève en faveur du chantre de Paris, elle n'eut pas le succès qu'il en attendait. Loin de revenir sur sa décision, Guillaume aux Blanches mains, qui cherchait autour de

(1) On sait que Guillaume de Champagne était l'oncle de Philippe-Auguste, par sa sœur Adèle de Champagne qui avait épousé Louis VII.
(2) *Lettre*, 285; édition Desilve, p. 226.



lui un meilleur agent de la politique française, jeta les yeux sur Etienne lui-même et le désigna impérieusement aux suffrages des Tournaisiens. L'Église, veuve de son pasteur depuis un an et demi, donna son agrément à cette proposition.

L'annonce de cette promotion inattendue effraya le nouvel élu et le troubla profondément. Ces sentiments se révèlent dans une lettre qu'il écrivit à l'archevêque de Tours, Barthélemi de Vendôme, pour lui annoncer l'événement. « Appelé par un secret jugement de la Providence, dit-il, à gouverner l'Église de Tournai, je me recommande à vos prières afin que les suffrages d'autrui suppléent à ce qui manque à mes mérites. Dans mon incertitude si je suis digne d'amour ou de haine, je ne sais si je dois attendre pour mon épiscopat récompense ou châtiment.... Plaise au Dieu tout puissant, que je ne ressemble pas à ces combattants qui frappent l'air de leurs coups ! Au premier bruit de cette nouvelle j'ai été tellement stupéfait que j'en suis demeuré sans voix (1); puis revenu à moi et comme sortant d'un profond sommeil, je me jetai dans les bras de la divine Providence avec cette confiance que si le projet lui agréait, elle me donnerait force et soutien dans l'exécution » (2).

Barthélemi rassura son timide ami et lui envoya, comme insignes de sa nouvelle dignité, une mitre, des mules et des gants : trois cadeaux de grand prix et d'une profonde signification symbolique (3).

Les dispositions modestes d'Étienne cependant n'empêchè-

(1) Étienne cite ici le vers de VIRGILE *(Enéide*, III, 48) :

Obstupui, steteruntque come et vox faucibus hesit.

(2) *Lettre* 201; *ibidem*, p. 252.

(3) *Magna sunt precio, maxima sacramento*. *Lettre* 193; *ibidem*, p. 240.

rent pas les coteries; et des esprits perfides l'accusèrent d'avoir sollicité, contrairement à la législation canonique (1), l'appui du pouvoir civil. Le bruit s'en répandit jusqu'à Rome; et le prélat eut à se disculper devant le pape qui refusait son approbation. Bien qu'il eut à soutenir à la fois son propre honneur, l'honneur de son chapitre et l'honneur de son métropolitain, il résolut de se défendre non pas en avocat qui plaide une question de droit, mais en prévenu qui s'abandonne à l'appréciation de son juge. « Je viens à vous, écrit-il à Célestin III, entre la crainte et l'espérance, comme un fils à son père, un serviteur à son maître, le plus petit des disciples de Jésus-Christ au successeur de Pierre. Peut-être le père apaisera-t-il sa colère, le maître fera-t-il taire son indignation, le successeur de Pierre regardera-t-il l'humilité du prêtre! J'ai été nommé au gouvernement de l'Église de Tournai, poste dont j'étais aussi éloigné par la pensée que par le corps, car je ne désirais rien moins qu'un évêché. En quoi ai-je péché si je ne l'ai point souhaité? Ai-je commis une faute parce que je n'ai point refusé? Je ne pouvais assurément deviner si mon élection plairait ou ne plairait pas au Saint Siège, qui tient entre les mains toute justice » (2).

Il y avait peut-être un peu de fiel dans cette dernière phrase, où Étienne paraît faire allusion aux témoignages d'attachement que de tout temps il avait prodigués à la papauté. En tout cas ce timide reproche est à peine sensible, tant il est noyé dans la modestie du ton par lequel se termine la lettre (3).

(1) *Corpus Juris canonici*, *Decretum Gratiani*, pars Ia, dist. 63, cap. 7. Edition Halle, 1747, col. 193.

(2) *Lettre* 232; édition Desilve, p. 289.

(3) *Veniam peto, gratiam quero, misericordiam imploro. Aperiatur obsecro*

Cette soumission trouva grâce devant le Souverain pontife, lequel mieux informé de ce qui s'était passé assura le prélat de sa spéciale bienveillance dans l'avenir (1). Rien n'empêchait plus désormais la cérémonie du sacre, qui eut lieu dans sa cathédrale, le 12 avril 1192, premier dimanche après Pâques. Étienne recut la plénitude du sacerdoce des mains même de Guilllaume de Champagne (2).

Réconcilié avec Célestin III, l'infortuné prélat allait se trouver aux prises avec les exigences intraitables de la fiscalité pontificale.

Dès la fin du XIIe siècle, de criantes habitudes de vénalité s'étaient introduites dans la cour romaine. De lourdes impositions frappaient les personnages nommés aux évêchés qui passaient pour bien rentés: et celui de Tournai était de ce nombre.

Le nouvel évêque avait à acquitter d'abord les *servitia communia*, composés d'importants droits fiscaux à verser à la Chambre apostolique à l'occasion de la confirmation de son élection. En dehors des services communs, il y avait les *servitia minuta*, comprenant des dons copieux et de larges gratifications au personnel de la cour et aux familiers des cardinaux. Restaient enfin les droits d'une chancellerie dispendieuse, avec ses états d'honoraires pour l'expédition des bulles, leur scellement et leur enregistrement (3).

mihi sinus sancte Romane Ecclesie, qui nemini claudi consuevit; pandatur aditus supplicandi, porrigantur ubera materna; cum matre placabilem sese pater exhibeat, ut et simplici consulat et simplicem consoletur. Lettre 332; *ibidem*, p. 290.

(1) *Lettre* 224; *ibidem*, p. 279.

(2) *Lettre* 201; *ibidem*, p. 252.

(3) On peut voir ce que sont devenus les tarifs de ces droits un siècle plus tard dans G. Mollat, *Les Papes d'Avignon*, p. 362 svv. Paris, 1912.



On ne saurait dire à combien s'élevait la somme globale exigée d'Étienne à ces différents titres, mais le total devait en être considérable, puisque deux années de revenus ne suffisaient pas à en liquider le montant (1).

Certains prélats étaient parvenus à esquiver ces lourdes charges en excipant de leur pauvreté. Étienne espéra un moment en faire autant; mais il alla se heurter et se briser à l'obstination irréductible des officiers pontificaux. Dépourvu des ressources suffisantes, il s'exila de Tournai et se retira au diocèse de Soissons, à Marizy, dans une métairie dépendante de Sainte-Geneviève. Tout dans cet asile du recueillement et du silence lui rappelait sa chère abbaye des bords de la Seine (2). Et c'est dans cette campagne solitaire qu'il attendit une heure plus prospère, lorsque les revenus accumulés de son siège épiscopal (3), des prêts d'argent à titre gratuit (4) et même, semble-t-il, à titre usuraire (5) le rendraient capable de payer sa dette.

Or l'évèque de Soissons, Nivelon de Chérisy, se trouvait précisément soumis à la même épreuve. Et il faut entendre comment ils se consolent dans leur commune infortune.

(1) *Facta collectione bimorum redditiuum non sufficientium solutioni...* *Lettre* 246; édition Desilve, p. 305.

(2) Étienne à ce propos se plait à répéter le distique de Sidoine Apollinaire (VII, ep. XVII, 22):

Angulus iste placet paupertinusque recessus
Et casa cui culmo culmina pressa forent;

mais en modifiant ainsi le dernier vers:

Secana cui culmo culmine tecta forent.

Lettre 243; *ibidem*, p. 301.

(3) Cfr. page précédente, note 4.

(4) *Lettres* 224 et 251; *ibidem*, pp. 279 et 311.

(5) *Lettre* 246; *ibidem*, p. 306.

« Puissions-nous, dit Étienne, dans la lettre par laquelle il annonce se retraite à Marizy, souffrir en silence ces rigueurs dont nous sommes victimes, et contenir intérieurement l'expression de notre juste indignation. Misérable consolation que celle d'avoir un compagnon de malheur! Aussi c'est sans diminuer ma peine que je conçois la vôtre et que j'y compatis. En acceptant l'évêché de Tournai, j'avais pensé que je pourrais passer le pont que d'autres prélats ont franchi avant moi; mais voici que la tempête s'est élevée, le flot s'est enflé, le torrent a débordé; et désespérant de traverser ses eaux tumultueuses, j'ai pris le parti de m'éloigner de mon diocèse pour me fixer temporairement dans le vôtre.,..» (1).

La réponse de Nivelon de Chérisy est beaucoup plus accablante pour le pape qu'il prend directement à parti. « Je suis moins touché, écrit-il, de l'adversité qui nous frappe que du scandale général qui atteint l'Église entière. Qui pourrait voir sans une profonde amertume les voies détournées que met en pratique le successeur de Pierre, le vicaire de Jésus-Christ?... S'il a les yeux fascinés, pourquoi ne se rend-il pas aux remontrances qu'on lui a faites? Hélas! je n'ai pas assez de mes larmes pour pleurer sur la ruine de mon peuple, celle de mes pasteurs et même sur le malheur de leur chef. Mais il vaut mieux rester à son poste, même sans en exercer les fonctions, que de jeter de nouveaux germes de confusion et de division entre le Saint-Siège et l'Église de France... Au surplus, la plupart de nos prélats, bien loin d'enfouir leur or sous leurs pieds, s'empressent de le faire briller sur leurs têtes » (2).

(1) *Lettre* 243; *ibidem*, p. 300.
(2) *Lettre* 244; *ibidem*, p. 302.

Cette dernière réflexion est sans doute à l'adresse de ceux que la cour romaine soupçonnait trop aisément de dissimuler leurs richesses pour échapper aux taxes fiscales.

Cependant le repos qu'Étienne goûtait à Marizy s'accordait mal avec son activité naturelle, et il demanda à Nivelon l'autorisation de donner le sacrement de confirmation à la population environnante (1). L'évêque de Soissons ne se contente pas d'acquiescer à sa demande; mais il l'invite à passer quelque temps dans son palais épiscopal et à officier pontificalement en sa cathédrale (2).

Une tendre amitié se noua ainsi entre ces deux hommes que rapprochait une commune épreuve, et les empêcha de se laisser assombrir par leurs déboires identiques.

Combien de temps dura cet exil d'Étienne sur les bords de l'Ourcq? (3). On ne saurait le préciser. Il fallut certainement réunir les revenus de deux années de son évêché pour couvrir les frais de son élection épiscopale (4). Mais nous ne pensons pas qu'il fut absent si longtemps de son siège. Nous croyons qu'Étienne aura contracté des emprunts jusqu'à concurrence de cette somme (5); et cette opération terminée, il sera rentré à Tournai.

En tous cas il avait sans aucun doute réintégré son diocèse le 31 mai 1193, date où il approuve la fondation de prébendes sacerdotales dans sa cathédrale (6).

(1) *Lettre* 243; *ibidem*, p. 301.

(2) *Lettre* 244; *ibidem*, p. 303.

(3) Affluent de la *Marne*, dans le département de l'*Aisne*.

(4) *Lettre* 246; *ibidem*, p. 305.

(5) Lire notamment les *Lettres* 224, 246 et 251; *ibidem*, pp. 279, 305 et 311.

(6) Cart. D aux *Archives du Chapitre de Tournai*, fol. LVIII; Miroeus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1336.

Et l'évêque n'allait pas tarder à se trouver entre l'enclume et le marteau, impliqué dans de continuelles rivalités politiques.

* * *

La réunion de la Flandre et du Hainaut entre les mains de Baudouin le Courageux n'avait certes pas les sympathies de Philippe-Auguste. Et il n'avait pas dépendu de lui qu'elle ne se fit pas. Mais sa diligence à ordonner l'occupation de la Flandre avait été dépassée par l'empressement du comte de Hainaut. Et lorsque le roi de France revint de la Palestine, le fait était accompli; il ne restait qu'à l'accepter. Les cors qui sonnèrent sur toutes les tourelles la bienvenue du monarque n'eurent pas d'échos en Flandre.

L'animosité du gendre et du beau-père s'accrut bientôt de deux griefs féodaux.

Depuis 1186, le châtelain de Tournai faisait hommage au comte de Flandre pour sa seigneurie de Mortagne. Or d'après Gislebert de Mons, le 1er mars 1192, Philippe-Auguste à Arras se serait substitué au comte et aurait reçu en ses lieu et place l'hommage du châtelain (1). « Il est vrai, remarque justement d'Herbomez, que le château de Mortagne, son chef-lieu, était situé dans l'Ostrevant sur lequel les rois de France avaient des droits indiscutables, puisque ce pays est sur la rive gauche de l'Escaut » (2).

Presque en même temps qu'à Arras, Baudouin subissait un autre affront à Cambrai.

(1) *Chronique de Gislebert de Mons*, c. 188; édition VANDERKINDERE, p. 278.

(2) A. D'HERBOMEZ, *Les châtelains de Tournai de la maison de Mortagne*, dans les *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XXIV, 1895, pp. 72, 121, 327.



Après le mort de l'évêque Roger de Wavrin, décédé également au siège de Saint-Jean d'Acre en 1191, le Chapitre s'était divisé dans la désignation de son successeur. Leurs suffrages s'étaient portés en partie sur l'archidiacre Jean d'Antoing neveu du prélat défunt (1), en partie sur le chancelier Gauthier. Ce dernier au début était également le candidat de l'empereur d'Allemagne, dont relevait le siège de Cambrai, et de Baudouin le Courageux qui se révélait de plus en plus gibelin. Mais à en croire Gislebert de Mons, Henri VI se laissa gagner par un présent de trois mille marcs d'argent pur; et en vertu d'un droit qu'il s'arrogeait en cas de contestation dans la collation des grands bénéfices, il donna le siège épiscopal de Cambrai à Jean d'Antoing (2).

Le sacre eut lieu le 13 septembre 1192. Il ne restait à Baudouin lâché et à Gauthier vaincu qu'à se résigner. Le comte de Flandre et de Hainaut voulut faire hommage au nouvel élu des fiefs d'Oisy, Havrincourt et Palluel (3), en la châtellenie de Cambrai. Mais la veuve d'Hugue d'Oisy, Marguerite fille du comte de Blois et nièce du roi de France, l'avait devancé près de Philippe-Auguste à qui elle avait prêté serment de fidélité pour ces mêmes châteaux. C'était sans droit ni raison, observe Gislebert de Mons (4). Toutefois Jean d'Antoing, moitié par ressentiment, moitié pour favoriser les prétentions de Marguerite de Blois, refusa l'hommage du comte.

(1) Il était fils d'Ancilie de Wavrin, la sœur de Roger, et de Hugue I, seigneur d'Antoing et d'Espinay.

(2) *Chronique de Gislebert de Mons*, c. 174 et 181; édition Vanderkindere, pp. 256 et 267.

(3) Dans le *Pas de Calais*, arrondissement d'*Arras*.

(4) *Contra jus et rationem*, c. 189; édition Vanderkindere, p. 276.

Alors Baudouin exaspéré par ce nouvel affront jura de se venger. Avec l'appui de son fils qui devait devenir Baudouin IX de Flandre en 1194 (1), il envahit à main armée les terres de l'Église de Cambrai et en viola les privilèges. Poursuivant devant eux des bandes de pillards, les chevaliers pénétrèrent dans les domaines de l'évêque, détruisant les récoltes et rançonnant les placides habitants.

Suivant l'usage au moyen âge, Jean d'Antoing répondit à ces excès par les censures ecclésiastiques. Il fulmina l'excommunication contre les déprédateurs, jeta l'interdit sur le Hainaut, et obtint de l'archevêque de Reims que les mêmes rigueurs fussent appliquées à la Flandre, partagée entre les diocèses de Tournai et de Thérouanne.

Vers la fin de l'année 1194, un chanoine de Reims fut donc député chez ces deux derniers prélats pour leur notifier les volontés de Guillaume de Champagne. La mission était particulièrement délicate pour Étienne.

Obtempérant néanmoins partiellement aux ordres qu'il avait reçus, l'évêque de Tournai s'empressa d'excommunier le comte Baudouin V et Baudouin, son fils, héritier présomptif de la Flandre. Quant à l'interdit, il voulut attendre pour le promulguer l'avis de Lambert de Bruges, son collègue de Thérouanne. En conséquence le chanoine informateur des dispositions du métropolitain fut prié de continuer sa mission et de se faire près de Lambert l'interprète des sentiments et des vœux d'Étienne.

(1) On se rappelle que Baudouin V, dit le Courageux, époux de Marguerite d'Alsace, était appelé Baudouin VIII de Flandre. Il quitta ce titre à la mort de sa femme, le 15 novembre 1194. A cette époque il cède le comté de Flandre au fils qu'il avait eu de Marguerite et qui devint de ce chef Baudouin IX. Lui-même ne garda que le comté de Hainaut et le marquisat de Namur, qui lui appartenaient en propre.



Mais l'envoyé de Reims se renferma strictement dans les limites de son mandat et revint à Tournai sans instructions du prélat voisin. Alors Étienne, de plus en plus perplexe et désireux toutefois de prévenir le ressentiment de Jean d'Antoing, instruisit celui-ci des mesures coercitives prises à l'égard des comtes coupables, et demanda pour le reste un délai de quelques jours. Il se réservait de formuler d'humbles remontrances dans une entrevue qu'il devait avoir incessamment avec Guillaume de Champagne (1).

L'archevêque se montra inflexible, exigeant que l'interdit fut observé dans toute sa rigueur.

On était alors au commencement de l'année 1195. La « terrible » sentence fut annoncée au prône du dimanche dans toutes les églises de la Flandre. En conséquence, le service religieux se trouvait réduit au strict nécessaire: plus de funérailles; plus de mariage public ni de relevailles; plus de sacrements même, en dehors du baptême des enfants, de la pénitence des mourants, et du saint viatique (2).

On roulait devant la porte d'entrée des tas d'épines, pour symboliser la cessation de tout culte public (3). Et s'il était permis encore de célébrer les offices divins, c'était à voix basse, en dehors de toute assistance et sans le son des cloches, à seul fin d'obtenir plus facilement du ciel l'expiation du crime qui avait causé l'interdit.

Le 30 mars 1915, jour du jeudi-saint, le comte de Flandre vint à Tournai. Étienne profita de cette visite pour fulminer contre le puissant seigneur l'excommunication solennelle (4).

(1) *Lettre* 219; édition Desilve, p. 273.

(2) *Lettre* 257; *ibidem*, p. 319.

(3) Cfr. *Vita Eligii*, pars IV, c. 30; dans les *Acta Sanctorum Belgii*, t. III, p. 221.

(4) *Lettre* 257 ; édition Desilve, p. 319.



Le prélat prononça la redoutable formule, assisté de douze prêtres dont l'un tenait en main un cierge allumé, que l'on jetait par terre après la lecture, et que l'on éteignait en foulant aux pieds la mèche fumante. Pendant toute cette cérémonie dramatique, les cloches sonnaient à toute volée; puis elles entraient brusquement dans un long silence non moins tragique (1)

Étienne excommunia même le bourgeois qui avait donné au prince l'hospitalité à Tournai; et il interdit strictement la célébration de tout office religieux dans sa ville épiscopale, tant que durerait le séjour du comte. Aussi le lendemain, jour du vendredi saint, Baudouin s'éloigna-t-il de ces murs où il passait pour maudit.

Cependant les Flamands s'émurent des sévérités qui pesaient sur eux. Ils estimaient exorbitant d'être punis pour les fautes d'autrui, et menaçaient de chasser le clergé qui refusait ses services et d'introduire dans leurs églises des prêtres étrangers ou prévaricateurs. Alarmé de l'agitation des esprits, Étienne en appela à la sagesse de l'archevêque de Reims. « Les habitudes et l'obstination des Flamands nous obligent à croire, ajoute-t-il en psychologue, que l'exécution suivra de près la menace » (2).

Guillaume de Champagne communiqua cette lettre à l'évêque de Cambrai qui s'en offensa profondément. Jean d'Antoing, moins muri par l'âge et qu'aveuglaient des

(1) Le Pontifical nous a conservé cette façon de procéder à la fulmination solennelle, conformément à ce qui se trouve réglé par le droit canonique (*Corpus juris canonici, Decretum Gratiani*, pars IIa, caus. 11, qu. 4, c. 109, *Modus et forma excommunicationis*. Edition Halle, 1747, col. 569).

(2) *Certissimi sumus de consuetudine gentis et severitate, quia minas Flandrensium sequentur ictus percussionum*. *Lettre* 255; édition Desilve, p. 315.



considérations passionnées, ne voulait rien entendre en dehors de son ressentiment et de son intérêt. Il écrivit à son collègue de Tournai en des termes dont la vivacité n'a pour excuse que la jeunesse inconsidérée du prélat.

« Votre science est merveilleuse, ô vénérable maître, et je me sens confondu devant elle. Qui sondera la sagesse de l'évêque de Tournai ? Comment comprendre qu'il ait invité l'archevêque de Reims à délaisser l'indigent et l'orphelin, à refuser justice à l'humble et au pauvre ? Mais bien qu'à en considérer la teneur, votre lettre jette dans la stupeur ceux qui la lisent, moi qui vous connais je la baise avec respect, à cause du sens mystérieux qu'elle recèle. Comme il n'est pas permis de supposer qu'un homme d'un zèle si éclairé pour les intérêts de Dieu ait rien écrit de contraire à la justice, je me persuade sans peine que le regard du lecteur se trompe plutôt que votre jugement. Et puisque vos pensées, ô maître et révérend seigneur, sont profondes comme l'abîme, interprètez-nous cette parobole ; dites-nous clairement ce qui vous déplaît dans notre cause ; ou si vous redoutez, comme en témoigne votre missive, que d'impies étrangers ne jettent la faux dans vos moissons Certains prétendent, sauf votre honneur, que vous tremblez où il n'y a pas lieu. Car des hommes que la crainte de Dieu et les préoccupations spirituelles ont portés à venir jusqu'à nous se jeter à nos pieds, en suppliant, ne fléchiront jamais le genou devant Baal.... D'ailleurs cette crainte fut-elle fondée ne devrait pas ébrander la constance d'un homme qui a juré de marcher dans la voie de la justice. Car enfin, pour user d'un syllogisme en présence d'un maître, s'il est blâmable de faire le mal afin qu'il en résulte un bien, et s'il est plus louable de faire le bien que d'éviter le mal, que penser de ceux qui

prétendent n'écarter le mal, qu'en s'éloignant de la justice et de l'équité ? „ (1).

La lettre se termine ensuite par des protestations de respect qui contrastent singulièrement avec le ton railleur du début.

Étienne ne se laissa pas abuser par cette vaine phraséologie. « J'ai reçu avec déférence, répond-il au jeune prélat, lu avec attention, fermé avec confusion, votre lettre saupoudrée d'un sel piquant et arrosée d'un miel suspect... J'ai pleuré avec ceux qui pleurent, j'ai souffert avec ceux qui souffrent ; et voici qu'un vent sec, venu du désert, souffle à travers votre missive séchant les larmes de mon visage et brûlant la tendresse de mon cœur... Que ne peut-on peser à la balance la faute qui m'a attiré la colère et l'indignation de l'évêque de Cambrai ! Elle aurait le poids d'un grain de sable. Mon Dieu ! qu'est-ce qu'une astucieuse subtilité, une intelligence pénétrante, une herméneutique rigoureuse, ont bien pu trouver de répréhensible dans une pétition si suppliante et si simple ? Me reprocherait-on d'avoir prié notre père commun de remédier aux souffrances de mes enfants, d'étendre vers eux une main compatissante ? Quant à dissuader l'archevêque de Reims de s'intéresser à l'indigent et à l'orphelin, de rendre justice à l'humble et au pauvre, je n'en ai pas la pensée, je ne l'ai point eue, et je ne voudrais l'avoir eue jamais. Sans manquer à la justice, je me suis contenté de provoquer à une miséricorde qui respecte les droits et les relève. Voilà toute la parabole dont vous me demandez plaisamment l'interprétation.

Que si vous voulez insister davantage, descendons dans

(1) *Lettre* 256; *ibidem*, p. 316.



le champ clos des Écritures, luttons à armes courtoises dans l'arène du droit canonique, bien que je ne sois pas moi un saint Jérôme ni vous un saint Augustin. Qu'un jeune prélat fasse la leçon à un vieillard, qu'un pontife instruise le dernier des prêtres, mais qu'il n'écrase pas ma faiblesse sous la masse syllogistique. Car vous m'adressez un syllogisme; or j'en récuse la conclusion parce que je conteste l'application du principe. Est-ce faire le mal que de tempérer discrètement les rigueurs de la justice? N'est-ce pas un mal plutôt d'attacher plus de prix aux richesses de la terre qu'aux biens spirituels, de fermer les églises, de refuser les sacrements, d'imposer silence aux cantiques divins, d'exposer les âmes et de les perdre, pour recouvrer des fermes et des troupeaux? » Et laissant de côté la coutume qu'il est dangereux d'entamer, pour interroger le droit canonique avec ses exigences d'équité. « C'est une peine spirituelle, ajoute-t-il, que d'être exclu de la réception des sacrements; or nul ne doit être frappé d'une peine spirituelle ni conséquemment être exclu de la réception des sacrements à raison des fautes d'autrui. Voilà bien un syllogisme, logique dans sa forme, théologique dans son fond, chrétien dans son esprit, et d'une évidence rigoureuse. — Et de crainte qu'on ne cherche à éluder ce raisonnement par une équivoque, nous entendons par peine spirituelle non la privation des ordres et des dignités ecclésiastiques dont on peut être frappé pour des fautes d'autrui, mais les sentences d'excommunication et d'interdit par lesquelles on est séparé de la communion des fidèles » (1).

On le voit, Étienne ne méritait pas les reproches de

(1) *Lettre* 257; *ibidem*, p. 318 svv.



pusillanimité et d'inconstance que lui décernait Jean d'Antoing. Mais il avait tout tenté en faveur de son peuple ; il avait fait appel à la plus fraternelle amitié ; il avait eu pitié de ces pauvres gens privés des consolations spirituelles sans l'avoir mérité ; il avait essayé de tempérer les droits de la discipline par les accents de la miséricorde : tout échoua. Il fallut courber la tête et garder le silence.

Heureusement la situation ne tarda pas à se dénouer. Les censures furent levées peu de temps après (1). Et Baudouin le Courageux lui-même mourut la même année à Mons, le 17 décembre 1195, dans les sentiments d'une touchante piété, et après avoir fait de larges libéralités aux églises et aux monastères (2).



Après la mort de Baudouin le Courageux, on put croire

(1) On ne saurait préciser exactement la date. M. Duvivier se trompe lorsque se basant sur un acte inédit de Baudouin IX (à placer entre le 15 novembre 1194 et le 1er avril 1195), il affirme que l'excommunication et l'interdit étaient levés certainement au début de l'année 1195 (*La Commune de Tournai de 1187 à 1211*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, 1901, p. 258). Nous venons de voir toute une correspondance échangée après le 30 mars. J'inclinerais plutôt à croire que cette charte précédait encore la fin des censures. En tous cas celles-ci étaient levées sans aucun doute au mois de septembre suivant, lorsque Baudouin IX vint à Tournai en compagnie de sa femme Marie de Champagne, et qu'ensemble ils souscrivirent une charte de protection en faveur du monastère de Saint-Nicolas des Prés (publiée par Vos, *l'Abbaye de Saint-Médard ou Saint-Nicolas des Prés*, t. I., p. 22 et t. II, Cartulaire, n° 60, p. 122).

(2) *Chronique de Gislebert de Mons*, c. 226-254; édition VANDERKINDERE, pp. 309-330.



que la bonne entente allait enfin régner entre Philippe-Auguste et le comte de Flandre. Certes les Français continuaient à avoir peu de sympathies chez les bourgeois de nos villes flamandes. Mais en dépit des dispositions de son peuple, Baudouin IX (VI de Hainaut) se rendit à Compiègne en juin 1196, prêter foi et hommage à son royal suzerain et lui payer le droit de relief, montant comme on sait à une année des revenus que le fief produisait (1).

A l'occasion de cette démarche, fut conclu un traité entre les deux personnages. Le roi restituait au comte de Flandre et de Hainaut l'hommage de Mortagne; Baudouin de son côté renonçait au comté de Boulogne, de Guines, etc., et s'engageait à hisser toujours et partout sa bannière à côté de celle de France, pourvu toutefois que son seigneur ne marchât pas, à l'occasion des fiefs du Hainaut, contre l'empereur et l'évêque de Liége. En cas de forfaiture, l'archevêque de Reims, les évêques de Thérouanne, d'Arras et de Tournai lanceraient contre lui les foudres de l'Eglise (2).

A son retour Baudouin essuya les reproches des barons et des bourgeois de son comté. Dans les villes belliqueuses de la Lys et de l'Escaut, un sentiment intense de patriotisme local faisait regretter les mutilations de la seigneurie au temps de Philippe d'Alsace. En outre le comte eut bientôt la conviction d'avoir été joué dans l'affaire de Mor-

(1) Cfr. Jacques de Guyse, *Annales du Hainaut*, l. 19, c. 3; édition Paris, 1831, t. XIII, p. 239. — Hossart, *Histoire écclésiastique et profane du Hainaut*, p. 356. Mons, 1792.

(2) Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XIX, p. 352; Migne, *Patrologia latina*, t. 214, *Innocentii romani Pontificis opera omnia*, t.I, *Regesta*, l.I, n. CXXX, col. 117 svv. — Voir Bibliographie dans Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'Histoire de Belgique*, t. III, pp. 55 et 57.



tagne. Au traité de Vernon [1] le roi avait abandonné ses droits sur cette châtellenie, mais en réservant ceux que l'évêque de Tournai pouvait y avoir. Or ces droits épiscopaux pouvaient, à cause de la régale, devenir ceux du roi de France [2].

Dans le duel qui venait d'éclater entre Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, Baudouin comprit sans peine que ses intérêts économiques et politiques se trouvaient en opposition avec ses devoirs de vassalité. Impliquer la Flandre dans une guerre contre l'Angleterre, c'était porter un coup mortel à son industrie qu'alimentait le marché des laines anglaises; soutenir le triomphe de Philippe-Auguste, c'était attirer les convoitises du roi au sujet de la Flandre et courir le risque de le voir après la victoire se retourner contre lui [3]. Obligé néanmoins de prendre parti entre les Capétiens et les Plantagenets, il se décida pour ceux-ci. Dès le mois de septembre suivant et en février 1197, il signait un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Angleterre contre la France, et entrait en lutte ouverte avec son suzerain [4].

De nouveau le malheureux Étienne allait être impliqué dans le conflit; et cette fois sa ville épiscopale elle-même

(1) Voir le traité de Vernon dans Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, 228.

(2) Voir D'Herbomez, *Les châtelains de Tournai de la maison de Mortagne*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XXIV, p. 327.

(3) Cfr. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I. p. 202.

(4) Ch. Duvivier, *La commune de Tournai de 1187 à 1211*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres*, 1901, p. 264. — Cfr. A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'Histoire de Belgique*, t. III, pp. 69 et 70.

allait en ressentir le désastreux contre-coup. Le légat du pape, le cardinal Mélior ([1]), qui devait toute sa fortune au roi de France et qui en subissait sans doute les suggestions, invita l'évêque à sévir contre le vassal infidèle en jetant de nouveau l'interdit sur la Flandre.

Comme en 1194, Étienne hésita devant les tristes conséquences religieuses de cette mesure; et de nouveau il en référa à l'archevêque de Reims, son métropolitain. « Toute l'Église de Flandre, écrit-il, se tourne vers vous en gémissant. Les plaies funestes causées par le dernier interdit sont loin d'être cicatrisées; et les hérésies, nées à cette occasion de l'irrésistible besoin de satisfaire le sentiment religieux des populations, menacent de prendre une vigueur nouvelle.... Nous savons combien est endurci le cœur du comte, qui se rit de l'excommunication, se moque de l'interdit et subordonne le spirituel au temporel. De l'avis d'hommes sages, on l'atteindrait plus profondément et plus manifestement en substituant à l'interdit local, l'interdit personnel, et en renouvelant chaque dimanche cette sentence contre cet homme et les siens. — Au moment où nous délibérions ainsi en chapitre, de concert avec les délégués de notre collègue de Thérouanne, ajoute-t-il en post-scriptum. le bailli de Flandre Bernard de Roubaix s'est présenté avec une défense de jeter l'interdit sur les terres du comte, sous prétexte que ce puissant seigneur en appelait au pape de notre décision. Que faire en ces diverses occurrences? » ([2]).

L'archevêque ne se laissa pas fléchir par ces alarmes,

(1) Voir l'article sur *Mélior*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, pp. 314-319. Paris, 1820.

(2) *Lettre* 242; édition Desilve, p. 299 svv.



mais il intima l'ordre formel de diriger les censures de l'Église contre le vassal rebelle.

Les abbés, les doyens et les curés du diocèse élevèrent la voix pour protester, en invoquant leur propre appel. Mais Étienne n'en obéit pas moins, malgré la mutinerie de son clergé. « Sauvez-nous des mains du prince devenu notre ennemi, s'écrie t-il, car je redoute ses coups. Il nous presse de sa puissance, nous accable de menaces, se prépare à nous envahir et met la main sur les biens du clergé.... J'aurais voulu fuir la ville et prendre la route de l'exil, mais déjà toutes les issues sont fermées par le comte » (1).

En effet la guerre venait d'éclater entre Philippe-Auguste et son vassal qui prétendait reconquérir l'Artois. Après s'être emparé d'Aire-sur-la-Lys et de Saint-Omer, Baudouin se présenta sous les murs de Tournai avec une nombreuse armée (juin-juillet 1197): soit qu'il voulût se venger de l'évêque, soit que la ville ait mal accueilli ses revendications territoriales. Les bourgeois lui fermèrent leurs portes, et déployèrent dans la défense de leur cité une admirable vaillance. « Comme autrefois les enfants d'Israël, écrit Étienne, d'une main nous tenons le glaive pour résister à l'assaut et de l'autre nous manions la truelle pour fortifier nos remparts » (2).

Une si noble ardeur n'empêcha pas le comte de Flandre de leur imposer ses volontés. Par crainte du pillage et de la destruction, les Tournaisiens durent acheter de lui une trève à des conditions très onéreuses (20 juillet 1197) (3).

(1) *Lettre* 14; édition DESILVE, p. 31.

(2) *Lettre* 265; *ibidem*, p. 329.

(3) Voir le texte de ce traité dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 664. — DOM BOUQUET, *Recueil des Historiens des Gaules et de la*

Jusqu'à la conclusion de la paix avec Philippe-Auguste, l'accord stipulait que les Tournaisiens ne pourraient pas augmenter leur position fortifiée; qu'ils ne fourniraient plus au roi les trois cents hommes réglementaires, à moins qu'il ne vînt les prendre dans la ville même; qu'ils ne donneraient au monarque aucune aide pécuniaire.

Les gens du comte auraient la faculté de circuler librement dans la cité, d'y acheter des vivres, et d'y trafiquer par terre et par eau; et ce droit était réciproque pour les Tournaisiens en Flandre. En cas de différend entre les Flamands et les Tournaisiens, le litige serait résolu par des arbitres nommés par le comte et par le magistrat communal. Enfin la ville s'obligeait à payer 4000 marcs de 33 sous et 4 deniers, à liquider par quart aux foires de Messines, de Courtrai, d'Ypres et de Thourout.

A ces conditions onéreuses le siège fut levé, le dimanche avant la fête de sainte Marie-Madeleine, c'est-à-dire le 20 juillet 1197.

Philippe-Auguste, qui avait laissé la ville sans défense, n'en fut pas moins très mécontent de cet arrangement et des stipulations qu'il contenait. Nous voyons Étienne plaider la cause des bourgeois devant Guillaume de Champagne. « Enveloppés de toutes parts, écrit-il, par les armées de la Flandre, du Hainaut, de la Hollande, de Louvain,

France, t. XIX, p. 303, note. — Lünig, *Codex diplomaticus*, t. II, col. 1907. — Poutrain, *Histoire de la ville de Tournai*, t. II, Preuves, p. 19. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. I, p. 325. — *De Saint-Génois*, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXII. — Étienne en résume les clauses dans sa *Lettre* 267; édition. Desilve, p. 332.



d'Anvers et d'ailleurs, nos concitoyens avaient vu s'évanouir tout espoir de vaincre et tous les moyens de résistance. Nous étions comme un navire sans pilote, comme un peuple sans chef, comme une cohorte sans capitaine, dépourvus d'armes et ne connaissant rien au métier de la guerre. Ceux qui nous cernaient avaient soif de notre sang; et comme un lion qui s'apprête à saisir sa proie, ils se partagaient déjà nos personnes et nos biens, trépignant de joie: comme des vainqueurs qui se divisent entre eux les dépouilles des vaincus. Nous attendions le secours des hommes et il ne venait pas. Alors nos bourgeois sur le point d'être emmenés en captivité se décidèrent à solliciter une trêve à tout prix. Et nous qui étions résolus à vivre ou à périr avec eux, nous avons approuvé leur démarche. Cette trêve, nous l'avons obtenue non sans peine, à grands frais, au milieu des objurgations des alliés du comte contre leur chef, et il faut bien l'avouer à notre confusion personnelle „ (1).

Philippe Auguste se rendit à ces raisons, comprenant que la ville abandonnée à ses seules forces se trouvait dans l'impossibilité de soutenir pareil siège. D'ailleurs Baudouin poursuivait sa marche triomphante. En quittant Tournai, il alla assiéger Douai, s'en empara, courut ensuite les terres du roi sur les confins du Vermandois, prit successivement Bapaume, Péronne et Roye ; puis se replia sur l'Artois dont il attaqua la capitale. Arras fit une longue résistance et donna le temps à Philippe-Auguste de s'avancer contre le comte.

Restait l'affaire des censures qui continuaient à peser sur la Flandre. Mais le 8 janvier 1198, montait sur le siège de

(1) *Lettre* 267; *ibidem*, p. 331.

Rome l'énergique Innocent III. Les uns ont salué en lui une des plus glorieuses figures de la papauté au moyen âge [1], les autres veulent voir en lui un personnage aussi malhabile que malavisé [2]. On ne saurait nier toutefois qu'il se montra un courageux défenseur de l'orthodoxie et un intrépide champion des prérogatives de la conscience et de l'Église. Peu de temps après son avènement, faisant droit aux plaintes de Baudouin qui prétendait sa bonne foi surprise à Compiègne, le pape ordonna à l'archevêque de Reims de lever les censures. Il écrivit de même à l'évêque de Tournai pour le charger de cette mission, dans le cas où Guillaume de Champagne immobilisé dans les filets de la politique française hésiterait à s'exécuter [3].

Au mois d'avril, l'excommunication et l'interdit étaient levés. Et en janvier 1900, le traité de Péronne réconcilia définitivement le roi et le comte. Philippe-Auguste restituait à Baudouin IX la moitié septentrionale de l'Artois, et reconnaissait sa suzeraineté sur les fiefs de Guines, d'Ardres et de Béthune. La Flandre récuperait ainsi une partie des territoires perdus à la mort de Philippe d'Alsace [4].

* * *

(1) Daunou (peu suspect de flatterie à l'adresse des papes), *Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 1. Paris 1824. — F. Hurter, *Geschichte Papsts Innocenz III und seiner Zeitgenossen*, 2 vol. in-8°, Ehingen, 1835: traduit en français par A. de Saint-Chéron et J. B. Haiber, *Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains*, 3 vol in-8°, Paris, 1838; 4 vol. in-8°, Bruxelles, 1839.

(2) Cfr. Hefele, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, rééditée par Dom H. Leclercq, t. V², p. 1400 svv, note 3. Paris, 1913.

(3) *Innocentii III Regesta*, l. II, c. 40 et 41, dans Migne, *Patrologia latina*, t. 214, col. 582 svv.

(4) Voir H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, p. 203. — L. Vanderkindere, *La Formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, 2me édition, p.

Mais il était dans la destinée d'Étienne de ne jamais connaître la paix avec les pouvoirs politiques ; et après avoir lutté contre le comte de Flandre il allait se trouver en opposition avec Philippe-Auguste, en se buttant à l'interdit jeté par le légat, Pierre de Capoue, sur tout le royaume de France (fin janvier 1200).

On sait les rétroactes de cette affaire retentissante. Trois ans après le décès de sa première femme Isabelle de Hainaut (¹), Philippe-Auguste épousait Ingeburge, la sœur du roi de Danemark, Knut VI (²). Le mariage fut célébré dans la cathédrale d'Amiens, le 14 août 1193; et le lendemain, jour de l'Assomption, eut lieu la cérémonie du couronnement à Reims, en présence des barons du royaume et d'un grand nombre d'évêques parmi lesquels se trouvait Étienne (³).

Le mariage pour ce monarque n'était jamais qu'une affaire. En épousant la sœur de Knut VI, il a voulu se procurer un titre de domination sur l'Angleterre. Or il arriva que le jour même de ses noces, il conçut une si invincible

197. — A. LUCHAIRE, *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII*, dans l'*Histoire de France sous la direction de Ernest Lavisse*, t. III¹, p. 120. Paris 1901.

(1) Morte malheureusement le 23 mars 1190, à l'âge de 19 ans, en donnant le jour à un enfant qui la suivit de près dans la tombe.

(2) Née en 1175 de Waldemar, roi de Danemark, et de Sophie, fille du grand-duc Wladimir. Elle avait donc alors dix-huit ans, dix de moins que le roi de France. Voir sur cette princesse l'étude de DAVIDSOHN, *Philipp August II von Frankreich und Ingeborg*, 1888.

(3) *Chronicon Andrensis monasterii*, dans le *Spicilegium* de D'ACHÉRI, t. II, col. 823. Paris, 1723. — *Annales Acquiscintini*, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* de DOM BOUQUET, t. XVIII, p. 546. — DE DYNTER, *Chronica nobilissimorum ducum Lotharingie et Brabantie ac regum Francorum*, édition DE RAM, t. I, p. 557. Bruxelles, 1854 — MARLOT, *Historia metropolis Remensis*, t II, p. 444 Reims, 1679.

répulsion pour sa jeune épouse pourtant pleine de charmes (1), que les chroniqueurs contemporains ont imaginé un sortilège ou un tour de sorciers pour en expliquer le mystère.

Dès lors, il ne chercha plus qu'à s'en débarrasser. Il voulut d'abord la remettre aux Danois, qui avaient amené en France la royale fiancée; mais ceux-ci lui opposèrent leur refus indigné et leurs énergiques protestations. Ingeburge elle-même du reste déclarait qu'elle ne les suivrait pas; mais qu'elle entendait soutenir son droit et conserver son rang. Philippe-Auguste songea alors à un divorce canonique. Quatre-vingt-deux jours plus tard (4 novembre 1193), il réunissait à Compiègne, sous la présidence de l'archevêque de Reims, une assemblée de barons et de prélats courtisans (2) qui déclara nulle cette union, sous prétexte de parenté entre Ingeburge et la défunte reine Isabelle de Hainaut (3). La pauvre princesse ne voulut pas quitter la France. Elle en appela de ce jugement inique au pape, le juge suprême et le défenseur de tous les chrétiens. De son côté, le roi satisfait d'avoir obtenu la dissolution de son mariage n'eut plus pour Ingeburge les mêmes ménagements. Il l'enferma à Beaurepaire, prieuré de l'abbaye de Cysoing, entre Valenciennes et Douai (4). C'était un asile

(1) *Pulcherrima puella mirabili decore predita*, suivant le Chroniqueur.

(2) *Annales Acquiscintini*, dans Dom Bouquet, t. XVIII, q. 546, note c.

(3) Sur la foi d'un arbre généalogique tendant à prouver que Charles le Bon, comte de Flandre, était parent d'Ingeburge par Isabelle de Hainaut, la première femme du roi, dans les degrés qui constituent un empêchement dirimant de mariage. En réalité Charles le Bon n'avait laissé aucune postérité; et Thierry d'Alsace, son successeur au comté de Flandre et dont la fille Marguerite avait mis au monde Isabelle de Hainaut, n'avait aucune attache avec la maison royale de Danemark.

(4) A. Luchaire, *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII*, dans *l'Histoire de France sous la direction de E. Lavisse*, t. III[1], p. 144 svv.



pieux et retiré de religieuses converses, où plus d'une épouse dédaignée à cette époque de mœurs brutales s'éveilla à une vie supérieure (1).

Mais Étienne, malgré les orages qu'il pouvait attirer sur sa tête, se fit le protecteur de cette grande infortune et devint son principal soutien dans le malheur. Il n'ignorait pas que tout n'était pas fini pour Ingeburge en cour de Rome; et il espérait que le puissant archevêque de Reims, touché des vertus et des grâces de l'exilée, pourrait faire revenir le monarque sur sa détermination. Il faut lire le langage aussi noble que touchant dans lequel il plaide la cause de la pauvre princesse devant Guillaume de Champagne, le trop faible et trop docile instrument de l'inique sentence.

« Je parlerai à mon seigneur, écrit-il, sans présomption, mais sans défaillance, avec une énergique fierté... Il est dans notre région une perle précieuse que les hommes foulent aux

(1) Plusieurs textes, et en particulier une lettre d'Étienne (213; édition Desilve, p. 264), parlent de Cysoing même: ce qui paraît inadmissible. Cysoing était une abbaye régulière de moines augustiniens. En tous cas si Ingeburge y est passée, elle n'a guère dû y séjourner. On lit dans les *Gesta Innocentii III* (Migne, *Patrologia latina*, t. 214, c. 49, col. XCIV sv): *Rex illam...in quodam cenobio monialium...fecit utcumque deponi;* et dans les *Lettres d'Innocent III (Ibidem*, t. 214, l. I, c. 4, col. 4), il est dit expressément que la reine vivait *inter religiosas, privatas tamen personas.* Ces détails qui ne s'accommodent pas du tout de Cysoing se réalisent parfaitement pour Beaurepaire, que l'on peut considérer comme une extension de Cysoing et où vivaient des femmes de condition semblable à celle d'Ingeburge. (Voir *Innocentii Epistolæ*, l. X, ep. 221, dans Migne, *Patrologia latina*, t. 215, col. 1330; et *Ecclesiæ Cisoniensis historia*, dans le *Spicilegium* de D'Achéri, t. II, p. 884). Peut-être Étienne justifiait-il mieux son intervention en parlant de « Cysoing », compris dans les limites de son diocèse et placé sous sa juridiction épiscopale.



pieds et que les anges honorent, digne de figurer au trésor du souverain, de briller au palais du roi comme dans la cour céleste. Je parle de la reine enfermée à Cysoing comme dans une prison, et qui gémit dans l'abandon et la détresse. Nous pleurons sa destinée et nous mettons sa cause entre les mains de Dieu; car quel cœur serait assez de pierre ou d'airain pour n'être pas touché des souffrances de cette jeune et illustre princesse, issue de sang royal, vénérable dans ses mœurs, modeste dans ses discours, et pure dans ses œuvres? Sa face rayonne de beauté comme celle de la vierge ambroisienne; et elle est encore plus belle par sa foi. Jeune d'années mais vieille par sa prudence, j'oserais dire qu'elle surpasse Sara en grâces, Rebecca en sagesse, Rachel en amabilité, Anne en dévotion, Suzanne en chasteté. Ceux qui discutent de la beauté des femmes assurent qu'elle n'est pas moins belle qu'Hélène, ni moins noble que Polixène. Ses journées se passent à prier, à lire ou à travailler manuellement. Elle ne joue ni aux dés, ni aux échecs, ni au trictrac. Depuis l'aurore jusqu'à midi, ses larmes et ses soupirs montent vers Dieu, moins pour elle que pour le roi notre sire. Jamais elle ne s'assied dans son oratoire, mais elle y est toujours debout, à genoux, ou prosternée sur le sol. Nouvelle Esther, elle n'a qu'un tort, celui d'être ignorée d'Assuérus. S'il la connaissait mieux, il tendrait vers elle le sceptre de la bienveillance et de la dilection, il la rappellerait dans ses bras. A la colère succéderait la douceur, au divorce l'union, à la haine l'amour. Il lui dirait (comme David): avancez sans crainte et régnez par votre beauté et votre vertu; ou ces paroles affectueuses de Salomon: revenez, revenez, afin que nous ayons le bonheur de vous contempler; reprenez votre place à cause de votre noblesse, à cause de votre bonté, à cause de la pureté de votre

conduite et l'excellence de vos mœurs. Digne rejeton des rois et des martyrs, cette princesse tombée du trône est contrainte par la pauvreté de vendre et d'engager pour sa subsistance le peu qui lui reste de vêtements et de vaisselle. Elle tend la main, sollicite l'aumône et insiste pour qu'on lui donne. Je l'ai souvent vue pleurer, j'ai pleuré avec elle, et mon cœur s'est attendri à ce spectacle. Je l'ai exhortée de mon mieux à placer son espérance en Dieu, ce qu'elle fait sans discontinuer. Et chaque fois elle me répondait: mes amis, mes proches se sont éloignés de moi comme s'ils avaient été des étrangers; mon unique refuge, c'est monseigneur l'archevêque de Reims qui m'a généreusement protégée et nourrie depuis le début de mes malheurs. O père, soyez à votre tour touché des larmes et des gémissements d'une jeune princesse, issue d'une si haute lignée. Vous qui êtes si prodigue envers les nécessiteux, ne fermez pas les entrailles de votre pitié à une reine, jadis comblée de gloire et aujourd'hui plongée dans le dénuement et la misère » (1).

Pour bien saisir l'habileté et la hardiesse de cette lettre, il ne faut pas oublier qu'elle s'adressait à celui-là même, qui à la tête des évêques réunis à Compiègne avait approuvé la criminelle répudiation. Par nature cependant Guillaume de Champagne était bon, et la lettre prouve qu'en secret il faisait parvenir des consolations et des secours à l'infortunée Ingeburge.

Nul doute que le pressant appel d'Étienne n'ait trouvé de nouveau un favorable accueil chez le puissant prélat; car immédiatement après, l'évêque de Tournai lui adresse au nom de la pauvre reine une lettre de remerciement,

(1) *Lettre* 213; édition Desilve, p. 263.



dans laquelle il le conjure de s'intéresser à elle auprès de Philippe-Auguste (1).

Mais ces bienfaits cachés furent tout ce que Guillaume opéra pour réparer cette injustice publique. C'était tout ce que lui permettait son énergie et son audace. Il n'aurait osé lutter de front avec la puissance royale.

Ce que ne pouvait contre la passion du monarque ni la servilité d'un homme d'église puissant et fort, ni les cris du malheur, il fallut l'attendre de la Cour romaine.

De fait les parents et les amis d'Ingeburge opposèrent une généalogie à celle qu'avaient invoquée les évêques royaux. Sur la foi de ces pièces, le Saint-Siège déclara la sentence de divorce « illégale, nulle, et non avenue »; et le pape Célestin III envoya à Philippe lettre sur lettre et légat sur légat pour notifier la décision (2). Le roi de France n'en devint que plus inflexible. Une chose cependant lui manquait. Il eut bien voulu s'assurer le concours d'Étienne dont la réputation de juriste et de canoniste faisait autorité. En conséquence, il lui manda de se rendre à Vaudreuille (3) pour le quatrième dimanche de carême, au sujet d'une affaire solennelle et de grande importance (4). Sans doute escomptait-il un acte de courtisanerie de la part d'un ancien familier de la cour de Louis VII, qui avait assisté à son propre couronnement (5), et qui était le parrain de son fils aîné (6) destiné à devenir Louis VIII. Le roi se

(1) *Lettre* 214; édition Desilve, p. 265.

(2) Voir A. Luchaire, *Louis VII*, *Philippe Auguste*, *Louis VIII*, dans l'*Histoire le France sous la direction de E. Lavisse*, t. III[1], p. 145.

(3) *Haute-Garonne*, arrondissement de *Villefranche*.

(4) *Lettre* 215; édition Desilve, p. 267.

(5) *Lettre* 66; *ibidem*, p. 81.

(6) *Lettre* 293; *ibidem*, p. 367.

trompait étrangement. Étienne n'était pas de ceux qui abdiquent ainsi leur indépendance et leur dignité. Philippe lui-même n'en avait-il pas fait l'expérience, lorsque l'évêque au début de son épiscopat lui avait nettement refusé le service de l'host, sous prétexte qu'il était dépossédé de ses droits de suzerains sur la ville (1) ? Mais les rois sont entourés de tant de servilité et de bassesse que l'on s'explique leur illusion.

Étienne s'en tira en manquant à l'invitation. Il s'excuse devant Guillaume de Champagne et devant le roi de ne pouvoir se présenter au rendez-vous, par suite de son grand âge et de ses nombreuses infirmités. Ceci se passait en mars 1196. Le noble prélat continua à déployer le plus grand zèle pour consoler l'infortunée souveraine, la secourir dans son exil de Beaurepaire, et la rétablir dans ses droits.

Dans la même année, Philippe pour rendre le divorce irrévocable, se décida à se remarier. Après diverses tentatives matrimoniales sans succès, il épousa Agnès de Méranie (Tyrol), la fille d'un grand seigneur bavarois, Berthold. A ce moment, les malheurs d'Ingeburge s'accrurent encore. Craignant sans doute de la voir apparaître, Philippe la fit transférer de son cloître dans la tour d'un château-fort, où plus d'une fois, suivant le chroniqueur, le senéchal et le majordome oublièrent de lui porter à manger. Le danger passé, elle fut conduite au monastère de Fervaques, puis dans un couvent de Soissons (2), et de là, dans un manoir à trois journées de Paris.

Cette fois le scandale était à son comble et appelait les

(1) *Lettre* 221; édition Desilve, p. 275.

(2) Voir A. Luchaire, *Louis VII, Philippe-Auguste Louis VIII*, dans l'*Histoire de France sous la direction de E. Lavisse*, t. III[1], p. 136 svv.

censures publiques de l'Église. Le pape Célestin mourut au mois de juin 1198, sans avoir obtenu la soumission du roi de France. Mais son successeur Innocent III, dès son élection, prit énergiquement en main la défense de la malheureuse reine. A peine assis sur le trône de Pierre, Innocent III écrit à Eude, évêque de Paris, une lettre sévère où il expose la sainteté et l'indissolubilité du mariage et où il se plaint de la conduite du monarque. Trois mois plus tard, il s'adresse directement à Philippe-Auguste. Reconnaissant tout ce que l'Église doit à la France, il serait au désespoir d'être contraint d'oublier toute gratitude à cause des fautes du prince; mais avant tout, son devoir est de faire respecter la loi divine. Le roi sentit la force et la grandeur de ces objurgations, mais n'y opposa pour toute réponse que le silence et l'inertie. A la fin de 1198, le pape risqua une dernière tentative. Il envoya Pierre de Capoue avec une mission des plus graves. « Si le roi, avait-il dit au légat, refuse de rendre à sa légitime épouse ses bonnes grâces et les honneurs royaux, sans aucun égard pour l'appel, vous jetterez l'interdiction sur le royaume ». Cette démarche ne fut pas plus heureuse que les précédentes.

Après un an de patience, vers la mi-janvier 1200 [1], en suite de plusieurs avertissements infructeux, le légat Pierre de Capoue par ordre du Souverain Pontife fulmina la terrible sentence à Vienne en Dauphiné, dans l'ancien royaume de Bourgogne alors sous la souveraineté de l'empereur d'Allemagne [2]. Tous les évêques de France reçurent

(1) Le vingtième jour après la Noël, c'est-à-dire donc le 14 janvier.

(2) Lire la formule in extenso dans HEFELE, *Histoire des Conciles d'après les documents originaux*, rééditée par DOM H. LECLERCQ, t. V², p. 1226, note 3. Paris, 1913.

ensuite ordre de publier la formule dans leur diocèse et de veiller sévérement à leur exécution. Si l'un d'eux s'avisait d'y contrevenir, il devait être suspendu de ses fonctions et sommé de s'en expliquer devant le Saint Siège avant la fête de l'Ascension prochaine.

Le 5 février (3me jour après la Chandeleur), l'interdit était mis en exécution dans presque tous les diocèses du royaume. Ce fut une désolation générale, cloches muettes, églises fermées, cimetières clos, cadavres abandonnés, cérémonies religieuses proscrites: il semble que la malédiction divine s'était tout à coup abattue sur le royaume de France (1). Il y eut cependant des prélats récalcitrants comme l'archevêque de Reims, les évêques de Noyon, de Beauvais, de Chartres, d'Orléans, d'Auxerre, de Meaux, de Troyes, de Laon et de Thérouanne. D'autres Églises ne cédèrent que très tard aux injonctions de Rome; et je crois qu'il faut placer l'Église de Tournai parmi ces dernières (2). Non pas qu'Étienne ait désapprouvé les ordres du pape; mais il sortait de deux interdits successifs qui avaient plongé son vaste diocèse dans l'immobilité religieuse et la désolation. Et nous avons vu précédemment combien

(1) Sur l'aspect du royaume pendant l'interdit, voir H. Géraud, *Ingeburge de Danemark*, au t. V. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

(2) Parmi les multiples sources qui nous sont conservées concernant cet épisode, on ne trouve nulle part la mention expresse du parti qu'aurait pris Étienne au début de l'interdit. Ce silence même m'incline à croire que dans la province de Reims, il a suivi (quoique pour une raison différente) la ligne de conduite de Guillaume de Champagne. S'il en avait été autrement, l'auteur anonyme des *Gesta Innocentii* (Migne, *Patrologia latina*, t. 214, c. 52, col. XCVIII), très désireux de prouver qu'une grande partie des évêques avaient obéi « *in auditu auris* », n'eut pas manqué de nommer Étienne parmi eux.



il en avait souffert, et combien il en avait déploré les désastres. L'évêque n'en eut pas moins à solliciter plus tard son pardon devant Innocent III, qui poursuivait de ses rigueurs ceux qui avaient hésité dans leur obéissance à ses ordres (1).

En dépit des bravades du début, cette censure publique brisa le caractère altier du roi. Après neuf mois de résistance Philippe-Auguste promit tout ce qu'on lui demanda : le renvoi d'Agnès de Méranie, la réintégration d'Ingeburge, le jugement du procès de divorce par un concile. L'interdit fut levé le 8 septembre 1200, et une apparence de réconciliation eut lieu entre le mari et la femme. Mais Étienne ne vit jamais la fin de cette affaire. Lorsqu'il mourut le 9 septembre 1203, la condition de la princesse danoise restait aussi misérable qu'autrefois. Le prince continuait à la tenir éloignée et captive à Étampes où, suivant les paroles de la reine elle-même, les personnes de vile condition seules admises à la visiter ne lui faisaient jamais entendre que des grossièretés et des injures (2). Cette répudiation odieuse dura encore treize années et aura compris dix-neuf ans de captivité (1193-1212).

Entretemps Baudouin s'était croisé avec de nombreux chevaliers de sa famille et de son entourage dans l'église de Saint-Donatien à Bruges, le mercredi des cendres de l'an 1200. L'enthousiasme pour la Terre sainte en effet s'était

(1) Nous déduisons cette conclusion d'une lettre aujourd'hui perdue d'Innocent III, mais qui se trouve indiquée dans Theiner, *Monumenta vetera Slavorum meridianorum*, t. I, p. 63, n. 263 : *Episcopo Tornacensi super ejus reconciliationem ad Apostolicæ sedis benevolentiam pleniorem*.

(2) Voir la lettre d'Ingeburge au Pape, publiée par A. Luchaire, *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII*, dans l'*Histoire de France sous la direction de E. Lavisse*, t. III1, p. 148.



rallumé, sous l'impulsion puissante d'Innocent III et aux appels touchants de Foulque de Neuilly. Le comte considérait la participation aux expéditions d'Orient comme un devoir de famille; et il partit au printemps de l'année 1202, laissant la régence de son pays à son frère Philippe, comte de Namur. Jamais le «lion de Flandre» ne courut à une destinée plus glorieuse. Deux ans plus tard Baudouin entrait triomphalement dans la basilique de Sainte-Sophie, pour y revêtir la pourpre impériale et recevoir sur son front le diadème de Constantin.

Mais Étienne était mort quelques mois auparavant, et il ne connut pas les derniers événements qui de Baudouin VI de Hainaut et IX de Flandre, firent Baudouin I de Constantinople.

J. Warichez.

Congrès archéologique

de Moulins-Nevers

23 juin-1er juillet 1913

Cette année le Congrès archéologique de France offrait peut-être, à certains points de vue, un intérêt moindre que les Congrès précédents, car on revoyait quelques régions déjà parcourues à d'autres Congrès, ainsi Paray-le-Monial, Clamecy et Cluny, avaient déjà reçu la visite des congressistes français durant ces dernières années. Mais si l'on faisait des incursions dans ces régions déjà vues, c'était surtout pour les nouvelles recrues de la petite armée archéologique, n'ayant pas encore pris part aux grandes manœuvres des années précédentes et aussi pour mieux faire apprécier et mieux faire comprendre les évolutions de l'architecture romane dans toute cette partie de la France, et pour cela il était indispensable de revoir

(d'ailleurs avec le plus vif plaisir) quelques monuments déjà vus.

La séance d'ouverture eut lieu à Moulins, le lundi 23 juin, à 9 1/2 heures du matin. Par suite de circonstances indépendantes de ma volonté, je ne pus y assister. Les congressistes ont été visiter, l'après-midi, la localité de Bourbon-l'Archambault, en passant par l'église de Saint-Menoux, jolie église du XIIe siècle, à nef avec bas-côtés, sans transept, mais avec chœur semi-circulaire et déambulatoire garni de cinq chapelles rayonnantes, celle d'axe carrée et éclairée par une grande fenêtre percée au XIVe siècle. La partie la plus ancienne est le vestibule d'entrée (narthex) datant du XIe siècle. Cette église possède l'antique tombeau de saint Menoux, sarcophage recouvert d'un couvercle en bâtière et supporté par quatre colonnes galbées.

Bourbon-l'Archambault évoque bien des souvenirs. La forteresse primitive, prise et détruite en l'an 771, par Pépin le Bref, donna son nom à cette illustre maison de Bourbon qui brilla d'un si vif éclat dans l'histoire du monde et fournit à la France cette incomparable lignée de souverains, dans les siècles passés.

Depuis, la longue suite des Archambault, commençant par Archambault Ier, seigneur de Bourbon, en 985, jusqu'à Archambault X qui mourut dans l'île de Chypre, l'histoire de Bourbon offre peu de faits saillants.

Par le mariage d'une fille des Archambault avec un prince de la maison de France, Bourbon avait passé à la maison royale. De même, le Bourbonnais fut aussi transmis par une femme de la branche aînée des Clermont-Bourbon, à la branche cadette; Suzanne, héritière de Pierre II, avait épousé Charles III de Bourbon; ce fut ce célèbre connétable de Bourbon qui, après avoir sauvé la Bourgogne et brillé

à Marignan, quitta son pays, pour passer dans l'armée étrangère et fut stigmatisé par Bayard mourant.

Le Bourbonnais avait été accordé en 1543 par François I^r au duc d'Orléans, mais il fit retour à la couronne trois ans après.

Le duc d'Anjou posséda ensuite le Bourbonnais durant quatre ans, puis il fut donné en apanage, d'abord à Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, puis à Marie de Médicis, enfin à Anne d'Autriche. Plus tard on le retrouve en possession de Louis II, duc de Bourbon, 1661, de Jules-Henri, 1686, de Louis III, 1709, de Louis-Henri, 1710, et enfin de Louis-Joseph, duc de Bourbon et prince de Condé.

La masse imposante des ruines du château est d'un fort bel effet, surtout lorsqu'on la voit d'au delà de l'étang qui baigne les pieds du rocher, sur lequel est bâtie cette forteresse féodale.

Il faut remonter à l'époque de Robert, comte de Clermont, l'un des fils de saint Louis, pour retrouver les soubassements de l'enceinte et des tours, dont le sommet fut seulement élevé au XIVe siècle. Ce fut sous les ducs de Bourbon, Louis Ier et Louis II, que furent construites ces deux magnifiques Saintes-Chapelles, ornées de merveilleuses verrières, si on en croit la description enthousiaste qu'en fait un archéologue du XVIIe siècle, Dubuisson-Aubenay et les dessins de Clérambault [1]. Ces deux Saintes-Chapelles avaient été construites pour renfermer une importante relique de la Vraie Croix, donnée à saint Louis, en 1241, par l'empereur Baudouin et provenant du Palais Bucoléon, où elle était conservée depuis le temps de sainte

(1) Bibl. Mazarine, Mss. Notes d'un voyage en Bourbonnais, en 1646, par Dubuisson-Aubenay.



Hélène. M. Rohault de Fleury en parle dans son *Mémoire sur les instruments de la Passion.*

De toutes ces constructions il ne reste que des ruines, et de toutes les tours d'enceinte une seule est restée intacte, c'est la grosse tour ronde à bossages, du côté opposé à l'étang.

L'église paroissiale de Bourbon-l'Archambault fut construite vers la fin du XIIe siècle. Elle est à une nef avec collatéraux de quatre travées, un transept, une coupole et une abside. On y a ajouté, au XVe siècle, une chapelle qui s'ouvre au nord, dans la troisième travée. L'effet extérieur n'est pas très heureux, car sa toiture ne s'accorde pas avec la toiture de l'église et elle est flanquée de deux hauts pinacles, qui ne s'harmonisent pas avec le beau caractère roman de l'église et de sa tour à deux étages, percés de baies géminées en plein cintre; qui d'ailleurs a été reconstruite, ainsi que le chœur avec son déambulatoire et ses chapelles rayonnantes.

Bourbon était connu et prospère du temps des Romains, à cause de ses sources thermales très fréquentées, célébrité que cette ville conserva à travers les siècles, car de tous temps on venait y chercher la santé. Le pauvre Boileau, qui avait perdu sa voix, mais non sa muse, y fut torturé par les médecins de l'époque, comme il le raconte lui-même avec tristesse dans ses lettres à Racine.

Bourbon donna aussi asile à Mme de Montespan, qui y fit de nombreux séjours, après sa disgrâce et après avoir quitté son magnifique domaine de Clagny.

Elle mourut à Bourbon le 27 mai 1707, et seul son fils, le duc d'Antin, guidé non par l'amour filial, mais par ses intérêts, se trouvait auprès d'elle durant sa dernière maladie. Il ne reste comme souvenir du passage de la

célèbre marquise à Bourbon, que le nom des : *Allées Montespan*.

Près de Bourbon-l'Archambault se trouvent les intéressants restes du prieuré de Notre-Dame de Vernouillet, prieuré de bénédictins, dépendant de la puissante abbaye de Souvigny. Ce prieuré est actuellement converti en métairie, mais on y conserve la belle statue en chêne de N.-D. de Vernouillet, datant du XIII[e] siècle.

Le mardi, 24 juin, avait lieu la visite de Paray-le-Monial et de Cluny.

La remarquable église de Paray-le-Monial et les beaux restes de l'église abbatiale de Cluny, ayant déjà été visités lors du congrès de Mâcon (1), je ne vous en dirai rien, préférant m'arrêter à ces intéressantes petites églises rurales peu connues et où cependant il y a tant à voir et tant à étudier.

Le mercredi, 25 juin, les congressistes se rendent à Vicq, à Ebreuil, à Mozac et à Riom. En descendant du train, on s'arrête d'abord au petit château de la Motte à Vicq, datant du XVI[e] siècle et bâti sur plan rectangulaire avec cour intérieure ; il n'offre de curieux que sa galerie régnant à l'étage et donnant dans la cour.

Cette galerie est identique à celle qui existe au château de Vève (Noisy), Celles-lez-Dinant et appartenait au comte de Liedekerke-Beaufort. Mais le château de Vève est bien plus important et plus ancien que le manoir de la Motte, à peu de distance de ce château, qui appartient actuellement à M. Imbert, se trouve l'église de Vicq.

Cette église romane avec crypte, fut profondément

(1) Voir ma notice : *Une visite à Cluny*, parue dans les *Annales de l'Académie royale d'Archéologie* en 1901.



remaniée aux XIIIe et XIVe siècles. Elle possède une nef avec bas-côtés, un transept, sur le carré duquel s'élève la tour, une abside en cul-de-four avec deux absidioles s'ouvrant dans les bras du transept. C'est le plan classique de cette époque. Des petites baies romanes éclairent les bas-côtés. L'absidiole nord sert actuellement de sacristie, l'absidiole sud a seule conservé son cul-de-four. L'église renferme quelques curieux chapiteaux; l'un d'eux possède un tailloir dont la moulure est décorée de têtes, ce que l'on rencontre fort rarement; un autre près du chœur est orné d'un lion encadré de palmettes.

La crypte qui se trouve sous le chœur est soutenue par quatre colonnes monolithes. A remarquer dans cette crypte, l'autel primitif, surmonté d'un reliquaire en pierre, avec toit en bâtière et qui renfermait les reliques de saint Mesmin; le banc de pierre, règnant tout autour des murs et le curieux plafond plat formé de larges dalles.

La tour a un aspect étrange, car sa flèche s'étant écroulée, elle se termine actuellement par une espèce de calotte. Partant d'un plan carré, elle se termine par deux étages octogonaux, percés sur chaque face, de belles fenêtres en tiers-point à arcatures tribolées.

Nous allons ensuite visiter Ebreuil, l'ancien *Ebrolium* des Romains.

Il y avait là, à l'époque carolingienne, une *villa indominicata*, où, entre autres Louis le Pieux fit de nombreux séjours. Plus tard un monastère de l'ordre de Saint-Benoît y fut fondé et ce monastère qui fut indépendant peut être considéré comme chef d'ordre, il fut placé, en 1115, sous la protection directe du pape. Un peu avant cette date la belle église abbatiale, que nous admirons encore, fut bâtie.

Elle possède une nef haute de six travées datant du XIe siècle avec bas-côtés, celui du nord, non voûté, de la même construction, et celui du sud, datant d'une autre campagne. Le transept actuellement est irrégulier, car tandis que le bras nord a été conservé celui du sud a été tronqué pour permettre la construction d'un portail à l'époque moderne. L'église possède une coupole octogonale sur trompes. Le chœur qui date de la période gothique se compose d'une travée droite, de même largeur que le transept et d'une partie pentagonale ; il est entouré d'une déambulatoire dans lequel s'ouvrent cinq chapelles rayonnantes. Ce chœur a été fait dans le style de la basilique de Saint-Denis.

La nef romane de style auvergnat est d'une nudité sévère. Murs plats, pas de chapiteaux, ni de moulures, rien qu'un tailloir aux piles rectangulaires et encore n'est-il saillant qu'à l'intérieur des arcades.

Des peintures murales remarquables se trouvent aux murs de l'église abbatiale d'Ebreuil. A la pile de la troisième travée sud, on voit dans l'arcade, à hauteur d'homme, un saint Georges, avec blason d'argent à la croix de gueules. Elle est du XVe siècle et certainement pas antérieure, comme le prouve la peinture lui faisant face, dans laquelle on distingue la reproduction en lettres gothiques du XVe siècle, d'une charte portant la date de 1380.

On y lit :

MIL. IIIc IIIIxx.

Mais les fresques les plus intéressantes, et celles-là sont du XIIe siècle, se trouvent dans la tribune au bas de l'église.

Elles ont été signalées à plusieurs reprises, mais n'ont pas encore été étudiées ni reproduites.

Parmi les sujets représentés on voit l'évêque saint Austremoine avec le pallium, le pape saint Clément, le martyre de saint Pancrace, l'histoire de sainte Valère et de son martyre. La sainte est représentée décapitée et portant sa tête entre ses mains, qu'elle présente à saint Martial. On y voit aussi les trois archanges, saint Michel, saint Gabriel et saint Raphaël.

Ces belles fresques sont encadrées dans le bas, d'une suite de draperies et dans le haut, d'une frise avec rinceaux, animaux et scènes de chasse. A remarquer que tous ces saints sont nimbés.

Au portail se trouvent deux enfeus du XIIe siècle, sous le porche ou narthex qui est surmonté d'un massif clocher-porche. La vieille porte du XIe siècle qui donne accès dans l'église est encore revêtue de pentures du XIIe siècle d'un fort beau dessin. Elles ont été signalées par Viollet-le-Duc (1). Les deux têtes de lion à anneaux, qui garnissent cette porte, sont garnies d'inscriptions en lettres romanes. Une des poignées est ornée de deux médaillons équestres (saint Georges?) et autour de l'un des deux, on lit distinctement :

HUGO DUX.

Les marteaux de porte sont très barbares. Le clocher-porche, de forme rectangulaire allongée, a été restauré vers 1850. Le rez-de-chaussée est percé de hautes arcatures. Le premier et le second étage sont percées de baies géminées en plein cintre. Il y en a trois sur la partie longue et deux seulement sur les côtés.

A l'abside, les cinq chapelles rayonnantes sont séparées

(1) VIOLLET-LE-DUC, *Dict rais.*, VIII, 291-296, fig. 3.



par des contreforts, portant les arcs-boutants du chœur. Un cordon de modillons règne sous la corniche. D'excellentes explications ont été données durant la visite de l'église par MM. Lefèvre-Pontalis et Rhein.

A droite du clocher-porche se trouve l'entrée de l'hôpital, où se conservent deux belles aubes à larges dentelles qui, d'après la tradition, auraient été données par Marie Leczinska. Elles sont flamandes, en points à l'aiguille et semblent bien être de la dentelle de Bruxelles, à cause de leurs larges fleurons.

Dans la pharmacie de l'hôpital se trouvent deux grands poëles en faïence à colonnes, avec guirlandes enroulées et terminées en têtes de palmiers; devant l'une de ces colonnes, se trouve une amphore et devant l'autre un livre ouvert. Le tout est polychromé, mais en teintes très légères.

Nous traversons ensuite Gannat, pour nous rendre à Mozac. A la cure de Gannat se trouve le célèbre évangéliaire, si connu, mais, faute de temps, nous n'avons pu le voir.

Mozac était le siège d'une importante abbaye bénédictine, fondée vers la fin du VIIe siècle, et dotée par Pépin le Bref.

La belle église abbatiale de Mozac est pleine d'intérêt. L'extérieur est simple et sévère, avec ses arcades au nord, ses massifs contreforts au sud et sa tour basse et en partie démolie, ne révélant pas du tout les merveilles de l'intérieur. Seule, une série d'arcatures romanes, au nord, près de la tour, et qui ont échappé à la destruction, dénote l'ancienne splendeur de ce monument.

Mais lorsqu'on pénètre à l'intérieur, on est de suite frappé par la richesse d'une série unique de chapiteaux, tous plus riches les uns que les autres.

Mais procédons par ordre :

L'église se compose d'une nef de six travées avec bas-côtés, d'un transept et d'un chœur à trois pans. Le porche est surmonté d'une grosse tour carrée du XI[e] siècle.

Ce porche date de la première campagne; on construisit ensuite la nef et une portion du chœur.

Primitivement, l'édifice du XII[e] siècle était beaucoup plus élevé, mais en 1741, on y fit malheureusement de notables réfections. Ainsi le berceau plein cintre primitif fut jeté par terre et on le remplaça par des voûtes d'ogive.

Ce qui frappe surtout lorsqu'on pénètre dans l'église, c'est la richesse des chapiteaux, bien plus fins et plus fouillés que ceux que l'on rencontre ordinairement dans les églises romanes auvergnates.

C'est un fouillis d'élégantes feuilles d'acanthe et de palmettes, d'animaux et de personnages, tous du meilleur style. J'en ai photographié les principaux. On y voit deux griffons qui s'abreuvent dans un calice (fig. 1); des cavaliers montés sur des chèvres (fig. 2); des guerriers nus, n'ayant qu'un bouclier; des personnages dans une forêt (fig. 3); des centaures, des oiseaux avec queues en palmettes. Bref, les sculpteurs y ont laissé courir leur imagination la plus fantastique. Quelques chapiteaux sont remarquables : près du transept, au sud, à la première pile, on voit Jonas avalé par la baleine, derrière se trouve une barque remplie de matelots, l'un des matelots se voile la face de la main droite, comme pour ne pas être témoin du malheur de Jonas. Au rivage se voient un arbre et un grand édifice crénelé (fig. 4).

Vient ensuite, du coté nord de la nef, le chapiteau dit : le Pêcheur (fig. 5). Comment l'expliquer, si ce n'est comme pêcheur d'âmes. Un personnage assis à cheval sur une feuille



d'acanthe, a jeté au nœud coulant qu'il enserre au cou d'un homme nu, à tête de singe, et qu'il essaie d'attirer à lui. Derrière, le chapiteau du pilier carré offre la figure d'une sirène nue et ailée, coiffée d'une espèce de bonnet phrygien et dont la figure est fort belle et finement sculptée. A la quatrième pile, se voient les cavaliers montés sur des chèvres, cités plus haut. Il sont fort originaux dans leur attitude, sont armés de gros gourdins et coiffés de bonnets ornementés. Les chèvres sont face à face et leur barbe taillée en feuilles d'acanthe, se réunit, offrant de loin l'aspect d'un ovale. Plus loin encore, des têtes antiques émergent de feuilles d'acanthe.

Les deux plus beaux sont déposés sur des socles au bas de la nef. Ils proviennent du déambulatoire qui fut démoli et remplacé, au xve siècle, par le petit chœur actuel avec chevet à trois pans. L'un d'eux représente quatre grands personnages à genoux, complètement nus, sauf une draperie autour des reins, les bras élevés et soutenant des rinceaux portant d'énormes fruits coniques ressemblant à des pommes de pin. L'autre (fig. 6) représente le tombeau du Christ. L'édifice offre deux arcatures en plein cintre supportées par des colonnes. La toiture en bâtière recouverte d'écailles est surmontée d'un clocheton, ajouré aussi de deux baies et terminé par un pavillon recouvert d'écailles et dont le fleuron terminal, en forme de boule, émerge sur le tailloir. Des côtés, des soldats avec casque à nasal, dorment debout, appuyés sur la toiture. L'un d'eux porte un bouclier à l'umbo orné d'une grande étoile à six rais. On peut y voir un embryon d'armoiries. Mais je n'ai pu en prendre la photographie de côté (1).

(1) Ce bouclier pourrait être considéré peut-être comme un prototype



Il faut remarquer la forme des piles de la nef qui se composent d'un motif carré flanqué de trois colonnes engagées, l'une regardant les bas-côtés, les deux autres vers les travées, de façon à laisser à la nef centrale le plus de largeur possible; la pile s'y présente toute nue, sans colonne engagée, ni chapiteau, ni tailloir. Cet aspect est loin de nuire à l'harmonie décorative de l'ensemble, car tous les chapiteaux si ornementés des travées sont visibles pour le spectateur dès qu'il pénètre dans l'église.

La crypte primitive, qui a été conservée, est fort belle, mais elle a été maladroitement restaurée en 1840, par l'architecte Mallet.

Comme pour tant d'églises d'Auvergne, abîmées par lui, on pourrait dire ici, comme on l'a dit lors du Congrès du Puy: *Malet-fecit*. La crypte était à trois petites nefs, les quatre colonnes centrales ont été remplacées et on s'est livré à un regrettable grattage des chapiteaux.

A l'extérieur de l'église, au sud du transept, se voit au-dessus d'une porte murée, un beau tympan du XIIe siècle, représentant une Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux entre saint Pierre et saint Jean et six abbés de Mozac, dont le dernier, à gauche, est prosterné en adoration (probablement l'effigie de l'abbé vivant au moment où ce portail fut édifié). Il faut encore signaler de beaux vitraux dans le chœur, ils sont du XVe siècle et datent de la restauration de l'église par l'abbé Raymond de Marcenat (1459-1470);

d'armoiries. Le Cte Th. de Limburg-Stirum a signalé dans le temps les sceaux les plus anciens portant armoiries, mais ce chapiteau ci est antérieur aux premières armoiries connues. Il existe aussi, à Tournai, des boucliers de guerriers, ornés d'embryons d'armoiries. Ils datent du XIIe siècle et se trouvent à la cathédrale, au portail du côté de l'évêché.



une effigie d'abbé, à genoux, devant la scène de la Transfiguration et qui se trouve dans le vitrail du chevet, doit probablement être la sienne, mais on en doute, car il n'y a pas d'armes sur ce vitrail, or l'abbé Marcenat a prodigué les siennes partout où il fit des restaurations.

Les stalles sont fort belles et datent du xv[e] siècle, elles sont de style flamboyant, mais simple et sévère. Les hauts dossiers sont seulement composés d'une arcature trilobée entre colonnettes et avec écoinçons ouvragés. Les miséricordes sont curieuses et la fantaisie des sculpteurs de l'époque s'y est donnée libre cours. La stalle de l'abbé, du côté de l'Epitre, est plus élevée, à dais ajouré et le haut dossier est orné dans la partie supérieure d'une véritable dentelle de fines sculptures. Sa miséricorde offre également un sujet baroque.

Les boiseries du chœur ont été ajoutées au xviii[e] siècle et sont d'un fort bel effet avec leurs larges panneaux à encadrements.

Le trésor de l'église a heureusement été conservé, presque dans son intégrité. On y voit la belle châsse de saint Calmin [1]. C'est une des plus belles que l'on connaisse en émail champlevé. Œuvre de 1160 à 1175, datée par l'effigie de Pierre III, abbé de Mozac, qui se voit sur le dernier panneau. Tous les personnages qui se trouvent sur le pourtour de la châsse, sont en relief et se détachent dans une arcature romane, sur un admirable fond d'émail ornementé de rosaces de différentes formes.

Cette châsse renferme les reliques de saint Calmin, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, et de sa femme, sainte Namadie, fondateurs de Mozac.

(1) Voir Ernest Rupin. *L'œuvre de Limoges.*

La seconde châsse est celle de saint Austremoine, premier évêque de Clermont. Elle est en bois peint et on connaît assez la rareté de ces sortes de chasses. Des peintures du XVIe siècle en ornent les panneaux au nombre de 26, elles sont séparées les unes des autres par des arcatures et des colonnettes. Les noms de chaque personnage sont inscrits sous les panneaux.

Deux autres châsses très anciennes, sont garnies de lames de cuivre et de gros cabochons.

Le trésor de Mozac contient encore deux remonstrances, dont l'une en forme d'édicule du XVe siècle; quatre petits reliquaires; un beau Christ en bois doré; les sceaux du du VIIIe siècle, de Pépin le Bref, qui avaient été apposés sur le coffret renfermant les reliques de saint Austremoine, (l'étoffe byzantine ayant enveloppé ces reliques, se trouve actuellement au Musée historique des tissus à Lyon); une Vierge en bois du XIVe siècle et une belle suite de chasubles et de chapes.

Mais si l'église possède un riche trésor, elle est, en revanche, fort pauvre en tableaux, deux seulement méritent d'être vus.

La journée se termine par la visite de la ville de Riom, où les congressistes furent reçus par M. Clémentel, ministre de l'agriculture et maire de Riom et par la municipalité. Cette jolie ville mérite sous beaucoup de rapports d'attirer l'attention des archéologues.

Il y a d'abord son palais de justice, installé dans l'ancien palais ducal et qui renferme cette admirable Sainte-Chapelle, connue de tous les archéologues.

Saint Louis avait construit à Paris, la Sainte-Chapelle, et tous les princes puissants de l'époque voulurent avoir dans leurs palais une Sainte-Chapelle à l'instar de celle de

Paris qui en fut le prototype. C'est ainsi que Jean de Berry en fit construire une à Bourges et une à Riom.

D'abord, il faut se rappeler que durant la guerre de cent ans, après les désastres qui avaient fondu sur la France et l'avaient livrée à la merci des Anglais, après les guerres intestines qui avaient ravagé ce qui lui restait d'états, après la Jacquerie et les complots du prévôt Marcel et du roi de Navarre; le roi Jean II prisonnier à la tour de Londres, fit signer le 8 mai 1360, par les plénipotentiaires des deux couronnes, le traité de paix de Brétigny, près de Poitiers, qui lui rendit la liberté et lui permit de rentrer en France. Peu après son retour, il donna à son troisième fils Jean, dit de Berry, qui était retenu à Londres, comme otage de la bonne observance du traité, les duchés de Berry et d'Auvergne.

Jean de Berry, dès qu'il fut rendu à la liberté, s'appliqua à reconstruire ses châteaux et ses palais qui avaient été ruinés durant les guerres, il s'entoura d'architectes habiles, de sculpteurs et d'artistes ; aussi fit-il des merveilles et il mérita le nom de grand bâtisseur.

Son palais de Riom, dont il ne reste plus que la Sainte-Chapelle, devait être de toute beauté, d'après les miniatures de Revel et de Fouquet. Il avait pris vers 1376, comme architectes, Guy et André de Dammartin et on voit par le tracé de la Sainte-Chapelle qu'elle était l'œuvre d'un maître. C'est à Riom, pour la première fois, que les frères de Dammartin, secondés par Hugues Joly, mirent en usage un plan nouveau, dont ils furent probablement les inventeurs et qui consistait à construire tous les pans du chœur et des travées de la nef, d'une dimension égale à la moitié de la largeur de la nef. Ainsi la nef étant de 10 mètres, chaque travée et chaque pan du



chœur devait avoir 5 mètres ; ce qui donne à l'ensemble une harmonie indéfinissable.

La chapelle est de quatre travées rectangulaires, et se termine par un chœur à trois pans. Elle a 23 mètres de longueur sur 10 de largeur, sauf à la travée précédant l'abside, où les architectes ont fait une espèce de transept formé par deux oratoires s'ouvrant sous les fenêtres, qui ici, n'ont que la moitié de la hauteur des fenêtres voisines, et donnant ainsi à cette travée une largeur de 14^{m}45.

Cette chapelle est intéressante par son style flamboyant, très précoce en 1380, intermédiaire entre le rayonnant et le flamboyant. Les fenêtres à remplages occupent presque toute la hauteur et la largeur des pans, ce qui donne une grande légèreté à l'édifice. On remarque dans les remplages les éléments flamboyants, la mouchette et le soufflet et aussi l'absence de chapiteaux. Les meneaux sont très légers.

Les vitraux de la Sainte-Chapelle sont de diverses époques, mais tous remarquables et quelques-uns sont même contemporains de Jean de Berry. On croit que le carton d'un des vitraux (Anne de Beaujeu) serait dû à Jean Fouquet. Au point de vue de la facture de ces vitraux, il faut remarquer l'ornementation des dais, qui prit au xve siècle un importance considérable. On y remarque aussi l'emploi du jaune d'argent, qui était inconnu au xiiie siècle. Dans le fond de la chapelle, on voit une tapisserie fleur delysée assez curieuse, mais qui ne date que du xviiie siècle.

Quatre belles tapisseries, provenant de la Sainte-Chapelle, sont maintenant placées dans les salles du Palais de Justice (salle de la Cour d'appel). Le festin de l'Enfant prodigue est la tapisserie la plus ancienne. Elle est pleine de vie et d'animation; à gauche se trouve la scène du festin et à droite une forêt, avec un énorme paon aux couleurs

vives à l'avant-plan. Une large bordure à rinceaux l'encadre complètement, des armoiries se voient dans le haut et dans le bas il y a un groupe de trois angelots. Elle date du XVIIe siècle. D'autres tapisseries fort belles représentent l'histoire d'Ulysse et de Circé. Une magicienne transforme un personnage en singe, et la dernière tapisserie représente une incinération. Toutes ont des bordures.

L'église de Saint-Amable possède un transept du XIIe siècle, mais presque entièrement refait, la nef à huit travées date aussi de la même époque, sauf la première vers l'entrée, mais le chœur est en partie moderne, à part quelques parties du XIIIe siècle. Trois chapelles rayonnantes s'ouvrent dans le rond-point, éclairées chacune par trois baies en plein cintre; d'autres baies se remarquent aussi dans les murs du déambulatoire et entre les chapelles rayonnantes.

Toute l'église est d'un aspect assez imposant et la nef possède de grandes galeries. Mais tout cela est revêtu de peintures modernes et criardes, recouvrant même les chapiteaux à entrelacs et les moulures, ce qui rend l'étude des parties anciennes fort difficile.

Dans la sacristie, on remarque des boiseries richement sculptées, provenant du chœur où cependant on a conservé les belles stalles avec accoudoirs et miséricordes finement fouillés.

J'oubliais d'ajouter que les chapelles latérales ont été construites au XVIIIe siècle et les deux absidioles du transept il y a 50 ans. Ces annexes dénaturent de l'église et ne l'embellissent pas.

L'église du Marturet, au curieux campanile à colonnes, est située dans une rue descendant vers l'extrémité de la ville. Elle est célèbre par la splendide Vierge qui orne le portail, connue sous le nom de Vierge à l'oiseau. Elle



a heureusement été conservée dans son intégrité et grâce à un enduit qui la recouvre, a résisté aux intempéries de l'air. Elle semble bien être de l'époque du duc de Berry et due à la main de ces éminents artistes dont il aimait à s'entourer. Elle a d'ailleurs fait couler de flots d'encre, car beaucoup de savants et de critiques d'art s'en sont occupé, et elle le mérite, car c'est une œuvre de grande allure. La position est des plus harmonieuses, le corps légèrement repoussé en arrière, les vêtements admirablement drapés. L'expression contemplative de la figure est surtout à remarquer. La Vierge regarde avec admiration l'Enfant Jésus qu'elle tient à moitié debout et arquebouté sur ses deux bras, la main droite retenant le pied de l'Enfant qui tend vers elle ses petits bras. La Vierge est couronnée, la tête légèrement penchée vers la gauche. Tout le portail d'ailleurs est de fort beau style. Il est peu profond, seulement formée de deux voussures garnies de dais sans statuettes. Les niches qui encadrent le portail sont dépourvues aussi de leurs statuettes et c'est miracle que la belle Vierge garnissant le trumeau ait pu être conservée. Un remplage flamboyant, très décoratif avec mouchettes, occupe tout le tympan qui est assez élevé.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette jolie et mystérieuse ville de Riom, avec ses nombreux hôtels tous remarquables. En entrant dans n'importe quelle maison de certaines rues, on est assuré de trouver une cour intérieure richement ornée. Les magistrats, si nombreux à Riom, ont tenu au cours des siècles à avoir chacun leur hôtel somptueux. Il régnait une noble émulation entre eux à qui se construirait la plus belle maison. Dans la disposition intérieure, dans ces cours carrées, aux fenêtres moulurées, aux panneaux richement décorés, aux tourelles d'angle,

souvent ajourées et renfermant l'escalier, on reconnaît partout le goût éclairé, l'opulence sérieuse et cependant ne faisant pas étalage, de ces fiers et puissants magistrats qui depuis tant de siècles se sont succédé à Riom, et ont laissé à cette ville un cachet indéfinissable de prospérité, de calme, de sérieux et de pondéré, que nulle part ailleurs on ne retrouve aussi accentué qu'à Riom. Ces hôtels où les artistes étaient les bienvenus et où on utilisait leurs talents, ont gardé de façon puissante le souvenir de leurs maîtres d'antan, et les propriétaires actuels de ces riches demeures les ont conservé intactes, avec un soin religieux et jaloux.

Parmi ces nombreux hôtels, il faut citer: la maison des Consuls, datant du xve siècle, avec sa jolie tourelle octogone, placée en encorbellement à l'angle de deux rues, sa colonnade donnant dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, ses fenêtres encadrées de pilastres à riches chapiteaux, ses trois grandes lucarnes à meneaux dont le fronton triangulaire, encadre des écussons aux fleurs de lys et aux dauphins, et sa haute frise ornée de médaillons aux têtes d'empereurs romains.

L'hôtel d'Arnoux, avec son portail à colonnes, dont le fronton est orné d'armoiries, et ses deux ravissantes fenêtres ovales entourées d'une ornementation de la Renaissance la plus riche.

La maison des Cariatides, a dû ce nom aux pilastres ornés de cariatides, encadrant le portail d'entrée.

L'hôtel de Montat, dont la cour intérieure est une des plus belles de Riom, avec son escalier à vis, très ornementé et garni, sur la rampe, de médaillons à têtes antiques, et sa galerie supérieure ornée de quatre splendides statuettes représentant la Prudence, la Tempérance, la Force et la Justice.

La maison de Guillaume Pandu, ainsi nommée parce que



l'on a trouvé le nom de Pandu et la date de 1534, sur le manteau d'une cheminée intérieure, portant également des attributs de tanneur.

L'hôtel de Frétat, datant du XVI[e] siècle et devenu actuellement l'Hôtel-de-Ville. On remarque à l'intérieur deux galeries superposées, celle du rez-de-chaussée est voûtée d'ogives dont les pendentifs sont ornés des armes de la famille de Frétat. On y conserve une lettre autographe de Jeanne d'Arc, datée du 9 novembre 1429 et adressée aux gens de Riom pour leur demander des subsides.

La tour de l'Horloge possède un escalier à vis contenu dans une tourelle carrée On remarque sur les murs l'écu de France, posé sur une salamandre. Elle se termine par un dôme hexagone, supporté par des colonnes et encadré d'une balustrade; d'énormes gargouilles de voient sous cette balustrade.

Enfin, il faut encore citer le fontaine d'Adam et d'Eve, à cause des deux cariatides posées de chaque côté.

Le jeudi 26 juin, on visite d'abord Yzeure, aux portes de Moulins, église du XII[e] siècle, avec transept du XI[e] et chœur du XIII[e] siècle, avec crypte et martyrium. Cette intéressante église est malheureusement flanquée d'une grosse tour carrée du XVIII[e] siècle, avec plateforme et balustrade qui cadrent mal avec la base romane de la façade.

L'église de Souvigny où l'on se rend ensuite est de haut intérêt.

D'après la tradition, ce fut une colonie de Vénitiens chassés par les Huns qui fondèrent *Salviniacum*. La première donnée certaine que l'on rencontre dans l'histoire, est la donation de Souvigny, faite en 916, par Adhémar de Bourbon aux moines de Cluny (1), Saint Mayeul, abbé de Cluny, y mourut en 994.

(1) MABILLON, *Acta Sanctorum*, ordinis J. Benedicti, S. V., p. 85.



Les moines de Souvigny obtinrent de Hugues Capet le privilège de frapper monnaie et ce fait est rappelé sur un des chapiteaux encore existants. Il ne reste plus rien de la primitive église, dans laquelle furent enterrés les abbés saint Mayeul et saint Odilon, que peut-être une partie devant la porche actuel, garnie de hautes arcatures en plein cintre. Ce serait un reste de l'église que vinrent visiter Hugues Capet et la pape Urbain II.

L'église, telle qu'on la voit actuellement, fut bâtie en deux campagnes au XIIe siècle et on y fit de grands remaniements au XVe siècle.

Grâce à un excellent plan en couleurs accompagnant la description de Souvigny, qui se trouve dans le *Guide des Congrès* on peut parfaitement se rendre compte des différentes périodes de la construction de l'église. On ne saurait assez insister sur l'utilité de ces plans pour tous ceux qui s'occupent de monographies d'églises. On devrait les adopter de façon générale et régler de manière définitive des teintes pour chaque siècle. Ces signes conventionnels seraient de la plus grande utilité pour tous les archéologues, car cela leur permet d'embrasser d'un coup d'œil toute l'histoire de la construction d'une église.

Ici, la partie du XIe siècle avant le porche, reste de la primitive église, est teintée en jaune; les parties du commencement du XIIe siècle sont teintées en rouge: porche, nef centrale avec ses deux premiers collatéraux; les parties de la fin du XIIe sont en noir: troisième collatéral au nord, une partie du quatrième collatéral au sud, une partie du transept et tout le chœur. Les remaniements du XVe siècle sont teintés en bleu: le portail, la partie extérieure du quatrième collatéral au sud, le portail contre le transept nord, ainsi que la chapelle ajoutée au nord, les piles du carré du



transept devant le chœur et deux contreforts du déambulatoire. Enfin, la sacristie très vaste, ajoutée au XVIIIe siècle, est ici teintée en vert.

On se rend donc parfaitement compte par ces plans teintés de toutes les transformations d'une église.

La vaste église de Souvigny se présente actuellement sous l'aspect d'une nef de onze travées, avec quatre collatéraux, un transept très peu saillant, un chœur précédé d'une partie droite, et composé d'un rond-point et d'un déambulatoire, avec chapelle rectangulaire dans l'axe, flanquée de deux chapelles rayonnantes. Il y en eut primitivement deux autres qui furent démolies, l'une pour la construction des chapelles funéraires au nord, l'autre pour l'établissement d'une annexe au XVe siècle, démolie à son tour pour faire place à la sacristie. L'église offre une déviation très marquée à la 8me travée et au transept, probablement due à un mouvement de terrain qui s'est produit et n'a pas permis, lors de la réfection de dom Chollet, au XVe siècle, de raccorder convenablement les bas-côtés. Sous le chœur se trouve une crypte, curieuse parce que le rond-point n'en a jamais, été creusé; elle consiste seulement en un déambulatoire, ou plus exactement un couloir semi-circulaire, dans lequel s'ouvrent cinq chapelles rayonnantes, correspondant à celles du haut (dont deux ont été démolies).

Nous ne décrirons pas ici les trois campagnes de la construction, qui ont donné lieu à plusieurs échanges de vues entre les congressistes, et nous contenterons de signaler les intéressants chapiteaux qui se trouvent dans l'église.

Un des plus curieux est certes celui des moines battant monnaie, nous l'avons déjà cité plus haut : deux moines sont représentés frappant à tour de bras avec un grand

marteau sur un billot, tandis qu'un troisième maintient l'établi. Cette scène est pleine de vie et d'animation. D'autres chapiteaux offrent des scènes traitées en méplats, on voit un Christ bénissant la foule et tenant une croix pattée dans la main gauche; plus loin, ce sont des chapiteaux à palmettes, plus loin encore une corbeille treillissée, ou des masques émergeant d'un long cou (figg. 7, 8, 9); quelques tailloirs sont revêtus de damiers.

Nous donnons ici une reproduction du bas-côté nord, qui a bien conservé son aspect primitif avec ses arcatures basses aux murs entre les travées, ses grands arcs-doubleaux séparant les voûtes d'arête et ses baies encadrées de colonnes (fig. 10).

Dans l'église on remarque les beaux tombeaux des ducs de Bourbon, Louis II et Charles Ier, aux côtés de Louis II se trouve sa femme Anne d'Auvergne. Les gisants ont la tête sous un dais couché sur la dalle et les pieds appuyés sur des chiens, le tout traité avec une grande puissance artistique.

Ces premières tombes se trouvent dans la chapelle septentrionale et le mausolée de Charles II et d'Agnès de Bourgogne, sa femme, se trouve dans la chapelle neuve. Ici, les gisants ont la tête appuyée sur un coussin et les pieds posés sur des lions. Sous la dalle règne une série d'arcatures trèflées ayant jadis contenu des statues.

Il faut encore signaler: 1° les débris d'un monument avec série d'arcatures en plein cintre qui passe pour avoir été le tombeau de saint Mayeul.

2° la pierre tombale de Marie de Hainaut, morte en août 1554, veuve de Louis Ier, duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, mort en janvier 1341. Marie de Hainaut était fille de Jean d'Avesnes (petit-fils de Bouchard d'Avesnes et de





Marguerite de Flandre) et de Philippine de Luxembourg.

3° un sarcophage orné de six niches à statuettes debout et surmonté d'un groupe de trois personnages dont les têtes ont été brisées. Le tout est encadré d'un enfeu profond, composé d'une arcature trilobée, dont les lobes sont ornés de quintefeuilles et soutenue par deux petites colonnes peu élevées. Le sarcophage est du XVe siècle.

4° Un sépulcre du XVIe siècle avec têtes refaites.

5° Deux statues de la Vierge et de sainte Madeleine, du commencement du XVIe siècle.

6° Un très intéressant édicule du XVe siècle, appliqué au mur du croisillon sud, formé d'une partie rectangulaire assez élevée, encadrée de pinacles avec statuettes sous dais et surmontée d'une toiture en pierre à redents. La partie rectangulaire est divisée en deux parties, surmontées chacune d'une riche accolade de style flamboyant, et divisées en deux panneaux (haut et bas), formant armoires destinées à renfermer des reliques. Les volets sont revêtus de peintures représentant saint Odilon et saint Mayeul, ou Majole, les deux grands abbés de Cluny.

Et, enfin, 7° le très curieux calendrier, fût de colonne très finement fouillé, dont nous donnons ici une reproduction (fig. 11). Il est connu sous le nom de Zodiaque de Sauvigny, car on y rencontre le Capricorne, la Balance, le Sagittaire, la Vierge et le Scorpion. Il est de forme octogone et les parties qui ne sont point garnies de la figure des mois sont ornées de délicieux rinceaux, d'arabesques et de palmettes. Au-dessus de la figure de chaque mois, représentés de bas en haut, se lisent les inscriptions: DECEM†, NOVEM†, OCTOBER, SEPTEM†, AVGVSTVS, etc.

Août offre la moisson : deux hommes se servant de la faux et du fléau. Septembre: la fabrication du vin, un

homme debout jambes nues dans une cuve, un autre y versant le raisin. Octobre: un homme au pied d'un chêne recueille les glands. Novembre: un homme allant au labourage avec deux bœufs qu'il maintient sous le joug. Décembre: un homme assis, une large planche sur les genoux fait un repas composé de poissons; les autres faces sont très abîmées, on y distingue des personnages dans un encadrement en amande. Ils sont bizarres. On y voit un cyclope avec l'inscription: AEDIPES; un oiseau à tête de femme avec l'inscription: MANICORA; des licornes, des centaures, des éléphants et des griffons.

Cette étrange colonne que l'on peut placer comme date entre 1130 et 1160 et certes la sculpture la plus curieuse que l'on rencontre à Souvigny.

Le cloître se trouve au sud de l'église et sauf la salle capitulaire, datant du XIIe siècle, il fut entièrement rebâti au XVIe siècle; mais il n'en subsiste plus qu'une partie. Nous en donnons ici une reproduction, afin de faire voir la curieuse disposition des voûtes qui sont à compartiments composés de losanges et de triangles à clefs désaxées, ce qui donne à ces voûtes un aspect très original (fig. 12). Les clefs de voûte sont très ornementées; l'une de ces clefs porte les armes royales, soutenues par deux angelots; une autre a les armes de France, soutenues par un dauphin recourbé, disposition fort rare, sinon unique.

Au nord de la grande église abbatiale, se voit la petite église de Saint-Marc, datant du XIIe siècle, ancienne église paroissiale servant actuellement de grange, elle est toute mutilée, mais se signale encore par ses massifs contreforts et ses petites baies en plein cintre, encadrées d'un cordon de billettes qui les relie l'une à l'autre. L'abside a été démolie, mais les deux absidioles subsistent encore.

A quelques pas de là, plus au nord, on retrouve les restes du château des ducs de Bourbon; mais déchiquetés et encastrés dans des maisons modernes, seule une tour carrée, percée de fenêtres du XVIe siècle, domine les constructions environnantes.

Ne quittons pas Souvigny sans mentionner un joyau qui n'y est plus. C'est la célèbre bible, dite de Souvigny, qui se trouve actuellement au Musée municipal et départemental de Moulins. Elle est de toute beauté et si ses miniatures du XIIe siècle sont du plus haut intérêt, la reliure composée de plaques de bronze ciselées, ne le cède en rien à l'intérieur. Nous en reparlerons lors de la description de Moulins.

De Souvigny, les congressistes partent en voiture pour aller visiter Meillers, le Plessis et Autry-Issards.

Le petit village de Meillers situé, au sud-ouest de Souvigny, possède une église du XIIe siècle, dont le portail et le clocher sont remarquables et qui possède aussi plusieurs beaux chapiteaux.

On y remarque l'emploi de grès à coloration jaune-brunâtre pour les murs.

Sa nef n'a pas d'éclairage direct et est voûtée en berceau brisé et les bas-côtés sont voûtés en quart de cercle. Le chœur est en berceau plein cintre, terminé par un cul-de-four. Il faut noter un curieux écusson se trouvant au-dessus de la porte de la chapelle au nord qui remplaça, au XVe siècle, l'absidiole primitive. Cet écusson est parti: au 1^r d'un demi-paon, la queue éployée et au 2^d d'un demi-rencontre de cerf cantonné de trois étoiles. L'assemblage de ces deux demi-écussons est d'un effet singulier, car la tête de cerf a l'air complétée d'un côté par une auréole formée de plumes de paon.

Le portail, formant saillie avec toiture et modillons, sur la façade, est flanqué de six colonnes, dont celles, supportant l'archivolte en plein cintre, sont plus massives et ont d'énormes chapiteaux historiés. Les tailloirs sont ornés à droite de la porte de billettes formant cordon et rejoignant tous les tailloirs entre eux, et à gauche de rinceaux.

Le tympan est nu, sauf un grand linteau en bâtière très décoratif et représentant le Christ nimbé dans une gloire en amande, sous un dais en forme de toit dépassant le linteau; le Christ a la main droite levée et bénit, à sa droite et à sa gauche se voient saint Pierre et saint Paul et plus loin, le long du linteau, les autres apôtres dans des niches en plein cintre.

Une ligne de fleurs se remarque sous la corniche de la façade, au-dessus du portail.

Le clocher qui s'élève à l'entrée du chœur est à deux étages percé de baies géminées en plein cintre. De petites colonettes forment les angles de l'étage supérieur et il est couronné par une flèche octogone en pierre.

Le château du Plessis est le vrai type de ce que l'on appelait au moyen âge: les manoirs. Dès le XIII[e] siècle on en bâtissait qui n'avaient plus le caractère défensif. Ici le manoir est décoré d'échauguettes partant du fond et de tours trop petites pour être défensives. C'était l'habitation de plaisance offrant cependant quelques garanties de sécurité. Jean-Nicolas, seigneur du Plessis, reçut du duc de Bourbon, en juin 1497, l'autorisation de bâtir ce manoir et de le fortifier. Il n'est plus entouré de fossés, quoiqu'il y en eut primitivement, ainsi qu'un pont-levis. Son plan est simple, il a la forme d'une croix, car un des bras est formé au nord par le donjon carré et au sud par le bâtiment contenant la cage d'escalier.



Il est flanqué de deux échauguettes ou petites tourelles rondes reliées au sommet par une galerie avec machicoulis.

D'autres échauguettes plus basses se voient de chaque côté du bâtiment central et, pour compléter l'ensemble, deux grosses tours rondes, détachées et, qui, de chaque côté, à environ 20 mètres du château, servaient, l'une, de chapelle, l'autre, de colombier.

La porte d'entrée est très basse et communique avec l'escalier, d'où l'on pénètre dans deux grandes salles ornées de grandes cheminées de grès. Le donjon est voûté d'ogives.

Ce château appartint longtemps à la famille des Aubery et est actuellement la propriété de M. Jules Roy, professeur à l'Ecole des Chartes.

L'église d'Autry-Issard, visitée ensuite, offre à peu près la même disposition que celle de Meillers, dont elle est contemporaine. Sa nef unique se termine par un chœur en hémicycle très restauré. On remarque aux murs ces pilastres cannelés caractéristiques, comme il y en a à Autun et à Beaune. Le portail a beaucoup d'analogie avec celui de Meillers et possède également un linteau en bâtière et est aussi encadré de six colonnes, sauf que les deux colonnes extérieures sont ici des pilastres cannelés, influence bourguignonne, surmontés de grands chapiteaux à entrelacs.

Le linteau, comme à Meillers, est orné d'un Christ bénissant dans une auréole perlée, le dais en forme de toit qui le surmonte atteint presque le sommet du tympan. Aux cotés sont les archanges saint Michel et saint Raphael et dans les autres arcatures du tympan se voient (ornementation rare) des lampes suspendues par des chaînes.

Ce tympan est signé, on y lit: NATALIS ME FECIT.

Le clocher qui s'élève au sud de l'église, contre le chœur, est fort beau, très élancé et a été restauré en 1912.

En retournant en voiture à Souvigny, nous avons vu de loin des restes de l'ancien prieuré de Saint-Maurice datant du XIIIe siècle, il n'en reste que l'abside, une absidiole avec modillons et une partie de la nef au nord.

Le vendredi 27 juin avait lieu l'intéressante excursion de Charlieu. Un train spécial conduit d'abord les congressistes à Saint-Germain l'Espinasse, où des voitures nous attendaient pour nous mener à Ambierle, situé aux les environs de Roanne, dans le département de la Loire.

Le prieuré d'Ambierle était primitivement abbaye, mais les moines de Cluny en firent dès le XIe siècle un simple prieuré. Durant la guerre de cent ans l'église et le monastère furent incendiés, de sorte qu'il ne reste plus rien de la construction primitive et l'église telle que nous la voyons actuellement fut reconstruite d'un seul jet, par le prieur commendataire, Antoine Balzac d Entragues, vers le milieu du XVe siècle.

L'extérieur massif et sans ornementation ne révèle pas la beauté de l'intérieur. Lorsqu'on pénètre dans l'église, on se trouve devant un magnifique vaisseau de 47 mètres de long, sur 16 mètres de haut, très bien éclairé avec ses hautes fenêtres et très harmonieux d'ensemble.

L'abside avec ses cinq grandes fenêtres de treize mètres de haut, garnies de très beaux vitraux et ses remplages terminés en fleurs de lys, tamisant une abondante lumière, est du plus bel effet. Des contreforts très puissants permettent cette hardiesse de construction des fenêtres, où l'architecte a cherché à mettre le plus de jour possible. L'avant-chœur est de deux travées, avec bâtiments collatéraux, dont l'un qui était primitivement une chapelle funéraire sert aujourd'hui de sacristie. On y reconnaît la tradition bénédictine, communication entre le chœur et les chapelles latérales.

Les bas-côtés sont peu élevés, de façon à permettre l'éclairage de la nef par en haut. On voit partout que la préoccupation constante de l'architecte, a été de donner partout le plus de lumière possible et il y a réussi. D'ailleurs tous les vitraux, et surtout ceux de l'abside, sont d'un coloris merveilleux et offrent des scènes mouvementées et bien comprises. Il serait trop long de les énumérer tous; citons seulement le curieux vitrail de la deuxième fenêtre au nord, représentant le martyre de saint Hippolyte de Tourzy, il subit le supplice de l'écartèlement attaché à quatre vigoureux chevaux.

Partout se voient les armes de Balzac. Il faut noter dans l'église, les belles stalles du xve siècle, et une jolie piscine avec dais ajouré, ainsi que le célèbre triptyque de Michel de Chaugy, qui se trouve dans le transept nord.

Nous nous trouvons ici devant une œuvre flamande de grand intérêt, et quoiqu'on n'ait pu jusqu'ici identifier l'artiste sculpteur des trois panneaux du centre, les volets, en revanche, ont pu être attribués à Roger van der Weyden.

Le triptyque de la Passion se compose de trois panneaux sculptés et polychromés, celui du centre plus élevé et fermé par deux volets, quatre autres volets ferment le bas du triptyque. Ils sont tous les six, peints sur leurs deux faces.

Le motif central se compose d'un calvaire, les trois croix sont surmontées chacune de magnifiques dais ajourés et ornés de pinacles du meilleur style. Au bas se voient une foule de personnages et, dans une attitude très mouvementée, à l'avant-plan, la Vierge entre saint Jean et Marie-Madeleine, les bras tendus vers la croix, avec une très belle expression d'effroi et de douleur. Trois cavaliers sont mêlés à la foule.

Dans les deux panneaux de côté se voient six scènes de la Passion, toutes les six aussi sous de beaux dais ajourés et très élevés. Le première, à gauche, représente le Baiser de Judas; la tête du Christ surtout est fort belle. La seconde scène est le Couronnement d'épines; le Christ est assis entouré de trois soldats. La troisième est la Flagellation; le Christ est attaché à une colonne; à ses pieds, à l'avant-plan un homme à moitié couché, regarde. De l'autre côté, à droite, la première scène est la Descente de Croix; au premier plan, se voit un homme debout, coiffé d'un grand turban; puis viennent la Mise au tombeau et la Résurrection; deux hommes sont accroupis à l'avant-plan et regardent le Christ s'élever du tombeau.

Sur les deux volets du haut, on voit les doubles armes des donateurs: les Chaugy, soutenues par deux anges. D'un côté, Chaugy et Montagu, de l'autre, Chaugy et Jaucourt.

La partie intérieure des volets du bas représente, à gauche, le donateur et sa femme: Michel de Chaugy et Laurette de Jaucourt, Michel de Chaugy est agenouillé sur un prie-Dieu, tête nue, les mains jointes, un livre ouvert devant lui; sur le panneau, à côté, Laurette de Chaugy est agenouillée aussi, tenant un livre ouvert et revêtue d'une longue robe bordée d'hermines, sa haute coiffe blanche est de la plus belle coloration. Derrière les donateurs, leurs patrons sont représentés debout dans une attitude de protection, le fond est entièrement occupé par un paysage flamand.

A droite, on voit le père et la mère du donateur, Jean de Chaugy et Guillemette de Montagu. Les costumes sont plus archaïques. Ils sont aussi accompagnés de leurs patrons et on remarque pour Guillemette de Montagu, saint Guillaume d'Aquitaine, patron rare dans cette école.

Les parois extérieures des volets sont peintes en gri-

sailles, selon l'usage habituel de cette époque. On y voit saint Martin, patron d'Ambierle, sainte Catherine, sainte Anne, sainte Marthe et la Tarasque et aussi une Annonciation.

Toute cette œuvre est de la plus belle composition. On y remarque une théorie parfaite de l'anatomie, surtout dans les raccourcis, les figures sont pleines de foi et d'inspiration religieuse, le tout est d'un coloris admirable, principalement dans les draperies.

Michel de Chaugy était conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, aussi n'est-il pas étonnant qu'il se soit adressé à ces grands artistes de la cour du duc.

Je me suis étendu peut-être un peu longuement sur ce triptyque, mais il est utile de signaler les œuvres de nos artistes flamands là où elles se rencontrent, et au cours des congrès français d'archéologie, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de signaler, soit des vitraux, comme au congrès d'Agen, soit des fonts baptismaux tournaisiens, comme aux congrès de Reims et de Beauvais, soit des tableaux, soit des tapisseries, soit des dinanderies. Œuvres quelque fois niées et débaptisées, et il est bon de rendre à la gloire de nos ancêtres ce qui leur revient.

En quittant Ambierle, un très petit nombre de congressistes, et j'étais du nombre, grâce à l'aimable invitation d'automobilistes de la région, ont pu voir en dehors du programme officiel du Congrès, quelques belles églises situées un peu en dehors de l'itinéraire.

Ainsi on nous a fait voir la « Bénissons-Dieu » (dans la Loire, arrondissement de Roanne,) abbaye fondée en 1138, par saint Bernard, premier abbé de Clairvaux.

L'église d'une simplicité toute cistercienne, possède une



nef de sept travées avec bas-côtés, séparés par des piles carrées sans chapiteaux, mais avec tailloirs. Ces piles devraient être cruciformes, mais les grands arcs doubleaux (sauf pour les deux dernières travées au chœur, où ils partent du fond) reposent sur des pilastres reposant sur console à la hauteur des tailloirs. De grandes baies en plein cintre éclairent la nef, sauf pour la dernière travée au chœur, qui est éclairée par une rose.

Il règne autour de la nef un embryon de triforium aveugle, composé d'une seule baie en plein cintre par travée.

Le chœur primitif a été démoli et on en voit les ruines derrière l'église. Un grand chevet plat a fermé la nef de sorte que le chœur actuel est, somme toute, établi dans la dernière travée.

Le portail d'entrée, restauré, est roman, en plein cintre, soutenu par quatre colonnes avec chapiteaux à crochets.

Le tympan est aveugle, décoré de quatre arcatures trilobées terminées par un fleuron surmontant un large linteau. Une belle rose romane à remplages éclaire la nef et surmonte le portail.

Ces roses se remarquent quelque fois sur les façades de transition, mais ne devinrent très grandes que dans le dernier quart du XIIe siècle.

L'ensemble est du XIIe siècle, mais faisant pressentir déjà la période gothique. Les voûtes sont à croisée d'ogives reposant sur de grands doubleaux en arc brisé.

Une belle tour carrée du XVe siècle flanque l'église à droite de l'entrée, elle est accostée d'une petite tourelle d'escalier, et surmontée d'une balustrade ajourée avec pinacles aux angles.

On remarque à l'intérieur, dans le bas-côté nord, un





autel en pierre qui pourrait dater du temps de saint Bernard. Il est orné de six arcatures en plein cintre, encadrées d'un gros boudin, supportées par sept colonnettes à chapiteaux très primitifs. Certains vitraux du XIIe siècle pourraient aussi dater de l'époque de saint Bernard. Il y a un retable en pierre du XVe siècle et un beau reliquaire du XIIIe siècle orné de pierreries et contenant un doigt de sainte Marguerite.

La chapelle de Nerestang est de style rococo et on y voit des armes: d'azur à trois bandes d'or, l'azur entre la 1e et 2e bande chargé de trois étoiles posées en bande. Il faut aussi signaler un spécimen du carrelage primitif, mis au mur.

Charlieu, l'ancien *Carilocus*, est une petite ville des plus intéressantes, remplie de monuments. Il y a d'abord l'église priorale avec magnifique cloître.

Lorsque les bénédictins voulaient fonder une abbaye, ils choisissaient d'abord un lieu propice, dans un endroit sain, abondamment pourvu d'eau, où la terre était fertile et où tous les métiers pouvaient s'exercer, car le moine de l'ordre de saint Benoît était à la fois un contemplatif, un lettré, un artiste et un laboureur.

On le voyait tour à tour à l'église, aux champs, à la bibliothèque, à la forge ou au moulin. Il exerçait tous les métiers, il s'adonnait à tous les arts, l'enluminure, la sculpture, la peinture, tout en passant la majeure partie de son temps en prière; aussi lorsque le moine Guusmar vint jeter les fondements du nouveau monastère, avait-il choisi un endroit tout-à-fait propice et réunissant toutes les conditions désirées, aux bords du Sornin qui coulait au sud, descendant de la Roche d'Ajoux, et près de deux larges ruisseaux au Nord, qui pouvaient être

dérivés et irriguer les jardins de l'abbaye, avant de se jeter dans le Sornin, faisant en même temps une défense naturelle aux bâtiments projetés. Le courant très rapide pouvait également faire tourner des moulins. Sur les hauteurs environnantes, d'épaisses forêts fermaient la vallée.

Fondée en l'an 872, l'abbaye se mit sous la protection de Bozon, roi de Provence, qui en devint le principal bienfaiteur et fut mise, en l'an 930, sous l'autorité de Cluny et par conséquent devint simple prieuré. Au XIe siècle, saint Odilon, abbé de Cluny fit d'importants changements et reconstruisit une partie des bâtiments.

L'église priorale rebâtie, fut consacrée en 1094 et subsista jusqu'à la Révolution. Il n'en reste plus que la première travée de la nef et des bas-côtés, avec un porche ajouté au XIIe siècle, qui est admirable et heureusement est maintenant bien préservé et clôturé par une grille; grâce à la générosité de M. François Coignet qui légua 50.000 francs pour la restauration, et l'Etat fit ensuite l'acquisition de ces belles ruines aux héritiers de M. Coignet.

Les archéologues admirent son élégance de formes et la délicatesse de sa décoration. Sa façade principale est tournée vers le nord. Le portail central est accosté, à droite, d'un petit portail non moins intéressant que le principal. Ils sont tous deux en plein cintre et avec tympan ornementé. Celui du grand portail est orné d'un Christ dans une gloire en amande (sorte de nimbe allongé) soutenue par deux anges et encadré des symboles des quatre Evangélistes. Les prototypes de cette effigie, d'origine byzantine, se retrouvent au portail intérieur de Vézelay et au tympan de la cathédrale d'Autun. Les sculpteurs indigènes, tout en imitant les modèles byzantins qui étaient trop hiératiques, les appropriaient aux idées des populations occidentales en observant mieux et en imitant



la nature. Le linteau offre une suite de quinze personnages assis; on y reconnaît les douze apôtres et deux anges, mais le personnage du centre offre quelque difficulté à être identifié, d'après les uns ce serait le Christ et d'après les autres ce serait la Vierge. Il y a cependant difficulté à admettre que le Christ soit représenté deux fois à la même place, sur le linteau et sur le tympan. Les trois voussures sont de très riche décoration. La première est ornée de rinceaux avec larges palmettes; la seconde recouverte d'une ornementation en damier; la troisième décorée au centre de l'Agneau-Pascal et à la retombée, de deux anges musiciens, est complètement recouverte de quatre-feuilles encadrées d'un cercle formé d'un pointillé entre deux ronds. Les deux premières voussures reposent sur des pieds-droits, entièrement revêtus de feuillages et de rinceaux, la partie rectangulaire au sommet, formant chapiteau à la hauteur du linteau, est décorée de statuettes, où on a cru reconnaître les effigies du roi Boson, fondateur et bienfaiteur de l'abbaye et de son frère Ratbert, archevêque de Vienne.

La grande voussure extérieure est soutenue par deux minces colonnes en délit avec chapiteau d'une sculpture très fine. On y remarque l'emploi de bagues, il y en a deux à chaque colonnette et elles sont ornées de feuillage recourbé, comme à des chapiteaux. L'école bourguignonne fut peut-être la première à employer ces bagues.

L'encadrement de gauche est formé d'une ligne de méandres et celui de droite d'un double ruban plissé.

Le petit portail de droite est tout à fait remarquable. Il offre, au tympan, les noces de Cana, quelques-uns cependant croient y reconnaître la Cène, mais alors le nombre des apôtres ne serait pas suffisant.



La composition est d'un grand effet. Les personnages sont assis, rangés autour d'une table de forme sémi-circulaire et garnie de mets, les trois personnages du centre sont nimbés.

Le linteau offre une scène très compliquée, remplie d'un fouillis de personnages, groupés autour d'un autel central. C'est une scène d'holocauste, empruntée à l'Ancien Testament.

La voussure unique représente la Transfiguration, Moïse et Elie sont représentés debout sur le tailloir des pieds-droits, puis viennent, au-dessus, les apôtres saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, indiqués par leurs noms gravés dans la pierre. Un fragment sculpté qui se voit au-dessus de la voussure, semble indiquer que Dieu le Père venait compléter l'ensemble de cette scène, qui devait être anciennement polychromée, car on retrouve des traces de peinture à certains endroits.

Etait-ce vraiment un portail, auquel on accédait par des marches, et ne serait-ce pas plutôt une large baie destinée à apporter plus de lumière à l'intérieur du narthex, car il est surélevé du sol et les bases sont à environ 60 centimètres plus élevées que l'entrée du grand portail.

Au-dessus du porche se trouve une grande salle dite: salle des archives. Elle possède une voûte d'arête et deux voûtes en berceau brisé et est éclairée par une immense baie en plein cintre qui jadis donnait dans la nef. Cette baie est moulurée de gros boudins ornementés reposant sur des colonnettes en délit, à chapiteaux décorés de figurines et de palmettes. Les tailloirs et les baies sont décorés de feuillages, d'oves et de torsades, et on remarque de chaque côté deux petites arcatures aveugles, supportées par des colonnettes.

Sous cette salle se trouve le porche recouvert de voûtes d'arête et donnant accès dans l'église (démolie); ce portail intérieur se trouve à l'est et est beaucoup moins décoré que celui de l'extérieur. Seuls le tympan et le linteau sont recouverts de sculptures. Les quatre voussures sont nues. Le tympan offre un Christ dans une gloire en amande entre deux anges, et le linteau est décoré d'une série d'arcatures en plein cintre formant niches contenant les apôtres.

La salle capitulaire, ainsi que le cloître, ont été reconstruits entre 1460 et 1520, mais entre les deux on a conservé une colonnade du XIe siècle fort intéressante, formée de colonnes jumelles avec beaux chapiteaux décorés d'aigles, de fleurs et de palmettes, avec tailloir très massif. Les bases de ces colonnettes sont curieuses, car elles sont formées de deux, de trois, de quatre et même de cinq bagues en boudin superposées. Une porte à malheureusement été percée au milieu de cette belle colonnade, à l'époque où on refit les voûtes en pénétration de la salle On remarque à la colonne centrale de cette salle un pupitre en pierre servant à faire la lecture.

La cloître, très délabré, a perdu une partie de ses arcatures trèflées et tout autour on a réuni un petit musée de débris et de pierres sculptées provenant des démolitions.

Une pierre représente Daniel dans la fosse aux lions. Les deux lions sont debout contre Daniel; le sujet est encadré d'une ravissante ornementation circulaire, inscrite elle-même dans un rectangle formé de méandres.

Le cloître des Cordeliers, qui se trouve à quelque distance des ruines de Charlieu et hors de la ville, est ensuite visité par les membres du Congrès.

Il est assez bien conservé et ses arcades trèflées reposent sur de doubles colonnettes reliées ensemble par un

petit pilier central d'où part l'ornementation trèflée. Les écoinçons sont ajourés d'un trèfle renversé. Sa construction date de 1391 à 1393, et il servit probablement d'inspiration aux moines de Charlieu lorsqu'ils reconstruisirent le leur, sous Simon de Roncheval. On remarque dans l'angle un arc trèflé de biais, forme très rare.

Près de là, se trouve l'église des Cordeliers convertie en grange, elle date du xve siècle et possède une abside à cinq pans.

Il faut encore signaler à Charlieu, l'église Saint-Philibert, dont le chœur est du xiiie siècle et la nef de cinq travées de la fin du xive, mais la façade en est moderne. Le chœur est intéressant, il est à chevet plat, composé de deux travées voûtées d'ogives et est garni de stalles en bois, formées d'arcs à remplages flamboyants encadrant des peintures fort curieuses de la fin du xve siècle. D'un côté, les douze apôtres, de l'autre, douze saints revêtus de tuniques avec manteaux rouges brodés.

Les fonds sont décorés d'une ornementation dorée, rappelant des étoffes anciennes.

Cette église possède une Vierge noire, classée comme monument historique avec la Pietà de la chapelle du fond au sud et les stalles.

Il y a aussi une tour massive que l'on voit à l'angle de la place de l'Abbaye près de la rue Grenette. C'est une grosse tour cylindrique dite de Philippe-Auguste et datant du xiie siècle.

La cure actuelle est aussi une vieille bâtisse, c'était l'ancienne habitation des prieurs ; on y entre par une porte à machicoulis bien conservés ; au-dessus de l'entrée, il y a un grand écusson soutenu par deux licornes.

Dans le fond de la cour, il y a une tourelle octogone,



contenant un escalier et devant un grand puits à margelle. La porte d'entrée de cette tourelle est entourée d'élégantes colonnettes et surmontée d'armoiries écartelées soutenues par deux anges, encadrées d'un élégant cartouche de la Renaissance. La partie extérieure de la cure possède aussi une tourelle ronde en encorbellement, communiquant dans un vaste grenier dont la charpente de l'époque est fort remarquable.

A l'hôtel de ville se trouve une belle série de tapisseries d'Aubusson et quantité de vieilles maisons éparses dans la ville sont à noter.

La maison des Anglais, située rue Nationale possède deux tourelles rondes en encorbellement et une cheminée monumentale.

Rue Grenette, une maison possède de jolies fenêtres jumelles avec arcatures trèflées, dont deux sont décorées intérieurement de feuillages.

Rue Chevroterie, plusieurs maisons sont dignes d'interêt, car elles datent du XIII[e] siècle. Rue des Moulins, existe, à l'angle, une vieille maison en bois.

Place Raspail, se voit aussi une maison en bois, avec galerie à l'étage, mais fort délabrée.

Rue Mercière, il y a une porte Renaissance avec deux effigies de grande allure, représentant l'Abondance et les Vendanges. Cette porte donne dans la cour; l'extérieur de la maison est en partie du XIII[e] siècle.

Enfin, signalons à l'hôpital un autel en bronze doré et ciselé dont le devant est un beau spécimen de cuir de Cordoue.

En quittant cette intéressante petite ville, un peu avant le départ des congressistes, d'aimables automobilistes nous ont conduits à travers un pays charmant et pittoresque, voir la belle église de Semur-en-Brionnois, dans le département de Saône-et-Loire.



Datant de la fin du XIIe siècle, elle est dans le style de la haute Bourgogne et en tous points digne d'intérêt. Construite en roman fleuri de la transition, elle se compose d'une nef avec bas-côtés, d'un transept sur le carré duquel s'élève une coupole sur trompes, avec élégante galerie aveugle. Un splendide triforium règne tout autour de l'église et communique au-dessus du porche avec une de ces rares tribunes seigneuriales, comme on en rencontre parfois. Ici elle est semi-circulaire, très grande et portant sur un encorbellement, affectant la forme d'un balcon (fig. 13).

Le chœur en cul-de-four est précédé d'une travée droite, communiquant avec les absidioles par une seule arcade, comme à Monsempron, à Anzy-le Duc, à Saint-Loup de Naud et en d'autres endroits. Cette disposition est d'ailleurs assez usuelle, elle existait déjà à l'époque carolingienne, comme à Saint-Généroux (1) (dép. des Deux-Sèvres), puis à l'époque romane, elle se rencontra fréquemment, surtout dans la région du centre. La voûte de la nef est en berceau avec doubleaux, selon la coutume des écoles de Bourgogne, réservant les voûtes d'arête pour les collatéraux. Les doubleaux sont soutenus par des piliers étroits, cannelés dans le bas se terminant à la hauteur du triforium pour se continuer par des colonnettes.

Le portail en arc brisé se compose de trois voussures soutenues, la première, à l'extérieur par deux pilastres, les deux autres par des colonnettes en délit. Les fûts de pilastres et les colonnettes sont complètement revêtus ainsi que les archivoltes d'une ornementation losangée, de feuillages et de spirales. Le cordon d'archivolte est aussi

(1) Voir mon rapport sur le Congrès archéologique de Poitiers, 1903, p. 42.



orné d'un ruban d'ovales; au sommet se voit l'Agneau pascal. Le tympan offre un Christ dans une gloire en amande entouré des symboles des quatre Evangélistes.

Le linteau représente deux scènes avec personnages couronnés; les chapiteaux sont à palmettes et à feuillages et les bases ont la même ornementation que les fûts; torsades pour les uns, dessin losangé pour les autres. C'était surtout en Bourgogne que les fûts de colonnettes étaient décorés de motifs sculptés.

La tour qui s'élève sur le carré du transept est octogone, à deux étages. La partie inférieure est décorée d'arcatures romanes aveugles, deux arcatures jumelles sur chaque face. La partie supérieure est ajourée sur chaque face d'une grande baie en arc brisé à trois voussures soutenues par des colonnettes; dans cette baie s'inscrivent deux baies jumelles en plein cintre séparées par une colonnette centrale (fig. 14).

Le pignon de la travée du chœur devant l'abside possède une croix antéfixe.

En quittant Semur on aperçoit, à gauche, dans le fond de la vallée, la petite chapelle romane de Saint-Martin avec haut clocher carré flanqué à gauche de la nef.

On nous conduisit ensuite à Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), dont l'église est très remarquable. C'est l'ancienne église du prieuré d'Anzy, dépendant jadis de l'abbaye de Saint-Martin, c'était un des rares monastères de la Bourgogne qui ne dépendait pas de Cluny.

Elle se compose d'une nef de cinq travées avec bas-côtés, d'un transept et d'un chœur en hémicycle. C'est le plan bénédictin de la 1[e] moitié du XII[e] siècle. Le chœur possède dans le fond une petite absidiole ou espèce de niche d'autel et est flanqué de deux absidioles communiquant avec le chœur par une arcade, comme à Semur, dont

nous avons parlé ci-dessus. De plus, deux autres absidioles se trouvent dans les croisillons du transept.

Une coupole à huit pans recouvre le carré du transept et repose sur des trompes.

La nef est voûtée d'arêtes avec doubleaux, les bas-côtés sont aussi voûtés d'arêtes, mais les croisillons du transept sont voûtés en berceau.

Les piles sont de plan cruciforme avec colonnes engagées sauf vers les bas-côtés.

Les chapiteaux sont très intéressants; on y voit des animaux affrontés et des têtes barbares. Les chapiteaux du passage du chœur aux absidioles, offrent d'un côté, de grands aigles au vol abaissé et de l'autre, des personnages. D'autres sont garnis de feuillages en volutes et de sujets divers: homme monté sur un lion, saint Michel luttant contre le démon, groupe de lutteurs, homme dévorés par des lions, le tout traité avec une grande liberté d'allure.

Des peintures caractéristiques se voient en différents endroits. Les sujets de l'abside représentent la fondation du prieuré, il en existe aussi dans les absidioles des croisillons.

Le portail a été très abîmé par un incendie, à l'époque des Huguenots, il est en plein cintre à deux voussures ornées de figurines mutilées et soutenues par des colonnes monolithes avec chapiteaux très abîmés, mais où on peut encore distinguer des feuillages et quelques petits personnages. La première voussure représente des personnages assis, les vieillards de l'Apocalypse comme à Aulnay-de-Saintonge. La seconde voussure est remplie de rinceaux avec petits personnages couronnés. Le tympan classique, est orné du Christ dans une gloire en amande accosté de deux anges et le linteau représente la Vierge, au centre

entourée des douze apôtres, rangés tout le long du linteau.

La tour fort belle qui s'élève sur le carré du transept est octogone, comme à Semur et à Paray-le-Monial et plus loin à Brioude, à Saint-Etienne de Nevers, et en beaucoup d'autres endroits.

Elle est à trois étages, percée sur chaque face de baies géminées encadrées dans une grande arcature en plein cintre. Les étages sont séparés par des corniches à arcatures et l'ensemble est du plus bel effet.

On remarque la beauté des modillons à l'abside. L'appareil des croisillons est différent de celui des bas-côtés; il aurait donc eu collage. Les modillons de l'abside sont à copeaux.

Il y a une crypte sous l'église, avec voûtes d'arêtes et chapiteaux à trois tores, la niche d'autel est également sur crypte.

On remarque un des modillons de la nef, au sud, le 3e près du transept qui représente un guerrier avec casque à nasal.

Les congressistes traversent ensuite une cour de ferme pour aller voir les restes d'un beau portail roman, il se compose d'une seule voussure en plein cintre, recouverte de palmettes et reposant sur deux colonnettes aux chapiteaux historiés. Le tympan offre deux sujets très mouvementés. A droite, on voit Adam et Eve chassés du Paradis terrestre, un serpent est enroulé autour d'un arbre; plus loin, on les retrouve accroupis sous un buisson et se cachant la face de leurs mains. A gauche, on voit la Vierge assise sous un dais et tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. Les trois Rois Mages viennent lui apporter des présents.

Le linteau représente le Jugement dernier: à gauche, les élus se dirigeant guidés par un ange, les ailes éployées, vers un petit édicule déjà rempli d'élus et représentant le



Paradis, à droite un immense serpent enlaçant les damnés attachés entre eux par un chaîne, et dans le fond un ange protégeant trois âmes qu'il a réussi à sauver.

Ce joli portail est muré et le bas n'en n'existe plus.

Nous rentrons ensuite, après cette dernière visite, par un train spécial à Moulins.

Le samedi 28 juin, nous visitons Moulins où nous étions depuis 6 jours sans avoir rien vu de la ville, car on partait de grand matin pour rentrer le soir. On se dirige d'abord vers le couvent de la Visitation, situé rue de Paris et étant actuellement transformé en Lycée. C'était le troisième monastère de la fondation de Saint-François-de Sales et de Sainte-Chantal. Lorsque le connétable de Montmorency paya de sa tête, en 1632, sa révolte contre le roi. Félicité des Ursins, sa veuve, se retira au monastère de Moulins, qu'elle rebâtit à ses frais. Elle fit édifier une grande chapelle de plan cruciforme et en posa elle-même la première pierre, le 21 juillet 1648, mue par un pieux désir d'y transporter les restes de son époux et de lui élever un monument gigantesque. devant lequel elle pourrait venir prier tous les jours. L'exécution de ce monument fut confiée à François Auguier, sculpteur parisien.

Dès 1646, elle avait obtenu de faire transporter à Moulins, les restes du connétable, mais le monument ne fut achevé qu'en 1653 et consacré en 1657. On le plaça dans le bras de la chapelle faisant face au chœur des religieuses. Conçu dans le style grec alors à la mode, il s'élève jusqu'à la voûte et se compose d'un grand sarcophage sur un socle de marbre noir. Les statues du duc et de la duchesse sont couchées, à moitié assises sur le sarcophage. Le duc est revêtu d'une armure à l'antique finement ciselée, il est représenté tête nue, la main droite posée sur son casque

et tenant de la gauche l'épée de connétable. La statue de la duchesse semble avoir été posée peu après et un peu en arrière de la statue principale. C'est plutôt une allégorie de la Douleur, le visage est tourné vers le ciel et les mains croisées reposent sur les genoux. L'inscription latine est sur le socle. Deux grandes statues assises, de merveilleuse beauté sont à droite et à gauche du monument. A gauche, Hercule symbolisant la Force et, à droite, une femme assise (Cérès?) personnifiant la Charité. L'Hercule dénote une influence italienne et détonne quelque peu au milieu des autres statues plus maniérées et plus solennelles. Il est nu, sauf une peau de lion repliée sur le genoux, étale de puissants muscles fortement accusés et est d'un ensemble un peu vulgaire et réaliste. Il est assis, s'appuyant sur sa massue et confiant dans sa force. C'est de toutes les statues, celle qui frappe le plus et attire immédiatement l'attention.

Au-dessus, quatre grandes colonnes supportent un fronton soutenu d'une large frise et encadrent trois sujets: au milieu une urne funéraire posée sur un large socle qui sert en même temps de support à deux génies nus et ailés manœuvrant une longue guirlande de fleurs qui enlacent autour de l'urne. A droite et à gauche, dans des niches, les statues debout de Mars représentant le courage militaire et de la Foi. Nous ne pouvons y retrouver Cérès comme on l'a prétendu, car elle tient une croix en mains. La statue assise en bas serait plutôt Cérès ou l'Abondance, car elle tient d'une main un panier rempli d'or et de bijoux, qu'elle distribue de l'autre main.

Comme couronnement au mausolée on voit dans le haut les grandes armes des Montmorency, avec le manteau ducal, des anges ailés comme supports, couronne, cas-

que et lambrequins. On y voit aussi les deux colliers du Saint-Esprit et de Saint-Michel, le bâton de maréchal et l'ancre, comme amiral. On raconte que lorsque ce mausolée fut achevé, la duchesse se montra fort mécontente, parce que sa propre statue avait été ajoutée sans son consentement, et que l'on n'avait pas tenu compte de l'orientation, le groupe devant être tourné vers le maître-autel.

En face de ce monument se trouve le chœur des religieuses, avec beau plafond peint sur toile, exécuté aussi sur les ordres de la duchesse, devenue alors supérieure des Visitandines (1).

On visite ensuite la cathédrale, dont le chevet seul est ancien avec les quelques travées qui précèdent le chœur. Tout le reste fut ajouté (cinq travées) vers la fin du XIXe siècle, l'église étant trop petite pour la population.

L'architecte Millet a eu l'heureuse idée de respecter le style de la vieille collégiale et de suivre les traditions auvergnates.

Le chœur, à chevet plat, est accosté de bas-côtés formant déambulatoire. Les voûtes sont fort belles (fig. 15) et d'une grande richesse d'ornementation avec leurs nombreuses clefs.

(1) Marie-Félice des Ursins était fille de Virginio des Ursins, duc de Bracciano, chevalier de la Toison d'Or et de Fulvia Peretti; elle était nièce par sa mère, du pape Sixte-Quint. Elle le fit d'ailleurs placer sur le maître-autel, un grand tableau peint par Pierre de Cortone et qui lui fut donné par un de ses neveux, le cardinal Félix des Ursins. Ce tableau représente la Présentation de la Vierge au Temple. Le pape Sixte-Quint y est figuré sous les traits du grand-prêtre, ayant à sa droite Isabelle des Ursins, femme de César de Gonzague, et à sa gauche le prince Jean-Baptiste des Ursins, grand prieur de Pise. D'autres membres de la maison des Ursins sont aussi représentés parmi les différents personnages de ce tableau.



Il faut remarquer que le chevet n'est pas à angle droit, mais suit la rue François Péron, qui se trouve derrière la cathédrale; l'architecte a résolu la difficulté qui en résultait par la disposition des piliers d'angle du déambulatoire.

L'église est très lumineuse, grâce aux immenses fenêtres à remplages flamboyants très remarquables, avec cinq mouchettes, qui entourent l'ancienne partie de la collégiale. Les vitraux de la fin du xve siècle, sont fort beaux, et donnent parmi les sujets religieux les portraits des derniers ducs de Bourbon et des dignitaires de leur cour. M. Lucien Bégule, de Lyon, nous décrit, avec sa grande compétence, les principaux vitraux.

Le cardinal de Bourbon a donné le second, au nord, mais le premier est plus remarquable. C'est le vitrail ducal. On remarque les beaux tissus employés pour la robe de sainte Catherine, on y voit un chien et un aigle; un philactère porte la devise: *Raison partout*. Le cardinal est représentéavec son patron : Charlemagne. On nous signale aussi la beauté et la transparence du vert employé.

L'autel moderne est surélevé de quelques marches et placé comme dans les anciennes basiliques de façon à ce que l'officiant soit tourné vers les fidèles, mais le grand dais qui le couvre a peut-être trop d'importance. Derrière l'autel se trouve un second dais contenant la statue de la Vierge noire, très en vénération et objet d'un pèlerinage suivi. Elle est à Moulins depuis le XIIIe siècle et à souvent été mentionnée dans les vieilles chroniques locales La statue est en bois et mesure 1^m03^c de hauteur, elle est représentée assise, mais pas tout à fait dans la position hiératique romane, car elle est un peu plus avancée, la Vierge a sur ses genoux l'enfant Jésus et tient un livre ouvert de la main gauche.

Cette statue porte bien les caractères romans avec le



visage allongé, les traits fortement accentués et surtout le dossier du siège dont les arcades archaïques ne laissent pas de doute; mais elle est revêtue comme la Vierge de Hal, de riches habits brodés et d'un grand manteau qui cachent toute la statue, sauf les deux figures.

Il existe plusieurs Vierges noires célèbres et on peut les ramener à deux catégories:

1° celles qui ont été sculptées dans le type caucasien, mais jamais du type nègre; en interprétation de la troisième antienne de l'office de la Sainte-Vierge: *Nigra sum sed formosa*;

2° celles devenues noires par l'âge, la nature du bois employé où la fumée des lampes et des cierges brûlant autour de la statue.

Parmi les plus célèbres, il faut citer la Vierge de Hal, celle de Châtou près de Paris, celle de Marseille, dans la crypte de Saint-Victor, celle de Rocamadour, celle de Liesse, dans l'Aisne, celle de Mauriac, celle de Bresse dans le Cantal, et Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand. La Vierge noire du Puy était en ébène, mais fut brûlée durant la Révolution, en 1794; on l'a remplacée depuis par une autre. Il en existe aussi en Espagne à Tolède, en Suisse à Einsiedeln et en Bavière, déposée actuellement au Musée de Nuremberg.

Dans la sacristie de la cathédrale, se trouve le célèbre tryptique du Maître de Moulins, que tous les amateurs d'art ont pu voir en 1904, à Paris, à l'Exposition des Primitifs français. Ce magnifique joyau de la collégiale frappe par le fini de l'œuvre, l'harmonie de la composition et la vivacité de son coloris. Le panneau central, qui a environ 1m50 de haut, représente la Vierge avec l'Enfant Jésus bénissant, sur ses genoux. Le vert et le pourpre de la

robe et du manteau sont d'un excellent coloris. L'expression du visage est d'une infinie quiétude. La Vierge a les pieds posés sur un croissant et une auréole lumineuse l'entoure, s'irradiant par gradation vers des groupes d'anges en adoration. Deux autres anges ailés soutiennent une couronne au-dessus de la tête de la Vierge. Le panneau de gauche offre l'effigie du donateur, le duc Pierre II de Bourbon, à genoux, ayant derrière lui son patron : saint Pierre avec la tiare et les clefs. Le panneau de droite représente Anne de France et sa fille Suzanne, ayant derrière eux sainte Anne debout. L'expression d'Anne de France est à remarquer, elle est d'une exécution splendide tout en conservant la raideur et la sévérité d'une femme de caractère habituée au commandement (1).

Les revers des volets sont couverts de grisailles de grand caractère ; sur un panneau l'Annonciation, la Vierge à genoux devant un prie-Dieu, sa tête est délicieuse d'expression, deux anges dans le haut. Sur le second panneau, l'ange de l'Annonciation, suivi de trois anges, très bien rendus. Le tout encadré de trilobes fleuronnés.

M. le marquis de Fayolle fait remarquer aux congressistes, que dans le panneau de l'Annonciation, le sommet des arcatures de gauche est moins élevé et on dirait que celui de droite était destiné à être plus grand, car le bras de l'ange est tronqué.

(1) Anne de France, décédée le 4 novembre 1522, était fille du roi Louis XI, elle avait épousé Pierre II, qui prit le titre de duc de Bourbon, après la mort de son frère aîné Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne. Leur fille unique, Suzanne de Bourbon, épousa en 1505, Charles III de Bourbon, comte de Montpensier. Un frère de Pierre II, fut Louis de Bourbon, évêque de Liége, tué en 1482, par le Sanglier des Ardennes (Guillaume de la Marck). Une de ses sœurs avait épousé Adolphe d'Egmont, duc de Gueldre.



Dans la première chapelle du bas-côté nord de l'ancienne collégiale on remarque une de ces litres funéraires, comme nous en avions déjà observé à d'autres congrès, et sur lesquelles le regretté comte de Marsy, avait dans le temps publié une étude. Ici la litre est aux armes de la famille Feydeau.

Contre la cathédrale se trouve ce qui reste du palais des ducs de Bourbon; transformé complètement par Pierre II et par Anne de France, les donateurs du tryptique de la cathédrale; il est actuellement divisé en deux parties: l'une, la plus ancienne, se compose d'un gros donjon carré, surnommé: la Mal-Coiffée, et qui comprend sept étages, et des sous sols voûtés de voûtes d'arête. Il sert actuellement de prison. L'autre, élégante construction de la Renaissance, se nomme : Pavillon d'Anne de Beaujeu et renferme le Musée.

Ce Musée possède, comme pièce capitale, la célèbre bible de Souvigny (1), déjà mentionnée plus haut. Provenant de la bibliothèque des Bénédictins de Souvigny, elle fut lors de la Révolution transférée à Moulins avec les autres livres de la bibliothèque supprimée et resta longtemps perdue dans un grenier où elle servait d'escabeau!

Lorsqu'on la retira de l'oubli, les ais de bois de la couverture furent recouverts de velours rouge, tout en conservant la riche ornementation extérieure, composée de plaques de bronze ciselées et ajourées, de boutons émaillés et d'une applique centrale fortement bombée et circulaire, le tout de la même époque que le manuscrit. L'art de l'orfèvre du XII[e] siècle s'y révèle dans ces rinceaux feuillagés avec

(1) Voir: Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais, année 1910, et Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, année 1893.



chimères et entrelacs. La partie centrale seule est festonnée, les autres motifs sont rectangulaires. Quatre gros clous aux angles, empêchent cette fine décoration de s'user par frottement.

Le manuscrit se compose de 392 feuillets de parchemin, avec beaucoup de lettrines historiées et cinq grandes compositions. Parmi les plus belles enluminures, il faut citer au premier livre des Paralipomènes, le Père Eternel portant l'Humanité dans son sein; au chapitre XIII, Judith revenant à Béthulie avec la tête d'Holopherne; la lettre E du Livre des Rois, représentant David donnant audience; au chapitre premier de la Lévitique, la lettre U renfermant une curieuse scène qui montre Dieu dictant ses lois à Moïse, de l'intérieur d'un édicule. Une fort belle aussi, est la miniature représentant le combat de David contre Goliath.

La Bibliothèque Municipale est fort riche en ouvrages rares, car là sont venus s'échouer les trésors imprimés et manuscrits des Bénédictins de Souvigny et des Augustins de Moulins; outre 70 incunables et de nombreux manuscrits, parmi lesquels le *Claudiani opera* du XIIIe siècle, la bibliothèque possède aussi un manuscrit de Méditations dont les 100 premières pages ont été écrites, dit-on, par la duchesse de Montmorency, au couvent de la Visitation.

Le Musée de peinture contient quelques bonnes œuvres, parmi lesquelles il faut citer huit panneaux de bois gothiques dont il est difficile de déterminer l'attribution première. Elles ont un certain mérite et peuvent être considérées comme une œuvre flamande. Le fond en est doré et guilloché. Il y a 1° : l'Entrée de Jésus à Jérusalem, monté sur une ânesse ; la composition ne comporte que 6 personnages. 2° Jésus au Jardin des Olives, les Apôtres endormis à ses pieds. C'est la moins



bonne à cause des roches schisteuses qui prennent une trop grande importance dans le fond du tableau. 3° La Flagellation, œuvre assez réaliste. 4° La Résurrection; c'est le plus beau, comme expression et comme coloris. Une armure de soldat à l'avant-plan est remarquable. 5° Saint Etienne devant ses juges. Certaines têtes juives sont très caractéristiques et les perles brodées sur la tunique de saint Etienne sont d'un fini merveilleux. 6° saint Etienne est lapidé: même remarque pour la finesse des perles, mais les contorsions des juifs qui lapident sont exagérées. Contre le cadre, à gauche, on remarque une belle et expressive figure, tout en étant réaliste, ce doit être un portrait. 7° Ce panneau représente saint Etienne et saint Laurent couchés dans la même tombe et nimbés. Les figures qui les entourent sont très expressives, surtout le Pape encensant, un évêque et un cardinal. Il y a évidemment des portraits parmi ces personnages, et l'un d'eux, à gauche, coiffé d'un bonnet plissé (ce pourrait être le portrait du peintre) porte autour du cou une bande blanche, sur laquelle on lit: AWERHRS. 8° Le dernier panneau représente quatre sépulcres contenant des corps, avec chaque nom indiqué sur une banderole, le premier est de nouveau saint Etienne et il est seul nimbé. Dans le fond, deux arcades en plein cintre, contiennent chacune un personnage, le premier, vêtu, est debout frappant d'une longue gaule, le second, couché sur un pupitre, à moitié vêtu et tonsuré. L'ensemble de cette œuvre est belle et d'un excellent coloris, mais il est difficile de déterminer à quel usage ces huit panneaux peuvent bien avoir servi.

Le musée renferme également quelques belles sculptures et les objets préhistoriques et gallo-romains y sont particulièrement nombreux.



Ne quittons pas Moulins sans signaler encore la tour de l'Horloge ou beffroi, haute tour carrée du xve siècle, avec étrange campanile construit au xviie siècle; la tour du Fredailh, ayant fait partie des fortifications; et quelques vieilles maisons parmi lesquelles le Doyenné, une maison de bois, étant actuellement restaurant, au coin de la rue de l'Ancien Palais; la maison à hautes lucarnes, percée par le passage Moret dont la façade postérieure fait un effet singulier avec sa haute tour encastrée dans la moitié d'un pignon; mais somme toute, ces maisons sont bien moins intéressantes que celles de Charlieu et de Riom.

L'après-midi les congressistes quittaient définitivement Moulins pour se rendre à Nevers, en passant par Saint-Pierre-le-Moûtier et par la Charité-sur-Loire. Saint-Pierre-le-Moûtier était un prieuré de Bénédictins, fondé, croit-on, dans le courant du ixe siècle; mais on en est aux conjectures, car malheureusement toutes les archives sont perdues; au commencement du xixe siècle, un maire de Saint-Pierre-le-Moûtier fit vendre au poids du papier toutes les chartes et archives et il y en avait des mannes! Les premières mentions que l'on retrouve de ce prieuré sont dans la lettre de Bernard, évêque de Nevers, énumérant les églises de son diocèse, dépendant de Saint-Martin d'Autun: *Actum Nivernis* anno ab Incarnatione Domini MCLXI. Il y est dit: *In prioratu de Monasterio*, et dans la bulle du pape Alexandre III confirmant les donations faites à l'abbaye de Saint-Martin: *datum Senones XIII kal. Aprilis Incarnationis D^ni A^o MCLXIIII.* Le prieuré y est cité: *Ecclesiam de S. Petro Monasterii.* D'après la tradition l'origine en remonterait à la reine Brunehault qui avait une maison de chasse dans la forêt de Lecenna, et donna

à Saint-Martin d'Autun des terrains dans la vallée proche de sa maison de chasse.

En tous cas, son souvenir est resté dans le voisinage, car une partie de l'ancienne voie romaine de Bordeaux à Autun, entre Buy et Sancoins, porte encore le nom de « chemin de la reine Brunichon ».

Lorsqu'on ouvre l'*Histoire du Nivernais* par Guy Coquille, *(Guido Conchylius)* on voit cette phrase peu encourageante :

« Cette ville est bien bâtie, mais elle est malsaine et les » habitants d'ycelle sont souvent malades et ne sont de » longue vie; ce qui peut advenir par deux raisons: l'une » que du côté du soleil levant... la dite ville a un grand » estang d'eau croupie, venant d'esgout, qui ne flue or- » dinairement... l'autre... c'est que ladite ville est un fond » environné de montagnes de toute parts. »

Mais depuis cet étang malsain a été desséché.

Les moines néanmoins n'ont eu cure au moyen âge de cette situation désavantageuse, car ils y édifièrent une splendide église et leur monastère fut prospère.

L'église priorale que nous voyons aujourd'hui date du commencement du XIIIe siècle, avec ajoutes au XVe et au XVIIe, mais fut abîmée vers le milieu du XIXe siècle par de très mauvaises restaurations.

Lorsqu'on pénètre dans la nef, on est frappé par la disposition étrange des piliers et des colonnes dont les chapiteaux se perdent à une grande hauteur dans la voûte, sans utilité apparente. Cela provient de la reconstruction de la voûte. On a voulu conserver les amorces des arcs-doubleaux et ainsi les beaux chapiteaux ont été conservés.

Tous ces chapiteaux sont de grand intérêt. On y voit des hommes lapidant une sirène, la tête en bas, appuyée sur ses



mains et la queue s'élevant en volute jusqu'au tailloir; plus bas, de l'autre côté de la nef, une corbeille de feuilles d'acanthe sur laquelle se dessine un groupe étrange: un personnage assis, joue de la harpe, derrière lui deux personnages vêtus de longues tuniques entraînent une femme nue, devant lui un homme apporte trois pommes qu'il tient élevées dans la main. Plus loin, sur un chapiteau de même forme: corbeille de palmettes, d'où surgissent la Concorde et la Discorde, le premier groupe s'embrasse (1), le second s'arrache les cheveux et la barbe. Un autre groupe tient un bâton et chacun cherche à se l'approprier. Plus loin encore des griffons affrontés ou de grands aigles. Tous ces chapiteaux sont intéressants par leur naïveté et leur étrangeté.

La coupole qui se trouvait sur le carré du transept non saillant, fut démolie en 1650. Le chevet est carré et percé des trois baies en plein cintre.

L'extérieur de l'église n'offre à l'archéologue qu'un portail en plein cintre avec colonnettes, à la façade, et un second portail en tiers-point au nord, qui est assez beau avec son tympan polylobé encadrant le Christ entre les quatre Evangélistes. Les voussures sont ornées d'anges ailés, en adoration, et deux anges plus petits, au sommet, ont dû dans le temps soutenir une couronne au-dessus de la tête du Christ.

La tour massive, carrée et sans aucun caractère a été rebâtie. On trouvera une description complète de cette église dans la *Stastistique monumentale de la Nièvre* par le comte G. de Soultrait.

(1) Au Musée de Moulins existe un chapiteau identique, mais il porte en dessous l'inscription: *Connubium.*



Près de l'église, au sud, se remarque un beau portail de style flamboyant. Entre l'accolade et la voûte en anse de panier s'ouvre une baie trilobée à remplages, deux pinacles sur culs-de-lampe, l'encadrent, il s'élèvent assez haut et tout l'espace compris entre eux est rempli d'une belle dentelle flamboyante.

Deux autres portes sont encore à noter dans la ville, toutes deux en anse de panier et accostées aussi de pinacles de style flamboyant, l'une est surmontée des armes de France et l'autre percée d'un oculus. La ville possède aussi quelques vieilles maisons dont l'une contient de belles poutres sculptées et armoriées.

En quittant Saint-Pierre-le-Moûtier, les congressistes se sont dirigés vers la Charité-sur-Loire, jolie petite ville sur les bords de la Loire. Pour avoir une bonne vue d'ensemble il faut traverser le pont d'où l'on aperçoit dans toute sa beauté l'imposant clocher de l'église, et la belle tour octogone surmontant le carré du transept.

La Charité était primitivement un petit bourg établi sur les bords de la Loire et qui se nommait Seyr (Seol-Ir?) on a retrouvé dans les environs quelques spécimens de l'âge du bronze et à Mesves des autels votifs ainsi que des débris de briques à rebords et des fragments de colonnes de marbre, et aussi deux monnaies d'or de l'époque romaine, D'après la tradition un sous-diacre du nom de Loup vint évangéliser Seyr au VIIe et avec le concours de Roland de Roussillon y bâtit une petite église dédiée à la Vierge Marie. Mais elle était en ruines, en 1056, lorsque Bernard de Chaillant en fit don à saint Hugues, abbé de Cluny.

Au XIe siècle appartiennent le transept ainsi que les deux absidioles et les deux chapelles tangentes au chœur,

qui sont beaucoup plus profondes, et précédées chacune d'une longue travée voûtée en berceau. Le carré du transept a été complètement reconstruit lorsqu'on éleva la coupole octogone sur trompes.

Primitivement le chœur était composé d'une grande abside, flanquée de six absidioles décroissantes, dont quatre seulement subsistent encore. C'était le plan classique des grandes églises bénédictines. Mais on remplaça l'abside par le chœur actuel beaucoup plus vaste, avec déambulatoire et cinq chapelles rayonnantes. Si l'on faisait des fouilles sous le chœur, il est presque certain que l'on retrouverait les substructions de l'abside primitive sous la colonnade du rond-point du chœur actuel.

Au nouveau chœur, bâti vers la fin du XIIe siècle, on remplaça une des chapelles rayonnantes, celle d'axe, par une grande chapelle en forme de croix, bâtie au XIVe siècle. Toute cette église a été déplorablement ravagée et en partie démolie. Elle avait primitivement 122 mètres de long.

M. Serbat, à qui nous devions déjà la très bonne étude contenue dans le *Guide du Congrès*, nous refait, en présence du monument, l'historique et la description de cette église. Il nous signale le magnifique triforium aveugle qui règne autour du chœur, dont les arcades sont à cinq redents, disposition assez commune dans cette région. Est-ce un dérivé de l'architecture arabe ou bien simplement une complication de l'arc trilobé; on en rencontre d'ailleurs en beaucoup d'endroits dans le centre de la France; à Cluny, en Limousin, en Poitou, dans, dans le Berry. Les pilastres du triforium sont pour la plupart cannelés, mais quelques-uns sont décorés d'entrelacs. Les chapiteaux sont ornés de rinceaux, d'animaux et de feuillage.

Sous la corniche de ce triforium, se voit une série de métopes ornés d'animaux fantastiques, on y remarque des griffons, un chameau, un Agneau pascal, des dragons, tous d'assez grandes dimensions. On avait cru d'abord à des remplois, mais ce ne peut être le cas, puisqu'un Agneau pascal avec croix y figure. Ces sculptures qui ont un certain relief, sont dénommées à fond de cuve.

Les chapiteaux du rond-point du chœur sont tous remarquables: volutes, animaux affrontés, rinceaux, feuillages. Mais, sur l'un d'eux, celui à volutes, il y a des doutes. A noter que l'un des chapiteaux du centre n'est pas droit, mais posé de biais.

Dans le bras du transept sud on a placé un grand et beau tympan, provenant de la façade et rapporté à l'intérieur pour le préserver des intempéries de l'air. Il est en plein cintre et représente le Christ dans une gloire en amande, entouré des apôtres saint Pierre et saint Paul. A l'arrière plan, trois personnages en adoration. Sur le linteau, on voit deux scènes: l'Adoration des Mages et la Présentation au temple. Les personnages sont traités de manière très archaïque, à remarquer surtout le curieux siège ajouré sur lequel la Vierge est assise.

Sur le carré du transept s'élève une coupole octogone sur trompes, reposant sur des têtes dans les angles.

On remarque dans la nef d'intéressants piliers superposés (fig. 16).

A l'extérieur du portail actuel on voit une partie de l'ancienne nef transformée en maisons d'habitation. Deux travées sont restées debout. Elles se composent de grandes arcades en arc brisé surmontées d'un triforium à arcatures en plein cintre encadrées d'une ravissante ornemen-



tation, et reposant sur une large corniche soutenue par des consoles dont il reste quelques fragments. Les fenêtres qui surmontaient le triforium ainsi que la voûte ont disparu.

Toute la partie antérieure entre ces deux travées et le clocher a été démoile et remplacée par des maisons modernes, sauf une petite partie adossée au clocher et surmontant la maison du carrossier Robillot.

Ce fragment subsistant est composé de huit arcatures à cinq redents comme dans le chœur. Ces arcatures sont très étroites et élevées, supportées par des pilastres cannelés et décorés d'entrelacs avec grands chapiteaux; cela est postérieur au triforium en plein cintre de la nef, et doit dater de la reconstruction du chœur.

Le clocher est de toute beauté et s'élève au-dessus des maisons qui sont venues s'incruster de tous côtés à sa base. Ce qui reste du portail en tiers-point est encore visible contre les contreforts qui sont très saillants. Un des portails latéraux a été conservé, mais est encastré dans une des petites maisons construites entre ces contre-forts.

A une certaine hauteur on voit la même décoration d'arcatures polylobées que celle existant dans la première travée de la nef. Il y a, au-dessus, deux étages percés chacun de trois grandes arcatures en plein cintre encadrant deux baies jumelles, séparées par une colonne et à cintre trilobé. Les bandeaux séparant les étages sont formés d'une série de demi-cercles évidés dans la pierre.

Pour bien voir la tour octogone qui surmonte le carré du transept et toute la partie nord du chœur, il faut pénétrer dans la cour d'un marchand de vins, monter par une échelle de fer, et là, du haut d'une terrasse, on a

une vue d'ensemble magnifique. La tour octogone part d'un plan carré, n'a qu'un seul étage et est percée sur chacune de ses huit faces des mêmes arcatures en plein cintre qu'au clocher, encadrant des baies jumelles avec cinq lobes. Mais ici elles sont aveugles et servent de niches à une série de statuettes, décorant tout le pourtour, sauf la partie vers la nef qui n'a aucune ornementation.

La partie carrée possède une colonne engagée à chaque angle et tout autour règne une corniche avec modillons. Le chœur très long et les bras du transept, ont, entre les contreforts, la même ornementation d'arcatures aveugles polylobées, formant triforium extérieur et servant de niches à une série de grandes statuettes, dont une partie est tombée, ou peut-être n'a jamais été achevée. Cette ornementation, d'une grande richesse, se trouve directement sous la toiture et surmonte les grandes baies en plein cintre, éclairant le chœur et le transept.

Les absidioles complètement cachées par les maisons avoisinantes, ne sont visibles que de la toiture d'une de ces maisons. Elles sont également percées de baies en plein cintre, ont une corniche avec modillons et comme contreforts des colonnes engagées avec chapiteaux à volutes.

Dans la même maison, appartenant à M. Gadoin, d'où nous avions pu voir l'ensemble de la tour et du chœur, se trouvent les cloîtres de l'ancien monastère, ils servent actuellement de caves à vins et n'offrent rien de remarquable, ils datent du XVIIe siècle.

Le soir, vers 7 heures, nous quittions la Charité-sur-Loire pour nous rendre à Nevers.

Le lendemain, dimanche 29 juin, était jour de repos et d'excursions facultatives.

Le lundi, 30 juin, la première étape fut Prémery, où l'on devait visiter sa petite église, flanquée de massifs contreforts, datant du XIIIe siècle, son ancien château et ses restes de fortifications. On se rend d'abord à l'ancien château des évêques de Nevers, actuellement transformé en plusieurs habitations particulières. On y entre par une grande arcade, percée dans une grosse tour carrée, flanquée d'une petite tour ronde et d'une échauguette. Au-dessus de la porte se voient trois blasons, qui ont été brisés à la Révolution. Le corps de logis, se trouvant à droite, est garni de deux tourelles octogonales dont la première, à la hauteur du toit, passe au plan carré par un encorbellement, probablement dans le but de simplifier la toiture. Cette tourelle contient l'escalier et on y pénètre par une jolie porte en tiers-point fleuronné, avec pinacles. Un blason fruste se voit dans le tympan.

L'église de Prémery, dédiée à saint Marcel, est rectangulaire, nef de cinq travées avec collatéraux, dont les deux, voisines du chœur, sont les plus anciennes et datent du XIIIe siècle. Le chœur est anormal pour des églises rurales, car on n'en voit de semblables que dans les cathédrales. Il est à sept pans et percé de deux étages de fenêtres. Mais cette anomalie a donné une belle largeur à la nef. Le chœur des chanoines était formé des deux dernières travées de la nef. On remarque des arcatures aveugles dans le bas. L'arc triomphal est formé de deux gros tores et de deux petits portés par des colonnes annelées. Les arcs-doubleaux de la nef sont en tiers-point garnis aussi de tores sur les angles, ceux des bas-côtés sont à angles abattus. L'église possède des baies en tiers-point éclairant la nef et les piles sont rondes flanquées de quatre colon-

nes engagées. Les chapiteaux sont à crochets ou plutôt à crosses végétales avec tailloirs très saillants.

On remarque dans le fond du collatéral nord, une belle Pietà du xve siècle.

Il y avait dans l'église, avant sa restauration, un banc d'œuvres et un tableau de la fin du xve siècle, d'un grand intérêt, mais qui ont disparu. Le tableau placé au-dessus de la tombe du bienheureux Nicolas Appeleine, mort en 1266, reproduit divers épisodes de sa vie. Sa renommée était si grande, que Louis XI, malade, fit venir sa robe conservée dans l'église de Premery.

L'extérieur est flanqué de massifs et solides contre-forts et la tour qui se trouve au sud de l'entrée principale passe du plan carré au plan octogone, la partie basse est seule ancienne, mais la partie octogone avec deux étages de baies a été refaite vers 1650.

Le portail principal est très simple, formé d'une seule arcature trèflée.

Près de là se voit une grosse tour ronde, reste des anciennes fortifications. On la nomme: tour des prisons.

De Prémery, les congressistes se dirigent en train spécial sur Varzy, où ils visitent l'église de Saint-Pierre.

Telle que nous la voyons maintenant, cette église fut terminée et consacrée en 1350; il ne reste rien de la primitive église, dont il est fait mention dès le xe siècle et qui fut rebâtie au commencement du xiie. Celle du xive fut construite sur un autre emplacement, d'un seul jet; elle comprend une haute nef de six travées avec bas-côtés, son transept n'est pas saillant, mais les bras servent de base aux deux clochers qui dominent l'église et encadrent magnifiquement l'abside à cinq pans, précédée d'une travée droite (fig. 17).

On est frappé par la belle harmonie d'ensemble de l'intérieur de l'édifice. La nef très élevée est soutenue par des piliers ronds, assez bas, avec quatre colonnes engagées d'où part un faisceau de trois colonnettes s'élevant jusqu'à la voûte. Seule la colonnette des arcs doubleaux part de la base des piles. Les arcades des travées sont en tiers-point. Les chapiteaux dont nous donnons ici un spécimen sont à feuillages et à crochets très épanouis (fig. 18); les tailloirs polygonaux et les chapiteaux sont traversés par la seule colonnette partant du fond et soutenant les arcs doubleaux.

Un magnifique triforium très élevé règne tout autour de la nef (fig. 19), il se compose pour chaque travée de cinq hautes arcatures trilobées avec écoinçons ornementés. La colonnettes intermédiaires du triforium n'ont pas de chapiteau; celles soutenant le trilobe, en ont un tout petit faisant présager le flamboyant. L'éclairage est très bon, se faisant par de grandes baies trilobées, surmontées d'un trèfle, et dans le fond de l'église, par une haute fenêtre perçant la façade et composée de deux grandes arcatures, encadrant chacune deux lancettes trèflées, couronnées d'un quadrilobe; dans le haut entre les deux grandes arcatures se voit une rose à six lobes. Cette fenêtre éclaire toute la nef.

Le nef est épaulée de massifs contre-forts, dont les coffres recouverts de petits toits avec pinacles, dépassent de beaucoup les arcs-boutants. Ces derniers sont ajourés d'un trilobe et s'élancent au-dessus des bas-côtés. Un seul portail à trois voussures perce la façade et le tympan est formé d'un arc trilobé. Les deux portails latéraux donnant dans la quatrième travée, sont aussi trilobés, et surmontés d'une rose à six lobes.

Les beaux clochers carrés s'élevant sur les bras du transept sont épaulés de massifs contre-forts aux angles extérieurs et percés à l'étage inférieur d'une jolie rose à six lobes et à l'étage supérieur d'une grande fenêtre en tiers-point, dont les remplages sont composés d'une rose à neuf lobes surmontant trois lancettes trilobées, dont celle du centre est plus basse à cause de la rose.

Le trésor de l'église est riche, car on y conserve les vases sacrés et les reliquaires provenant de la collégiale de Sainte-Eugénie, aujourd'hui détruite et dont il ne reste que quelques débris d'arcades.

Il faut citer dans ce trésor: le beau reliquaire de sainte Eugénie, porté sur quatre pieds en forme de griffes et orné de colonnes avec chapiteaux à feuillage. Il est surmonté d'une flèche, est orné de gros cabochons et date de la fin du XIII° siècle. Il y a ensuite la châsse de saint Rigobert avec toiture, du type ordinaire de celles du XII° siècle. Puis une boîte polygonale recouverte d'un petit dôme et contenant le crâne de saint Rigobert. Il y a aussi plusieurs bras reliquaires en vermeil et en cuivre. Deux de ces bras peuvent être aussi attribués au XIII° siècle, l'un d'eux peut même remonter au XII° siècle, la la main est fermée, avec deux doigts levés, bénissant; le bras est représenté issant d'une manche un peu large avec étoffe plissée et filigrane. Il est fort rare de rencontrer un tel ensemble de reliquaires.

La chaire avec grand cul-de-lampe à nervures date du XVI° siècle.

Deux triptyques se voient dans l'église. L'un est un triptyque flamand de grand intérêt; il représente le martyre de sainte Eugénie au centre; sur le panneau de gauche

sainte Eugénie devant son père et sur le panneau de droite sainte Eugénie apparaissant à sa mère. Au revers le martyre de saint Etienne et le martyre de saint Laurent. Toutes les figures sont très bien traitées, et les personnages pleins de vie et d'animation. Dans le bas du panneau central deux écriteaux sont posés, l'un contenant une prière latine à sainte Eugénie, l'autre incliné de biais contient un texte flamand assez abîmé, on peut toutefois y déchiffrer les mots :

In God es myn saligheit, sonder God is geene...
Glorien myne bulp ende myne es...celaer (?)
... wy bekennen den God ...

Malheureusement cet intéressant triptyque pour l'art flamand était mal éclairé et la photographie que nous en avons prise est trop défectueuse pour être reproduite.

Près de l'église se trouve un très intéressant petit musée, renfermant beaucoup de faïences de Nevers, entre autres un beau Saint-Hubert, fait par Haly en 1734. Un morceau de retable de bonne facture datant du XVIe siècle et représentant la Mort de la Vierge. Dans une vitrine on remarque une paire d'étriers de forme triangulaire typique, dont l'un est un peu plus court que l'autre et que l'on attribue au XIIe siècle. Le musée contient aussi un tabernacle du XVIe siècle, quelques émaux et un beau tableau de Girodet.

Avant de quitter Varzy, signalons encore la curieuse petite chapelle de Saint-Lazare, flanquée à gauche d'une tour carrée, percée sur chaque face, dans le haut, d'une baie géminée. Cette pittoresque petite chapelle est située au milieu d'un bois.

L'hôtel de ville est flanqué d'un pavillon hexagone, d'une



tour carrée du xv[e] siècle, et d'une autre tour octogone contenant l'escalier; le tout sur la même façade. Une autre maison est flanquée d'une massive tour octogone ajourée d'arcatures suivant l'escalier qu'elle contient, bordé d'une balustrade extérieure. Il y a encore l'hôtel de l'Ecu et la maison Delangle qui offrent aussi quelqu'intérêt à visiter.

Nous nous dirigeons ensuite par train spécial sur Clamecy, ville déjà visitée lors du Congrès de 1907 (1). Un bon plan de cette église était annexé au *Guide du Congrès* d'alors, il était dû ainsi que la notice qui l'accompagnait à M. André Philippe, archiviste des Vosges. Nous n'en dirons donc rien, si ce n'est pour signaler deux ou trois points; d'abord la belle alternance de la nef; les colonnettes centrales des piles partent du fond pour aller soutenir les doubleaux de la voûte, alternant avec des colonnettes issant d'un cul-de-lampe.

Les architectes bourguignons aimaient beaucoup les culs-de-lampe et ici il y en a des masses. Les profils sont partout très savants. Le triforium est large, trois arcades seulement à chaque travée, car la bonne qualité de la pierre le permettait.

Une singulière tribune ou jubé traverse l'église séparant la première travée du chœur du reste de la nef. Elle fut construite il y a une soixantaine d'années et était nécessitée par le bouclement inquiétant des piles.

Il faut aussi signaler le curieux passage fort rapproché du sol qui règne tout autour des bas-côtés, traversant les piles, sous les fenêtres et au-dessus des jolies arcatures décoratives dont nous donnons ici un spécimen (fig. 20).

(1) Voir mon *Rapport sur le Congrès d'Avallon-Auxerre*, 1907, pp. 100-103.



Nous avions déjà reproduit en 1907 ce passage vu de profil (1).

Remarquons également que dans le riche portail de l'église se trouvent aux voussures 32 tableaux fort mutilés, mais donnant les épisodes de la vie de saint Martin, patron de l'église. C'est la série la plus complète que l'on connaisse.

Lors de ce congrès nous n'avions pu voir, faute de temps, l'ancienne collégiale de Châtel-Censoir, datant en partie du XIe siècle. Cette fois-ci nous avons pu y faire une longue visite.

Châtel-Censoir, pour clôturer la série des excursions, a été un véritable régal pour les yeux des archéologues. Située dans l'Yonne, entre Vezelay et Auxerre, non loin du cours de la rivière, cette intéressante église mérite en tous points la visite des congressistes.

On retrouve ce nom dans quelques textes très anciens: saint Censure, neuvième évêque d'Auxerre, mort en l'an 502, y aurait possédé un château qui s'appela *Castrum Censurii*, et comme il était bâti sur la hauteur et sans eau, un dicton du pays disait que pour habiter ce château, « il faut être *sans souef* ». Une pente étroite et rapide conduit au sommet et c'est là que dans l'enceinte même du château fut fondée une abbaye de Bénédictins, par les sires de Mont-Réal, possesseurs alors de ce domaine, et qui étaient de cette puissante famille des Ansèric, dont le château fort était situé à Mont-Réal, au nord-est d'Avallon. Cette fondation fut probablement due à Ansèric IV, le même qui data les monastères de Pontigny, de Molesmes et de Reigny (2).

(1) Voir mon *Rapport sur le Congrès d'Avallon-Auxerre*, p. 103, fig. 37.

(2) Les puissants sires de Mont-Réal s'éteignirent pour la branche aînée,

L'église est dédiée à saint Potentien dont la fête se célèbre le 19 octobre.

L'édifice est à trois nefs, la longueur du vaisseau est de 35 m. et la hauteur de 12m75. L'église n'a pas de transept, mais est complètement rectangulaire sauf le chœur composé d'une abside et de deux absidioles. Il y a deux parties bien distinctes: le chœur, trop restauré et pour ainsi dire rebâti, mais dont les bas-côtés peuvent remonter au XIe siècle, et la nef qui porte tous les caractères de la Renaissance (fig. 21). Elle est de quatre travées et eut pour architecte Billiet, d'après un vieux registre paroissial. Il n'y a là plus rien de gothique, sauf cependant dans les voûtes, les colonnes sont galbées avec chapiteaux toscans, à entablement très lourd. Les travées ont des arcs en plein cintre; l'architecte a supprimé l'éclairage direct de la nef, qui se fait par de grandes baies ouvertes dans les murs des bas-côtés. Cette reconstruction avait été nécessitée par les ravages subis par l'église de 1448 à 1490.

Les voûtes sont à liernes et tiercerons avec grands pendentifs, dont il ne reste plus qu'un à la troisième travée. La plus ancienne clef pendante date du XIVe siècle et se trouve à Avignon au Palais des Papes. Il y en a de très anciennes aussi à Rouen.

On remarque dans la nef sud, une fenêtre attardée en

en la personne d'Ansémic X, mort au château de Châtel-Gérard en 1269, mais les branches cadettes subsistèrent tout en changeant de nom et devinrent les Beauvoir, qui à leur tour prirent le nom de leur seigneurie pour s'appeler désormais Chastellux. Il est intéressant de signaler qu'un Chastellux descendant des anciens fondateurs, fut enterré au chœur de l'église de Saint Potentien le 20 juillet 1633 Ce fut Octave de Chastellux, mort jeune, fils d'Alexandre, seigneur de Val-de-Mercy et de Coulanges, et d'Anne de Gauville (Voir: *Histoire généalogique de la Maison de Castellux*, par le Cte H. DE CHASTELLUX. Auxerre, 1869, p. 135).



tiers-point. Elle a un arc ellipsoïdal plus ou moins déformé, car les architectes de la Renaissance revenaient aux formes rondes dans les formerets et les remplages. Plus de mouchettes ni de soufflets. Les meilleurs exemples de ce style de transition sont Saint-Eustache à Paris et Saint-Jean des Vignes à Troyes. L'architecte fit ici quelques beaux chapiteaux, celui près du jubé est remarquable (fig. 22).

Le chœur précédé d'un carré sans transept est surélevé de quelques marches à cause de la crypte. Un voûte en plein cintre, comme dans les anciennes basiliques, s'ouvre sous le chœur, ayant un escalier de chaque côté.

Son plan est intéressant, car il semble procéder du plan bénédictin. Le chœur communique par deux arcades avec les bas-côtés, il se compose de deux travées romanes et d'un cul-de-four.

L'absidiole nord est du plus haut intérêt, à cause de ses formes massives pré-romanes et des chapiteaux aux détails d'aspect barbare et primitif.

Nous donnons ici la photographie de trois des chapiteaux les plus curieux (figg. 23, 24 et 25); il y en a avec rinceaux et palmettes, d'autres avec animaux, les uns ont des cous allongés, les autres ont vaguement la forme d'un bison,à l'un des chapiteaux on remarque une volute en forme de crosse; plus loin on voit des éléphants, des feuilles d'acanthe, des enroulements et des animaux fantastiques. Il y a encore un étrange chapiteau à trois étages, sans aucune ornementation, il y en a aussi de méplats et dans le bas-côté nord, au chapiteau à moitié achevé et même un tout à fait brut. Partout la sculpture est très archaïque; la lourdeur et l'aspect massif de l'ensemble sont rendus encore plus frappants parce que le sol a été exhaussé lors de la reconstruction de la nef de sorte que les bases des colonnes



sont presqu'enfouies. Certains tailloirs sont nus, d'autres ornementés ou taillés comme des cartouches, certaines bases sont formées de trois tores superposés.

L'abside est très simple, mais tout le chœur est irrégulier, on voit que l'architecte n'était pas très fort, on remarque aussi la grandeur inusitée de la fenêtre du fond de l'abside. Au sud du chœur se trouve la salle capitulaire, datant de la fin du XII[e] siècle, avec belles colonnettes aux chapitaux ornés de crosses.

La crypte se compose de trois nefs formées de deux travées, est voûtée d'arêtes et les voûtes sont soutenues par des piliers carrés.

Le portail principal s'ouvrant entre les contre-forts de la façade est de beau style renaissance, il est encadré de colonnettes et entouré de quatre niches vides de leurs statues, les deux supérieures sont à dais, les deux inférieures sont ornées de coquilles dans le haut.

Le clocher est adossé au sud de ce portail, il fut élevé par les habitants de Châtel-Censoir en 1541.

Un autre portail s'ouvre sur les côtés, dans la seconde travée de l'église; il est élevé de cinq marches à cause de la déclivité de terrain, encadré de deux colonnettes sur hauts socles et couronné d'un fronton triangulaire avec cartouche et riches ornements de la Renaissance.

Tout près de l'église se voit encore une vieille tour ronde, restes de l'ancien château et sur les rives de l'Yonne à 800 mètres de Châtel-Censoir existe la fontaine de Saint-Potentien, but jadis d'un pèlerinage très fréquenté.

Ne quittons pas Châtel-Censoir sans mentionner que ses environs sont assez riches en vestiges préhistoriques et gallo-romains. Au Champ-des-tombeaux on découvrit, il y

a quelques années, une douzaine de tombeaux en pierre, remplis d'ossements et de fragments d'armes. Le long du chemin de la Roche-à-Grillot, on découvrit également des sarcophages grossiers en pierre avec ossements parmi lesquels furent recueillis quelques bracelets en bronze et une fibule. Mentionnons aussi la Pierre-qui-tourne et la Grotte-aux-fées, ainsi que la grande quantité de débris fossiles que l'on rencontre dans les excavations.

En prenant le train pour Nevers, on pouvait apercevoir, à gauche de la voie ferrée, caché dans la verdure, un charmant manoir féodal avec pont-levis.

Le mardi, 21 juillet, dernière journée du congrès, était consacré à la visite de la ville de Nevers.

Cette ville évoque bien des souvenirs, les anciens comtes de Nevers n'étaient-ils pas aussi comtes de Flandre et il est intéressant de le rappeler. Distrait de la Bourgogne, le Nivernais fut d'abord gouverné par des comtes amovibles qui ne devinrent héréditaires que sous Othon-Guillaume, en 987.

La postérité de ces premiers comtes s'éteignit en 1181, et Nevers passa par l'alliance d'Agnès, sœur de Guillaume V, comte de Nevers, avec Pierre de Courtenay dans cette illustre maison, mais n'y resta pas longtemps pour passer successivement par alliance dans les maisons de Donzy, de Châtillon, de Bourbon et enfin de Bourgogne.

Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers et baronne de Donzy, épousa Robert, comte de Flandre et ainsi un même souverain, règna sur la Flandre et le Nivernais, de 1272 à 1405.

Il est intéressant de voir comment les comtés de Flandre et de Nevers se trouvèrent réunis sur une même tête et

pour étudier ces faits historiques, nous donnons ici la succession des comtes de Nevers depuis leur origine.

Comtes de Nevers.

Les historiens ne sont pas d'accord sur les premiers comtes de Nevers.

On sait que Rathier ou Ratherius, tenait Nevers en foi et hommage en l'an 890 de Richard, duc de Bourgogne. D'après les uns, Nevers fut confisqué et rejoint à la Bourgogne, d'après les autres, Seguin lui succéda et eut comme fils Rodolphe, qui épousa Luitgarde, dont il eut Gerberge, laquelle devint comtesse de Nevers et épousa en 1[res] noces Albert, marquis d'Ivrée, alias Adalbert, roi de Lombardie et en 2[des] noces Henri le Grand, duc de Bourgogne. Si telle est l'opinion d'André Duchesne *(Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, Paris, 1619, p. 248), elle est combattue par dom Plancher *(Hist. de Bourgogne*, I, 244), et par *Dunod de Charnage. (Hist. des Séquanois*, II, 127). *L'art des vérifier les dates* p. 665, donne deux versions et celle des comtes de Nevers est en contradiction avec celle des ducs de Bourgogne.

Quoiqu'il en soit, il paraît certain qu'Othon-Guillaume fut comte de Nevers, du chef de sa femme Gerberge, en l'an 987, et qu'il assura, vers l'an 992, ce comté en dot à sa fille Mathilde, à l'occasion de son mariage avec Landry, seigneur de Maers et de Monceaux, mais il en garda toutefois l'administration, car on le retrouve cité encore dans une charte de l'an 1015, comme comte de Nevers : Traité de paix avec le roi de France, attribuant définitivement le comté de Nevers à Landry, époux de Mathilde. Ce Landry, comte de Nevers, mourut le 11 mai 1028. A partir de cette époque les données deviennent plus certaines.

I. Landry eut comme successeur:

II. Renaud, qui fut en 1028, comte de Nevers et d'Auxerre. Il épousa Adélaïde, fille du roi Robert et leur fils:

III. Guillaume succéda, en 1040, aux comtés de Nevers et d'Auxerre, auxquels il adjoignit le comté de Tonnerre, par son mariage avec Ermengarde, fille aînée de Renaud, comte de Tonnerre.

IV. Renaud II, leur fils, était comte de Nevers en 1070, d'après une charte du roi Philippe Ir de l'an 1079 et mourut en 1089, ayant épousé en secondes noces Agnès de Beaugency, dont il eut:

V. Guillaume II, comte de Nevers et d'Auxerre prit part aux croisades; rentré en France, il se fit chartreux à la fin de ses jours et mourut le 20 août 1148, laissant de sa femme Adélaïde:

VI. Guillaume III, comte de Nevers et d'Auxerre en 1147. Après avoir guerroyé en Terre-Sainte et en Espagne, il eut de grands démêlés avec l'abbaye de Vezelay et mourut le 21 novembre 1161, laissant d'Yde de Carinthie, deux fils qui lui succédèrent:

VII. Guillaume IV, comte de Nevers et d'Auxerre, mort en Terre-Sainte le 24 octobre 1168.

VIII. Gui, comte de Nevers et d'Auxerre, succéda à son frère, épousa Mahaut de Bourgogne et en eut deux enfants:

IX. Guillaume V, comte de Nevers, mort sans alliance en 1181.

X. Agnès, comtesse héritière de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, épousa en 1184. Pierre II de Courtenay. Elle décéda en 1192, et Pierre de Courtenay se remaria en 1193 avec Yolande de Flandre, n'ayant eu qu'une fille unique de son premier mariage, qui suit:

XI Mahaut Ire, comtesse de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, sous la tutelle de son père Pierre de Courtenay. Ils eurent une guerre à soutenir contre Hervé, seigneur de Donzy, qui fut battu et fait prisonnier, mais relâché ensuite par la médiation du roi Philippe-Auguste. La conséquence de la réconciliation fut le mariage du seigneur de Donzy, en 1199, avec la comtesse de Nevers. Pierre de Courtenay devint depuis empereur de Constantinople. Mahaut avait d'abord été fiancée à Philippe de Hainaut, second fils de Baudouin V, comte de Hainaut, mais ce projet n'eut pas de suite. Après le mort du seigneur de Donzy, Mahaut se remaria, en 1226, avec Guignes IV, comte de Forez et, veuve, elle se retira au monastère de Fontevrault, où elle mourut le 12 octobre 1254, laissant de son premier mariage:

XII. Agnès II, de Donzy, héritière présomptive de Nevers, dame de Donzy, fut fiancée d'abord à Henri, fils aîné de Jean, roi d'Angleterre, mais Philippe-Auguste s'opposa à cette union et brigua l'union de cette riche héritière pour Philippe de France, fils aîné de Louis VIII ou pour Louis, son second fils [1]. Mais aucun de ces projets ne se réalisa et elle épousa Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol, fils de Gaucher III et d'Elisabeth, héritière du comté de Saint-Pol, qui elle-même était fille de Hugues Candavène, comte de Saint-Pol et d'Yolande de Hainaut. Une sœur de Gui de Châtillon, Eustache de Châtillon épousa Daniel de Béthune, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Tenremonde. Du mariage d'Agnès, comtesse de Nevers et de Gui de Châtillon, vinrent un fils: Gaucher, mort à 28 ans, sans enfants, et une fille:

XIII. Yolande de Châtillon, héritière présomptive de

1) Duchesne, *Maison de Chastillon*, p. 70.



Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, dame de Donzy qui épousa Archambauld IX, de Bourbon, dit le jeune, fils d'Archambauld VIII, dit le Grand, seigneur de Bourbon (dont nous avons parlé en tête de cette notice) et neveu de Guillaume, sire de Dampierre (²), qui épousa Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut. Archambauld IX, mourut à l'île de Chypre, en 1249, et sa femme Yolande de Châtillon qui l'avait accompagné revint en France où elle mourut quelques années plus tard, ne laissant que deux filles dont l'aînée:

XIV. Mahaud de Bourbon, succéda aux comtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, par le décès, en 1254, de sa bisayeule Mahaud de Courtenay, alors religieuse à Fontevrault. Elle épousa en 1247, Eudes de Bourgogne, qui mourut à Saint-Jean d'Acre en 1269, fils aîné d'Hugues IV, duc de Bourgogne. Elle était déjà morte avant 1262, laissant de son mariage:

XV. Yolande de Bourgogne, comtesse héritière de Nevers, mariée 1° en 1265 avec Jean de France dit Tristan, qui mourut de la peste au camp de Tunis en 1270, il était fils du roi saint Louis, et 2°, en 1272, avec Robert III de Béthune, comte de Flandre, fils de Gui de Dampierre et de Mahaud de Béthune. Par ce mariage le comté de Nevers entra dans la maison de Flandre. Robert de Béthune mourut à Ypres, le 17 septembre 1322, laissant entre autres enfants:

XVI. Louis, dit de Nevers, mort à Paris, avant son père, le 12 juillet 1322, ayant épousé Jeanne, fille unique de Jacques, comte de Réthel. Dont:

XVII. Louis Ier, dit de Nevers et de Crécy, comte de Flandre, de Nevers et de Réthel, succéda à son grand-père en 1322, et mourut à la bataille de Crécy le 26 août 1346. Il

(2) Duchesne, *Maison de Béthune*, p. 221.

avait épousé, en 1320, Marguerite fille du roi Philippe le Long, qui depuis devint comtesse d'Artois et de Bourgogne et en eut;

XVIII. Louis II, dit le Mâle, comte de Flandre, de Nevers, et de Réthel, né en 1330, tué le 6 janvier 1384, par le duc de Berry, dans une querelle. Nevers fut érigé en comté-pairie sous ce prince, en 1347. Il épousa Marguerite de Brabant, fille du duc Jean III, dont il laissa une fille et enfant unique:

XIX. Marguerite, héritière des comtés de Flandre, de Nevers, de Réthel, d'Artois et de Bourgogne, mariée en 1es noces à Philippe de Rouvre, mort sans enfants, et en 2des noces, en 1369, à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fils du roi Jean II. Les deux Bourgogne furent ainsi réunies sous le même souverain. Elle décéda à Arras, le 21 mars 1405 et avec elle finit la série des princes ayant possédé simultanément la Flandre, la Bourgogne, le Nivernais et le Réthel; tandis que la Bourgogne et la Flandre, passaient à son fils aîné Jean sans Peur, qui continua la lignée des grands ducs d'occident, le comté de Nevers passa à son fils Philippe, qui suit, et le comté de Réthel devint l'apanage de son fils Antoine, tué à Azincourt.

Voici sommairement la suite des comtes de Nevers après leur séparation du comté de Flandre.

XX. Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, tué aussi à Azincourt en 1415.

XXI. Charles 1r, comte de Nevers, sous la tutelle de sa mère, qui s'était remariée avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il décéda, en 1464, sans enfants de Marie d'Albret, fille de Charles, sa femme, et Nevers passa à son frère, qui suit.

XXII. Jean, comte de Nevers en 1464, d'Auxerre et



d'Etampes, mort à Nevers le 25 septembre 1491. Il fut marié trois fois, mais n'eut qu'une fille du premier lit et une de seconde lit:

XXIII. Elisabeth de Bourgogne-Nevers, morte avant son père, le 21 juin 1483, elle était issue du premier mariage et épousa Jean duc de Clèves, dont vint:

XXIV. Engilbert de Clèves, comte de Nevers, en 1498, par succession de son grand père maternel. Il mourut, le 21 novembre 1506, laissant un fils:

XXV. Charles II, comte de Nevers, mort en prison au Louvre, le 17 août 1521. Il eut de Marie d'Albret, fille de Jean, seigneur d'Orval, sa femme, un fils qui suit:

XXVI. François Ier de Clèves, premier duc de Nevers, par patentes de François 1r, de janvier 1539. Il mourut à Nevers, le 13 février 1562, laissant:

XXVII. François II, duc de Nevers, mort à 23 ans, sans enfants, le 10 janvier 1563, Son frère lui succéda:

XXVIII. Jacques de Clèves, dit le marquis de Lisle, devenu duc de Nevers, en 1563, mais mort aussi sans postérité, le 6 septembre 1564, environ 20 mois après son frère.

Le duché de Nevers, passa ensuite à leur sœur:

XXIX. Henriette de Clèves, duchesse de Nevers et comtesse de Réthel, qui épousa, le 4 mars 1565, Louis de Gonzague. Elle décéda en 1601, laissant:

XXX. Charles II de Gonzague, duc de Nevers, et comte de Réthel, puis duc de Mantoue, en 1627. Il décéda le 21 septembre 1637. Dont:

XXXI. Charles de Gonzague-Mantoue, décédé en 1631, avant son père, laissant:

XXXII. Charles II de Mantoue, hérita de son grand-père des duchés de Nevers et de Mantoue et des comtés de

Réthel et de Donzy. Il vendit, par contrat du 11 juin 1659, le Nivernais et le Donziois au cardinal Mazarin, qui en fit don par testament à son neveu Philippe-Julien Mancini.

Les Mancini-Mazarini possédèrent ce duché jusqu'à la Révolution. Il avait été érigé en duché-pairie en octobre 1660, érection renouvelée le 7 septembre 1720.

L'ancien château des comtes de Nevers n'était pas là où se voit actuellement le beau palais ducal. Il était plus vers la cathédrale Saint-Cyr, à peu près à l'emplacement où se trouve actuellement l'hôtel de ville (1). Ce fut plus tard, lorsque Nevers passa à la maison de Clèves, que fut bâti le palais se voyant encore actuellement (fig. 26) ; fut-il construit par le duc Jean, ou par Engilbert son fils, on ne le sait pas ; mais il paraît dater de cette époque.

Tout à la fois imposant et gracieux d'aspect, il forme un long bâtiment, flanqué au nord de deux grosses tours rondes, et au sud de deux autres tours plus petites et de forme polygonale. Ce qui donne un cachet tout particulier à la façade sud, c'est la tourelle centrale, de forme octogone, contenant l'escalier et ajourée sur chaque face de nombreuses petites fenêtres disposées selon l'élévation de l'escalier. Six hautes lucarnes dans le style de la Renaissance, donnent beaucoup de jeu à la toiture. Partout se voient les armes des Clèves et des Gonzague et des bas-reliefs commençant aux lucarnes et allant jusqu'au bas de la tourelle entre les fenêtres, retracent les légendes du chevalier du Cygne et de saint Hubert. Il n'y a rien à signaler à l'intérieur, servant actuellement de palais de

(1) C'est dans ce vieux château de Pierre de Courtenay que Gilbert de Montreuil, le trouvère du XIIIe siècle, place plusieurs scènes de son célèbre roman de chevalerie de Gérard de Nevers et de sa mye, la belle Euriant.





justice, si ce n'est la belle collection de faïences de Nevers, reléguée au grenier.

La cathédrale de Saint-Cyr est située non loin de là, à l'extrémité de la place de l'Hôtel de Ville. Cette cathédrale de forme assez rare, sauf pour les pays Rhénans, a plus de 100 mètres de longueur et possède deux absides avec autels se faisant face, à l'est et à l'ouest. L'une des absides est romane, l'autre est de la période gothique. Les entrées de l'édifice sont donc latérales.

Au XIe siècle appartient l'abside occidentale avec son transept, au XIIIe siècle, la nef de cinq travées avec ses bas-côtés, au XIVe siècle, le chœur oriental avec ses quatre travées, présentant une déviation marquée, son déambulatoire, son rond-point et ses cinq chapelles rayonnantes. Enfin, au XVe siècle on refit les contre-forts avec leurs pinacles et les chapelles qu'ils encadrent. Il existe une crypte sous la partie romane.

L'abside surélevée au-dessus de la crypte est un peu plus étroite que la travée qui la précède, et est bordée d'arcatures en plein cintre.

Le transept précédant immédiatement cette abside est étrange à cause de deux grands arcs du XIe siècle, séparant les bras du carré du transept (fig. 27). Ces arcs reposent sur une colonne centrale ronde, dont le chapiteau a bien les caractères du XIe siècle, mais les bases de ces colonnes et la banquette moulurée qui repose sur l'extrados ont été profondément remaniées et sont d'une époque postérieure. On remarque dans les angles de jolis faisceaux de colonnettes avec chapiteaux à crochets, soutenant les voûtes d'ogives; à première vue on croirait que les grands arcs ont été placés après coup pour la solidité de la construc-

tion, mais un examen de l'appareil à gros joints, fait de suite reconnaître que ces arcs sont bien antérieurs aux colonnettes et aux voûtes, de même aussi que l'espèce de tympan ou partie pleine, nécessitée pour égaliser la différence de hauteur entre le carré du transept et les croisillons.

Il y a donc là des problèmes fort intéressants, que M. Serbat, explique fort bien en donnant aux architectes du XIIIe siècle, l'intention d'abattre plus tard les arcs du XIe siècle, ce qui n'a pas été réalisé; mais c'est pourquoi ils avaient intercalé dans la construction ces petites colonnettes, dont une partie seulement est apparente, mais qui dans l'idée des architectes de la nef étaient destinées à être dégagées de leur alvéole actuelle.

La nef est majestueuse et possède un élégant triforium trèflé. Ce triforium qui, au XIVe siècle, se prolongera sur tout le pourtour, y deviendra à claire voie pour le rond-point, ce qui rend cette partie de l'édifice très légère et d'une grande élégance.

L'ensemble du rond-point, du déambulatoire et des cinq chapelles rayonnantes est d'un fort bel effet quoique masqué en partie par de hautes stalles sans caractère (1).

L'extérieur de la cathédrale a été complètement restauré et offre sur toutes ses faces un fouillis de pinacles, d'arcs-boutants ajourés, de galeries, de coffres à petites toitures en bâtière et de gargouilles, dont l'ensemble harmonieux est

(1) M. DE SOULTRAIT, dans son *Répertoire archéologique de France. Dép. de la Nièvre. Nevers*, pp. 151-156-157, signale plusieurs inscriptions curieuses. les unes gravées à la pointe sur certains piliers, les autres peintes aux murs, concernant des évêques et des chanoines. Au-dessus du portail sud existe une inscription d'*Henricus de Saxonia* † 25 février 1474, qui dirigea les travaux exécutés dans la cathédrale dans la 2de moitié du XVe siècle.



du plus bel effet. La tour, dont la base et l'étage inférieur sont du XIVe siècle, s'élève au sud, contre le transept, sur les substructions d'une des deux absidioles du XIe siècle, dont l'autre existe encore en son entier au nord de la cathédrale. Cette tour est très ornementée surtout dans sa partie supérieure, elle est carrée et flanquée de quatre tourelles ou contre-forts octogones ornés sur chaque face de niches avec statuettes, de balustrades ajourées et d'énormes gargouilles. L'escalier en spirale, montant dans une des tourelles jusqu'au sommet, se termine par une ravissante petite tourelle octogone de style flamboyant, toute recouverte de sculptures avec balustrade ajourée et immenses gargouilles formées d'animaux fantastiques.

L'église de Saint-Etienne est d'un grand intérêt par son ensemble uniforme, elle est située à l'autre bout de la ville, fort loin de la cathédrale, entre la rue Saint-Etienne et la rue du Charnier.

Cette remarquable église est tout à fait homogène, on a seulement reconstruit l'absidiole sud du transept et la chapelle rayonnante voisine.

Elle se compose d'une nef de six travées avec bas-côtés, d'un transept avec deux absidioles, dont le carré est recouvert d'une coupole sur trompes et d'un chœur avec déambulatoire flanqué de trois absidioles ou chapelles rayonnantes. Le tout datant du XIe siècle.

La nef est à trois étages: les arcades des bas-côtés, la tribune règnant tout autour et dans le haut s'ouvrent de grandes baies en plein cintre au-dessus des tribunes et sous la voûte qui est en berceau, construction assez hardie. Les bas-côtés et le déambulatoire sont voûtés d'arêtes, mais les tribunes sont voûtées en demi-berceau, contrebutant la nef et renforcé par des doubleaux.

Les croisillons sont percés de cinq baies, dans leurs parois nord et sud : deux au premier étage, encadrées de colonnettes supportant un arc en plein cintre et séparées par un arc aveugle en mitre ; trois baies en plein cintre au second étage, et dans le haut un oculus. Le grand arc séparant le carré des croisillons est surmonté d'une galerie ajourée de cinq baies avec colonnettes. Le chœur est voûté en cul-de-four, précédé d'un berceau plein cintre, et encadré d'une série d'arcatures reposant sur colonnettes.

Ces arcatures sont fortement surhaussées, au-dessus règne un bandeau chanfreiné supportant une série d'arcatures basses et aveugles, que surmontent trois grandes baies entre colonnettes, s'ouvrant sous le cul-de-four et éclairant le chœur. Les absidioles du déambulatoire sont ornées aussi d'une série d'arcatures, celles encadrant les baies, plus élevées et plus larges que les autres. La décoration des chapiteaux est plus riche et plus soignée pour le déambulatoire et ses absidioles que pour le reste de l'édifice, car dans la nef on remarque des chapiteaux épannelés avec tailloirs présentant de l'intérêt à cause de leur grand développement. Il faut signaler aussi qu'il y a un désaxement à la première travée de la nef.

Au cours de cette visite, les congressistes ont pu examiner un vieux plan de l'église fort curieux, datant de 1609, et apporté par M. de Lespinasse. D'excellentes explications ont été données par MM. Serbat, du Ranquet et Lefèvre-Pontalis, qui signale que l'on ne doit pas toujours proclamer de l'école auvergnate, ce qui semble l'être à première vue, car plusieurs architectes peuvent avoir eu des idées analogues. A Morienval et à Vignory, il y a aussi des galeries à arcatures au-dessus des arcs doubleaux du transept.

La façade est très simple: un portail encadré de six colonnettes, intéressant à cause de la disposition de ses claveaux endentés et de ses colonnettes. On y remarque la précocité des moulures. Au premier étage, un arc en plein cintre encadrant trois petites baies, séparées par des colonnettes, supportant des arcs en mitre surmontés de deux oculi. Au second étage et dans toute la largeur du pignon, couronné par une croix antéfixe, s'ouvrent trois arcatures trilobées assez basses, avec colonnettes et encadrant des baies en plein cintre.

Les chapiteaux du portail sont épannelés. On y distingue des traces de peinture, anges et fleurs de lys, qui quoique postérieures évidemment, confirmeraient l'opinion que les chapiteaux épannelés étaient destinés à recevoir une décoration polychromée.

Les deux tours sont à l'état embryonnaire et semblent n'avoir jamais été achevées.

En quittant Saint-Etienne pour se rendre aux restes de l'abbaye de Saint-Sauveur, on voit en passant une vieille maison au n° 22 de la rue Saint-Etienne, ayant une tourelle d'escalier et une lucarne très typique avec épi de plomb et bois sculptés du XVIe siècle.

Plus loin, rue Creuse, on voit aussi plusieurs vieilles maisons du XVe siècle.

Nous arrivons ensuite par les rues de Nièvre et du Rivage, au bord de la Nièvre où s'élevait jadis l'église de Saint-Sauveur, bâtie près du confluent de la Nièvre et de la Loire, datant du XIIe siècle, mais qui s'écroula en 1838, dans la nuit du 14 au 15 février. Il n'en reste que le portail d'entrée en plein cintre avec colonnes annelées, dont le tympan a été porté au petit musée installé à la porte du Croux; quelques murs noyés dans des constructions modernes et une



très curieuse colonne restée debout à l'angle d'un hangar. Cette colonne est ronde, mais est surmontée d'un très intéressant chapiteau cruciforme (fig. 28), et formait un des piliers de la nef. Chacune des faces de ce chapiteau est décorée d'un sujet. Celui visible ici représente un lion et un dompteur. Le tailloir est nettement cruciforme et devait probablement recevoir des colonnettes pour les retombées d'arcatures et des parties hautes de la nef. On ne cite qu'un seul autre exemple de ces piliers cruciformes à Saint-Gervais, dans l'Oise. Nous avons donc cru intéressant de le reproduire ici à cause de sa rareté.

Les congressistes remontent ensuite les pentes raides de la ville haute, par les escaliers de la rue des Faïenciers, pour aller voir ce qui reste de l'église Saint-Genest, transformée actuellement en garage et en brasserie.

Jadis tous les faïenciers étaient groupés autour de cette église, dont la toiture et le clocher étaient recouverts de ces éclatantes tuiles émaillées, fabriquées à Nevers.

Le carré du transept, qui jadis possédait une coupole, existe encore et on admire les beaux chapiteaux de ses piliers, décorés de rinceaux et de palmettes. Les colonnes sont engagées et entre ces chapiteaux dans l'angle rentrant de la pile, on voit de curieux culs-de-lampe, formés d'une tête humaine supportant le tailloir inscrit entre les tailloirs des chapiteaux voisins. Le portail en arc brisé est très surhaussé, et le tympan est actuellement percé d'un tuyau de poêle! Le linteau est encore intact et garni d'une série de personnages nimbés. L'archivolte est décorée d'une série de pointes de diamants, disposés sur quatre rangs.

Près de là se trouvent les restes de l'abbaye de Notre-Dame, fondée au VIIe siècle, dont une partie du cloître et de la salle capitulaire du XVe siècle, subsistent encore.



L'église Saint-Gildard, située au-delà du parc, conserve encore quatre travées avec voûtes d'ogives à grandes clefs feuillagées et une jolie porte du XIII[e] siècle, mais tout cela est noyé dans l'église moderne appartenant à la Maison-Mère des Sœurs de la Charité. Là fut inhumée Bernadette Soubirous, et son tombeau y est en grande vénération.

De l'autre côté du parc, près de la place Carnot, existe la jolie petite Chapelle de la Visitation avec curieuse façade de style rococo, datant de 1639 (1).

Les façades des églises des Jésuites (paroisse Saint-Père), et de l'Oratoire, en face de la rue des Quatre Fils Aymon, sont de la même époque, mais plus sobres de décoration. A la même période appartenait aussi la façade des Minimes, démolie aujourd'hui.

L'ancien palais de l'évêché, situé derrière la cathédrale, rue du Cloître, possède une belle grille en fer forgé, il est actuellement transformé en musée.

Mais plus intéressant que celui-ci est le Musée archéologique installé dans la vieille porte du Croux, construite de 1393 à 1398. Cette porte est à machicoulis très saillants, encadrés d'échauguettes d'angle, crénelées et établies sur les contreforts de la tour.

Ce musée renferme beaucoup de pièces de grand intérêt, parmi lesquelles, une série de chapiteaux provenant de l'église de Saint-Sauveur; l'un surtout est très connu, car il offre la représentation complète d'une église, dont Viollet-le-Duc avait fait le modèle d'une église bysantine.

En y voit aussi un grand nombre de pierres tombales, un bas-relief avec saint Hubert et le cerf, et les restes des

(1) Gresset composa dans l'ancien couvent des Visitandines, son poème de Vert-Vert.



célèbres tapisseries représentant la légende de saint Cyr et de sa mère sainte Julitte, données à la cathédrale par Marie d'Albret, veuve en 1521, de Charles de Clèves, comte de Nevers. Ces tapisseries portent son monogramme et ses armes en losange, avec cordelière prouvant qu'elle était veuve lorsqu'elles furent exécutées. Dans les bordures, les plumes d'autruche des d'Albret se mélangent aux branches à nœuds avec flammes des Clèves. Des devises s'enlacent gracieusement dans les ornements.

La porte de Croux est la seule des portes restant de l'enceinte construite par Pierre de Courtenay. Les vieilles portes de Loire et de Nièvre, du Pont-Cizeau, de la Barre, de Saint-Didier, et la porte de Paris ou des Ardilliers ont été démolies successivement. Cette dernière fut remplacée en 1746, par un arc de triomphe élevé au maréchal de Saxe, après Fontenay. Cet arc se trouve près de la préfecture, au bout de la rue des Ardilliers, ou Artilliers.

La visite de la ville de Nevers clôturait le Congrès.

Il nous reste un mot à dire des séances et des communications qui y furent faites. Les séances eurent lieu le soir vers 9 heures, à Moulins, les 23, 24 et 27 juin, et à Nevers le 30 juin.

Parmi les nombreuses communications faites, il faut citer le premier soir, les explications données par M. Deshoulières, sur la trouvaille du tumulus de Joux, près de Saint-Menoux. Cette trouvaille consistant en vases, bracelets, épées et débris divers est exposée dans la salle par M. le chanoine Moret. Ensuite, l'archiviste de l'Allier, M. Flament, lut un rapport résumant tous les travaux archéologiques parus soit dans les Annales des Sociétés Savantes de l'Allier et de la Nièvre, soit publiés séparément depuis le dernier congrès de 1854. Travail bien fait, précis et clair. Parmi

les ouvrages qu'il analyse il faut citer: une étude de M. Jacquinot, parue en 1887, sur les monuments mégalitiques de la Nièvre; une étude du MM. Méplain et de l'Estoille, sur les voies romaines de Bourbonnais; un ouvrage de M. l'abbé Clément, sur les églises de Bourbon-l'Archambault; l'histoire de la maison de Chabannes, par le comte de Chabannes; l'histoire générale du Bourbonnais, par N. de Nicolay; et le Guide archéologique de Nevers, par M. de Soultrait. M. Gauchery prit ensuite la parole pour décrire l'abbaye de Notre-Dame de Font-Marigny, dans le Cher, et la séance se termina par un résumé fait par M. Lefèvre-Pontalis du travail de M. l'abbé Raffin, sur les pierres tombales de Cluny. Trente-trois sépultures ont été retrouvées d'après un texte du XVIIIe siècle, dû à Philibert Bouché de la Bertillière.

La seconde séance fut aussi très intéressante. M. Viple, de Moulins, fait un rapport sur les fouilles effectuées à Bègues. Parmi les découvertes faites se trouve un four enduit intérieurement de terre réfractaire, plusieurs squelettes les pieds tournés vers l'est; beaucoup de débris de poteries, dont plusieurs portent une marque consistant en trois cercles concentriques, mais M. Prou, qui préside la séance, fait remarquer que ces cercles concentriques sont très fréquents sur les poteries de cette époque et ne constituent donc pas une marque de fabrique. Parmi les autres objets trouvés, il y a un très beau vase gaulois et deux autres, d'une décoration artistique, dont l'un a été déformé par la cuisson; on a trouvé aussi de nombreuses monnaies gauloises et romaines. L'orateur signale également d'autres fouilles faites par M. Guyon, de Gannat et croit que la poursuite méthodique de ces fouilles pourrait amener des découvertes intéressantes.

M. le chanoine Clément décrit ensuite les peintures murales des églises du Bourbonnais; il parle de l'église de Saint-Désiré, renfermant la plus belle des cryptes bourbonnaises et des peintures, trop restaurées, mais que l'orateur croit du XIIe siècle. Il attribue aussi à cette époque les peintures de l'abside de Bagneux, M. le chanoine Clément fait circuler dans la salle les copies qu'il a faites des peintures de l'église de Saulzet, peintures d'une charmante naïveté. Il parle ensuite des fresques restaurées de l'ancien prieuré de Saint-Mayol au Veusdre, puis il parle de l'église et du château de Bourbon-l'Archambault, où l'on voyait de grandes fleurs de lys d'un magnifique galbe héraldique; des églises de Gipey et d'Yzeure, puis de l'église de Jenzat où l'on voit toute une série de scènes du XVe siècle. Il cite le Saint Georges remarquable de l'église d'Ebreuil, vu par les congressistes, puis les fresques du château de Danglart et l'Assomption du palais de justice de Moulins, œuvre d'un père jésuite et datant de XVIIe siècle. Cet inventaire de toutes les peintures murales de la région a été vivement applaudi.

M. Roger de Quirielle parle ensuite de l'art de la faïencerie à Moulins et fait un intéressant résumé de tous les travaux des faïenciers de la ville. Il montre une série de photographies de vases, d'assiettes et de statuettes, parmi lesquelles un Saint Roch et un Saint Jean-Baptiste, attirent l'attention quoique n'étant pas des chefs-d'œuvre, mais parce qu'ils sont datés et portent les noms des faïenciers Cholet et Mauguin en 1741.

A la séance du 27, M. Lefèvre-Pontalis commence par analyser un mémoire remis par M. Benoist, sur la fouilles opérées par lui aux Cordeliers d'Amboise, et sur les découvertes qui y ont été faites.

Puis M. Emile Wentz, de Reims, signale à l'assemblée un procédé nouveau inventé par le colonel Laussedat et démontre comment la métrophotographie peut rendre de grands services à l'archéologie.

M. le chanoine Clément fait ensuite une très intéressante conférence sur les vitraux qui se retrouvent encore en différents endroits dans les églises bourbonnaises. Il décrit ceux de Souvigny, de Coulandon et de Saint-Palais, puis s'étend longuement sur les beaux vitraux que nous avions tous pu admirer dans la partie ancienne de la cathédrale de Moulins, et qui avaient déjà été décrits sur place au cours de la visite faite à l'ancienne cathédrale des ducs de Bourbon. Ils datent de la fin du xve siècle et du commencement du xvie et on y voit les portraits des derniers ducs, des dignitaires de leur cour et aussi de quelques personnages en vue à cette époque et habitant Moulins, parmi lesquels Geoffroy Aubery et sa femme, Catherine Chabas, Pierre Petidié et sa femme Barbe Cadier, Gilles le Tailleur, argentier du duc Charles, sa femme et leurs neuf enfants, enfin plusieurs membres de la famille Papillon; il signale la belle coloration des draperies figurées sur ces vitraux, l'harmonie et la grâce des anges portant les instruments de la Passion, les diverses scènes de la vie de Sainte-Catherine, l'Eglise souffrante et triomphante, l'Eglise militante, représentée par les Croisades, le Jugement dernier, le Crucifiement et enfin un arbre de Jessé fort curieux. Cette conférence est très applaudie.

On entend ensuite une communication de M. Gauchery, de Vierzon, sur la pierre de Volvic, puis deux communications de M. Flament, l'une sur une charte de Châtel-Montagne, datant de 1083, l'autre sur l'obituaire précieux de Souvigny.

La séance se termine par la lecture du Palmarès: une grande médaille est décernée à M. Henri Heuzé, le dévoué secrétaire de la Société, de grandes médailles de vermeil à M. le chanoine Clément, à MM. Joseph Déchelette, G. Ruprich-Robert, René Aynard et Jean Virey. Vingt-quatre médailles de vermeil et d'argent sont décernées à différents autres archéologues, soit pour les fouilles faites par eux, soit pour la part active qu'ils ont prise à la diffusion de l archéologie.

Dans un magistral discours de clôture, M. Lefèvre-Pontalis remercie tous les archéologues, rappelle que la Société d'Emulation du Bourbonnais est la plus vitale et la mieux organisée des Sociétés archéologiques de France et que ses Mémoires, après ceux de la Société française d'Archéologie, sont les mieux rédigés et les plus utiles à consulter. Il annonce ensuite que le prochain congrès se tiendra en Bretagne.

Il n'y eut qu'une seule séance à Nevers; après les souhaits de bienvenue adressés aux Congressistes par M. Bourgier, maire de Nevers, M. Lefèvre-Pontalis fait l'historique de la Société française d'Archéologie, dépassant actuellement 1400 membres et dont c'est en ce moment la 80e session, depuis sa fondation par Arcisse de Caumont. M. Massillon-Rouvet présente à l'assemblée un rapport sur les divers monuments de Nevers et du Nivernais, puis M. de Saint-Venant, dont tout le monde connait la grande compétence, prend la parole et dans une éloquente improvisation, nous transporte en pleine préhistoire, décrivant les nombreuses recherches qu'il eut l'occasion de faire dans les forêts nivernaises, où l'appelaient ses fonctions. Il nous montre les traces d'habitations et les constructions de défense relevées par lui en différents endroits. Les observations pleines d'in-

térêt et les déductions très savantes qu'il en tire, jettent un jour nouveau sur ces périodes encore si obscures de la préhistoire et de la Gaule primitive. L'attention soutenue des auditeurs, les discussions savantes qui suivirent et surtout les applaudissements prolongés, montrent combien M. de Saint-Venant avait réussi à intéresser les Congressistes réunis à Nevers.

M. de Lespinasse lui succède et dans un mémoire très étudié fait connaître les débuts de l'artillerie. Il fait l'étude du canon depuis ses origines, décrit les bombardes, les couleuvrines et autres engins primitifs. Il signale des commandes faites par Jeanne d'Arc, lorsqu'elle se prépara à faire le siège de la Charité.

Le temps manquait malheureusement pour entendre la lecture d'autres mémoires déposés sur le bureau, parmi lesquels il faut citer des travaux de M. l'abbé Cochet, du vicomte de Truchis, de M. Massillon-Rouvet et de M. Destray.

La séance s'est terminée par différents vœux émis et la lecture du Palmarès de Nevers. Une grande médaille de vermeil est décernée à M. Paul Gauchery, architecte; des médailles de vermeil à M. R. de Lespinasse et à M. V. Gueneau, ainsi que de nombreuses médailles d'argent et de bronze à divers archéologues.

Mon rapport est terminé; suivant le plan que j'avais adopté antérieurement j'ai d'abord décrit les monuments visités, réservant pour la fin l'énumération des travaux savants présentés aux diverses séances.

Ce qui a frappé surtout au cours de ce Congrès, c'est la grande quantité et la richesse des chapiteaux que l'on rencontre dans toutes les églises.

S'il fallait donner un nom à chaque congrès, si l'an dernier nous avions eu le Congrès des coupoles, si auparavant nous

avions eu le Congrès des « voûtes domicales » (nom impropre, mais qui rend bien l'idée de ces voûtes), cette année on pourrait le dénommer le Congrès des chapiteaux, car nulle part on ne trouve comme dans cette région une telle richesse d'ornementation dans les chapiteaux. Dans cette région, les artistes se sont surpassés et soit à Châtel-Censoir, soit à Charlieu, soit à Mozac, soit à Saint-Pierre-le Moûtier, soit à la Charité, soit à Souvigny, partout on voit l'imagination la plus féconde se révéler. Monstres variés, cavaliers montés sur des chèvres, Jonas avalé par la baleine, animaux à têtes humaines; il y aurait là une étude curieuse de comparaison à faire entre ces différents chapiteaux: les grouper, les réunir et les décrire en les comparant entre eux.

Espérons qu'un jour un travail complet et exclusif sur les chapiteaux sera entrepris, car le sujet est digne d'intérêt et mériterait un recueil spécial. Ils sont presque tous décrits, dira-t-on, dans différents manuels et ouvrages d'archéologie. C'est vrai, mais ce qu'il faudrait c'est un travail d'ensemble visant exclusivement les chapiteaux.

Vicomte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK.





Fig. 1. — Chapiteaux de Mozac.
Les deux griffons.



Fig. 2. — Chapiteaux de Mozac. Les cavaliers aux chèvres.



Fig. 3. — Chapiteaux de Mozac.
Personnages dans une forêt.



Fig. 4. — Chapiteaux de Mozac. Jonas et la baleine.



Fig. 5. — Mozac. Le chapiteau du Pêcheur.

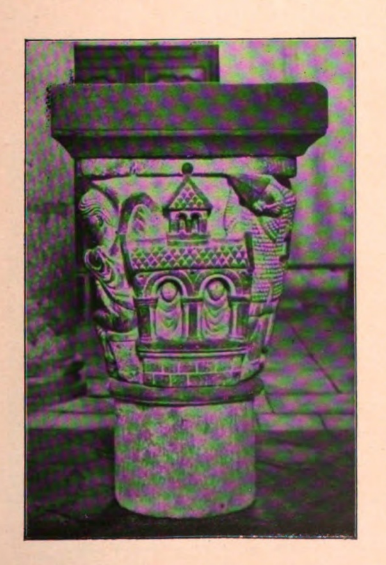


Fig. 6. — Mozac. Le tombeau du Christ.



Fig. 7. — Chapiteaux de Souvigny.



Fig. 8. — Chapiteaux de Souvigny.

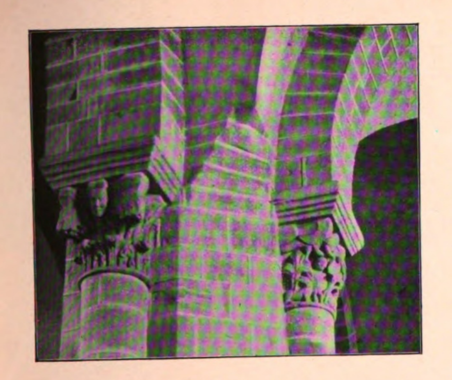


Fig. 9. — Chapiteaux de Souvigny.

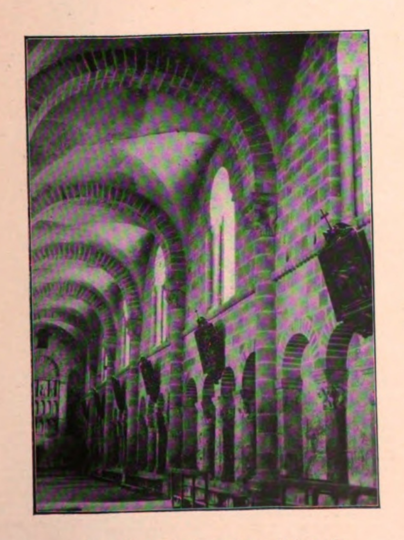


Fig. 10. — Souvigny. Bas-côté nord.



Fig. 11. — Souvigny. Le zodiaque.

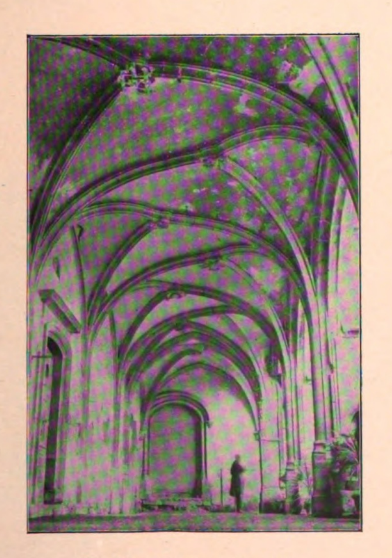


Fig. 12. — Souvigny. Le cloître.

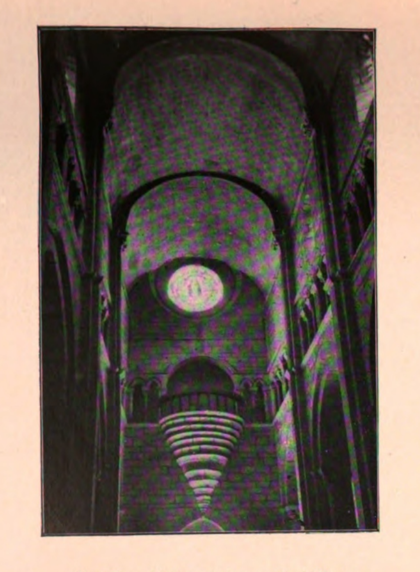


Fig. 13. — Eglise de Semur. La Tribune.

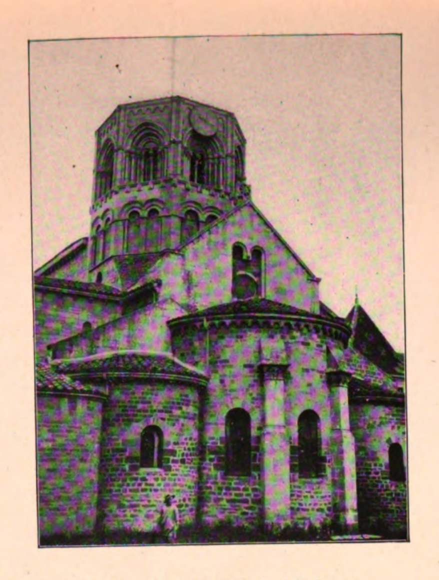


Fig. 14. — L'abside et la tour de Semur

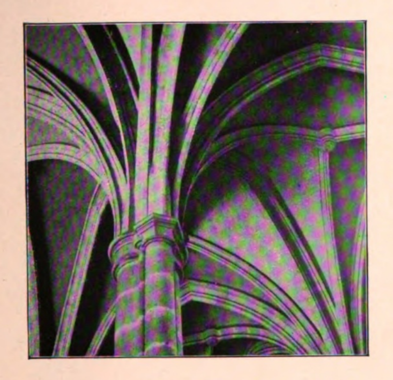


Fig. 15. — Cathédrale de Moulins. Voûtes.



Fig. 16. — La Charité-sur-Loire. Les piliers superposés.

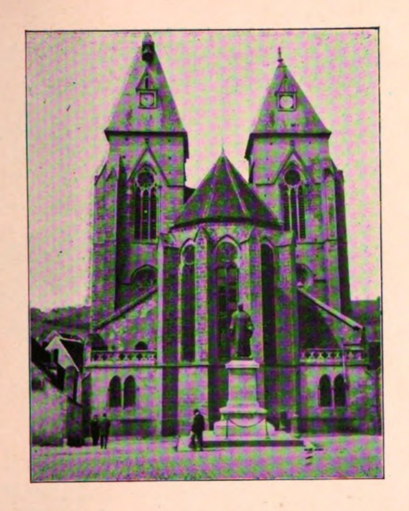


Fig. 17. — Eglise de Varzy. L'abside.



Fig. 18. — Varzy. Chapiteaux.

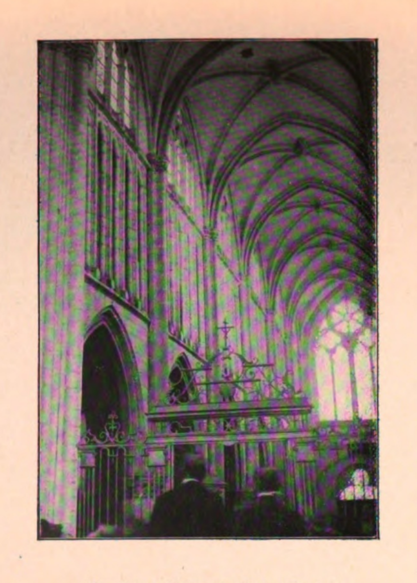


Fig. 19. — Eglise de Varzy. La nef.

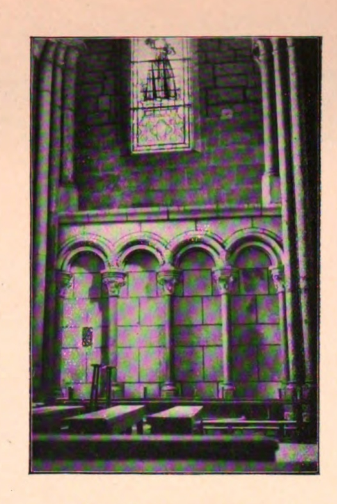


Fig. 20. — Clamecy. Arcatures basses.



Fig. 21. — Châtel. Censoir. Nef.



Fig. 22. — Châtel Censoir.
Le chapiteau Renaissance.



Fig. 23. — Châtel Censoir. Chapiteaux.



Fig. 24. — Châtel Censoir.
Chapiteaux.



Fig. 25. — Châtel Censoir. Chapiteaux.

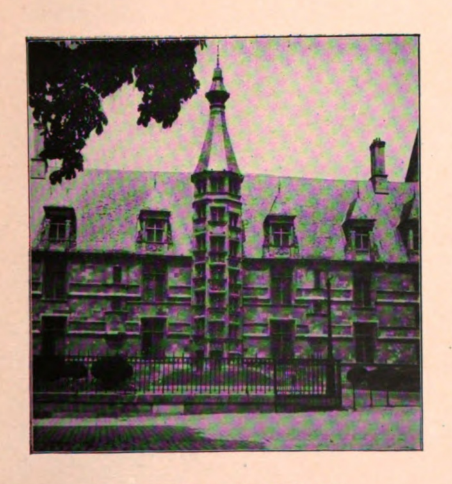


Fig. 26. — Nevers. Le palais ducal.

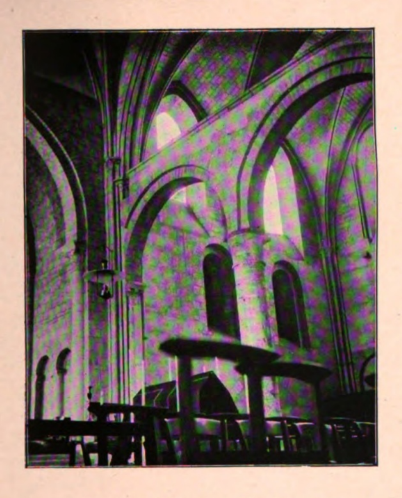


Fig. 27. — Cathédrale de Nevers.
Les grands arcs de décharge.

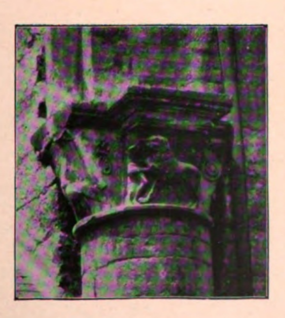


Fig. 28. — Nevers. Le chapiteau cruciforme.

Errata

P. 55, ligne 22, tribolées, *lire :* trilobées.
P. 65, ligne 25, fleur-delysée, *lire :* fleurdelysée.
P. 67, ligne 17, formée, *lire :* formé.

Les Hals à Malines

« Die groote Kunstschilder (Frans Hals) was een gebooren Maanblusscher, anders een Mechelaar waar hij het eerste daglicht zag... »

JAKOB CAMPO-WEYERMAN.
(1639-1747)

Le titre et l'épigraphe inscrits en tête de ces quelques pages ne prêtent guère à équivoque. Nonobstant ils ne donneront pas le change à celui qui est quelque peu initié à la polémique pendante au sujet de l'origine du peintre **Frans Hals**, que Malines. Anvers et Haarlem, tour à tour, ont revendiqué pour leur enfant.

En effet, il ne s'agit de rien moins que de rouvrir cette question que l'on pourrait croire résolue, quoique sous une forme dubitative, mais en raison même de cette forme, telle qu'elle est présentée dans le très beau et très consciencieux travail de vulgarisation du Directeur du Cabinet des estampes d'Amsterdam, E.W. Moes, publié sous le titre de: *Frans Hals sa vie et son œuvre* (traduit par J. De Bosschere) et sorti, en dernier lieu, des presses de la « Librairie Nationale, d'Art et d'Histoire », G. Van Oest et Cie, à Bruxelles.

Paru en 1909, il y a donc cinq ans déjà qu'on semble vouloir s'en tenir aux conclusions très judicieuses émises par cet auteur. Bien plus, au sens strict des mots, les considérations qui suivent, semblent ne pas devoir être de nature à infirmer le résultat auquel il est arrivé. Mais, quant à l'esprit, aux déductions morales à tirer de recherches subséquentes mises à profit ici, ils peuvent conduire à admettre une solution moins péremptoire.

Depuis que la publication susdite est venue donner une satisfaction longtemps attendue aux intéressés, il a été possible de pousser plus avant les investigations, de compulser les archives, de rassembler des preuves palpables plus nombreuses, là où elles semblaient rares ou à peine soupçonnées.

En un mot, et tout chauvinisme local à part, on ne pouvait se borner à s'en tenir à des conjectures tout au plus vraisemblables et l'enjeu valait la peine de rassembler en un faisceau compact des glanes par leur multiplicité autrement éloquentes. Cette moisson extraordinairement fertile conduit à fortifier la conviction que, *si les circonstances ont fait que Frans Hals naquit à Anvers, il n'est pas du tout imvraisemblable qu'il est Malinois par ses origines.*

Cette conviction mérite-t-elle d'être partagée? On en jugera par les indications et les commentaires qui suivent et pour l'intelligence desquels, l'état de la question, admirablement résumée, ainsi qu'il suit par l'auteur ci-dessus cité, vaut d'être établie.

L'opinion que le Dr Van der Willighen, l'érudit historien des artistes de Haarlem, étaya d'un crayon généalogique, le premier qui fut tenté, et qui fait naître Frans Hals, d'une famille de magistrats à Haarlem, semble devoir être définitivement écartée, et les raisons qu'en donne Moes sont tout à fait probantes à cet égard. En effet, ainsi qu'il le fait remar-

quer, entre autres, il n'est pas fourni de preuves de l'exactitude de l'arbre généalogique dressé; on y constate, en outre, une erreur et mainte obscurité. Bref, la plus élémentaire prudence commande les plus extrêmes réserves.

Le terrain ainsi déblayé, Moes continu en ces termes:

« Mais d'autres considérations me font douter de l'exac-
» tude des communications de Van der Willighen. Il tient
» Dirck pour l'aîné des enfants de Pieter et le dit né à
» Harlem, alors qu'il déclare que Pieter se maria en 1579
» et quitta Harlem. S'il en était ainsi, il aurait contracté
» son union au commencement de 1579 et Dirck serait né
» vers la fin de cette même année à Harlem. En réalité
» c'est en cette ville que Dirck dut voir le jour, — lui-
» même l'affirme en toutes occasions —, mais seulement en
» 1591. Le 16 mars de cette même année, il fut baptisé
» au temple des protestants réformés. Qu'il fut le frère
» cadet et non l'aîné de Frans, cela ressort de ce que ses
» contemporains le citent toujours en second lieu. L'acte
» de naissance de Dirck Hals, n'a pas encore, que nous
» sachions, été publié. Nous n'en sommes que plus recon-
» naissants à M. Gonnet, archiviste de Harlem, de nous
» avoir donné l'occasion d'en prendre copie :

» *Aldoe een kint gedoopt Dirric genaemt, de vader* **FRAN-**
» **CHOIS HALS**, *de moeder* **ADRIANA HALS**, *getuigen Dirric van*
» *Offenberch, Nicolaes Snaephaes? Maria van Loo.*

» *Le père* de Dirck, et par conséquent de **Frans Hals**, ne
» s'appelait donc pas Pieter, mais **FRANCHOIS**, la mère non
» pas Lysbeth Coper, mais **ADRIANA**.

» Frans Hals était donc, sans contredit, l'aîné des deux
» frères.

» Où et quand est-il né?



» D'après une vieille tradition ce serait à Malines : « Ils » furent Malinois de naissance », dit Houbraken.

» Emm. Neeffs a recherché cette tradition et à découvert » (malgré qu'il n'en fournisse que de rares preuves) que durant » tout le XVIe siècle, et même avant celui-ci, une famille » du nom de Hals résida à Malines. Il trouva même parmi » les membres de cette famille un Franchois Hals, comme » héritier de Peter Hals; mais ceci se passe en 1560, long- » temps avant la naissance du peintre.

» Celui-ci se déclare lui-même originaire d'Anvers. Vin- » cent van der Vinne, marqua sur un billet de faire part » d'enterrement cité par Houbraken, qu'en août de l'année » 1666, Frans Hals avait atteint l'âge de 85 ou 86 ans. Cela » nous mènerait par conséquent aux années 1579, 1580 ou » 1581. Par contre, Jacob Campo Weyerman, affirme qu'il » était né en 1584, et le même millésime se rencontre sous » l'estampe que Cornelis Van Noorde grava d'après son » portrait, en 1767.

» Comme les chiffres donnés par van der Vinne, sont » assez incertains et que, par contre, Weyerman donne une » année déterminée que rien ne vient contredire, j'estime » le plus sûr d'admettre provisoirement la date indiquée » par ce dernier et je suppose, comme lui, que Frans Hals, » est né à Anvers en 1584. »

Certes, la question de dates ne doit pas être systématiquement écartée, car elle a son importance. Mais l'accord n'ayant pu se faire sur celle-ci, on peut se dispenser d'ergoter sur des chiffres, tout en faisant remarquer que les dates présumées de la naissance de Frans Hals, ne sont pas éloignées de celle qui intéresse le François Hals, héritier de Pierre Hals, au point de pouvoir faire litière de l'existence de cet homonyme. Il en sera, du reste, question plus loin.

Il semble que Malines, abstraction faite de Haarlem ait eu le monopole des noms patronymiques Hals et de leurs variantes. Quant à celles-ci elles comprennent, entre autres :

Les **Van Halen**, famille patricienne, qu'un tombeau — celui de Frans van Halen, ancien échevin de Malines — œuvre d'un Keldermans, rappelait jadis en l'église Saint-Rombout. Mutilé au cours des révolutions, les débris du monument ont été enlevés et sont devenus, à la suite de circonstances qu'il est inutile de rappeler ici, propriété particulière;

les **van Halen** ou **van Haelen**, parmi lesquels Jacques Van Halen, sa femme Marie Verelst, leur fils Charles et son épouse Elisabeth van den Berge, fille de Gauthier van den Berge, peintre;

les **van Halle**, alliés aux Schooffs et aux Kermans, **Pierre van Halle**, teinturier en bleu, juré du métier, sa femme Elisabeth van Assche alias Vermijlen, leurs enfants Luc et Catherine;

Guillaume van Halle, dit Kemmere, sa fille Barbe, veuve en premières noces de Guillaume Stappaerts, dont sa fille Barbe, épouse en deuxièmes noces de Gauthier Gelders, leurs deux enfants Catherine et Barbe, et leurs alliés, **Aert van Halle**, et ses filles Elisabeth et Catherine, **Rombout van Halle** et sa fille Barbe;

Elizabeth van Halle, épouse de Nicolas Wollebosch;

Marie van Halle, épouse de Louis de Groete;

Catherine van Halle, épouse de Rombout Kermans;

Jean van Halle, prêtre;

Catherine van Halle, veuve de Jean Walschaerts dit Camerlinck, épouse de Jean Claes dit Zaghere;

Catherine van Halle, épouse de Rombout Ghys;

Marie van Halle, épouse de Jean Schooffs;

les **de Halle**, parmi lesquels Jean de Halle et sa femme Adeline Gossaerts;

enfin, les **van der Halst**, dont Gilles entre autres;

tous noms qui rappellent singulièrement celui qui fait l'objet des présentes investigations. Simple coïncidence, dira-t-on, ne se prêtant, en outre, ni à rapprochements, ni à déductions utiles au sujet.

Les **HALS**, proprement dits se rencontrent, comme on l'a du reste fait valoir, déjà dans le courant du xve siècle, mais à une date beaucoup plus reculée qu'on ne le soupçonna, ceux là formant souche qui donne naissance à une filiation dont il est possible aujourd'hui de suivre les ramifications un siècle durant.

La première mention qui en est faite se lit dans les « Poortersboeken » de la ville de Malines. A la date du 21 novembre 1475, acquiert le droit de bourgeoisie Olivier de Cruydenere, tisserand en toiles, fils de feu Jean, originaire de Roosebeke. Ses témoins sont : Renier Van Orssagen, tisserand en laines, et **Jacques Hals**, boulanger. Celui-ci, on le suit sa carrière durant et on peut déterminer sa descendance.

En 1480, 8 novembre (Archives de Malines, Registre Scabinal n° 99 f° 84 v°) Jacques Hals, dit « in Cranenborh », du nom de la maison qu'il habitait dans le voisinage de la Grand' Place, derrière le Vieux Palais, reconnaît, de concert avec Jean van Maldere, qu'à eux deux a été remis de la part de l'église paroissiale de Poederlé, et au profit de Jean van Opberge, bourgeois de Bruxelles, une somme de soixante-quatorze florins du Rhin, pour la fourniture d'une cloche fondue par maître Henri Wagevyns de Malines. Un acte de 1481, 7 mars (R. S. n° 98), fait connaître le nom de la femme de Jacques Hals, **Catherine Gheraerts**, veuve de Guillaume Scheelkens, et sa fille Catherine Scheelkens, épouse de Antoine Persoens. Du second lit naissent **Pierre Hals** et **Barbe Hals** (1505, 15..., R. S. n° 124). L'acte qui l'apprend permet de soulever un coin du voile qui recouvre la situation de

fortune des intéressés, qui semble ne pas avoir été fort brillante et qui, subissant des hauts et des bas au cours des ans, est donc plutôt défavorable. Déjà, à cette époque, les conjoints et leurs enfants reconnaissent qu'ils doivent à leur propriétaire, Godefroid Vlemings et Catherine Blasens sa femme, deux années de loyer, soit soixante-seize florins du Rhin, intérêts et principal; ils habitaient la maison « den Valck », située à la Grand'Place.

Pierre Hals meurt en 1550 et est enterré dans la paroisse Saint-Jean. La mention qui accompagne l'inscription du décès est très suggestive :

» 1550 — 26 Januari.

» Peeter Hals ghebraven op viii pond. Exequie ghecelebreert 22e Augusti op ii pond, *want daer niets en was.*

Que la malchance poursuivit celui-ci, ressort d'une reconnaissance du 17 avril 1529 (R. S. 152 p. 51 v°).

Pierre Hals s'était jadis porté garant pour un batelier d'Amsterdam nommé Joachim; au moment opportun l'intéressé fit défaut et son répondant fut condamné par sentence échevinale à payer le principal — dix-huit florins quatre sous — au créditeur Jean Joris qui, à la date susdite, se déclare satisfait. Pierre Hals eut, en outre, à s'acquitter des frais de la procédure.

Une mésaventure analogue lui échut une dizaine d'années plus tard, condamné qu'il fut alors à payer ses propres dettes, soit trois ans de loyer de la maison « den Creeft » rue de la Chaussée, qu'il avait habitée. L'acte y relatif date du 21 août 1539 (R. S. 153, p. 81 v°). Les propriétaires de l'immeuble, et qui délivrent la quittance, sont Pasquier de Calonne, huissier ordinaire du Grand Conseil et sa femme Demoiselle Marguerite van den Broecke.

Bref, ce qui précède incite à ne se faire aucune illusion



sur la part des biens de ce monde dévolue à Pierre Hals, malgré que, de ci de là, dans les actes, des traces se révèlent de transactions, ventes, etc., d'immeubles ou de rentes lui ayant appartenu.

De sa femme il n'est guère question, ce qui fait supposer qu'elle mourut jeune, après avoir donné à son mari trois enfants: **Pierre**, **François** et **Jean**.

Quant à la sœur de Pierre le Vieux, **Barbe Hals**, on ne rencontre pas davantage son nom, à moins qu'elle ne fît qu'une et même personne avec la demoiselle **Béatrice Haels**, béguine, mentionnée dans des actes de 1491, 7 juin (R. S. 108) et de 1497, 12 avril (R. S. 109). L'état religieux de l'intéressée expliquerait alors suffisamment ce silence.

Des trois enfants de Pierre Hals le Vieux, **Pierre**, désigné maintes fois « le jeune », est celui dont la personnalité et l'odyssée se dégagent le mieux des documents. Il avait épousé **Anna Verbeke**, fille d'Adrien, et ce mariage le met en contact avec une série de familles qui, soit de près, soit de loin, ne sont pas étrangères à l'art. Par ricochet, et c'est un point sur lequel il conviendra d'insister au moment opportun, ses parents consanguins n'ont pu, davantage, y rester étrangers.

Pierre Hals et Anne Verbeke n'eurent pas d'enfants; ils semblent s'être mariés vers 1526. Le 28 mars 1539, malades, ils songent à mettre en règle leurs affaires de ce monde et ils dictent leur testament (Archives de Malines, Testaments, S. I, n° 7). Ce qui ne les empêcha pas de vivre encore longtemps après; le mari meurt vers 1560; sa femme le précéda de quelques années dans la tombe.

Leurs noms sont mêlés à une série de transactions: achats et ventes d'immeubles ou de rentes, affaires de successions, qu'il n'est pas inutile de relever, au moins

les principaux. En 1526, 18 septembre (R. S. 149), les conjoints précités acquièrent de Catherine Scraven, veuve de Jean van Velthoven, un tiers de la maison « den Clippel », marché aux grains. En 1539, 6 octobre (R. S. 165), ils achètent des enfants Blanckx, auxquels ils étaient alliés, les trois septièmes du tiers de la même maison. En 1543, 12 mars (R. S. 168), la femme Anne Verbeke acquiert de Marie Standaert, veuve de Hugues Cools, les deux septièmes d'une maison voisine, appelée « den cleymen Clippel », pour la distinguer de la première qui a nom « den grooten Clippel ». Cette part, les époux Hals-Verbeke la cèdent en 1551, 26 mai (R. S. 172) à leur beau-frère Nicolas Wyaert, apothécaire, veuf de Marie van den Perre et qui avait épousé Petronelle Verbeke, sœur de Anne. Successivement, jusqu'à en devenir plein propriétaire, Nicolas Wyaert acquiert, d'abord en 1551, 27 mai (R. S. 172) le sixième des cinq septièmes de cette dernière maison qui eut nom aussi: « 't gulden Eemerken »; ensuite, en 1552, 24 décembre (R. S. 176) une, part de la même importance des orphelins de Jean van den Perre, frère de Corneille. Il devient en outre propriétaire, en 1553, 17 mars (R. S. 176) et en 1555, 19 septembre (R. S. 177) d'une partie de la maison « den Wolff », marché aux Grains, appartenant à la famille Van den Perre. Enfin, en 1555, 15 octobre (R. S. 177), Gilles Vijdt, lui cède une rente sur la même maison, que Pierre Hals avait prélevée en faveur du cédant, son parent, et que nonobstant il avait hypothéquée à l'insu de ce dernier. Les héritiers de Pierre Hals, qui venait de mourir, vendent en 1560, 25 mai (R. S. 185), à Nicolas Wyaert, la part qui leur revenait dans la propriété de la même maison.

Nicolas Wyaert s'était porté garant en 1547, 31 août

(R. S. 172), pour son beau-frère Pierre Hals, dans un procès que celui-ci eut devant le Conseil de Flandres, au sujet de la fourniture de douze et demi fûts de vin des Amerrois; ce qui fait supposer que Pierre Hals était tavernier. Celui-ci fit, en outre, assez bien de transactions avec ce dernier, peut-être rendues nécessaires par une situation financière plus ou moins obérée, ainsi que les actes le laissent soupçonner. Il lui vendit en 1548, 11 janvier (R. S. 170), la moitié de la maison de Jean de Sluytere, rue Haute; à son tour, il acquiert du premier, en 1548, 29 juin (R. S. 171), trois maisons sises rue du Cimetière appelées « den grooten ende cleynen Wolf en dander geheeten 't huys van den Dorpe », qui furent rachetées par Wyaert en 1554, 10 mars (R. S. 175).

Pierre Hals fut également propriétaire d'une maison située rue Penninc, de parties de maisons rue Haute; bref, il paraît avoir joui, par intermittences, d'une certaine aisance. Il fut tuteur des enfants qu'Elizabeth 's Borghers, épouse de Daniël Melis, eut de son premier mari Christophe van Eemeren et des enfants de Nicolas Wyaert, renseigné comme tel dans la donation Barbe Keldermans, de 1550, 24 juillet (R. S. 173).

Quant à la descendance de Nicolas Wyaert, il eut, entre autres, un fils Jacques, pharmacien comme lui, dont la fille Marie épousa, le 25 janvier 1603, Jean le Sayve, dit de Namur, peintre connu.

De par les van den Perre, Pierre Hals connut les Keldermans, son beau-frère Nicolas Wyaert, ayant épousé en premières noces Marie van den Perre, fille de Nicolas et de Barbe Keldermans, et les Van Beringen dont Imbrecht avait épousé Catherine, sœur de Barbe Keldermans. Les Keldermans et les van Beringen figurent en bonne place dans les fastes de l'art malinois.



Unis par les liens du mariage aux Vanderbeke, autre famille d'artistes malinois de souche et de race, il fut à ce titre sinon parent par alliance, au moins par les relations de familles à familles, le commensal des van Steynemeulen, des Crabbe, des de Drijver, des Machiels, des Cauthals, orfèvres, fondeurs, peintres et sculpteurs, dont les noms ne sont pas moins cités avec honneur dans les annales de l'art à Malines aux xve et xvie siècles.

Enfin, lorsque un quart de siècle plus tard le peintre namurois Jean le Sayve songe à prendre femme, il la choisit dans la descendance directe des Verbeke et des Hals.

Comme il a été dit plus haut, Pierre Hals le jeune eut deux frères: **François** et **Jean.**

Le premier, **Frans**, épousa le 7 mai 1526, dans la paroisse Saint-Jean, **Barbe de Witte.** Il fut teinturier de son état, habita le long fossé aux poils à Malines, et fut enterré dans la même paroisse, le 8 mai 1571. Un extrait des comptes de l'église Saint-Pierre de 1563, mentionne que l'épouse du prénommé fut payée pour la teinture de deux rideaux de soie rouge pour l'autel de la Sainte-Croix. Son nom, celui de sa femme et d'Augustin, frère de celle-ci, se rencontrent dans un acte de vente du 14 février 1528 (R. S. 150); avec ses frères Pierre et Jean parmi les héritiers de Jean Woytiers, prêtre, le 26 janvier 1541 (R. S. 166) et cette même année, le 12 août (R. S. 166), dans un autre acte échevinal.

Il eut comme enfants un fils, **François**, qui ne se maria pas à Malines, mais dont les bans furent publiés dans la paroisse Saint-Jean, en septembre 1562. La future, **Elizabeth Baten**, étant Anversoise, l'union fut célébrée à Anvers, où selon toute probabilité, les conjoints se sont ensuite établis et ont fondé une famille, détail important à retenir. On



connaît entre autres d'eux un fils **Karel**, qui contracta mariage à Amsterdam ainsi qu'il ressort de l'extrait suivant:

« Ondertr. (nieuwe kerk) 13 febr. 1593. Caerl Hals Fansz. » van Antwerpen passementwerker, out omtrent 24 jaeren » won. bij Jan Roopoortstooren in de Nieustraat, vertoon. » acte onder de handt van Johannes Damius inhoudende » Vaders consent. t. e. ende Marytgen Jans dr wede van Jan » Gerritsz, mandemaker, verclarende een half jaer wede » geweest te hebben. »

Et plus loin :

« Ondertr. 25 oct. 1635. Mathijs Cornelissen Hals, van » Antwerpen, vergulder, geen ouders hebbende, synde » geass. met ds Eleasar Swalmius dienaer der Godd. woorts » deser stede, en Maria de Bary van A. out 26 jaer woon. » als vooren, geass. met haer vader Pieter de Bary en » Sara de Maarees haer moeder (1).

Le second des fils de François Hals fut **Jean** Hals, qui épousa à Saint-Jean, le 29 octobre 1567, **Jaqueline van Merchtene**. Il est déclaré, de concert avec Georges Verberct, par acte échevinal du 15 avril 1572, pris sur requête présentée le 3 avril 1570, être héritier sous bénéfice d'inventaire, de feu Pierre Hals (Archives de Malines, Judicature des Echevins S. III, n° 2). Il est en outre question des conjoints dans une « Requête des Béguines exécutri- » ces testamentaires de Gertrude Vervoirt, à l'effet d'être » autorisées à diriger des poursuites contre Jacqueline » van Merchtene, épouse de Jean Hals, qui avait récélé des » meubles que la dite Gertrude avait déposés chez elle en 1572. » (Inventaire des Archives de Malines, tome 6).

(1) *Oud Holland*, III (blz. 147) Biografische aanteekeningen betreffende voornamelijk Amsterdamsche schilders, plaatsnijders, enz., verzameld door M. A. D. de Vries Azn.



Enfin, le second des frères de Pierre Hals junior, fut **Jean**, cardeur de son métier, demeurant rue des Vaches, qui épousa à Saint-Jean, le 11 avril 1529, **Anne Pauwels** (qu'un acte postérieur appelle improprement Anna Scalen ou de Cale). Il mourut dans cette même paroisse et y fut enterré le 3 mai 1560. Les noms des conjoints se rencontrent dans les actes suivants : 1543, 7 juillet (R. S. 168), par lequel les héritiers de feu Rombout Pauwels établissent une rente de 3 flor. car. sur leur maison, rue des Vaches, au profit de Gertrude van den Hove et Jean Stamelaerts; 1552, 18 novembre (R. S. 175), où il est question de la vente à Elisabeth van der Weerden, veuve de Pierre Peeters, de deux maisons situées à l'entrée du nouveau Bruul; de 1556, 26 novembre (R. S. 179), fondateur d'une messe à dire à perpétuité dans l'église Saint-Jean, au moyen d'une rente de 3 florins du Rhin sur une maison sise rue des Vaches; de 1559, 5 décembre (R. S. 185), où Jean Hals figure en qualité de tuteur de Marie van Moerssele ou van Mortsele.

Ce Jean Hals eut deux enfants : **Pierre**, mort célibataire et enterré dans la paroisse Saint-Jean, le 12 juillet 1563. Il figure comme témoin au testament de Jean van Haecht et de Catherine Verlijsen de l'année 1555 (Archives de Malines, Registre des Forgerons, n° 1, fol. 98), et en 1560, 25 mai (R. S. 185), comme héritier sous bénéfice d'inventaire de Pierre Hals.

Marie Hals, sœur de Pierre, née en 1530, figure également et en semblable qualité dans l'acte susdit; dans un acte de 1568, 23 décembre (R. S. 192), on déclare qu'elle a payé à qui de droit, 3 florins de rente sur sa maison, rue des Vaches, et dans un acte de 1585, 12 novembre (R. S. 207), elle cède à Jean de Clermez, avocat au Grand Conseil de Malines, trois parts d'une rente sur deux maisons situées à l'entrée du nouveau Bruul. Elle mourut pensionnaire de l'Hospice de Villers et fut enterrée à Saint-Rombaut, en 1586, le 17 juillet.



Tout ce qui précède est matière à crayonner une filiation qu'on trouvera plus loin en son lieu et place.

Indépendamment des personnes du nom de Hals qui viennent d'être citées, on constate l'existence d'un autre **François Hals**, qu'il n'est pas possible, jusqu'ici, de rattacher aux précédents. Il en est question dans un acte de 1551, 20 juillet (R. S 172), où il est dit être le mari d'Elisabeth Rousel, avoir pour belle mère Barbe Vernaren, veuve de Jacques Rousel, à eux trois vendant à Jean Verdonck trois florins du Rhin sur la moitié d'une maison, sise rue de Beffer. En 1558 (R S. 181), les époux Hals-Rousel, vendent à M. Pierre van Kerstynen, alias de Costere, Procureur au Grand Conseil, et à sa femme Jeanne Candriesch, la moitié de la maison « de Blauwhand », précédemment « de Gaffel », rue de Beffer. Enfin, en 1561, 21 juin (R. S. 183), François Hals est renseigné comme tuteur des enfants de feu Jérôme Rosel, et en cette qualité, reconnaît que les acquéreurs prénommés ont acquitté une rente que la veuve Catherine 'S Ridders, ou de Ridder, avait sur l'immeuble de la rue de Beffer.

A partir de la fin du XVIe siècle, les Hals disparaissent de Malines, soit qu'ils aient déménagé pour s'établir à Anvers, soit qu'ils aient dû émigrer pour de bon, ce qui est bien plus probable. Il est intéressant à ce propos, de constater que les Hals des Pays-Bas, malgré qu'ils eussent là bas de quoi suffire amplement aux nécessités de l'éducation des leurs, et en profitent, puisqu'on les voit étudier entre autres, à Leyde, il en arrive en Belgique, où, dans les registres aux promotions de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain à la date du 16 mars 1557, se lit le nom de Pierre Hals de Haarlem, sous le n° 33. Le fait est symptomatique de relations probables ayant existé entre les branches septentrionale et méridionale de la famille.





A Malines, donc, tout le XVIIe siècle durant, ils n'est plus question des Hals, les registres paroissiaux en font foi. On les voit réapparaître tout à coup au XVIIIe siècle. Le 10 janvier 1737 est enterré, à Saint-Jean, **Pierre Hals**, fils de Michel et de Antoinette Vervloet; le 3 mars 1757, contractent mariage à Saint-Rombout **Judocus Halst**, et Catherine Slegers; enfin, en mai 1762, est enterré à Notre-Dame, l'enfant **Egide Jean**, fils de **François Joseph Hals** et de Marguerite Mertens.

Les données qui précèdent, permettent de formuler des conclusions adéquates.

Un fait paraît désormais définitivement acquis: c'est qu'il ne sera peut être jamais possible de déterminer, preuves à l'appui, la date exacte de la naissance du peintre Frans Hals. Qu'on se souvienne, en effet, qu'à l'époque où il dut voir le jour, une crise grave autant que violente travaillait les Pays-Bas; qu'y régnaient à l'état endémique les luttes religieuses et la guerre civile; que l'anarchie et le désordre étaient partout. Avec le pillage des richesses marchait de pair la mutilation de ce qui ne pouvait être emporté, la rage de détruire s'assouvissant sur les matières les moins propres à exciter la convoitise: les documents et les archives. C'est donc en vain qu'on cherchera à mettre la main sur les registres paroissiaux ou autres révélateurs de la date tant cherchée, et solutionnant le problème.

Quant à l'endroit qui vit naître le grand artiste, les contemporains disent que ce fut Malines; l'intéressé déclarait, dit-on, que c'était Anvers. Alors pourquoi mettre



en doute son témoignage? Autre chose est de le prendre à la lettre.

Il semble, en tout cas, qu'on ne s'arrête plus à l'idée qu'il fut natif de Haarlem ; la balance penche vers Anvers. Mais d'Anvers à Malines il n'y a qu'un pas. Maint Malinois artiste de l'époque, alla se réfugier à Anvers, première étape sur la route de l'exil volontaire. Et c'est plus qu'une présomption, on vient de le voir, que les, ou plutôt le *Hals d'Anvers vient de Malines.*

A Haarlem, les Hals sont famille de magistrats.

A Malines, les Hals sont en plus modeste situation. Là bas l'atavisme, le milieu, ne sont pas tout à fait ce qu'il faut pour faire éclore un talent d'artiste. Ici l'influence n'est pas immédiate; mais il y a des influences indirectes, il y a une infiltration qui trouve son origine dans les alliances et dans les relations qui en sont la conséquence. Les Hals de Malines ont eu des points de contact avec des familles d'artistes ; ne pourrait-on y chercher la raison d'affinités mystérieuses qui finissent par se révéler au grand jour et qui expliquent le pourquoi d'une vocation dont on chercherait vainement ailleurs la cause initiale.

En résumé, et quiconque s'est occupé quelque peu de recherches généalogiques, partagera cette manière de voir, tout comme elle est monnaie courante quand on se met à retracer la carrière d'une personnalité quelconque, le milieu est symptomatique de tendances, est favorable à l'éclosion d'une vocation. Or, à pâlir sur des textes de lois, où à consacrer ses veilles à la stricte observation de règlements communaux, on ne gagne généralement pas le goût de choses moins terre à terre. Tel est le cas des Hals de Haarlem. Au contraire, bourgeois vivant au

int 1526
.drien.

er,
7 mai

FRANÇOIS Hals, marié à Anvers en septembre 1562 à Elisabeth Baten d'Anvers.

JEAN Hals, épouse le 29 octobre 1567, Jacqmine van Merchtere.

ai 1560,
), Anne

PIERRE Hals, décédé célibataire, en juillet 1563.

MARIE Hals, décédée en février 1587, à l'Hospice de Villers.

CHARLES Hals, épouse à Amsterdam, en février 1593, Marytgen Jansdr veuve de Jan Gerritz.

MATHIEU CORNEILLE Hals, épouse à Amsterdam en octobre 1645, Marie de Bary.

ɘs estampes d'Amsterdam,
u Musée Royal de La Haye.

Hals, baptisée le 16 juillet

Hals, baptisé le 19 septem-
45.

Hals, baptisée le 4 mai 1655.

s **Hals,** baptisée le 23 juillet

Hals, baptisé le 26 janvier
lécédé le 5 janv. 1703, épousa
nstede, le 4 mai 1674, Mag-
tje Bartels.

Aegje Hals, baptisé le 28 septembre 1683.

Hals, baptisé à Amsterdam
nai 1663.

FRANCHOIS HALS, cardeu
ANDRIANA VAN GEERT
ils habitaient Harlem e
dits venant de Malines.

Hals, né à Amsterdam le 6
666, y baptisé le 12 mai et dé-
Colombo le 22 février 1735;
ine de la garde civique à Co-
. Il épousa en premières no-
Colombo le 19 février 1696,
nga Suarez, née à Colombo
80 et y décédée le 28 juin
et en deuxièmes noces à Co-
le 15 mars 1722, Sophia van
born, baptisée à Colombo le
i 1696.

Elizabeth Hals, née à Colombo le 20 août 1701, décédée à Galle le 28 décembre 1732, épousa le 22 juillet 1718, Daniel Overbeek, gouverneur de Ceylan.

als, baptisé à Amsterdam le
obre 1668.

als, séjournant en 1689 aux
Néerlandaises.

us Hals, baptisé à Amster-
e 18 février 1671.

dépens d'un métier ou d'un commerce plus ou moins lucratif, peu surs du lendemain, quelquefois ayant à se raidir et à faire bon cœur contre mauvaise fortune, à l'occasion, par des relations de famille à famille, se mouvant dans un milieu imprégné d'art, tel est le cas des Hals de Malines.

Aux fins de la présente étude, le choix entre les deux ne peut être douteux.

Enfin, et ici, entre le crayon généalogique des Hals de Malines, et celui de la descendance de Frans Hals dressé par M. Moes, la comparaison est hautement suggestive. Exception faite pour les prénoms qui rappellent les parents alliés, ceux relevés dans l'un de ces documents se retrouvent et se répètent dans l'autre avec une régularité qui saute aux yeux: les **Pierre**, les **François**, et les **Jean**, incidemment **Jacques** et **Adrien** qui rappellent les ancêtres; et si les **Pierre** foisonnent à Haarlem, les **Frans** poussent drus à Malines. Y aurait-il présomption plus forte en faveur d'une origine malinoise de Frans Hals? Ou au moins, de ce qu'il doit, au point de vue des liens du sang à la branche dont la filiation vient d'être établie?

Que les circonstances, que les événements aient été cause que l'illustre peintre vit le jour ailleurs, c'est probable. Mais, puisqu'on ne conteste désormais plus à Anvers ses titres à avoir servi de berceau au prince de l'école flamande, à Rubens, né sur la terre de l'exil, pourrait-on hésiter plus longtemps à reconnaître à Malines le droit de revendiquer pour son enfant Frans Hals que des traditions respectables déclarent tel, corroborées par des présomptions morales qui viennent d'être exposées.

Mai 1914.

H. Coninckx.

Addendum

Ce qui précède était écrit et livré à la publicité lorsque parut dans le « Nieuwe Rotterdamsche Courant Ochtendblad B, Zaterdag 27 Juni 1914 », sous la signature du Dr Bredius, ce qui suit :

« De Hr. Gonnet had gevonden en aan Moes medegedeeld, dat de vader van Frans Hals ook Franchoys heette. » Ik heb toen verder gezocht en gevonden dat zijne moeder » Adriaentje van Geertenrijck heette en als Wed. 1612 » nog armelijk? leefde, dat de vader droochscheerder, lakenberijder was, en beider leeftijd en dat hij uit Mechelen » kwam.

. . . .

» Bode gaf mijn vondst nog in zijn nieuw Hals-werk » als naschrift...

» Ik wist het al zóó lang, maar eerst mijne laatste » vondsten hadden de zaak gecompleteerd, toch weten » we nog Frans Hals' geboortejaar niet zeker en zullen » 't wel nooit weten, omdat hij niet roomsch gedoopt is. » Mijn vondsten bewijzen alleen dat hij niets heeft uit te » staan met de Haarlemsche familie Hals die in de 16e eeuw » in den magistraat van Haarlem zat. »

Ces ultimes renseignements confirment les déductions exposées plus haut, tranchent définitivement *en faveur de Malines* la question de l'*origine* du peintre Frans Hals et le rattachent par son père, à la branche des Hals qui trouva dans la draperie ses moyens d'existence.

La vocation artistique du peintre, — celui-ci dérogeant aux traditions ancestrales — s'explique suffisamment par les attaches énumérées dans les pages précédentes.

La guerre ayant éclaté au mois d'août 1914 et l'auteur ayant dû précipitamment quitter Malines, bombardé par les Allemands, le manuscrit de l'article ci-dessus et la première épreuve ont été perdus. Le lecteur voudra donc bien ne pas tenir rigueur à l'auteur des lapsus éventuels.

Résumé des documents utilisés

Les Hals des XVe et XVIe siècles

21 novembre 1475. Est reçu bourgeois de la ville de Malines, Olivier de Cruydenere, tisserand en toiles, fils de feu Jean, de Roosebeke; les témoins sont Jacques Hals, boulanger, et Renier van Orssagen, tisserand en laines. (Archives de Malines, Poortersboeken).

7 mars 1482. Catherine Gheraerts, veuve de feu Guillaume Scheelkens, et Jacques Hals son époux, Catherine Scheelkens sa fille et Antoine Persoens son mari, vendent à Jean Bake dit Staes, la moitié de trois maisons contiguës, dont l'une est appelée « de Wieghe », situées rue Sainte-Catherine, derrière la chapelle Saint-Rombout et dont la maison de milieu forme coin de l'allée qui conduit au puits de Saint-Rombout (Archives de Malines, Registre Scabinal nº 98).

8 novembre 1480. Jean van Maldere et Jacques Hals, dit « in Craenenborgh » reconnaissent avoir reçu au profit de Jean van Opberghe, bourgeois de Bruxelles, et de la part de l'église paroissiale de Pouderlé, une somme de 74 florins d'or du Rhin à raison de

40 gros de Flandre 8 sous et 1/2 par florin, pour la confection d'une cloche qui fut fondue par M. Henri Wagevijns. (R. S. n° 99).

11 juillet 1487. Jacques Hals et Catherine Gheraerts sa femme s'engagent à payer annuellement, au profit de Elizabeth Scheelkens, fille de Catherine Gheraerts, issue de son premier mariage avec Guillaume Scheelkens, et de Antoine Persoens, son mari, une somme de 4 peeters d'or, à raison de 36 gros de Flandre, sur les 2/5 de deux maisons contiguës, dont l'une est appelée « Cranenborch », situées derrière la Halle aux Viandes, qui ont été vendues et le produit touché par les premiers conjoints. (R. S. 107).

1505. Jacques Hals, Catherine Gheraerts sa femme, *Pierre* et *Barbe* Hals leurs enfants, reconnaissent devoir à Godefroid Vlemings et Catherine Blasens sa femme, une somme de 67 florins du Rhin, pour deux ans de loyer de la maison « Den Valk », sise Grand'Place. (R. S. 124).

—

1490-91, 7 juin (R. S. 108). Henri van der Hagen et Elizabeth van Blarenberge sa femme vendent à demoiselle Béatrice Haels, béguine, et à Marguerite van der Heyden, fille de Martin, sa nièce, quatre quarterons de seigle sur leur maison située hors la Porte Sainte-Catherine près des « Walemsebergen », entre Gilles Vranckx et la « heerenstrate », et s'entendant à l'arrière jusque contre la propriété de l'église Saint-Jean.

1497, 12 avril (R. S. 109). Les bénéficiaires de la rente ci-dessus déclarent avoir touché celle-ci des mains de Guillaume van der Haghen, fils de feu Jean...

—

1529, 17 avril (R. S. 152). Jean Joris reconnaît que Pierre Hals



qui se porta garant pour un batelier, Joachim, demeurant à Amsterdam, a payé la somme de xvii florins 4 sous, ensuite d'une sentence échevinale qui le condamnait en même temps aux dépens du procès.

1539, 21 août (R. S. 153). Pasquier de Calonne, huissier du Grand Conseil et demoiselle Marguerite van den Broecke sa femme, reconnaissent que Pierre Hals leur a satisfait de trois années de loyer de la maison « den Creeft » rue de la Chaussée, que ledit Pierre avait habité, somme que celui-ci, par sentence échevinale, avait été condamnée à payer.

Saint-Jean. Reg. aux décès.

1550, 26 January. Peeter Hals ghegraven op viii ℔. Exequie ghecelebreert 22e Augusti op ii ℔, want daer niets en was.

—

1539, 28 mars. Arch. de Malines. Testaments S. I, n° 7. Pierre Hals et Anne Vanderbeeken sa femme, malade, décident qu'au cas où ils mourraient sans enfants, leurs biens seront partagés entre huit branches, c. a. d. entre les six sœurs de la femme et les deux frères du mari.

1525, 7 avril (R. S. 146). Jean Welmans et Martin Smet, prêtres, exécuteurs testamentaires d'Adrien Cornelis (oncle d'Anne Verbecke) vendent aux termes de ce testament, à Pierre Hals, le quart d'une maison avec jardin et colombier, sise hors la porte « Winket », entre les propriétés de Jean Cloots et de l'hospice de Bethanie.

1526, 10 avril (R. S. 148). Pierre Hals vend à Marguerite Vereycken, veuve de Rombout Quistwaters un quart et demi d'une pièce de terre avec colombier etc., hors la porte « Winket », entre les propriétés de Jean Cloots et de Jean Vijts.

1526, 24 avril (R. S. 149). Dimphe van Napelterre, veuve d'Adrien Cornelis, assisté de Martin Scocx son mari, reconnaît qu'Antoine Robosch au nom de sa femme (Catherine Cornelis) et Pierre Hals, au nom de sa femme (Anne Verbeke) ont repris d'elle l'usufruit des biens délaissés par Adrien Cornelis prénommé.

1526, 24 avril (R. S. 149), Catherine Cornelis et Antoine Roebosch, Anne Verbeke et Pierre Hals, conjoints, Marie Verbeke et Pierre Waelgheerts, son tuteur, bénéficiaires d'une rente sur une maison quai au Sel.

1529, 3 juillet (R. S. 152). Pierre Hals, autorisé à l'effet que dessous de Jean Verbeke, Gilles Verbeke, Anne Verbeke et Pierre Hals prénommé, son mari, Marie Verbeke et Georges Verberct son mari, Jeanne Verbeke et Jean Smet son mari, Antoine Roebosch, Jacques Verbeke, Nicolas van den Dycke et Rombout Verbeke, tuteurs de Catherine et de Petronnelle Verbeke, tous enfants légitimes d'Adrien Verbeke et d'Appolline Cornelis, chacun pour un septième, vendent à Jean Daems une série de pièces de terres :

« Drij dachmale winnents lants buyten der oversterpoirten op » barbelegheemervelt tusschen Jacobs de borgere ende wylen Peter » Stockmans...

» Half buender winnents lants opt selve velt... tusschen des vrn. » Antoenis Roobosch ende O. L. Vr. gasthuys...

» Item onderhalf dachmael winnents lants opt voorn. barbeleg- » heemervelt gelegen tusschen der vrn. Anthoenis Roobosch... ende » Joos de Smet die men heet de horemakere.

» Item een stucsken winnents lants opt zelve velt tusschen Jonck- » heer Gheeraerts van der Aa ende der vrn. Joos Smet.

» Een stuck hoflants... op schoonjansvelt tusschen Claude cloet » ende Sebastiaen Wisschavens.

» Dry dachmale broecklants in hombekerbroeck tusschen der vrn.
» Antoon Roobosch ende den pandt van Sr Ronmonts.

» Een half bunder braecklants int selve broeck tusschen Tvrijbroeck
» ende Peter Schelkens.

1536, 4 décembre (R. S. 162). Anne Verbeke et Pierre Hals son mari, Marie Verbeke et Georges Verberct son mari, Jeanne Verbeke et Jean de Smet son mari, Catherine Verbeke et son frère Gilles Verbeke, Petronelle Verbeke et son tuteur Pierre Hals, ont vendu à Antoine van Henegauwe et Ide van Hoovorst sa femme, et au profit de leurs enfants Anne et Elizabeth, les trois quarts d'une maison, quai au Sel, entre les héritiers de Gilles van Vossel, et Antoine Gooten le vieux...

1545, 10 juillet (R. S. 169). Anne Verbeke et Pierre Hals, Marie Verbeke et Georges Verberct, Petronelle Verbeke et Nicolas Wyaert, tous conjoints, Catherine Verbeke et son tuteur, Jeanne Verbeke leur sœur et son mari Jean Smet, vendent à Jean Carpentier, trésorier des guerres de S. M. une prairie sise « gheerdeghem broeck ».

1545, 17 février (R. S. 169). Anne Verbeke et Pierre Hals, Marie Verbeke et Georges Verberct, Jeanne Verbeke et Jean Smet, Nicolas Wyaert et Petronelle Verbeke, Catherine Verbeke, tous enfants de feu Adrien Verbeke, reconnaissent qu'Antoine Joes s'est acquitté vis à vis d'eux des biens leur revenant de la succession de Claire Scocx, veuve de Gilles Verbeke leur frère.

1526, 18 septembre (R. S. 149). demoiselle Catherine Scraven, veuve de Jean van Velthoven, vend à Pierre Hals et Anne Verbeke sa femme un quart de la maison « den Clippel », marché aux Grains.

1527, 17 février (R. S. 148). Pierre Hals vend à Elizabeth

s'Hertoghen, fille de Jean, six florins du Rhin sur sa troisième part d'une maison « den Clippel », marché aux Grains, entre les propriétés de Philippe Schooff et Nicolas van den Perre.

1539, 6 octobre (R. S. 165). Antoine Blancx et Anna Blancx avec Gaspard van Cranen son mari, Marguerite Blancx avec Adrien de Cock son mari, sœurs du dit Antoine vendent à Pierre Hals et Anne Verbeke, conjoints, les trois septièmes du tiers de la maison « den Clippel », marché aux Grains.

1540, 7 octobre (R. S. 166). Jean Blancx, fils de feu Antoine, vend à Rombout van den Eynde (vettewarier) quatre florins Carolus qu'il avait sur les quatre septièmes du tiers, et sur un autre tiers de la maison « den Clippel », marché aux Grains, appartenant à Pierre Hals.

1543, 12 mars (R. S. 168). Marie Standaerts veuve de Huyghe Cools vend à Anne Verbeke, épouse de Pierre Hals, trois septièmes de la maison « den Cleynen Clippel », sise marché aux Grains à côté du « grooten Clippel », appartenant à Pierre Hals.

1548, 11 janvier (R. S. 170). Pierre Hals le jeune, a ce autorisé de Jean de Sluytere, vend à Nicolas Wyaert apothécaire, la moitié d'une maison appartenant au dit Jean, située rue Haute.

1550, 5 mars (R. S. 172). Une maison... sise marché aux Grains appelée « den Clippel » appartenant à Pierre Hals le jeune.

1551, 26 mai (R. S. 172). Pierre Hals et Anne Verbeke sa femme transportent à Me Nicolas Wyaert leur beau-frère, les deux septièmes d'une maison formant deux habitations, marché aux Grains, dite « den cleynen Clippel » entre la maison « den grooten

Clippel » et celle appartenant à Martin de Brueckere, et ce, sans que le bénéficiaire ait à débourser quelque chose, ces parties de maison lui appartenant et son nom ayant été oublié dans l'acte primitif de vente.

1551, 27 mai (R. S. 172). Corneille van den Perre vend à Me Nicolas Wyaert le sixième des cinq septièmes de la maison marché aux grains, « den cleynen Clippel ».

1552, 24 décembre (R. S. 176). Antoine de Lingny à ce autorisé des tuteurs de Nicolas, Jean, Jacquemyne, Marie et Philippine van den Perre, enfants de feu Jean, fils de Nicolas van den Perre et de demoiselle Catherine « Hendrickx dochter » cèdent à Nicolas Wyaert le sixième des cinq septièmes d'une maison marché aux Grains « geheeten den cleynen Clippel oft t gulden Eemerken ».

1553, 18 avril (R. S. 175). Anne van den Perre et Jean de Cremere son mari, vendent à Me Nicolas Wyaert, apothécaire, les trois sixièmes d'une maison marché aux Grains « den cleynen Clippel geheeten daer nu ter tijd den Eemere vuythangt » entre les maisons « den grooten Clippel » et « Hemelrijck » ..

1553, 4 août (R. S. 176). Mr Jean de Cremere junior, barbier et Anne van den Perre sa femme vendent à Pierre Laureys et Anne Huyghs sa femme, douze florins Carolus qu'ils avaient sur la maison « den cleynen Clippel geheeten daer nu ter tijt den Eemere uythangt », marché aux Grains, appartenant à Nicolas Wyaert.

1548, 29 juin (R. S. 171). Nicolas Wyaert vend à Pierre Hals le jeune, trois maisons, sises rue du Cimetière, dits « den grooten ende cleynen Wolf ende dander geheeten thuys van den

Dorpe », entre les propriétés de Adrien van den Dorpe et de Jean de Riddere.

1554, 10 mars (R. S. 175). Pierre Hals vend à Nicolas Wyaert, apothécaire, trois maisons contiguës rue du Cimetière « de twee daer af geheeten den grooten ende cleynen Wolf ende het derde is geheeten het huys van den Dorpe », entre les propriétés d'Adrien van den Dorpe et de Jean de Riddere.

1554, 10 mars (R. S. 175). Le même Pierre Hals vend à Gilles Vydt le jeune, fils de Jean, vingt-cinq florins Carolus sur sa maison « den Clippel », marché aux Grains.

1555, 29 mars (R. S. 177). Gilles Vydt, fils de Jean transporte à Nicolas Wyaert, vingt-cinq florins Carolus sur une maison, marché aux Grains, entre la propriété du dit Wyaert et celle de Philippe Schooff. « *Dit transport es geschiet vuyt dien Peeter Hals, dese voernoemde rente inde... ende sonder weete van den voern. Gielis hem bekent.. geypotheceert hadde* », (in margine : dese gesubvirguleerde woorden en zijn in den brieff niet gescreven cum consensu Wyaert).

1555, 2 août (R. S. 176). Pierre Hals vend à Gilles Vydt le jeune et Elizabeth Verbeke douze florins Carolus sur la moitié d'une maison « den grooten Clippel », marché aux Grains, entre la maison « den cleynen Clippel » et la propriété de Philippe Schooff, chevalier.

1559, 10 janvier (R. S. 182). Marie Verbeke et Georges Verberct son mari, vendent à Nicolas Wyaert un quart de la maison « den Clippel », marché aux Grains.

1542, 23 juin (R. J. Judicat. des Bourgm. et Echev. S. I,



n° 1). Pierre Hals et Jean van Eemeren, tuteurs des enfants de feu Christophe van Eemeren et de Elizabeth Sborgers.

1543, 10 octobre (R. S. 168). Elizabeth Sborghers, épouse de Daniel Melis absent aux services des armées de S. M., Pierre Hals et Jean de Borghere, tuteurs des enfants de la prénommée et de Christophe van Beveren son premier mari...

1543, 10 octobre (R. S. 168). Elizabeth et Daniel susdits, vendent au profit des tuteurs prénommés à Pierre Hals le jeune, huit florins du Rhin sur deux bois « in de Heerstrate », à Heffen.

1544, 15 février (R. S. 168). Pierre Hals le jeune vend à Henri Verschueren les huit florins susdits.

1541, 26 janvier (R. S. 168). Pierre Woytiers prêtre, pour une branche, Catherine Verbeke et son mari Henri Copieters, Antoinette Verbeke, fille de Pierre et Elizabeth sa sœur, pour une autre branche, Jean Verhoeven, Hedwige de Ruysscher, Corneille Bouwens, Barbe Bouwens et son mari Pierre Lybaert, Aert Bouwens prêtre, Catherine Bouwens et son mari Thierry Van den Nest, Pierre Hals, François Hals, Jean Hals, Catherine Switten, pour eux-mêmes, Jacques Huybens tuteur des enfants de feu Jacques de Ruysscher, tous héritiers de feu Jean Woytiers prêtre, ont transporté à Jean van den Bossche « prochiaen van Hombeke » au profit d'une fondation faite par le défunt et par testament, dans l'église de Hombeke, sept florins Carolus sur une maison appartenant à Michel van den Nyewenhuyse au Neckerspoel « rechte straat » entre la propriété des dits héritiers et ceux de feu Pierre Verbruggen.

1544 (R. S. 168, bl. 113 v°). Jeanne Scocx, veuve de Guillaume



Woytiers transporte l'usufruit qu'elle avait d'une brasserie « de Roose », Neckerspoel, au « heergracht » entre les propriétés des enfants van Schotteputte et Jean Vereycken prêtre, au profit de Pierre Woytiers et Aert Bouwens, prêtres, Pierre Liebaert et Barbe Bouwens sa femme, Thierry van den Nest et Catherine Bouwens sa femme, Nicolas van Horicke et Jeanne Smeyers sa femme, Pierre Hals le jeune, François Hals et Jean Hals frères, Pierre Verhoeven, Elizabeth Verbeke, Jean Bouwens, Catherine de Witte, Catherine Verbeke et Hedwige de Ruysschere et leurs descendants.

1544, 24 avril (R. S. 168). Les prénommés: Pierre Woytiers, pour une part, Pierre Lybaert, Thierry van den Nest et Pierre Hals chacun pour soi et représentant les autres adhérents pour l'autre moitié ont donné, en cause du transport ci-dessus, à Jeanne Scocx, veuve, dont question, quinze florins Carolus sur la dite maison.

1545, 27 mars (R. S. 168). Elizabeth Verbeke, vend à Pierre Lybaert et Thierry van den Nest, le dixième de la moitié de la maison « de Roose ».

1550, 24 juillet (R. S. 173). Barbe Keldermans, veuve de Nicolas van den Perre, transporte l'usufruit qu'elle avait sur la moitié de propriétés sises à Hever, à Anne van den Perre et Jean de Cremere son mari, Corneille, Catherine et Jean van den Perre ses enfants, ainsi qu'aux enfants de Nicolas Wyaert dont était mère Marie van den Perre, également son enfant, ainsi qu'aux enfants de feu Jean van den Perre, dont est mère Catherine Heyndrickx, fils de Nicolas. Ensuite les prénommés Anne van den Perre et M^{e}. Jean de Cremere, Corneille, Catherine et Jean van den Perre, assistés du prédit Corneille leur frère et tuteur, Jean Van den Perre et Pierre Hals, tuteurs des enfants de Nicolas Wyaert, et le même Jean van den Perre, comme tuteur et à ce autorisé des autres



tuteurs Philippe Bourgeois et Martin van den Perre, « stiefvader » des enfants de feu Jean van den Perre, fils de Nicolas, les prénommés Barbe Keldermans, et M^{e}. Nicolas van Beringen au nom de André van Beringen, âgé de vingt-trois ans, Nicolas van Beringen, âgé de trente-un ans, tous deux à l'étranger, enfants de Imbert van Beringen et de feue Catherine Keldermans (in margine: Gooris van Beringen pict. pictor), ont vendu à Pierre van Loocke et Anne van der Gracht sa femme les propriétés en question...

1553, 19 janvier (R. S. 175). Barbe Impens et... van den Wyngaert, Digne Impens et Pierre Govaerts, conjoints, vendent à Pierre Hals une maison rue Penninc, « achter de Croone bij de Aedeghemplaetse tusschen desselfs Peeters erve in den Clippel aan deen zijde ende ider vrouwen in den Beer erve aan dander zijde...

L'acheteur cède aux vendeurs quatre florins Carolus sur la dite maison, et désigne en garantie un jardin sis rue Penninc entre la propriété des enfants Goyens et celle du dit Pierre Hals.

1557, 14 juin (Reg. aux actes de l'Ammanie n° 2). Pierre Hals vend une maison avec dépendances située rue Penninc.

1557, 11 février (R S. 177). Pierre Hals vend à Marie Verbeke et Christophe Beckeneels son mari, un septième de deux maisons rue Haute entre la propriété de Pierre van den Gheyne et celle des héritiers de Henri van Gavere.

1547, 31 août (R. S. 172). Nicolas Wyaert, apothécaire, voulant assurer la garantie consentie en faveur de Pierre Hals le jeune, devant les magistrats de Gravelingen, par le nommé Philippe Rapeghier, et pour décharger celui-ci de la dite obligation se porte garant pour le prénommé Pierre Hals et ce en cause d'un procès pendant devant le Conseil de Flandres entre le dit Pierre Hals et Robert



Coudromme et Me Jean Jouvenel, au sujet de douze et demi fûts de vin des Amerrois.

1560, 25 mai (R. S. 185). Franchoys Hals, Pierre Hals et celui-ci représentant Marie Hals sa sœur, Marie Verbeke et Georges Verberct son mari, a eux tous représentant Catherine Verbeke veuve d'Antoine van den Bossche héritiers sous bénéfice d'inventaire de feu Pierre Hals, vendent au profit de Nicolas Wyaert et de Petronelle Verbeke sa femme, cohéritiers, la moitié d'une maison « den Clippel », marché aux Grains, entre la propriété de Philippe Schooff, chevalier et celle de l'acheteur.

. (Judicature des Echevins, S. III, n° 1, f° 50). Wordt belast Laureysen van Haecht van stonden aene overteleveren... de somme van 416 guld. eens onder hem berustende eertijts bij hem Laureys ontfanghen van wegen den sterfhuyse wijlen Peeteren Hals, 30 october 1567.

(Judicature des Echevins, S. III, n° 2, f° 11, 15 April 1572). Op Requeste van der dathe den iii aprilis 1570 tot behoeff van allen den crediteuren wijlen Peeteren Hals, is bij denzelven heeren scepenen geaccordeert Jannen Hals Franz. ende Jorissen Verberct als erffgenamen onder beneficie inventoir desselfs wijlen Peters sterfhuys...

(xi avril 1529, Paroisse Saint-Jean. Reg. aux mariages, f° 29). Jan Hals - Anna Pauwels.

1559 (Registres des impôts, K. S. II. n° 3). Hals Jan, droechscheerder. Huis Coestraat.

1543, 7 juillet (R. S. 168). Elizabeth Hynens, veuve de Rom-

bout Pauwels, Anne Pauwels et Jean Hals son mari, et Barbe Pauwels ses filles, vendent à Gertrude van den Hove et Jean Stamelaerts trois florins Carolus sur leur maison, rue des Vaches entre Mathieu de Visschere et les enfants Sauvaige.

1552, 18 novembre (R. S. 175). Anne Pauwels et Jean Hals son mari, Barbe Pauwels, Goedele Rynens et son tuteur, Jean van Mortsele, ensemble représentant Anne van Mortsele habitant l'hôpital, vendent à Elizabeth van der Weerde, veuve de Pierre Peeter, Peeterss. « den necker vuyt heemvliet » deux maisons contiguës à l'entrée du Bruul entre la propriété jadis de Martin Laureyn et la veuve Verelst.

1556 26 novembre (R. S. 179). Anna Scalen et Jean Hals son mari, vendent à Christophe van Creekenbeke au bénéfice de l'Eglise Saint-Jean, trois florins Carolus sur une maison rue des Vaches, entre les héritiers de Mathieu de Vysscher et le Prévot d'Arien (Busleyden) afin qu'il soit dit perpétuellement une messe en la dite église, et ce suivant le désir exprimé par Marie Sdoncken, veuve Jacques Lefebvre « die welcke de hootpenninc van dese dry gulden verschooten heeft ».

1559, 5 décembre (R. S. 185). Jean Hals et Jacques Puttemans, tuteurs de Marie van Moersele fille de feue Marie Puttemans.

1560, 3 mai (Registres aux décès de Saint-Jean). Jan Hals, iii° may. viii ℔.

1555 (Reg. des Forgerons n° 1). Testament de Jean van Haecht et de Catherine Verlijsen sa femme.

Témoins : Pierre Hals, fils de Jean, et Pierre de Mantere, habitants de Malines.



1563, 12 juillet (Registre au décès de Saint-Jean). Peeter Hals, Jonge gheselle, xii° july, viii ß.

Registre aux mariages de la paroisse Saint-Jean, fol. 24. vii may 1526.

Fransen Hals-Barbara Switte (de Witte).

1527, 28 août (R. S. 150). Barbe Bormans et Thomas Evrarts son mari, pour un tiers, Augustin de Witte et Barbe de Witte avec François Hals son mari, ensemble pour un autre tiers, Georges Verberct, Jean Verberct et Barbe Verberct avec tuteur Jean Walgheerts, et Gaspard Verberct, ensemble pour le troisième tiers, vendent au profit de l'hôpital N. Dame au-delà de la Dyle, la moitié d'une maison rue de Bruxelles, entre la propriété de Me Hans Poppenruyter et celle de Michel Potghieters, et dont l'autre moitié appartenait au dit hôpital.

1528, 14 février (R. S. 158). Augustin de Witte, Barbe de Witte et François Hals son mari, vendent à Barbe Borremans le tiers de deux prairies au Neckerspoel dans la « Bobbelstraat ».

1541, 12 août (R. S. 166). Georges Verberct, fils de feu Rombout, Gaspard Verberct son frère, Jean Verberct leur frère, absent, Catherine Vernaken, fille de feue Barbe Verberct, sœur des précédents, Barbe de Witte et François Hals son mari, et Augustin de Witte, héritiers de Rombout Borremans le vieux.

(Registre des impôts, 1544, f° 125 v°). Lange heergracht. Francen Hals huert.

(Judicature du Doyenné S. I, n° 3, 18 janv. 1551). France Hals contra Luyck van Cortrycke.



1563 (Comptes de l'église Saint-Pierre). Payé xiiii sous à la femme de Frans Hals pour avoir teint deux rideaux de soie rouge pour l'autel de la Sainte-Croix.

(Judicature des échevins, S. III, n° 1, f° 37). 16 Meert 1567, Zoe heeft Jooris Verberct ende Francen Hals geconstitueert ende machtich gemaect ad lites Anthoenis Persoons ende alle dander ? met Anthonissen Smets alias stoefmakere ende gelooft, enz.

1571, 8 mai. Registre aux décès de Saint-Jean. Franssen Hals, gestorven viii° may. iiii ℔.

1568, 23 décembre (R. S. 192). Dorothea Scalen veuve de Jan van den Woenkel reconnaît que Marie Hals s'est acquittée envers elle des trois florins de rente sur sa maison rue des Vaches entre la propriété de Jean Momges et la maison van Marsum.

1585, 12 novembre (Reg. Scab. 207). Marie Hals, âgée de 55 ans environ, en récompense des services que lui a rendus Me Jean de Clermez avocat au Grand Conseil vers 1573, du temps que le dit Conseil était installé à Namur, lui fit don de trois parts de rentes: deux de 80 florins et la troisième de 12 florins, sur deux maisons contiguës à l'entrée du nouveau Bruul. En garantie sont désignées deux maisons, rue Bogaert, entre les propriétés Vrank van Middeldonck.

1587, 18 février Saint-Rombout (Reg. aux décès). Een jonghe dochter ghestorven int huys van Villers gheheeten Maeken Hals, viii ℔.

1587, 16 février (Arch. Com., P. 51, n° 3. Comptes de l'église




Saint-Rombout, 17 juillet 1586-87). Reçu pour huit livres de cire, des mains du Sr Pierre Snyers, pour le service funèbre de Marie Hals célébré le xvi février.

1562, 1 septembre. (Reg. aux mariages de la paroisse Saint-Jean). f° 130.

Fransen Hals

Lysbeth Baten *in margine* Antwerpenare.

1572, 5 mars (Procuratoria Reg. n° 7). Jean Hals donne procuration aux fins de Jan van den Winckele et consorts.

1567, xxxi octobre. (Saint-Jean. Reg. aux mariages). Jan Hals-Jacomyne van Merchtere.

(Reusens. Promotions de la Faculté des Arts de l'Université de de Louvain, 1869, p. 204).

16 mars 1557. 33. Petrus Hals, Haerlemensis.

1551, 20 juillet (R. S. 172). Barbe Vernaren, veuve de Jacques Rousel, et Elizabeth Rousel sa fille avec François Hals son mari ont vendu à Jean Verdonck trois florins carolus, sur la moitié d'une maison, rue de Beffer, entre la maison « de Witte Hynne », et la maison de Jacques Capellemans...

1558, 18 avril (R. S. 181). Elizabeth Rousel et François Hals son mari ont vendu à M^e. Pierre van Kerstynen alias de Coster, procureur au Grand Conseil, et à sa femme dem. Jeanne van Candriesch, la moitié d'une maison, rue de Beffer, « dat eertijds te heeten plach de Gaffele ende nu geheeten is de Blauwhand »





et dont l'autre moitié appartenait déjà à l'acquéreur, entre les maisons de Gaspard de Neve et Jacques van den Zijpe.

1561. 21 juillet. (R. S. 183). Catherine Sridders, veuve de Jérôme Rosel en son nom et au nom de ses enfants mineurs, François Hals, tuteur des mêmes, en son nom et au nom de son cotuteur Gaspard M..., absent, reconnaissent que Me. Pierre van Kerstynen, procureur, s'est acquitté vis à vis de la dite veuve et de ses enfants des treize florins carolus qu'ils avaient sur sa maison, rue de Beffer, appelée « de Blauwe Handt », entre les propriétés de Jacques van den Zype et Gaspard de Neve...

Les Hals au XVIIIe siècle.

Saint-Jean. Reg. au décès.

1737, 10 January. Begraven Peeters Hals, kint van Michiel en Anthonette Vervloet. Pro Deo.

Saint-Rombout. Reg. aux mariages.

3 Marty 1757. Obtensa dispensatione in tribus bannis et tempore clauso matrimonio juncti sunt Judocus Halst et Catherine Slegers.

Coram me f. Alaerts pleb. S. Rum. presentibus testibus R. D. Joannes Franciscus Hesselaers et Pretronilla Segers.

Notre-Dame. Reg. aux décès.

Mey 1762. Den 13 Mey is begraven Egidius Joannes Baptista, sone van Franciscus Josephus Hals en Magreta Martens, kinderkercklijck.



Wyaert - Le Sayve.

1553, 17 mars (R. S. 176). Corneille van den Perre vend à Me Nicolas Wyaert, apothécaire, le sixième d'une maison « Den Wolf » marché aux Grains, entre les maisons de Philippe Schooff, chevalier et « den Carper »...

1554, 6 juillet (R. S. 175). Les Cools et les Blanckx vendent à Antoine Langnese huit florins carolus sur les deux septièmes d'une maison « den cleynen Clippel », appartenant à Nicolas Wyaert, marché aux Grains, entre les maisons « den grooten Clippel » ende « Huys Hemelrijcke ».

1555, 16 mai (R. S. 178). Nicolas Wyaert... sa maison appelée « den gulden Eemere », marché aux Grains, entre la maison « den Clippel » d'une part et la maison « Hemelrijck » d'autre part.

1555, 19 septembre (R. S. 177). Antoine de Ligny a ce délégué par Martin van den Perre, demeurant à Middelbourg, vend à Nicolas Wyaert et Petronelle Verbeke sa femme dix-huit florins sur la maison « den Wolf », marché aux Grains.

1555, 25 septembre (R. S. 177). La propriété de Nicolas Wyaert apothécaire, appelée « den Guldenen Eemer », marché aux Grains, entre la propriété de Pierre Hals « den Clippel » et la maison « Hemelrijck ».

1559, 6 mai (R. S. 182).

Nicolas Wyaert
† Marie van den Perre } (Marguerite, tuteur Adrien van Hildernisse.)

1562, 9 mars (R. S. 183). Marguerite Wyaert et Lambert de

Moernert son mari, vendent à Nicolas Wyaert apothécaire son frère un sixième d'une maison « den Gulden Eemere » marché aux Blés...

1562, 22 juin (R. S. 183). Nicolas Wyaert vend aux enfants Mussaert, quatorze florins carolus sur sa maison « den Clippel » marché aux Grains.

1563, 2 avril (R. S. 187). Nicolas Wyaert, vend à M. Philippe Doublet prêtre, comme tuteur des trois enfants mineurs de feu Sr Jean Le Saige et de dem^lle^ Anne Brants, vingt-huit florins carolus de rente sur les deux maisons « den Gulden Eemere » et « den Clippel », marché aux Grains.

1563, 7 juillet (R. S. 187). Nicolas Wyaert, apothécaire, vend à M^e^. Pierre Machefoing au profit de M^e^. Guillaume Peeters, fils d'Adrien, vingt-cinq florins Carolus de rente sur sa maison « den gulden Eemere » marché aux Grains entre les maisons « den Clippel » et « Hemelrijcke ».

1566, 24 décembre (R. S. 190). Nicolas Wyaert, apothécaire, a vendu à Me Pierre van Cristynen, procureur au Grand Conseil et demoiselle Jeanne van Candriesch, sa femme, vingt-cinq florins carolus de rente sur sa maison « den gulden Eemere », marché aux Grains, entre la maison « Hemelryck » et la maison « den Clippel ».

1555, 29 mars (R. S. 177). Le régisseur de l'église Sainte-Catherine reconnaît avoir vendu à Nicolas Wyaert une propriété, longue rue Penninc, entre les enfants de Michel van Loevene et Jean Sas.

1553. 24 octobre (R. S. 176). Une maison... appelée den Wolf, marché aux Grains, appartenant à Nicolas Wyaert, apothécaire.

1558, 4 février (R. S. 181). M[e] Nicolas Wyaert apothécaire, vend à Rombout van den Bossche, brasseur, deux maisons rue du Cimetière, « geheeten deen den grooten Wolf ende dandere den cleynen Wolf ».

1562, 4 juillet (R. S. 186). Le régisseur de l'hospice Saint-Julien passe à Nicolas Wyaert deux maisons contiguës, rue du Cimetière, « den grooten Wolf ende dander den cleynen Wolf geheeten », entre une propriété de l'acquéreur et celle de Jean de Ridder, que le régisseur susdit avait empris pour retard dans le paiement d'une rente.

1562, 18 septembre (R. S. 183). M. Nicolas Wyaert, apothécaire, vend à Jonckh. François van Maldere, deux maisons rue du Cimetière.

1563, 2 août (R. S. 183). L'acheteur ci-dessus transporte à Nicolas Wyaert et sa femme Petronelle Verbeke, les deux maisons reprises ci-dessus.

Em. Neefs. — *Les deux Le Saive.*

P. 3. Il serait difficile de déterminer au juste l'époque à laquelle l'artiste namurois (le vieux) vint habiter Malines; c'était certes avant 1603, année que M. Bequet semble admettre, car le 25 janvier de cette année, le jeune étranger s'y engagea dans les liens matrimoniaux avec Marie Wyaerts ou Wiaerts, fille de Jacques, apothécaire, et de Guillaume Jacobs qui habitaient au marché aux Grains, à l'enseigne « den Clippel » (1).

(1) 25 Januari 1603. Jan-Baptiste Sayve Maeyken-Wiaerts; test. Nicolaus Burins, Petronelle Wiaerts. Reg aux mariages de la paroisse Notre-Dame.





La famille Wyaerts était alliée à la maison de van Mansdale alias Keldermans, célèbre par les nombreux architectes et sculpteurs qu'elle produisit.

Le beau-père du peintre namurois mourut à Malines, dans la paroisse de Notre-Dame au delà de la Dyle, le 19 novembre 1615. Il laissa une jolie fortune. Après le décès de sa veuve, les héritiers mirent en vente publique la maison paternelle « den Clippel ». Cet héritage fut poussé à 6500 florins et 500 enchères (2).

(2) Registres de la Vierschaer, 26 août 1639.

Un artiste ecclésiastique : le chanoine Comperis

Vainement, dans les divers dictionnaires biographiques ou artistiques, on rechercherait son nom. Vainement aussi, dans les catalogues des musées ou collections importantes, on voudrait trouver l'indication d'une de ses œuvres. Et dut-il en résulter une certaine désillusion, nous sommes forcé d'avouer qu'il ne nous est guère possible de fournir aujourd'hui des renseignements positifs sur sa carrière artistique.

Des documents faisant partie de nos collections nous permettent d'établir que Charles Comperis, chanoine et archiprêtre de la cathédrale d'Anvers, s'adonnait à la peinture, qu'à son décès il délaissa un assez grand nombre de toiles, et que celles-ci furent partagées entre ses héritiers. Mais quelle était leur valeur ou que sont-elles devenues? Nous l'ignorons. Si nous nous permettons d'attirer ici l'attention sur un artiste inconnu, c'est dans l'espoir de susciter de nouvelles recherches, d'obtenir sur ce point des



indications plus détaillées, et de concourir peut-être à l'identification de l'une ou l'autre de ses œuvres.

Le chanoine Comperis que, dans quelques instants, nous ferons connaître d'une manière plus précise, était mort à Anvers, le 22 janvier 1707. Par testament, il avait laissé toutes ses œuvres peintes à son frère Francois Comperis. Celui-ci décéda à son tour le 27 novembre 1713. Lors de la rédaction de ses volontés dernières, il avait stipulé, que les tableaux de son frère devaient être partagés entre son neveu Charles Comperis, chanoine à Lierre, et les enfants de sa nièce Marthe Comperis, qui avait épousé Jean-Antoine Guyot.

Tous ces tableaux furent délivrés par l'échevin Henri Vinck, exécuteur testamentaire de François Comperis, au chanoine de Lierre. Celui-ci en donna quittance le 14 décembre 1713. Nous reproduisons ici ce document qui fournit quelques indications, malheureusement bien maigres, au sujet des tableaux:

Ick onders. bekenne dat den heere schepenen Vinck als executeur van myn ooms testament my heeft laeten volgen de naervolgende schilderyen geschildert door wylen mynen oom den heere canonnick ende arspriester Comperis te weten: rondeeltiens in ronde lysten vier en twintigh boven noch dry rondekens in eenen boeck liggende. Item in viercanten lystiens die int midden de lyste rondt hebben vyfthien daer en boven onder die vyfthien synder abusivelyck twee rondekens niet viercantigh ghenombreert. Daer en boven noch een hondert seven en viertich stucken schilderye van allerlye groote welcke leste schilderyen met briefkens in dorso geteeckent syn met cyfferletteren, de rondeeltiens syn geteekent met de letters van den alpha-



beet geheel uyt de vier canten int midden ronde syn insgelyck in dorso geteeckent met de letters van den alphabeet tot de letters J. J. inclus behalvens dat onder die letters twee rondekens syn gheteeckent die niet viercant en syn als bovens: boven dien soo hebbe ick noch dry schilderykens ongeteeckent ontfanghen ende daer en boven het portrait van myn oom den arspriester op doeck geschildert door de neeff het welck oock niet geteeckent en is, alle welcke stucken schilderye ick bekenne ontfanghen te hebben op den voet van het testament van mynen oom d'h^{r} Francō Comperis. Ady 14 December 1713.

C. Comperis pb^{r} et can.

Nous voilà donc en présence de cent quatre-vingt-neuf tableaux, peints par l'archiprêtre de la cathédrale d'Anvers, Charles Comperis. Malheureusement, si le document que nous venons de citer, permet de supposer que ces toiles étaient de petit format, s'il nous fait connaître la forme de leurs cadres, il ne nous fournit aucune indication relativement aux sujets qu'ils représentaient, et encore moins concernant leur valeur artistique. Une liste détaillée qui a servi au partage des tableaux n'est pas plus explicite sous ce rapport.

L'archiprêtre avait joint à son legs une grande toile qui ornait la hotte de sa cheminée. Aucune explication n'est fournie relativement à cette œuvre. Nous ne la connaissons que par le reçu suivant que libella, en 1718, un des héritiers, Jean-Alexandre Guyot. Voici cette pièce:

Ick onders. bekenne ontfangen te hebben van mynen oom den heere Comperis canonnick van St Gommer tot Lier uyt den sterffhuyse van mynen oudt oom d'heer

Francisco Comperis eene schilderye wesende eenen grooten schoudoeck genumbreert door den heere adv[t] ende schepenen Vinck sub n° 146. Actum desen 26 Meert 1718.

J. Alex. Guiot.

Toutefois, pour des raisons que nous ignorons, le partage des tableaux ne se fit pas immédiatement entre le chanoine de Lierre et ses neveux. En 1736, le premier dut rappeler à ceux-ci que les œuvres d'art étaient à leur disposition. Il le fit en ces termes:

Liere le 24[me] de Septembre 1736.

Mynheer ende Neve,

Soe aenstons is by my gecomen Mynheer den priester Guiot ende comen vraeghen oft het my soude te passe comen om Ued. de schilderye over te leveren en donderdagh ben besigh van die by een te doen ende sal Ued. op donderdagh verwachte ende bleyve.

Mynher ende Neve
Ued. geaffectioneerde
oom C. Comperis
pb[r] et can.

In dorso: Mynheer
Mynheer Iacobus Guyot
op de Minnebroeders ruye
tot Antwerpen.

A la suite de cette invitation, le partage des œuvres peintes par le chanoine Charles Comperis, eut lieu le 27

septembre 1736. Jean-Alexandre Guyot s'y trouvait, représentant ses frères et sœurs. Il était accompagné de ses frères Jean-Antoine-Joseph et Pierre-Joseph; toutefois, seul, il accusa réception des tableaux en ces termes:

Bekenne alle de schildereyen geschildert door myne out oom den h^re canonnick & arts priester Comperis ontfangen te hebben van mynen oom den h^r Comperis canonnick tot Lier de welcke hy ontfangen hadde uyt den sterff huyse van h^re Franciscus Comperis op den voet van syn testament. Actum Lier 27 7^ber 1736. J. Guyot. Present myne broeders Joan, Ant. Josephus & Paulus Josephus Guyot.

Les tableaux étaient arrivés à Anvers. Il s'agissait maintenant de les partager entre les héritiers Guyot. Cette opération eut lieu le 4 octobre 1736. Nous possédons le procès-verbal de cette opération. En voici le texte:

Partage gedaen vande schilderye die geschildert syn door den herspriester Comperis tussen den canonnik Comperis tot Lier en de kinderen van wyle Marthe Comperis syne suster op 4 8^ber 1736.

Wy onderget. dry gebroeders ende susters bekennen op heden alle de schilderyen geschildert door onsen out oom den heere canonnick en arts priester Comperis gepaert ende gedeylt te hebben onder malcanderen omme daer van vollen meester te wesen en ieder daer mede te doen als te raede niettegenstaende de subsitutie by den testamente van onsen out oom den h^r Franciscus Comperis geordonneert aengaende de gemeelde schilderyen waer aen wy onderget.





syn derogerende voor soo reele raeckt de voors. schilderyen. Actum binnen Antwerpen desen 4^en^ October 1736.

J. A. Guyot.

1736

J. A. J. Guyot.

P. Guyot.

Cet acte fait allusion à une clause du testament de François Comperis. Celui-ci en effet avait stipulé que son neveu le chanoine de Lierre, Charles Comperis, devait hériter de tous les tableaux et dessins exécutés par l'archiprêtre d'Anvers, *alle de schilderyen ende teekeninghen ghemaeckt door synen oom den heere artspriester*, ainsi que de ses papiers de famille (1). Ces œuvres d'art et ces documents, après la mort du chanoine de Lierre, devaient revenir à l'aîné des enfants de sa sœur, la préférence devant être accordée aux fils. Ces clauses, nous l'avons vu, ne furent pas observées. D'abord un premier partage eut lieu entre le chanoine de Lierre et les enfants de sa sœur; puis ces derniers, une seconde fois, divisèrent entre eux les peintures et sans doute aussi les dessins exécutés par leur grand oncle, l'archiprêtre d'Anvers.

Le chanoine C. Comperis était décédé à Lierre le 12 août 1748. Ses plus proches héritiers, les enfants de sa sœur Isabelle-Marthe Comperis, s'inquiétèrent naturellement de connaître ses dispositions dernières. Sans délai, en leur nom, Jean-Alexandre Guyot s'adressa au chapitre de Saint-Gommaire pour obtenir des renseignements. Il reçut du chanoine Van Kessel la réponse suivante:

(1) Archives communales d'Anvers. Minutes du notaire A. de Pieters J[r], 1709. 101.



Mynheer,

De heeren van het capittel hebben op dyndtsdagh geopent soo dat hier geplegen wordt het testament van den weerden heere Comperis UEd. oom het gene gemaekt is ende uytvalt soo ende gelyck wy altydt gesupponeert hebben, hy institueert voor synen eenighsten erffgenaem syn myssen met seer strickt verbodt dat niemandt de selve eene stoorenisse sal mogen aen doen, verbiedende daer en boven dat niemandt den dorpel van syn huys sal mogen betreden. Alle syne legaeten waer van hy voordere disponeert bestaen in 25 guldens eens, aen de distributie, den procureur Thys heeft eene copye van syn testament die in syn sterff huys ten deele de directie heeft benevens den weerden heere executor Mynheer Borrens pastor onser beggynhove tot Lier, den welcke soo ick niet en twyffele eel seeckerlyck al heeft geprevenieert, die gercompenseert wordt met syne getey boecken ofte breviers: waer mede blyve met veel respect.

Mynheer,

Ul. oodtmoedighen ende
onderdaenighen dienaer
J. C. J. Van Kessel canu.

Lier den 15 Aug. 1748.
In dorso :

Mynheer
Myn Heer Guyot
Oudt schepenen der stadt
in de Hobokenstraete
tot Antwerpen.

Cette réponse était plutôt décevante. Toutefois, s'il faut en juger d'après une allusion qu'on aura sans doute re-

marquée dans la lettre du chanoine Van Kessel, les héritiers Guyot devaient s'attendre à une décision de ce genre. Ceux-ci devaient se souvenir que des dissentiments s'étaient antérieurement élevés entre leur oncle et eux. Ces dissentiments étaient tels qu'ils provoquèrent en 1714 un procès fort long. Nous en ignorons malheureusement la cause directe et les résultats définitifs.

Ces démêlés furent sans doute aussi cause de la longue période de temps qui s'écoula avant qu'on ne procéda au partage des œuvres d'art délaissées par le chanoine Comperis d'Anvers.

Il est à supposer que l'héritière du chanoine de Saint Gommaire, puisque le directeur du béguinage de Lierre intervint comme exécuteur testamentaire, après avoir receuilli l'héritage de son défunt maître, se sera retirée pour finir ses jours dans cette pieuse retraite.

On peut présumer qu'elle aura emporté alors avec elle les tableaux du chanoine d'Anvers échus en partage à son maître. Peut-être l'une ou l'autre de ces toiles repose-t-elle encore aujourd'hui oubliée dans quelque « Convent » ou quelque local du béguinage de Lierre. Mais jusqu'ici nous n'avons pas réussi à les découvrir.

Quant aux tableaux formant l'autre part, ils auraient dû se retrouver chez le dernier héritier des Guyot, l'avocat Théodore Guyot, décédé il y a quelques années à Anvers. A cette époque, nous avons visité la maison qu'il habitait, et nous n'avons nul souvenir de l'existence d'une œuvre d'art de ce genre.

Faut-il renoncer à tout espoir d'identifier une toile quelconque du chanoine Charles Comperis ? Ce serait regrettable. C'est dans l'espoir d'obtenir sur ce point quelque renseignement que nous avons cru bon de tirer de l'oubli l'exis-

tence d'un peintre ecclésiastique dont aucun auteur n'avait fait mention jusqu'ici.

Mais si son œuvre doit rester inconnue, sa personnalité est assez intéressante, et l'histoire de sa famille est assez importante pour que nous fournissions encore ici à leur sujet quelques renseignements.

Charles Comperis, naquit à Anvers. Il était fils de Jean Comperis et d'Elisabeth Doncker. Il fit de solides études et obtint les grades de licentié en théologie et en l'un et l'autre droit. En 1670, il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale d'Anvers. Désigné pour remplir les fonctions de trésorier du Chapitre, il s'acquitta de cette charge pendant treize ans. Lors de la nomination de l'archiprêtre du diocèse, Paul van Halmale, en février 1653, aux fonctions d'archidiacre, il fut appelé à lui succéder. Sa carrière fut sans doute exempte d'événements quelque peu saillants, car on trouve dans les anciens actes fort peu de traces de son existence. En 1677, il fut désigné pour remplir les fonctions d'exécuteur testamentaire du doyen de la cathédrale, le chanoine Charles Braus.

Charles Comperis, mourut à Anvers le 22 janvier 1707; il fut inhumé dans l'église Notre-Dame, dans le même sépulcre que ses parents et ses deux frères. Ce monument en marbre noir et blanc, placé dans le bas-côté méridional, formant la continuation de la chapelle du Saint-Sacrement, était orné de figures d'enfants représentant l'éternité, œuvre du sculpteur Jean-Claude de Cock.

Au centre se déroulait une longue inscription, dont voici le texte (1):

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, I, 322.

D. O. M.
Ioanni Comperis
et
Elisabethæ Donckers
conjugibus
obiit ille XXIV feb. A° Sal. M. DC. LXVIII
illa vero VI febru. M. DC. LXXXVI
eorum filiis
R. adm. D. Carolo Comperis S. T. ac J. U. L.
hujus eccl. cathed. per annos XXXVII canonico
graduato per XIII thesaurario per XIV in
Cathedrali Antverpiensi archipresbytero qui
fundato sibi in summo choro anniversario
perpet. cum distributione pauperibus facienda
obiit XXII Januarii M. DCC. VII
et
Henrico Comperis J. U. L. hujus urbis consuli
qui fundato pari cum fratre añiversario
devixit XX Septembris M. DCC. VIII.
parentibus ac fratribus opt. mer. P. C.
Franciscus Comperis qui fundato
anniversario in choro nec non missa
quotidiana et statione hebdomadatim
feria quinta in Sacello ven. Sacramenti
per Capitulum et clerum celebranda
et insuper distributione panis inter
vigenti el quatuor pauperes
singulis diebus dominicis in mensa
S. Spiritus in perpetuum eroganda
obiit 27 Novembris 1713
R. I. P.

Quant à la carrière artistique du chanoine Comperis, nous n'avons jusqu'ici pas pu receuillir d'autres détails que ceux que nous avons fourni au début de cette étude. Nous ignorons dans quel atelier ou sous quelle direction il s'initia à la peinture. Nous ne savons pas davantage s'il produisit un plus grand nombre d'œuvres que celles qui sont renseignées dans les documents relatifs à sa succession.

Le chanoine Comperis appartenait à une famille essentiellement anversoise, dont la filiation peut facilement se rétablir jusqu'au xv[e] siècle. L'Académie a autrefois publié, dans le volume XIV de ses Annales, une généalogie de cette famille. Mais celle-ci est très incomplète, et pour les premiers degrés surtout passablement inexacte.

Le premier membre de cette famille qui acquit quelque notoriété fut un chanoine de l'église Notre-Dame à Anvers, Jean Comperis; il remplit également les fonctions d'archiprêtre. Dans un acte daté de 1490, il se dit âgé de 78 ans; il doit donc être né en l'année 1412.

Son testament daté de l'année 1491, à la fin du mois de février, est encore conservé dans les archives de la cathédrale. Ce document est important. En débutant, le chanoine s'intitule: *Johannes Comperis artium magister ac venerabilis ecclesie collegiate beate Marie Antwerpiæ Cameracensis dyocesis canonicus.* Il exprime d'abord la volonté d'être enterré dans le déambulatoire du chœur de l'église Notre-Dame, contre la clôture, en face des autels de la Vierge et de Saint-Sébastien, dans la tombe qu'il s'y était fait préparer: *in ecclesia beate Marie Antwerpiense in ambitu retro chorum contiguo muro chori in opposito altarium Salve reginae et Sancti Sebastiani sub sarcophago suo ibidem posito sepeliri et inhumari voluit.* Il fait ensuite de très nombreux legs à des étran-

gers et à tous les membres de sa famille, et désigne ses exécuteurs testamentaires.

Ces indications très précises permettent d'établir le crayon généalogique suivant: *N. Comperis* ou Coperis eut pour enfants:

A) *Jean Comperis*, chanoine de l'église Notre-Dame à Anvers, né en 1412, testant en 1491;

B) *Marie Comperis*, qui épousa, 1° N..., 2° Pierre De Ronde, alias Scoenman;

C) *Henri Comperis;*

D) *Guillaume Comperis;*

E) *Marguerite Comperis*, épousa N. Piron, dont N. Piron, qui devint femme de Jean Van den Meerschen, et en eut cinq enfants;

F) *Pierre Comperis*, qui fut père de: *a)* Jean Comperis, *b)* Catherine Comperis, *c)* Gudule Comperis;

G) *Jeanne Comperis,* qui épousa N..., dont deux filles: 1° Catherine N..., femme de Jean Van den Brande, et 2° Jeanne N...

Mais parmi ses frères, sœurs ou neveux, que le chanoine cite dans son testament, en indiquant soigneusement leur degré de parenté, il nomme encore d'autres Comperis, à savoir: Thomas Comperis, son fils Jean et sa sœur Andrée. Mais il omet cette fois de préciser les liens qui l'unissent à ceux-ci. Ce sont évidemment des parents; ils figurent parmi les frères et sœurs, mais leur nom n'est suivi d'aucune qualification qui permette de les identifier plus sûrement. Nous ne comprenons pas le motif de cette omission, qui est d'autant plus regrettable que ce Thomas Comperis est précisément le premier ascendant que nous ayions pu découvrir de notre chanoine-peintre.

Sans donc le rattacher d'une façon plus précise au cha-

noine Jean Comperis, et à ses frères et sœurs. Nous pouvons établir que :

I. *Thomas Comperis* avait épousé Heylwige Schillemans, qui décéda le 10 février 1535.

C'est, du moins, la date que donna l'inscription de la pierre funéraire qui rappelait son souvenir dans l'église Saint-Jacques. Ce même mémorial indique comme date de décès de Thomas Comperis, le 14 octobre 1498. Voici extrait de l'inscription qui se rapporte à ces deux défunts (1) :

D. O. M.
Thomas Comperis sterft
den 14 October 1498 ende
Heylwige Schillemans syne
huysvrouw sterft 10 februari 1535
ende . . . . . .

Cette inscription n'est pas contemporaine; elle fut sans doute tracée en 1668, quand la dernière de ceux qui furent ensevelis dans cette tombe, Jeanne Baseliers, femme de Simon Viruli, prit place sous la pierre sépulcrale.

Quoiqu'il en soit, la date de décès de Thomas Comperis est manifestement inexacte. Il mourut plusieurs années avant 1498. En effet, le 12 mai 1497, Jean Comperis comparait devant les échevins d'Anvers pour faire régulariser un achat de rentes, il est dit fils de *feu* Thomas Comperis et d'Helwige Schillemans (2).

Le 12 juillet 1491, Jean Schillemans, boulanger, fait une vente à sa sœur Helwige Schillemans, *veuve* de Thomas

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, II, 204.
(2) Archives communales d'Anvers. Actes scabinaux, 1491, vol. 1, p. 80.

Coperis et à Jean Coperis, leur fils légitime (1). Enfin, de deux actes du 18 juin 1502, il appert qu'Helwige Schillemans s'était remariée avec Godefroid Lauwaers, dont à cette date elle était également veuve. Elle règle dans cet acte, de concert avec son fils Jean Comperis, la destination de la rente dont il est question dans le contrat de 1491 (2).

Andrée Coperys ou Comperis, sœur de Thomas, qui vivait encore en 1512, épousa en premières noces, avant 1482, Guillaume Vuesels, mort à la fin du xve siècle. En secondes noces, elle se maria avec Daniel De Clerck, et enfin, en 1500, elle conclut un troisième mariage avec Corneille Gressens, alias van Diest, alias Diesteneer, tanneur, qui, après la mort de sa femme, se remaria avec Catherine Colen et vivait encore en 1527.

Les époux Comperis-Schillemans eurent un fils.

II. *Jean Comperis*, que les actes surnomment *den ouden* et qui mourut le 21 novembre 1452, après avoir été marié avec Catherine van Schilden, fille de N. van Schilden ou van den Schilde et de Catherine van Duynen ; celle-ci décéda le 12 juillet 1565. Ils furent enterrés dans l'église Saint-Jacques, à Anvers.

Il nous serait aisé d'établir dans toutes ses branches, la généalogie détaillée de la famille Comperis ; nous possédons dans nos archives de nombreux documents qui nous fourniraient d'amples renseignements inédits; mais nous croyons que ce travail ne se justifierait pas entièrement ici. Nous nous bornerons donc à fournir la filiation directe permettant de rattacher entre eux les différents membres de cette famille dont il est question dans notre note.

(1) Archives communales d'Anvers. Actes scabinaux. 1497, vol. II, p. 17.
(2) Id., 1502, G. & L., p. 20.



Parmi les nombreux enfants des époux Comperis-van Schilde, nous citerons :

III. *Jean Comperis, den jongen,* marchand, qui s'unit à Marie de Lengaigne, fille de Jean de Lengaigne et de Marie de Chatoren. Ils moururent respectivement le 17 septembre 1543 et le 18 août 1552; ils furent enterrés dans l'église Notre-Dame, dans le caveau de la famille de Lengaigne. La partie de l'inscription qui leur était consacrée portait en lettres gothiques (1) :

. . . . . .

Ende Jan Comperis coopman
sterft den 17 September
Anno 1543
ende Jouffrou Maria de
Lengaigne syn huysvrouwe
sterf den 28 Augusti A° 1532.

Un second fils de Jean Comperis et de Catherine van Schilde, s'appelait Jacques Comperis. Si nous le citons ici c'est que celui-ci s'adonna aussi à la peinture. Il prit des leçons du peintre Joachim Buckeleer et fut, à titre d'apprenti, reçu en 1573, à Anvers, dans la gilde Saint-Luc (2). Ce Jacques Comperis, qui mourut en 1593, avait épousé Catherine van Triere, dont il y eut descendance.

Jean Comperis et Marie de Lengaigne délaissèrent trois filles et un fils qui suit :

IV. *Jean Comperis,* marchand, *canifassier,* c'est-à-dire

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, I, 231.

(2) Rombouts & Van Lerius. *Les liggeren et autres archives historiques de la Gilde anversoise de Saint-Luc.*



fabricant de toile grossière, naquit en 1538, et habitait à la Grand'Place; il décéda à Anvers, le 13 octobre 1592. Il avait aussi rempli, en 1588 et 1589, les fonctions de receveur et, en 1590 et 1591, celles de trésorier de la ville. Il s'était marié avec Anne Viruli, fille de Pierre Viruli, pharmacien, et de sa seconde femme, Anne Puynders. Celle-ci mourut, le 18 mars 1606, et fut ensevelie avec son mari dans un tombeau dans la Cathédrale d'Anvers.

Leur fils :

V. *Jean Comperis*, né à Anvers, le 17 juillet 1570, se trouve désigné dans de nombreux actes comme ayant exercé la profession paternelle de *canifassier*. Dans d'autres actes, il est qualifié de marchand de papier. Lors de son décès, qui eut lieu le 27 juillet 1607, il habitait au Kipdorp, la maison portant pour enseigne: « den Coninck David ». Le 15 mai 1592, il avait épousé Marie Moons, fille de Henri Moons, et de Anne Snellinck. Elle mourut le 4 mars 1639. Elle fut inhumée dans le caveau de ses beaux-parents à la Cathédrale; le corps de son mari y avait également été déposé Ce caveau était fermé par une dalle funéraire sur laquelle se lisait l'inscription suivante, qui rappelait leur souvenir et celui des parents du défunt (1):

D. O. M.
Sepulture van Jan Comperis
coopman en rentmr in syn leven
sterft onder tresorier deser stadt den 13 Oct. 1592
ende jouff., Anna Viruly syn huysvrouw

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. I, 270.

sterft 18 Meert 1606 ende Jan
Comperis hun beyder soon coopman
sterft 27 July 1607 ende jouffr.
Maria Moens syne huysvrouw
. . *1630* . .
. . . . . .

Parmi leurs enfants, il faut mentionner Henri Comperis, qui fut religieux à l'abbaye d'Afflighem, où il décéda en 1636 et

VI. *Jean Comperis*, qui avait été associé dans les affaires de son père, et après le décès de celui-ci, les avait continuées avec sa mère. C'est ainsi qu'on les trouve, en 1617, acceptant à titre d'apprenti, pour un terme de six ans, un jeune homme de seize ans, Pierre van Waelwyc, *om te dienen in heunen winckel ende handel van coopmanschappen*. Par contrat du 31 décembre 1620, passé devant le notaire G. van den Bossche, Jean Comperis, assisté de son oncle Henri Moens et de son beau-frère Guillaume Verspreet, épousa Elisabeth Doncker, fille de François Doncker et de Marie van Woensel. Celle-ci avait comme témoins son frère Jean Donckers, et son beau-frère Lambert Greyns.

Jean Comperis s'était établi un peu plus tard pour son propre compte, et le 27 février 1640 il avait conclu un contrat d'association avec son frère François qui avait épousé Madeleine Doncker.

Il mourut le 24 février 1668, tandis que sa femme, Elisabeth Doncker, lui survécut jusqu'au 6 février 1686. Ils furent enterrés à la cathédrale d'Anvers.

La pierre sépulcrale qui recouvrait leurs restes mortels portait l'inscription suivante (1) :

(1) Inscriptions, etc., I, 323.



D. O. M.
Monumentum
Joannis Comperis
et
Elisabethae Doncker
conjugum
obiere
ille XXIV feb. A° M. DC. LXVIII
illa XI feb. A° M. DC. LXXXVI
et suorum
R. I. P.
P. M.
J. C. et E. D.

Jean Comperis et Elisabeth Doncker délaissèrent deux filles: Maria et Isabelle Comperis, et quatre fils: Charles, Henri, Jean et François Comperis.

VII. *Jean Comperis,* était né en 1624; licentié en droit, il remplit la charge d'avocat. Le 18 décembre 1655, il épousait Marthe Bollaert, née le 7 novembre 1631. Il mourut en 1668, et sa femme le 24 mai 1713; ils gisent dans l'église Saint-Jacques.

Nous nous occuperons plus loin de leurs enfants,

Henri Comperis siégea dans le magistrat d'Anvers où on le rencontre, accomplissant en 1670 et 1671, les fonctions d'échevin, et de 1699 à 1702 celles de bourgmestre de l'intérim. Il mourut sans alliance le 20 septembre 1708.

Les receuils héraldiques modernes donnent pour armoiries à la famille Comperis un blason d'argent à cinq merlettes de sable, posées 3 et 2. Bourrelet et lambrequins d'argent et de sable. Cimier: une merlette de l'écu entre un vol d'argent et de sable. Cette description ne concorde nullement avec

les armoiries gravées sur le sceau que se fit faire Henri Comperis. Nous en possédons une belle empreinte fixée à un acte de 1671, dans lequel, en qualité d'échevin, il assiste à la constitution d'une rente hypothéquée sur la maison portant pour enseigne: « den slach van Brabon » et située au pont du Bourg. Ce sceau sur lequel les émaux et couleurs ne sont pas indiqués, porte un blason de ... à cinq oies ou cygnes aux pattes coupées de ..., posées 3 et 2. Il n'est pas sommé d'un casque; des ornements enroulés simulent adroitement celui-ci et remplacent également, de manière factice, les lambrequins. Pas de bourrelet, mais un cimier composé d'un meuble du champ entre un vol de... Légende. SIGILLUM † HENRICI † COMPERIS. Nous nous trouvons probablement ici devant une première tentative d'emploi d'armoiries, dans lesquelles on s'est efforcé, plus ou moins adroitement, de simuler des ornements honorifiques. A remarquer encore que tous les meubles de l'écu et du cimier sont sinistrés.

Charles Comperis est le chanoine-artiste auquel nous avons consacré cette notice. Après avoir conquis les grades de docteur en théologie et de licentié en l'un et l'autre droit, il fut, en 1670, nommé chanoine gradué de la cathédrale d'Anvers. Il est resté dans les archives de cette église, comme nous l'avons dit plus haut, fort peu de traces de son passage. En 1677, on le voit figurer comme exécuteur testamentaire du doyen de la cathédrale, le chanoine Charles Braus. Dans cet acte, il est qualifié de *S.T.D et U.J.L. canonik gradueel.* Lors de la nomination comme archidiacre de l'archiprêtre Paul van Halmale, le 4 février 1693, il lui succéda dans ses anciennes fonctions. Il mourut à Anvers le 22 janvier 1707 et fut enterré dans l'église Notre-Dame.

Lors de son décès, on trouva dans sa mortuaire un écrit



daté du 2 mars 1706, dans lequel il exprimait ses intentions au sujet de certaines libéralités qu'il désirait faire à la cathédrale. Un extrait de ces instructions existe encore [1]; il porte pour titre: *Extract uyt seecker manuael belliet door wylen den seer eerw. heere Carolus Comperis canoninck graduaet en aertspriester der cathedrale kercke op den tweede meerte 1706, behelsende eenighe pieuse legaten.*

Cette pièce nous apprend que le chanoine léguait à la chapelle de Sainte-Ursule de la cathédrale un calice en vermeil et plusieurs chasubles. Toutefois ces objets devaient être donnés en jouissance à son neveu, le chanoine Charles Comperis, et la chapelle n'entrerait en possession de son legs qu'après le décès de celui-ci.

Un autre document nous fournit quelques détails intéressants concernant ces objets. C'est le reçu que le chanoine Comperis, neveu du défunt, délivra en présence du notaire Verbruggen en 1707, à ses deux oncles, Henri et François Comperis, héritiers de leur frère.

Le calice en argent doré était orné sur la coupe de trois têtes d'anges; trois motifs identiques en relief, étaient ciselés sur le pied: *staende op de cuype gedreven dry serafains ofte engels hoofden ende van gelycken oock dry engels hoofden hoogh verheven op den voet van den selven kelck.* Ce calice qui pesait 38 onces était l'œuvre de l'orfèvre H. Hennekin; une patène l'accompagnait.

Les chasubles étaient au nombre de trois. C'en était d'abord une de drap d'argent, doublée de soie bleue et bordée de galons d'argent. Le voile d'autel était orné du monogramme du Christ brodé au centre. La seconde chasuble était en velours rouge, doublée de soie de même

(1) Archives de la cathédrale d'Anvers. Capsa rerum extraord., n° 224.

couleur et bordée de galons d'or en relief. Sur le voile était brodé un Saint-Esprit. Quant à la troisième, elle était en soie, parsemée de bouquets de fleurs rouges et noires. La doublure était orange.

Le chanoine Comperis avait créé une fondation consistant en un service solennel à célébrer annuellement le 22 janvier, au maître-autel de la cathédrale. De minutieuses prescriptions fixaient le taux des émoluments à attribuer à tous ceux qui assistaient à cette messe anniversaire. On y voit que le service devait être célébré par l'archiprêtre, aidé d'un diacre, d'un sous-diacre et de deux chantres. Des élèves de théologie du Séminaire devaient porter les chandeliers et manier l'encensoir. Tous les chanoines et les chapelains devaient être présents, et il est même stipulé de quels instruments devra être composé l'orchestre qui accompagnera les chantres. Des rémunérations sont également prévues pour le maître de cérémonies, le sacristain et ses aides, les sonneurs de cloches, etc. De plus, une somme était réservée pour les frais de la cérémonie.

Les héritiers du chanoine Comperis constituèrent le capital de cette fondation, en remettant au chapitre, le 10 novembre 1708, un titre de rente d'un capital de 1200 florins, productif d'un intérêt annuel de 42 florins, hypothéqué sur les revenus de l'impôt de 13 sous établi par la ville au profit de la caisse communale sur chaque tonnelet de savon, *op ieder kinneken zeepe* (32 litres) (1).

Le dernier des enfants de Jean Comperis et d'Elisabeth Doncker était *François Comperis*, qui survécut à tous ses frères et sœurs. Il mourut le 27 novembre 1713. Il avait épousé Marguerite Doncker qui lui donna six filles : Marie,

(1) Archives de la cathédrale d'Anvers. Capsa anniversariorum, n° 74.



Anne-Thérèse, Madeleine, Suzanne, Isabelle-Catherine et Claire Comperis. Une seule d'entre elles se maria, ce fut l'aînée, Marie C mperis. Elle était née le 25 novembre 1628. Le 11 janvier 1665 elle épousa Guillaume Vinck, négociant. Elle mourut le 14 septembre 1672 et son mari le 27 janvier 1713; ils eurent une nombreuse descendance.

François Comperis avait passé son testament, le 6 juillet 1709, par devant le notaire A. de Pieters J[r] et y avait ajouté un codicille le 29 août 1710. Il demandait d'être enterré dans un caveau à la cathédrale, près de la chaire de vérité et ordonnait en même temps que, contre le pilier voisin, devait être appliqué une épitaphe en marbre d'une valeur d'au moins 800 florins. Lui même avait redigé l'inscription qui devait figurer sur ce monument.

Il créait également diverses fondations et prescrivait que pour la distribution des secours il fut frappé des méreaux en cuivre ou en étain portant son nom et ses armoiries.

Jean Comperis et *Marie Bollaert* eurent quatre enfants. Nous ne nous occuperons que de deux d'entre eux. Le premier fut :

VIII. Charles Comperis.

Nous manquons de détails sur les premières années de sa vie. Il se destina à l'état ecclésiastique et devint prêtre. En 1694, il fut nommé chanoine du chapitre de Saint-Gommaire à Lierre. Il fut le 25[e] titulaire de la seconde prébende dont pouvaient bénéficier les chantres et les écolâtres du chapitre. Les revenus en étaient garantis par des biens situés à Elsfort.

En 1734, le chanoine Comperis entreprit un voyage à l'étranger. C'est du moins ce qu'on peut conclure d'un certificat qui lui fut délivré par le magistrat de cette ville et qui était

conçu comme suit (1): « Nous borgemre, eschevins et conseil de la ville de Lierre duché de Brabant, certifions et déclarons par cette que Mons[r] Charles Comperis chanoine de la collégiale de Saint-Gommar, à La susditte ville, y est inhabitant, et comme le dict Mons[r] Comperis est d'intention de voijager par diverses provinces et pour quoij nous requirons à tous ceux à qui il appartiendra de le Laisser librement passer, sans lui faire, ny souffrir que luy soit fait aucun tort, nij empeschement, ainsy toute aide et assistence nécessaire, en foij de quoij ett[a]. Fait à Lierre le 3 du moij de maij de l'an 1734. »

Le chanoine Comperis mourut à Lierre le 12 août 1748. Il fut enterré dans la nef septentrionale de l'église collégiale de Saint-Gommaire, en face de la sacristie. Sur sa tombe fut placée l'inscription suivante:

Hic jacet
R. D.
Carolus Comperis
hujus ecclesiæ
canonicus
per annos 54
obijt 12 Aug. 1748
Aetatis suæ 81
R. I. P.

Le chanoine Comperis était le dernier membre masculin de sa famille. Ses deux frères n'eurent pas de descendance. Sa sœur *Isabelle-Marthe Comperis* épousa à Anvers, le

(1) Archives communales de Lierre. *Scabinale protocollen. Procuratiën en certificaten.*

3 mai 1680, Jean-Antoine Guyot, né à Anvers le 16 juin 1647, écoutête de Santhoven. Elle mourut le 5 janvier 1732, et son mari le 2 septembre 1722. Les époux Guyot-Comperis eurent treize enfants. Ce sont quelques-uns de ceux-ci que nous avons vus intervenir lors du décès de leur oncle le chanoine Charles Comperis. Ce sont eux aussi qui héritèrent d'une partie des œuvres d'art exécutées par leur grand-oncle, l'archiprêtre d'Anvers, Charles Comperis.

Malheureusement, nous le répétons, si nous avons pu établir que ce dernier s'est livré à la peinture, si nous avons réussi à reconstituer la généalogie exacte de sa famille, si nous avons pendant quelque temps suivi la trace des œuvres qu'il avait produites, il ne nous a pas été possible de retrouver une seule de celles-ci.

Espérons que les indications que nous publions ici puissent amener sur ce point quelque découverte. Ce serait peut-être intéressant pour l'histoire de l'école artistique anversoise.

Fernand Donnet.



Herry Bredemers

organiste et maître de musique

1472 - 1522

La personnalité d'Herry ou Henry Bredemers mérite d'être mise en lumière à plusieurs titres.

A la fois organiste et chantre de la chapelle de Philippe-le-Beau, Bredemers reçut au surplus la mission d'enseigner la musique aux choraux de cette même chapelle, mission dont il s'acquitta avec un zèle et une perfection si rares que les résultats obtenus lui valurent plus tard l'honneur d'être chargé de l'éducation musicale des enfants royaux. L'un de ceux-ci, Charles-Quint, se l'attacha dans la suite en qualité d'organiste et de directeur des choraux de sa chapelle. Au départ de Charles-Quint pour l'Espagne, Bredemers quitta ces hautes fonctions, pour vouer le reste de sa vie toujours encore à l'éducation musicale, mais cette fois à celle des choraux de la collégiale de la ville de Lierre où il se retira à ce moment.

Par le goût de la musique qu'il sut inculquer à ses augustes élèves, qui tous, par une protection éclairée, favorisèrent la culture de cet art, et, plus encore, par la formation à ses principes d'un grand nombre de musiciens qui répandirent au loin son enseignement empreint d'un esprit rénovateur et d'une science profonde, Herry Bredemers a exercé une influence prépondérante sur l'évolution de l'art musical dans les Pays-Bas.

Il séjourna à Malines pendant plusieurs années et son passage y a laissé des traces qui attirèrent notre attention sur lui.

Les renseignements inédits que nous avons pu recueillir depuis de nombreuses années, tant ailleurs qu'à Malines, complètent les notes, disséminées et confuses, publiées jusqu'ici et nous permettent de tracer une notice biographique à laquelle manque seule la preuve documentaire de son origine.

* * *

L'inscription, au profit d'Herry Bredemers, d'une rente viagère sur la ville de Malines nous informe que ses parents s'appelaient Hubert Bredemers et Jeanne Symons et étaient décédés à la date du 1r décembre 1517.

Une annotation marginale du registre, qui porte cette inscription, renseigne que le bénéficiaire avait alors 45 ans et permet de fixer la date de sa naissance à l'année 1472 (Voir Annexes, I).

L'orthographe de son nom a été mal lue par quelques auteurs, voilà pourquoi la notice qui lui est consacrée dans la « Biographie Nationale », porte la version « Bredeniers ».

Quant à la détermination du lieu natal, des hypothèses

diverses, basées sur des déductions plus au moins judicieuses, ont été émises. On a cité successivement comme tel Lierre, Anvers et Namur, mais un acte des archives capitulaires de la métropole Saint-Rombaut à Malines nous ayant appris que Bredemers était un clerc appartenant au diocèse de Liége (V. Annexes, II), du coup les deux premières villes doivent être écartées. Namur reste possible et nous paraît probable, car, n'était-ce la forme essentiellement flamande des noms des deux parents, nous n'hésiterions pas à adopter cette attribution, parce qu'au cours de recherches entreprises à Namur nous y avons retrouvé les traces de la résidence de la famille du musicien.

La résidence de la famille de Herry Bredemers à Namur donne un crédit tout particulier à l'hypothèse de son origine namuroise, émise par le chevalier de Burbure, sur la foi d'un extrait des comptes de 1500-1501, de l'église Notre-Dame à Anvers, dans lequel le nouvel organiste de l'église, qui n'est autre que notre musicien, est désigné par la qualification de « Herri van Namen » (1).

Comme on le voit, par cette citation ainsi que par sa signature reproduite ici, Bredemers lui-même adopte pour son prénom une forme française, qu'on retrouve du reste encore en 1512 à Malines (2) et en 1518 à Lierre (3).

(1) Archives de l'église N.-D. à Anvers. Comptes de 1500-1501. — Betaelinge van loon, meester Claes de organist van Kerss. xv^c ende Jan. xve ende een, nu *Herri van Namen*. viij ℔. ij sch.

(2) Compte comm. 1512-1513, f 190 — Item iiij stoepen Rynswyns gepnt *Hery* den orghelist metten sangers van hertoge Kaerle ende gehaelt int Guld. Hood, ix s., 29 dec.

(3) Compte communal: 1518-1519, f. 21. — It. meester *Hery* den proest die metten gecommitteerden van der stadt aen den Co. heeft helpen sollliciteeren omme te continuatie van den voers. state (van rekeninghe),



Cependant, en raison de la forme flamande des noms patronymiques des deux parents, un doute subsiste, d'autant plus qu'avant eux on ne trouve aucune trace de ce nom dans les archives namuroises.

Nos investigations, relatives à la provenance de la famille, dans le Limbourg belge, qui fait partie du diocèse de Liége, ont été négatives. D'autre part l'inscription de Herry Bredemers parmi les membres de la confrérie de Notre-Dame, établie en l'église de Bois-le-Duc, au nombre desquels on le trouve dès 1504 jusqu'au moment de sa mort, pourrait être considérée comme une indication pour rechercher l'origine de la famille dans les provinces septentrionales de la Hollande (1).

Pour trancher définitivement la question, il faudrait mettre la main sur un document établissant la résidence de la famille à Namur antérieurement à la naissance de maître Herry, soit donc avant 1472.

La composition de la famille de notre artiste nous est connue par le testament du chanoine Amand Bredemers, frère de maître Herry (V. Annexes, III).

(1) Bouwsteenen, II. Jaarboek der Vereeniging voor Noord-Nederlands Muziekgeschiedenis, bl. 211. — Uittreksel uit de rekeningen van het Illustre Lieve-Vrouwe Broederschap te 's Hertogenbosch. — 1504. Hendrik Bredemers, organist des Konings van Castilien — Taxandria: Bergen-op-Zoom, 1907, t. 14, livr. 6 et 7. — Leden der Lieve-Vrouwe broederschap te 's Hertogenbosch van 1318-1642, p 191 — Hendrik Bredemers, muziekmeester en kanunnik te Lier, 1523.

D'après ce document, transcrit dans les registres capitulaires de la cathédrale Saint-Aubain à Namur, maître Herry Bredemers avait deux frères, l'un Amand, chanoine de la cathédrale, décédé en 1513 et dont le testament en question; l'autre Colin (Nicolas), barbier, établi au Marché des Fèvres à Namur et dont la veuve, Isabelle X., relevait le droit de bourgeoisie, au 28 juin 1544 (V. Annexes, IV).

De l'union de Colin avec Isabelle X. il y eut trois fils: Henri, Colinet et Edouard.

Les deux premiers de ces trois neveux d'Herry Bredemers nous intéressent.

Henri, du fait que son oncle lui cède une prébende canonicale en l'église Saint-Aubain et aussi de ce qu'à sa mort, en 1521, la dignité de prévôt du Chapitre de la même église, dont il était investi, échoit à l'oncle, maître Herry Bredemers (V. Annexes, V).

L'occupation alternative de ces mêmes dignités par l'oncle ou le neveu, qui tous deux portaient le même nom de Henri Bredemers, nous a amené à les confondre pendant quelque temps, comme il en fut du reste de tous les auteurs qui se sont occupés du musicien.

Colinet aussi nous intéresse parce que nous présumons qu'il faut l'identifier avec le personnage de ce nom faisant partie du personnel de la chapelle de Charles-Quint, comme porteur d'orgues, emploi dont il dut l'octroi vraisemblablement à la recommandation de son oncle (1).

Le testament d'Amand Bredemers nous apprend encore que maître Herry avait deux sœurs, l'une, Marie, restée apparemment célibataire; l'autre, Pasquette, épouse de Gilles

(1) Edm. Van der Straeten. *La Musique aux Pays-Bas*, t. VII, pp. 269 et 277



Loyson ou Noyson dont elle relève, comme veuve, le droit de bourgeoisie, au 19 juillet 1523 (1). C'est un fils de Pasquette, nommé Jean, qui, en 1522, à la mort de maître Herry à Lierre, s'y présente en qualité de mandataire de sa mère et de sa tante Marie.

Pour terminer ce qui concerne la famille de maître Herry Bredemers, ajoutons que celui-ci eut deux enfants naturels.

L'un d'eux, une fille, appelée Josine, est légitimée plus tard par Charles-Quint (2).

Elle est née en 1506 de Anthonine Berten, Berthem, Beerthout ou Bartouts, fille de Jean et de Elisabeth de Fevere. Anthonine Berten, née en 1487, mourut le 9 avril 1529, probablement à Lierre où elle possédait une propriété (V. Annexes, VI et XVI).

Maître Bredemers affectionna beaucoup cette fille en faveur de laquelle il prit trois inscriptions de rente, une première sur la ville d'Anvers en 1513, une autre sur la ville de Lierre le 15 février 1517 (n. s.) dont bénéficia aussi la mère de Josine, et la troisième sur la ville de Malines le 1r décembre 1517 (V. Annexes, VI). Cette fille est également bénéficiaire d'un legs, dans le testament de Amand Bredemers (V. Annexes, III). Elle se maria à Rombaut Borremans, avec lequel elle fait un testament enregistré le 22 mars 1560 et ratifié le 23 février 1567 à Malines, où ils habitaient et possédaient des biens (3). Josine meurt, veuve, dans la paroisse Saint-Jean de cette même ville, le 7 mai 1593.

(1) Archives de l'Etat à Namur. Reg. des bourgeois. — La veuve de Gilles Loyson fait enregistrer son testament par les échevins de Namur, à la date du 5 mai 1559.

(2) Inventaire des archives du Nord, t. II, p. 212.

(3) *Arch. comm. de Malines*. Testaments, Reg. 13, f° 41 v°; Reg. 14, f° 110, et Reg. scab. n° 174, f° 114 v°.



L'autre enfant de maître Bredemers s'appelait, comme lui, Henri. Son existence n'est révélée que par un testament, enregistré à Malines le 24 mars 1547 au moment où il se propose d'entreprendre un voyage lointain et par lequel il dispose, en faveur de sa sœur Josine, du revenu de ses biens situés à Niel dans le pays de Lierre et d'une rente inscrite en son nom sur la ville de Lierre (V. Annexes, VII).

Ce fils apparemment plus jeune que Josine pourrait être né dans la ville de Lierre, au cours du séjour de son père en cette ville. Nous ignorons ce qu'il est devenu.

***

Quel que soit le lieu de naissance de maître Herry Bredemers, c'est vraisemblablement à la maîtrise de la cathédrale de Namur qu'il reçut, comme choral, l'enseignement des premiers éléments de son art. La preuve nous en fait défaut parce que dans la série des registres aux actes capitulaires de cette église il y a une lacune correspondante précisément à l'époque qui nous intéresse (1).

Son éducation musicale se compléta à Anvers, à la maîtrise de la cathédrale N.-D. Les proviseurs de la confrérie de la Sainte-Vierge, établie en cette église, octroyent, en 1488, un bonnet à l'un des choraux, nommé *Hery*, pour le zèle déployé, dit de Burbure, en l'exécution journalière du salut en musique institué dans la chapelle de cette confrérie (2).

Hery, le bénéficiaire du bonnet, ne peut être que Herry Bredemers, âgé alors de 16 ans, et qui plus tard, dans cette même chapelle, remplaça comme organiste le vieux maître

(1) Cette lacune va de 1474 à 1490.

(2) It. bet. voer *Hery* een van den jonghen om een bonet. 1 sc. vi den.

Godfroid de Nève ou Nepotis admis à prendre la retraite. Il reçut, comme tel, pour l'année 1493 et aussi pour des services antérieurs, des rémunérations mentionnées dans les comptes de cette année (1).

Initié au jeu de l'orgue dès son arrivée à Anvers, ses progrès furent tels qu'au lendemain de ses vingt ans déjà on l'installa à pareil office. Au cours de ces fonctions il affermit ses talents et lorsqu'au mois de janvier 1501 la place d'organiste du grand chœur était devenue vacante, par le décès de maître Nicolas de Hagha (2), sa nomination s'imposa.

Mais son passage à ce poste fut éphémère. La rare perfection de ses talents fut signalée à l'archiduc Philippe-le-Beau au moment où, projetant un voyage en Espagne, la mort vint enlever au prince son fidèle organiste Flourkin (Nepotis). Par un mandement daté de Bruxelles au xv janvier mil v^c (1501, n. s.), l'archiduc retint « pour son organiste maistre Henry de Bredemerch au lieu de feu Flourkin et aux mesmes gaiges que prenait le dit feu à son vivant et a ordonné le dit Henry estre enregistré es presentes escrits » (3).

Aux fonctions d'organiste Herry Bredemers joignit celles de chantre et à ce double titre il fut chargé, tant pour le choix des voix que pour celui des instruments, de la bonne organisation de la chapelle qui devait accompagner Philippe-le-Beau en Espagne. Il lui procura donc, en même temps que des chantres nouveaux, un « grant instrument en manière

(1) Archives de la cathédrale N.-D. à Anvers. Comptes de la confrérie de la Sainte-Vierge, 1493. Bet. Henri de organist van zijn jaer, met ij sch. vj den. dat hem doude meesters schuldich bleven... III ℔ ij sc. vj d.

(2) Voir note 1, page 211.

(3) *Arch. génér. du Royaume.* Archives de l'audience, 1e vol. de la maison du Souverain, f° 103.



de manicordion pour jouer, quant on chante les messes devant mondit s^r^, en sa chambre, au Faufelt » (1).

L'Archiduc et son épouse, accompagnés de leur suite, se rendirent en Espagne au mois de novembre 1501.

Passant par la France, ils furent retenus pendant cinq jours à Blois, par les souverains de France, Louis XII et Anne de Bretagne, qui leur offrirent de somptueuses fêtes. Bredemers eut certes là l'occasion de faire valoir et de faire apprécier ses rares talents de virtuose.

Poursuivant ce voyage, Philippe-le-Beau et sa suite atteignirent les Pyrénées vers la fin de janvier 1502.

Au cours des visites que fit l'archiduc aux différentes villes de l'Espagne, Bredemers se trouvait toujours à ses côtés, c'est ainsi qu'on relève ses traces à Zidracq, près de Medina-Cœli, au 12 octobre 1502 (2).

Après avoir quitté l'Espagne au 22 décembre 1502, Philippe-le-Beau passa par Lyon, où il arriva le 22 mars 1503. Le roi de France et Anne de Bretagne l'y rejoignirent quelques jours plus tard. Ces souverains étaient accompagnés de leur chapelle particulière dont les membres s'unirent aux musiciens de la chapelle de Philippe pour exécuter, le 2 avril 1503, une messe solennelle en l'église Saint-Jean de cette ville. Après une visite faite, dans le courant du même mois, à sa sœur Marguerite d'Autriche qui résidait à Bourg, Philippe retourna à Blois où il tomba gravement malade. Rétabli, il alla séjourner quelque temps à Bourg et de là, traversant la Franche-Comté et la Suisse, se dirigea vers Inspruck où il retrouva l'empereur Maximilien.

(1) Edm. Van der Straeten. *La musique aux Pays-Bas*, t. VII, p. 146.
(2) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, t. VII, p. 156.



Bredemers ne quitta pas son prince pendant tous ces déplacements, puisque, par une quittance signée de sa main, il atteste avoir été en Allemagne en sa compagnie [1].

L'archiduc quitta Inspruck le 6 octobre 1503, pour arriver à Louvain le 8 novembre suivant.

Le lendemain il se rendit à Malines pour y rejoindre ses enfants confiés à la vigilance de sa grand'mère, Marguerite d'York.

De grandes fêtes accuellirent la rentrée de Philippe-le-Beau au pays; il en visita plusieurs villes, mais fut rappelé bientôt à Malines au chevet de Marguerite d'York, qui mourut le 29 novembre.

Cette circonstance retint Philippe quelque temps à Malines, près de ses enfants, et Bredemers vint l'y rejoindre après avoir pris soin du transport par mer, de Madrid à Anvers, des musiques de la chapelle archiducale [2].

En 1504, Philippe-le-Beau, pris d'humeur guerrière, chercha querelle au duc Charles de Gueldre, et envahit le pays de Gueldre dont il réduisit la plupart des places fortes.

Pour lui permettre de tenir compagnie à son souverain, on avait mis à la disposition de Bredemers un cheval dont l'entretien incombait à la Cour. Il fut même indemnisé de la perte de son coursier dans le courant de cette année [3].

L'archiduc continua à guerroyer et à se déplacer jusqu'en 1505, lorsqu'une trêve de deux ans fut convenue.

(1) Inventaire des arch. du Nord, t. IV, p. 325. — 1511... pour services... au feu Roy tant en ses voyages d'Espagne d'Alemagne...

(2) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*

(3) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, t. VII, p. 214.





Vers la fin de cette année, Philippe-le-Beau, devenu roi de Castille, entreprit un second voyage dans la péninsule. Bredemers l'accompagna de nouveau et dut s'occuper, comme la première fois, de l'organisation de la chapelle musicale qui devait suivre le souverain.

Grâce aux suggestions de maître Bredemers, toujours préoccupé de donner le plus grand éclat à tout ce qui pouvait mettre son art en relief, un vaisseau spécial fut affrêté pour l'installation des membres de la chapelle royale. L'acquiescement de Philippe à pareille dépense, qu'on peut qualifier de luxueuse, prouve en quelle estime le souverain tenait son organiste.

Les débuts du voyage furent pénibles. Partie le 17 novembre 1505, la petite expédition subit, en sortant de l'Escaut, une violente tempête qui la contraignit de regagner Flessingue. Deux jours après, l'on remit à voile, mais à peine les navires se trouvaient-ils en vue des côtes de la Bretagne, qu'un calme plat les immobilisa sur la mer. Enfin, une nouvelle tempête dispersa la flottille et obligea les souverains à chercher un refuge dans le port de Hampton, sur les côtes de l'Angleterre. L'embarcation que montaient les membres de la chapelle subit le même sort. Henri VII, roi d'Angleterre, prévenu de l'événement, recueillit avec empressement tous les naufragés à sa Cour de Windsor.

Durant les trois mois de leur séjour en Angleterre, les souverains de Castille y furent choyés par des fêtes magnifiques, organisées en leur honneur, et dans lesquelles les artistes de la chapelle de Philippe-le-Beau firent merveille.

Le 23 avril 1506, Philippe et sa suite s'embarquèrent à Falmouth et trois jours après ils arrivèrent, sans encombre cette fois, à la Corogne.



Bredemers accompagna le souverain au cours des visites qu'il fit aux différentes villes d'Espagne et se trouvait à Burgos, avec toute la chapelle, lorsque Philippe-le-Beau mourut inopinément en cette ville, au 25 septembre 1506.

Cette circonstance dispersa tous les membres composant la chapelle. Une partie de ceux-ci, dont Bredemers, reprit le chemin des Pays-Bas, pour y former bientôt le noyau de la chapelle particulière du jeune archiduc Charles.

Une nouvelle fois Bredemers s'acquitta de la mission d'effectuer le transport, de l'Espagne à Anvers, des livres et missels emportés lors du second voyage de Philippe-le-Beau dans ce pays. Le remboursement des frais suscités par ce retour se fit attendre jusqu'au 4 février 1510 [1].

La mort de Philippe-le-Beau vint mettre un terme, momentané tout-au-moins, à la vie vagabonde de notre musicien.

Bredemers, dont l'activité à la Cour sembla devoir prendre fin, caressa le projet de vivre retiré dans la petite ville de Lierre, pour s'adonner librement à la culture de son art.

Dans cette intention il sollicita et obtint, au 22 décembre 1506, une prébende de la collégiale de Lierre, contre laquelle il permuta une autre qu'il détenait à l'église Saint-Liévin à Zirickzee (V. Annexes, VIII).

La jouissance de cette prébende, la troisième des douze prébendes instituées en cette église, exigeait du titulaire un séjour permanent à Lierre lui permettant d'assister régulièrement aux offices du Chapitre.

Bredemers se conforma à cette obligation et en prenant possession de la prébende, le 19 mai 1507, il fixa sa résidence à Lierre (V. Annexes, VIII).

(1) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, p. 170 et Arch. génér. du Royaume. Acquits de la recette générale des finances. Carton 16.

L'observance de la résidence était maintenue d'une façon rigoureuse car, au 28 juin suivant, quoique délégué en mission pour une huitaine de jours par le Chapitre lui-même, Bredemers dut cependant obtenir licence pour pouvoir déroger aux statuts (V. Annexes, VIII).

Mais les projets de Bredemers pour vivre une vie calme et tranquille devaient bientôt sombrer.

Sa réputation d'artiste habile et d'administrateur consciencieux et à la fois soucieux de la bonne organisation d'une chapelle musicale, valut à maître Bredemers la confiance de la Gouvernante Marguerite d'Autriche, qui avait été chargée de l'éducation de Charles-Quint et de ses sœurs.

Lors de l'installation de ceux-ci dans son palais de Malines, en août 1507, Marguerite manda Bredemers pour lui confier en même temps que l'office d'organiste celui de maître des enfants de chœur de la chapelle particulière du jeune archiduc Charles.

De ce fait Bredemers se vit forcé d'élire son domicile à Malines. Quittant Lierre à regret, il voulut y perpétuer le souvenir de son passage en instituant, en faveur des choraux de la collégiale, une fondation de trois florins du Rhin, à charge pour eux de chanter quotidiennement, à l'élévation de la grand'messe, l'hymne: *O Salutaris hostia* (V. Annexes, VIII).

Pour s'acquitter de sa nouvelle mission à la Cour de Marguerite d'Autriche, il est octroyé, dès le premier jour de janvier 1508 (n. s.), « à maistre Henry Bredemers, organiste et maistre des enffans de la chapelle domestique de mondit S[r] l'archiduc, la somme de quarante livres, tant à cause des dépens qu'il avoit faitz et faisoit lors journellement, pour l'entretènement de quatre jeunes enffans que, par ordonnance que dessus, il a gardez, monstrez et enseignés

la musique pour chanter en la dite chapelle, et pour leurs dépens... » [1].

Le logement de ces enfants exigeait une habitation spacieuse, qu'il trouva vraisemblablement à la Plaine des Berthout, car, au 6 août 1510, il acquiert une maison nouvelle, contiguë à celle qu'il y occupait alors (V. Annexes, IX).

Les travaux d'aménagement de son installation, élargie par cette nouvelle acquisition, semblent avoir eu quelque importance puisque, sur avis de Marguerite d'Autriche, Bredemers reçut, en 1511, en guise de don de la part de ses élèves royaux, une somme de dix-neuf livres dix sols, « affin qu'il eust mieux de quoy pour édiffier et parfaire certain nouvel ouvraige qu'il avait commenchié en la ville de Malines... » [2], et la Ville, de son côté, lui octroye, au 26 mars 1512, la somme de dix philippus d'or pour l'aider à supporter les frais de construction et une autre somme de six escalins trois deniers, au 11 juillet de la même année (V. Annexes, IX).

Cet immeuble, d'une construction apparemment peu banale, reçut au surplus une décoration artistique, car il fut orné de verrières, les unes aux armes royales, les autres aux armes communales, dont les frais sont supportés par le Roi et par la Ville. Celle-ci lui fait don de quatre philippus d'or pour le placement de deux verrières à ses armes (V. Annexes, IX), tandis que la maison royale lui fait don, au 1 janvier 1512, de cinquante livres « pour l'employer en la façon d'une verrière armoyée des armes mesdits S[rs], qu'ilz luy avoient auparavant octroyée mectre

(1) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, t. VII, p. 214.
(2) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, t. VII, p. 215.



en sa maison, qu'il avoit nouvellement fait construire et édiffier en la dite ville de Malines » ([1]).

Cette particularité incite à croire que l'immeuble, tout en étant une propriété personnelle de Bredemers, avait une destination empreinte d'un caractère officiel.

L'intervention de la Ville trouve son explication dans des sentiments de reconnaissance que celle-ci lui manifeste pour les services que, de par son intimité à la Cour, Bredemers avait trouvé l'occasion de rendre en diverses circonstances à ses concitoyens.

Ses installations s'amplifient encore, dans la suite, au moyen d'acquisitions nouvelles. L'une d'elles, faite au 17 octobre 1511, consiste en une maison contiguë aux deux premières. Une autre, probablement attenante aussi quoique sise dans la rue de la Blanchisserie, était grevée de rentes hypothécaires qui font l'objet de quelques transactions financières et est vendue enfin, le 22 décembre 1514, en même temps que celle qui la voisinait dans la même rue, à Charles le Clerck, au profit de maître Jean de Marnix, secrétaire de l'Empereur (V. Annexes, IX).

Mais outre la mission d'instruire les enfants de chœur de la chapelle archiducale, Bredemers eut celle bien plus délicate, mais plus flatteuse aussi, de diriger l'éducation musicale de l'archiduc lui-même et celle de ses sœurs, Eléonore, Marie et Isabelle, tous élevés à la Cour de leur tante.

Déja au 20 décembre 1507 Bredemers reçut « la somme de cinquante livres... pour une fois, oultre ce par dessus ses gaiges ordinaires, en faveur des bons et aggréables services qu'il leur a faiz et faisoit journellement, meismement pour aucunement le récompenser des paynes et

(1) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, t. VII, p. 215.



labeurs qu'il prend journellement devers mondit S[r] l'Archiduc et Mesdames ses seurs, pour les apprendre et instruire au jeu de manicordium » (1).

L'année suivante, Bredemers, satisfait des progrès du jeune archiduc, fait acheter un nouveau manicordium que livra Marc Moers, demeurant à Lierre, « pour icellui apprendre à jouer pour son desduit et passe-temps. »

La préférence donnée à un fabricant de la ville de Lierre, pour la fourniture de cet instrument, se justifie par l'estime dans lequel Bredemers, tenait les produits des facteurs d'orgues, habiles et consciencieux, du nom de Moers ou Mors, établis à Lierre et qu'il avait eu l'occasion d'apprécier quelque temps auparavant, au cours de son séjour en cette ville.

La ville de Lierre paraît, du reste, avoir possédé au XVI[e] siècle une école spéciale pour la facture d'orgues, dont est sorti le fameux Gilles Brebos. Les Moors, qui étaient ses prédécesseurs et peut-être aussi ses patrons, ont eu plusieurs membres de leur famille qui se sont distingués dans cet art Certains d'entre eux ont établi leurs ateliers à Anvers, tandis qu'un autre, Bernard de Moor, s'est fait apprécier comme organiste de la collégiale de Lierre.

Il est assez probable que l'existence de ce milieu de culture musicale et de facture d'orgues à Lierre fut une circonstance déterminante dans le choix de Bredemers pour cette ville comme lieu de sa retraite.

Mais Bredemers n'enseignait pas à ses jeunes élèves princiers que le « manicordium », car, dans un mandement du 31 octobre 1510, on rappelle les « soing, paine et traveil qu'il pris et prenoit encoires chascun jour à instruire et apprendre

(1) EDM. VAN DER STRAETEN. *Op. cit.*, t. VII, pp. 199 et suivantes.

mondit S^r l'archiduc et Mesdames ses sœur au jeu du manicordium et *autres instrumens.* »

Ce mandement accorde à Bredemers une somme de cent livres « en considération de bons et aggréables services qu'il a par cy-devant faiz au dit feu roy de Castille, tant en ses voyaiges d'Espaigne, d'Alemaigne, que ailleurs ou dit estat d'organiste et autrement, » et dont l'octroi lui est continué annuellement par ses élèves « par manière et forme de don, oultre et par dessus les gaiges ordinaires qu'il prend d'eulx, à cause de son dit estat d'organiste... tant et si longhement qu'il apprendroit mesdits s^r et dames à jouer des dis instrumens et non plus longhement... »

Un article marginal, faisant suite à ce poste, dit « soit prins garde quant ce maistre Henry cessera d'instruyre mondit S^r ou Mesdames ses sœurs, que aucune chose ne luy soit plus payé, à cause de ce don annuel, selon que le contiennent les lettres patentes icy allégués. » Cette note souligne simplement le texte du mandement en appelant l'attention sur le caractère temporaire de cette allocation annuelle de cent livres; il ne faut pas y voir, comme Van der Straeten, un avis annonçant la fin des leçons; du reste, la suite prouvera qu'il ne faut pas l'interpréter dans ce sens.

L'un des autres instruments enseigné concurremment avec le clavicorde est la « grande viole ». Henri Bredemers est payé, à la date du 28 août 1512, de ses débours « pour avoir fait mectre à point, gardé et entretenu *les grandes violes*, pour le desduit et passe-temps de mondit S^r et de madite dame. »

Cette grande viole pourrait être la « viola di gamba » sinon une « viola de mano » de format assez ample comme alors on en jouait en Espagne.

Le luth aussi était un de ces instruments dont l'enseignement faisait l'objet des leçons de Bredemers.



Madame Eléonore d'Autriche, douée apparemment d'une facilité particulière pour les instruments à clavier, reçut en cadeau un « clavicenon » qui avait été acheté à Anvers, au mois de décembre 1512, chez Hans van Ceulen.

Parmi les divers paiements octroyés par continuation à Bredemers « pour enseignement de la musique au prince et aux princesses », on distingue, en 1514, cette variante: « tant oudit estat d'organiste que à instruire mondit S^r et Mesdames ses seurs, en l'art de musicque et au jeu de plusieurs *divers instrumens mélodieux*, à grant peine et traveil. »

Un autre jeune élève, protégé de Mesdames les princesses, vint partager avec elles le temps de Bredemers pour l'enseignement musical. Il s'agit du tambourin attaché au service de ces dames, Etienne Diedeghem, placé en pension chez Bredemers vers la fin de 1510, pour apprendre de lui la flûte, le luth, le clavicorde, l'orgue, etc., instruments dont il devait jouer, au palais de ces dames, « quantes fois qu'il leur plairoit ».

Le jeune élève, dont l'apprentissage n'était pas encore terminé au 31 décembre 1515, a dû répondre parfaitement aux vœux de ses protectrices puisqu'en 1514, il put se procurer, à leurs frais, une série d'instruments nouveaux, tels que luth, flûtes, tambourins allemands.

Bredemers avait acquis, par ses études sur la structure de l'orgue et par une longue pratique de son jeu, les connaissances nécessaires à l'appréciation des qualités inhérentes à un bon instrument. Aussi fut-il qualifié par ses élèves pour l'acquisition des instruments nouveaux.

Il en expertisa un livré en 1514 par Antoine Mors, facteur d'orgues à Anvers, au prix de cent quinze livres. Cet orgue d'une puissante sonorité devait remplacer à la chapelle royale celui qui était devenu impropre au service.

Il en était de même pour deux orgues fournies par le même facteur en 1515 et qui devaient être livrées à La Haye où le prince Charles se trouvait alors. Ces instruments, d'une valeur de douze livres dix sous pour l'ensemble des deux pièces, devaient n'avoir qu'une importance minime, que justifiaient les difficultés du transport à la suite du prince.

Sa réputation d'expert était du reste si bien établie qu'on venait de divers côtés solliciter ses conseils. C'est ainsi que les proviseurs de la confrérie de la Sainte-Vierge à l'église de Notre-Dame d'Anvers, l'appellent par deux fois en cette ville pour examiner, avant leur réception, des orgues construites en 1515. Bredemers fut fêté, lors de ces séjours, par ses anciens confrères et reçut en outre un présent de huit aunes de velours noir pour s'en faire un manteau.

On peut juger par ces citations de la diversité des connaissances de notre artiste dans l'enseignement instrumental de ses élèves. Aussi reconnaît-on sans ambages son « grant peine et traveil » dont on le rémunère largement et pour lesquels il est comblé de dons particuliers, tel entre autres celui que lui fait le prince Charles d'un pourpoint en satin noir qui coûtait quarante huit sous l'aune.

L'instruction musicale des élèves princiers est près de son terme.

Charles-Quint, déclaré majeur en 1515, délaissa bientôt l'étude de la musique. Pour récompenser son professeur « en considération de ses services », il lui alloue en 1516 une pension annuelle de cent livres. A ce témoignage de reconnaissance il joint encore, dans le courant de la même année, un don de « quatre aulnes de velours et quatre aulnes de satin » destinées à un « sayon bigarré » le tout coûtant vingt-quatre livres douze sous.



Madame Eléonore d'Autriche, avant de renoncer à ses leçons, charge encore son professeur, en 1516, de l'achat d'un instrument à clavier chez Antoine Mors à Anvers.

Le mariage de l'archiduchesse Isabelle d'Autriche, en 1514, avec le roi de Danemark, vint aussi mettre un terme à l'enseignement de Bredemers.

A cette occasion, elle confia à son professeur la mission d'acheter un « manicordion » qui fut offert à Herniele, sa demoiselle d'honneur. Ce ne fut pas là le seul service que le professeur rendit à son élève. Par un mandement du 13 juillet 1513, Isabelle d'Autriche fait rembourser à Bredemers 250 livres qu'il avait avancées pour « une baghe d'or à pendre au col, où il y avoit enchassé cinq jacinthes et trois perles pendans à icelles. »

Les relations journalières des élèves avec leur professeur, leur avaient donné l'occasion d'apprécier les sentiments de noblesse et de discrétion de Bredemers et avaient fait naître en sa faveur une confiance illimitée, dont ils l'honorèrent pour l'accomplissement de missions délicates, telle entre autres celle qu'il remplit en 1514 en Hollande « pour les affaires » des archiducs Charles et Ferdinand.

C'est au cours de ce voyage, que maître Bredemers remit à l'écoutête de la ville de Delft une procuration en vue de réclamer, en son nom, des sommes qui lui étaient dues par un sieur Yenout Aelbrechts, habitant de cette ville (V. Annexes, X).

* * *

Charles-Quint, devenu roi d'Espagne, forma le projet de se rendre dans son nouveau royaume.

Cet événement constitua pour Bredemers, son organiste, un tournant de sa vie.



Peu enclin à s'expatrier, il préféra renoncer à son poste d'organiste de la chapelle royale.

Il eut soin d'initier un successeur aux fonctions qu'il allait abandonner à la Cour, car, en 1516, on trouve à ses côtés un aide-organiste, Florent Nepotis, qui, après avoir été l'organiste effectif de la Gouvernante Marguerite d'Autriche, deviendra vers 1524 celui de Charles-Quint.

Quoique renonçant aux fonctions effectives d'organiste royal, Bredemers en conserva cependant le titre.

Déchargé, du même coup, de l'enseignement des enfants de chœur de la chapelle royale, il ne peut toutefois se décider à délaisser l'enseignement de la musique qui lui avait donné tant de satisfactions au cours de sa carrière.

Ne pouvant disposer à Malines d'un poste qui répondit à ses aspirations, il prit la détermination de se fixer à Lierre où, en remplissant les obligations imposées pour la jouissance de la prébende canonicale et auxquelles il avait dû se soustraire en prenant service à la Cour, il s'adonnera à l'instruction des choraux de la collégiale. En effet, au cours de cette période on le trouve (V. note 1, p. 211) qualifié tantôt de « muziekmeester » maître de musique, tantôt de « scolasticus » (V. Annexes, II).

Dans cette ville il trouvera du reste, près des Moors, les constructeurs d'orgues dont il a pu apprécier les talents, un milieu très favorable à la culture de son art d'organiste, et cette circonstance, comme nous le disions déjà, n'aura pas été étrangère à sa décision.

Bredemers s'y fit construire ou plutôt aménager une habitation.

Ce fut pour Charles-Quint une occasion nouvelle pour marquer l'estime qu'il portait à son ancien organiste et professeur en lui octroyant le 5 mars 1517 (n. s.) un don



de 25 livres pour « faire faire verrière armoyée de nos armes et blason en sa maison à Lyere ».

Pendant que l'aménagement de cette maison s'achève, Bredemers rend encore quelques services à son souverain et se rend à Vaudray où il tient les orgues pendant les offices de la Semaine Sainte, ce qui lui valut un pourpoint de drap de soie.

Avant de partir pour l'Espagne, Charles-Quint se préoccupa d'organiser sa chapelle particulière et chargea Bredemers de lui procurer un orgue spécialement fabriqué pour la traversée. La construction en fut confiée à Henri Mors de Lierre et, par l'attestation de la livraison de cet instrument entre ses mains, le 30 mai 1517, Bredemers signifie son approbation des qualités de l'instrument.

Mais Charles-Quint réclama de son fidèle Bredemers un service autrement important.

Il le pria de lui servir de mentor au cours de son voyage en Espagne, ce pays étant particulièrement bien connu de lui pour avoir été parcouru deux fois en compagnie de Philippe-le-Beau, son père.

Obéissant à ses sentiments d'abnégation et de dévouement, Bredemers accéda au désir de son ancien élève et partit avec lui, le 6 septembre 1517.

Ils arrivèrent à destination le 4 novembre suivant.

Après avoir séjourné en Espagne le temps nécessaire pour accomplir la mission que son souverain avait réclamée de lui, Bredemers s'empressa de regagner son pays.

Mais avant son départ, Charles-Quint voulut l'honorer encore d'une manière toute spéciale en le nommant sommeiller de l'oratoire du Roi.

Bredemers quitta l'Espagne par San Fernando, près de Cadix, d'où il arriva à Lierre dans le courant de mai 1518.

Le cantor de la collégiale de cette dernière ville était rentré d'Espagne en même temps que lui et l'arrivée de ces deux personnages fut saluée solennellement par le magistrat communal qui leur offrit à chacun un présent de deux pots de vin, en guise de bienvenue (V. Annexes, XI).

Bredemers s'installa à Lierre, dès le début de 1517, dans la maison qu'il s'était choisie, près du Pont des Moines et dont l'acte d'acquisition est enregistré à la date du 3 décembre 1517 (V. Annexes, XII).

C'est vraisemblablement pour cette même maison que Charles-Quint lui fit don d'une verrière à ses armes.

Destinée, comme à Malines, à héberger les choraux, elle fut probablement agrandie dans la suite par celle qu'il acheta derrière le cimetière, le 3 septembre 1520.

Ces propriétés font l'objet de quelques transactions financières qui ont laissé des traces dans les archives de la ville de Lierre (V. Annexes, XII).

La Ville de Lierre apprécia beaucoup la faveur de compter Bredemers au nombre de ses citoyens et sut tirer profit, en des circonstances diverses, des bonnes relations que celui-ci avait conservées à la Cour Impériale. C'est ainsi que, dans le courant de l'année 1517, le domestique de maître Bredemers fut dépêché à Bruxelles pour rapporter une missive relative à l'octroi d'une indulgence (V. Annexes, XIII). Une autre fois, en 1519, Bredemers se joignit aux délégués communaux pour solliciter du Roi l'autorisation nécessaire au maintien d'une procédure financière (V. Annexes, XIII).

Ce fut, du reste, un plaisir pour Bredemers d'obliger ses nouveaux concitoyens et l'empressement qu'il y mit lui valut de leur part une popularité se traduisant par la dénomination familière « den proest Hery », actée même dans les documents officiels (V. Annexes, XIII).



Quoiqu'au loin Charles-Quint ne perdit jamais le souvenir de son fidèle Bredemers, dont les services lui avaient toujours été précieux et chaque fois qu'il en sentit le besoin c'est à ses talents et à son expérience qu'il fit appel.

Il les mit à profit en 1519, pour faire effectuer la réparation de ses orgues détériorées au cours de leurs transport « par les champs de Barcelone à Molin del Rey » (1).

Mais un témoignage bien plus flatteur encore pour les talents de l'illustre organiste lui fut donné par l'Empereur Charles-Quint, lorsque celui-ci quitta l'Espagne, en 1520, dans le but de visiter nos pays, en passant par l'Angleterre. Il manda Bredemers pour venir le rejoindre en ce dernier pays. L'empereur, parti le 20 mai, débarqua le 25 mai 1520 et se rendit le lendemain à Douvres, où le Roi Henry VIII vint le prendre pour se rendre ensemble à Cantorbery et y passer deux jours.

Bredemers dont le talent avait déjà été apprécié à la Cour d'Angleterre lors de l'abordage après la tempête de 1506, eut l'occasion de se faire applaudir de nouveau comme virtuose. Choyé par ses collègues anglais, Bredemers répondit à ces manifestations de sympathie en offrant un banquet, à ses propres frais, aux chantres de la chapelle du roi d'Angleterre.

L'empereur, qui n'avait pas voulu imposer à son organiste une charge aussi lourde, l'en dédommagea plus tard par l'octroi d'une somme de 18 livres 15 sous.

Débarqué avec son souverain à Flessingue, le 31 mai suivant, Bredemers le suivit non seulement dans ses visites à travers le pays, mais même en Allemagne, car une liste du personnel formant la suite de l'empereur, dressée à

(1) Edm. Van der Straeten. *Op. cit.*, t. III, p. 166.



Mayence au 1r juin 1521, porte le nom de notre musicien et atteste ainsi sa présence en cette ville.

Charles-Quint rentra dans les Pays-Bas, le mois suivant, et Bredemers prit aussitôt le chemin de Lierre où son retour fut salué avec satisfaction par le Magistrat qui lui offrit en guise de bienvenue six pots de vin (V. Annexes, XIII).

Le doyen et le cantor du Chapitre, revenus en même temps que Bredemers, reçurent, en cette circonstance, chacun quatre pots de vin (1).

Herry Bredemers meurt dans la ville de Lierre, le 20 mai 1522. Il fut enterré à l'église Saint-Gommaire, près du tabernacle du Saint-Sacrement, dans la chapelle dont il était le chanoine titulaire. Sa pierre tombale se trouvait jadis dans le chœur à côté de celle de Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht (V. Annexes, XV).

Il a dû prévoir l'imminence de sa mort, car deux jours avant son décès il dicta ses dernières volontés au notaire apostolique, le chanoine Laurent Perre (V. Annexes, XVI).

Ce testament, dont nous n'avons pu retrouver le texte, disposait d'un legs de cinquante florins au profit du Chapitre de la cathédrale Saint-Aubain à Namur et d'un legs de deux cents florins au profit de ses deux sœurs Pâquette et Marie Bredemers. C'est Jean Noyson, le fils de Pâquette, qui vint à Lierre, muni d'un acte de procuration passé le 25 septembre devant le notaire J. Garea, pour toucher la somme léguée par ce testament.

(1) Le doyen du Chapitre de Lierre, à cette époque, était messire Antoine a Bergis dont le nom se retrouve aussi sur la liste dressée à Mayence le 21 juin 1521. Le cantor était alors Nicolas Liégoir (Liégois ?) sans doute Nicolas Champion (dit Liégois) dont le nom se trouve également sur cette liste ainsi que sur celle des chanoines titulaires de la collégiale de Lierre.



Cette pièce a dû faire mention aussi d'une fondation de messes à l'église Saint-Gommaire, signalée dans un autre acte (V. Annexes, XVI).

*
* *

Le zèle inlassable dont Bredemers fit preuve dans l'organisation de toutes les expéditions de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint, les ressources d'initiative qu'il révéla en triomphant de toutes les difficultés inhérentes à ces déplacements continuels, la science profonde et la patience éprouvée qu'il mit au service de l'enseignement de ses augustes élèves, enfin les nombreux services qu'il rendit à ceux-ci dans les domaines les plus divers, trouvèrent leur juste récompense dans l'octroi d'honneurs et de faveurs.

Il lui échut quantité de prébendes fructueuses dont il fait échange ou abandon, selon ses préférences inspirées soit par des avantages soit par des commodités.

Par un mandement signé au 1r mars 1503 (1504, n. s.), l'archiduc Philippe nomma Bredemers, chantre et organiste de sa chapelle domestique, titulaire de la prébende canonicale, vacante par le décès de Pierre Barbery, à la cathédrale de Saint-Aubain à Namur. Ses déplacements incessants ne lui permirent d'en prendre possession à ce moment et la cérémonie d'investiture se tint seulement au 8 janvier 1505 (V. Annexes, XIV).

Il résigna cette prébende en juin 1508 au profit de son neveu Henri Bredemers (V. Annexes, XIV).

Une prébende canonicale de l'église collégiale de Saint-Gommaire à Lierre lui est octroyée le 22 décembre 1506, grâce à la résignation qu'en fait messire Jean Braconnier, qui reçoit en échange une prébende canonicale attachée





à l'autel de Sainte-Anne, dans l'église Saint-Liévain, à Ziriczee Bredemers la conserva jusqu'à la fin de ses jours (V. Annexes, VIII).

D'autres prébendes encore lui furent octroyées, mais ne sont connues que par l'abandon qu'il en fit.

C'est ainsi qu'en août 1507 il résigne au profit de maître Dorville Scoutens une prébende de la chapelle N.-D. à l'autel à La Haye (V. Annexes, XIV).

En avril 1508, il résigne une autre prébende non spécialement désignée qu'il détenait en cette même ville, au profit de maître Albert Alberty, chapelain de la chapelle royale (V. Annexes, XIV).

Au cours de la même année, en septembre 1508, il résigna encore une prébende de Saint-Pancrace à Oostvoorde, en Hollande, au profit de maître Nicaise de Longmes (V. Annexes, XIV).

Bredemers tenait beaucoup à la ville de Namur qui, apparemment, l'avait vu naître, aussi y occupa-t-il toujours une dignité dans l'un ou l'autre des Chapitres de cette ville. La dignité de prévôt du Chapitre de Saint-Pierre au château lui tenait particulièrement à cœur, car dans les actes où il est question de lui, c'est le plus souvent ce titre qui est enregistré. A Lierre il est même connu sous la dénomination de « proost Herry » ou de « proost van Namen ». Cette dignité qu'il occupait dès avant 1514 était, à cette époque, distincte de la dignité de prévôt du Chapitre de Saint-Aubain de la même ville. Il brigua aussi celle-ci et l'obtint par mandement de Charles-Quint, au 12 mai 1521, en remplacement de son neveu, Henri Bredemers, décédé, et qui l'occupait depuis le 31 décembre 1516. La reconnaissance de ce mandement fut refusée par les membres du Chapitre, en raison de l'absence de signature du secrétaire de l'Empereur. Ce

vice de forme fut régularisé et Bredemers fut installé le 5 juillet de la même année (V. Annexes, XIV).

Il est honoré d'une prébende canonicale à l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, le 28 mai 1517 (1).

En 1519, il résigna au profit de Arnold Bouwens, une prébende de chapelain à la chapelle de Saint-Laurent de première fondation en l'église Saint-Servais à Maastricht (V. Annexes, II).

Il résigna, au mois de janvier 1522, en guise de permutation au profit de sire Jehan Darenberge, une prébende qu'il possédait à la chapelle de N.-D., en l'église de Hoirnaer (V. Annexes, XIV).

Le 27 avril 1522, il résigna la dignité de prévôt à la cathédrale de Saint-Aubain, qu'il possédait à peine, en faveur de maître Jean Hanneton, bâchelier en droit canon (V. Annexes, XIV).

Ce fut là le dernier acte public de cette carrière si remplie et caractérisée par un dévouement sans bornes.

* * *

Les compositions qui lui ont été attribuées nous sont inconnues.

Fétis cite de lui un motet à cinq voix : *Misit me Pater*, inséré dans les *Ecclesiasticæ cantiones, sex, quinque et quatuor vocum*, publiées à Anvers chez Plantin, in-4° oblong. Cet auteur mentionne par erreur l'année 1529 comme date

(1) Rombauts. *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 100, et Arch. du Chapitre Saint-Rombaut. Actes du notaire Gauthier de Riddere. Reg. 1514-1520-20 déc. 1517. (Annexes, II).



de cette publication, qui du reste n'a été retrouvée ni par Edm. Van der Straeten ni par A. Goovaerts.

Fétis met encore à son actif une messe à quatre voix: *Ave Regina Cœlorum*, qui se trouverait dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Belgique.

En vain, nous-mêmes nous avons cherché dans ce dépôt l'existence de ce manuscrit.

Ces lacunes sont bien regrettables et nous privent de l'intérêt qu'il y aurait à connaître les compositions de cette personnalité d'une influence transcendante.

* * *

D'après les détails de sa carrière, Bredemers semble être un homme d'action.

Servi par une intelligence vive son caractère énergique parvient à écarter tous les obstacles qui encombrent la voie vers le but poursuivi.

Essentiellement bon et serviable, il se plie, de bonne grâce, aussi bien aux exigences de son service qu'aux désirs de toute nature qu'on s'avise de lui manifester.

Virtuose d'une rare perfection, il eut la faveur que ne partage aucun artiste de son époque de faire apprécier ses talents dans tous les pays de l'Europe.

Ni Charles-Quint, ni Philippe-le-Beau ne manquaient jamais, lors de leurs déplacements à l'étranger, de l'enrôler dans leur suite, flattés qu'ils étaient de compter parmi le personnel de leur chapelle, un artiste de son envergure. Bredemers eut ainsi l'occasion de se faire entendre devant les Souverains et les sommités de presque tous les pays de l'Europe; il voyagea trois fois en Espagne, deux fois



en France, en Angleterre, en Allemagne et en Hollande et une fois en Suisse.

Bredemers s'intéressait énormément à la construction des instruments à clavier.

C'est vraisemblablement pour ce motif qu'après avoir pris sa retraite comme organiste royal il s'est rapproché des facteurs Moors, qu'il avait appris à apprécier lors de son premier séjour à Lierre.

Le succès de leurs produits date de cette époque et dans ces conditions l'on est en droit de se demander si une part de ce succès ne revient aux savants conseils de Bredemers.

Considérant aussi que nous sommes à l'époque où les instruments à clavier se perfectionnent on en vient tout naturellement à se poser la question si la naissance de l'épinette, précurseur du piano, ne peut être attribuée à ces habiles facteurs, grâce aux suggestions de Bredemers. Celui-ci, virtuose habile, sut tirer de cet instrument les ressources nombreuses qu'il offrait et lui gagna la faveur de ses élèves princiers qui furent des premiers à l'étudier.

Mais l'influence prépondérante de Bredemers est due à sa haute culture musicale, largement mise en œuvre dans l'enseignement de son art.

Il exerça son rôle didactique dès 1501, en entrant au service de Philippe-le-Beau. Successivement maître des choraux de la chapelle archiducale et de la maîtrise de l'église Saint-Gommaire à Lierre, il fut, grâce à cet enseignement d'une durée de plus de vingt ans, le directeur artistique de toute une génération de musiciens auxquels il inculqua ses méthodes personnelles.

Son influence, tant comme musicien-chantre que comme

organiste, s'est donc fait sentir incontestablement sur l'évolution de l'art musical dans nos provinces. Il a su lui donner une impulsion énergique et hautement artistique, dont on peut se rendre compte par le grand nombre et la valeur des musiciens sortis de cette génération.

Ceux-ci, en s'expatriant, ont transporté au loin les connaissances acquises et ont ainsi donné à l'art musical néerlandais une expansion mondiale.

Bredemers ne fut pas seulement professeur d'enfants de chœur.

Il fut aussi le conseil artistique des enfants de son roi. Il dirigea l'enseignement musical de Charles-Quint et de ses sœurs Isabelle, Eléonore et Marie, qui, formés à son école, ont favorisé, dans les pays où ils ont vécu, l'importation de la méthode rénovatrice de leur professeur.

L'archiduchesse Eléonore, unie d'abord à don Manuel, dit le Grand, roi de Portugal, puis à François I, roi de France, eut l'occasion d'exercer dans les deux pays une propagande efficace pour l'art qu'elle aimait et cultivait avec tant de passion.

En Hongrie, ce rôle de propagande fut dévolu à l'archiduchesse Marie, qui prit pour époux Louis II, roi de Hongrie et de Bohême. Elle exerça incontestablement ce rôle, puisque de retour ici, comme régente des Pays-Bas, elle porta le plus grand intérêt au monde musical.

Il faut en dire autant de l'influence exercée par l'archiduchesse Isabelle, unie en 1514 à Christern II roi de Norvège et de Danemark, et qui avait tenu Bredemers en si haute estime.

Enfin l'influence exercée par Charles-Quint est mieux connue. Musicien consommé, ainsi que nous l'a fait con-



naître Edm. Van der Straeten, ayant apprécié par lui-même les profondes connaissances et les excellentes méthodes de son professeur, il accorda une protection éclairée à l'art musical. Il emmène en Espagne non seulement des instruments néerlandais, mais aussi des musiciens, formés à la nouvelle école, qui ont fait la gloire de la musique néerlandaise.

L'exhumation des archives des noms des anciens élèves de Bredemers nous révèlera un jour quelle est la part exacte de son rôle dans l'évolution de notre école de musique à cette époque, mais, dès maintenant, par les documents connus, Bredemers nous apparait comme un maître et un propagandiste dont les efforts, couronnés d'un immense succès, lui créent un titre à la reconnaissance du monde musical.

Dr G. VAN DOORSLAER.

Index Bibliographique

---

1. ROB. EITNER. *Biographisch-Bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker und Musikgelehrten.* Leipzig, Breitkopf et Haertel, 1900.
2. DE BURBURE, le Chevalier. *Notice dans la Biographie Nationale.*
3. EDM. VAN DER STRAETEN. *La musique aux Pays-Bas* Tomes III et VII.
4. EDM. VAN DER STRAETEN. *Charles-Quint musicien*, in Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, 4e série, IIe Partie, 1893.
5. FÉTIS. *Biographie universelle des musiciens* 2e édition.
6. PINCHART. *Archives des Sciences et des Arts.* T. I, p. 8. — Idem in *Messager des Sciences Historiques.*
7. ED. GRÉGOIR. *Histoire de l'Orgue*, Anvers, 1865.
8. *Le Beffroi.* Revue. T. III. 1866-1870. Bruges.



Annexes

LES ANNEXES NE CONTIENNENT QUE DES DOCUMENTS INÉDITS

I.

Archives communales de Malines. Compte communal de Malines, 1517-1518, f° 12 v° : Ontfaen van Mr Henrick Breedenmeers wijlen Huybrechs wettich zoene daer moeder af was wylen Johanna Symoens, van iiij £. xi sc. oud. gr°te tjrs lyft... gaf Mr Henrick voers. pr° decembri 1517. (En marge): 45 jaer.

— Registre des Rentes. S. II, n° 1, f° 42 v°, 1517, 1 Juny. Meester Henrick Breedemers fs qd. Huberti et qd. Johanne Symoens. (En marge) : obijt in mayo 1522.

II.

Arch. capitulaires de Saint-Rombaut à Malines. Actes du notaire Gauthier de Ridder (Walter Militis), registre de 1514 à 1520: 20 déc. 1517; M. Henricus Bredemerssche clericus leodiensis diocesis canonicus ecclesie Sancte Gudule Brux. ..

Dans le même registre on trouve encore mention du même personnage aux dates suivantes :





1514, 30 april... magrum Henricum de Bredemers pp^tum Namuracensem.

1518, 6 feb... dm̄ Henricum Bredemers can^cum Lyrens.

— 11 dec... Breedemeersse cano^cum Lyren.

1519, 11 aug... D. Henricus Bredemersche pptus Namurcensis necnon capellanus capellanie S^ti Laurentij de prima fundatione in ecclesia S^ti Servatij, Trajecti, leod. dioc.

1520, 9 nov... Henricus de Bredemerssche, scolasticus Lyrensis.

III.

Arch. de l'Etat à Namur. Actes capitulaires de l'église Saint-Aubain, Reg. de 1507-1533, f° 36 : 3 may.

(Extrait).

Je Amand Bredemers chanoyne indigne de l'église collégiale Monsr St-Aulbain fay mes dernières volontés. Je laisse

à ma sœur Mary iiij livr. de cens que j'ay sur la maison de no(tre) p(è)re.

à mon frère Colin un hana(p) d argent et un lousse.

à mon frère maistre Henry outant ung goblet dargent et une lousse.

à ma seur Paquet un goblet et une lousse dargent.

à mon beau-frère Gilet un des plus belles chemises que j'aye.

à mon nepveu Colinet ma bage dor que je porte a mon dois.

à mon nepveux Henri chanoine de St-Albain ma belle amarysse avec mon...

à son frère Eduart une de mes robes.

à Henry de... un pourpoint de damassé.

à Guill mon nepveu un pourpoint de satin.

à la petite fille de mon frère Henry 1 florin.

Je laisse tous aultres biens meubles et immeubles à mes deux frères Colin et Henry et à mes deux seurs.



Je laisse ma maison à mon neveux Henricus Bredemers mon confrère ou à Monsieur le Doien pour en paier mes debtes et aussy pour paier mon service.

IV

Archives de l'État à Namur. Actes capitulaires de l'église Saint-Aubain, Reg. de 1507-1533, f° 45 v°. Ce iij^{e} d'octobre 1514, Colin Bredemers a mys la maison claustrale que estoit à Henry Bredemers son fils, chanoine de ceans es mains de mess^{rs}.

Ibid. — Registe des bourgeois, 28 juin 1544. Isabelle veuve de Nicolas Bredemers le barbier habitant Marché des Fèvres, reçue bourgeoise.

V

Archives de l'État à Namur Actes capitulaires de l'église Saint-Aubain. Reg. de 1507 à 1533, f° 59. 1516. Admissio Dni Henrici Bredemers ad prepositurам Carolus dei gra Rex... nris decano et caplo ecclie colle^{ti} S^{ti} Albani in oppido nro Namur. leodien. dioces. salutem. Notum vobis faciemus quod nos prepositurem dicte eccl. quam nuper obtinet defunctus mgr Eduardus de Proches ejusdem ultimus pacificis possessor... dilecto nro mgro Henrico Bredemers canonico prebendato dicte ecclesie... dedimus.

Datum in oppido nro Bruxell. die ult. mensis decembris anni millesimo quingentesimo decimo sexto...

Ibidem, Idem, f° 115 v°. 1521. Je Colin Bredemers borgois de Namur cognois et confesse asserner ung ms desplt a leglise de St Aulbain... ou donner x flor. es mains du chapitre pour l'anniversaire de feux mossieur Henri Bredemers prevost jadis de ceans mon filz et che

en dedans le jour S[t] J.-B. prochain. Temoin mon signe manuel cy mis le xix jour de novembre v[c] vingt unc.

(signé) Nycolas Bredemers.

VI

Archives communales de Malines. Compte communal 1517-1518, f° 12 v°. Ontf. van Sozine Breedenmeers, M[r] Henrickx natuerlycke dochter daer moeder af es Anthonine Beerthen uts. (En marge) 11 jaer.

Ontf. van Anthonine Beerthen wylen Jans wettighe dochter daer moeder af was wylen Lysbeth de Fevere. (En marge) 30 jaer. gaf M[r] Henrich voers. pr[a] decembri 1517.

Ibidem. Registre des Rentes, S. II, n° 1, f° 42 v°. 1517, 1 Juny : Sozine Breedemers fil. n[alis] mgri Henrici et Anthonine Berten.

Antonine Berten fil. qd Johis et qd. Eliz. de Fevere. obijt ix april. 1529.

— *Archives communales d'Anvers.* Registre des Echevins Ryt et Ballinck, 1523, f° 314. Jozyne Bredemers met Rombouten Borreman, coopman, ejus marito et tutore, vercocht meesteren Remaculus van Ardennen... die vyftich rynssche gulden erflic van den hondert Rynssche gulden t sjaers erflyckere renten die zy heeft ende jaerlicx mediatim prima martii... heffende is op de stad van Antwerpen... de voers. rente meesteren Henric Bredemers anno xvii thiene dage in octobri vercocht hebben ende alsoe de voers. meester Henrick haer die in behulp van hueren huwelycke gegeven heeft...

— *Archives comm. de Lierre.* Compte communal 1[r] déc. 1516-1[r] déc. 1517, f° 5. In den iersten ontfaen op ten xv[en] dach van februario a[i] xv[c]xvj : van Anthoninen van Beerthout dochter wilen... daer moeder aff was... ende ten lyven van der selven Anthoninen



ende Josinen Bredemers voer v £ brab. ter quitingen den penn. thiene op te voers. stadt vercocht. L £ brab.

VII

Arch. comm. de Malines. Testaments, Reg. n° 10, f° 73 v°, 24 mars 1547.

Henrick Bredemers, wylen m^r^ Henricxsone, in meyningen buyten slants te reysene, heeft in gevalle dat hy geraecte te stervene sonder wettich hoir van synen lyfve gecomen achter te laten, opgedragen overgegeven ende getransporteert Jouffr. Josyne Bredemers synder sustere, huysvrouw van Rommont Borremans, de seven veerteelen rog. erff. pachts die hy heffende es tot Nyele in den byvanck van Lyere, ende noch sekere lyfrente van xlv gulden lyftochte staende tsynen lyfve opte voirs. stadt van Lyere.

VIII

Arch. de la collégiale de Lierre. Manuscrit du chanoine Drymans, T. II. Tubula chronographica ecclesiæ S. Gummari, Lyræ, 1500-1600. f° 20, 1506, 22 x^bris^. Honor vir ac m^r^ Henricus Bredemers organista ducis, clericus, dioc. Leod., prepositus ecclesiæ Castri opidi Namurcensis vigore litt. principis Caroli archid. Austriæ ducis Brab. fit canonicus per lib. resign. D. Jois Braconier cui permutatur canonicatus et prœbenda ad cantuarium ppetuam sitam ad altare S. Annæ in ecclesia S. Livini de Ziriczee, dioc. Traject.

f° 22, 1507, 19 May. D. Hen. Bredemeers can. venit ad residentiam.

1507, 28 Juni. Wiert m^r^ Hend. Bredemeers ten tyde van syne strickte residentie gedeputeert wegens het capittel naer verschyde rechters, om te verhandelen eenige affairens hun concernerende, van 8 a 9 daegen sonder quetsinge van syne residentie, niet tegenstaende het contrarie gebruyck hunner statuten.





1507, 16 Aug. D. Hen. Bredemeers canon. sg. necnon præpositus Castri Namurc. fundat in perpetuo, ut chorauli quotidie in summa missa cantent ad elevationem *O Salutaris hostia* pro qua fundatione dat sing. annis choraulibus sub æquali portione tres flor. renenses monetæ currentis.

IX.

Arch. comm. de Malines. Reg. scabinal n° 129, f° 3, 6 août 1510. Katlyne Wielmans, weduwe wylen Jan Guedens ende Michiel Guedens, huer ende desselfs wylen Jan Guedens zone, hebben vercocht meester Henrick Bredemer de twee vyfste deelen van eenen huyse gelegen op ten Beerthoutshoff, tusschen meester Henricx Bredemer erve aen deen zyde ende Jan Bormans erve aen dander zyde.

— Compte comm. 1510-1511, f° 206, 4 février 1511. Item gegheven meester Henr. Bredemeers, organist ons genadigen Heeren Hertoghe Karels, tot hulpen van twe gelasen vensteren tot zyner huyse metter stad wapenen, ex grat., iiij xxv s.

— Compte comm. 1511-1512, f° 206 v°, 26 mars 1512. Item gegheven meester Henrick, den orgalist ons genadigen Heeren, tot hulpen van synder metselryen, x gouwen phl. val. iij ℔ ij s. vj d. Idem. f° 209 v°, 11 juillet 1512. Item gegeven den orgalist van den Keyser, vi s. iij d.

— Reg. scab. n° 130, f° 19 v°, 17 octobre 1511. Jan Borreman heeft vercocht meester Henrick Bredemer een huys gelegen op ten Beerthoushoff, tusschen Jans van Couwenberghe erve aen deen zyde ende desselfs meester Henricx erve aen dander zyde.

— Reg. scab. n° 131, f° 13 v°, 17 novembre 1511. Rommont Smet heeft bekent dat meester Henrick Bredemer, organist ons genadigen Heeren, tegen hem gelost heeft de acht R. gulden, die de voors. Rommont hadde ende jairlycx heffende was op ende aen des voirs.

meester Henricx huyse, gelegen in de Bleeckstrate tusschen Heeren Jans van Springele erve aen deen zyde, ende der weduwen wylen Jan Guedens erve aen dander zyde.

— Reg. scab n° 131, f° 14 r°, 17 nov. 1511. Meester Henrick Bredemer organist ons genad. Heeren heeft vercocht Rommond Smet twaelf Rynsguld. elken van dien tot xl gr. vlaems gelts gerekent erff. chys te heffene altyt... op ende aen syn huys metten hove gronde etc. gelegen in de bleekstrate, tusschen heeren Jan van Springele erve aen deen zyde ende der weduwe wylen Jans Gueden erve aen dander zyde.

Idem, f° 49, 3 jan. 1512. Katlyne Wilmans, weduwe wylen Jan Guedens, heeft vercocht meester Henrick Bredemer vyfste deel van eenen huyse gelegen opt Beerthoutshoff, tusschen meester Henricx Bredimers erve aen beyde syden.

Idem, 20 nov 1512. Meest. Henrick Bredemers organist van der capellen ons genad. heeren heeft vercocht heeren Roelant le Fevere ridder van Theemseke ende van Liesvelt, Raedt ende Tresorier gnl. van der K. Majest... 14 Rynsguld. op zyn huys... (comme ci-haut).

— Compte comm. 1512-1513, f° 231. It. ghegeven meester Hendr. Bredemers voer zekere diensten der stad ghedaen als voer een gratuite, vi ℔ v s.

— Reg. scab. n° 134, f° 51 v°, 8 août 1513. Meester Henrick Bredemer organist ons genaedigen Heere, heeft bekent dat Katheline Wielmans weduwe wylen Jan Gutens, heir tocht die sy hadde aen syn huys, gelegen alhier in de Bleeckstrate tusschen Jan Borremans erve aen deen zyde ende meester Adriaen de Wilde aen dander zyde, tot synen behoef vuytgegaen heeft...

— Reg. Testaments, n° 1, f° 99, 22 décembre 1514. Meester Henrick Bredemer, proost van Sinte Piters tot Namen, heeft vercocht Charles Le Clerck, meester van de financien ons genaedigen Heere, tot behoef van meester Jan van Marnix, secretaris ons genaedigen Heere, twee huysen met eenen hove achter deene huys liggende, gestaen

deen neven dander in de Bleeckstrate, tusschen meester Adriaen de Wilde erve aen deen zyde ende Jan Borremans erve aen dander zyde. A. D. M. war. op vier cappoenen die de fabrycke van Sinte Peters alhier daer op heeft...

X

Arch. comm. de Malines. Procuratoria, reg. 1, f° 135, 2 may 1514. Meester Henrick Bredemer, organist ons genaedigen Heeren, heeft geconstitueert..., schouthet van Delft, om van synen wegen ende tot synen behoef tontfangen ende te heysschen alsulken scult als hem sculdich ende tachter es een geheeten Yewout Aelbrechts tot Delft...

XI

Arch. comm. de Lierre. Compte communal 1517-1518, f° 79, may. It. betaelt noch voer iiij stoepen wyns de twee daer af gepnteert den cantere alhier die vuyt Spaengnen quam ende dandere twee meester Henr. Bredemers die van Fernando quam, al ter pryse van xv gr° den stoop.

XII

Archives comm. de Lierre. Actes scabi aux. Reg. n° 18, 1512-1523, acte 820. Heer Xpoffel Coels priestere en familie... hebben bekent ende verleden dat zy overmits eender sommen van penn... wettelyck hebben vercocht ende erff. overgegheven Mr Henricke Bredemers proest tot Namen ende canonick alhier inder kercke, etc. Een huys, met zynen gronde hove ende toebehoorten gestaen ende gelegen by de Monickbrugge aldaer tusschen de Riviere van der Neten



in de drie zyden ende aen tsHeeren strate voere aen de vierde zyde. Actum iij Decembri 1517.

Ibidem, acte 954. Vercoop... van een rente... op eenen huyse gestaen opt kerchoff nu ter tyt toebehoirende M. Henr. Bredemers, canonick. Actum, xxvj° Aug. a[i] xviij.

Ibidem, acte n° 1055. M. Hendrick Bredemers proest van Namen ende canonick in der kercken van S[t] Gomaers alhier, heeft getransporteert ende erff. overgegeven omme eene somme gelts etc... Kathelinen Mys wylen Henricx dochtere alsulcken xx stv[s] jaerliker ende erffelycker renten alse hy hadde ende heffende was op een huys met zynen hove, gronde ende toebehoirten gestaen ende gelegen in de Bruyel toebehorende nutertyt mgr van Vaken. Actum xix may xv[c] xix.

Ibidem, acte n° 1059. M[r] Janne van Brabant canonick alhier heeft getransporteert ende erff. overgegeven omme een somme gelt etc. M. Hendr. Bredemeer proest van Namen ende canonick in der kercken van S[t] Gummarus te Lyere alsulcken verbrande stede metten hove... Actum xix may, xv[c] xix.

Ibidem, acte n° 1270. Meester Anthonis Pycquot, canonick in der kercken van Sinte Gommaers en heere Michiel Perre, priester... als executors van den testamente van wylen heeren Willeme Michiels, in zijn leven canonick in der voors. kercke... hebben vercocht... meester Hendricke Bredemeers canonick inder voers. kercken organist ons heeren des Co... een huys enz... achter aen t kerckhof.

Actum, iij[n] sept. a° xx.

XIII

Arch comm. de Lierre. Compte comm. 1r déc. 1516-1r déc. 1517, f° 18. Item betaelt den dienere van Mr Hendrick Bredemers van eender missiven van Bruessel aen de wet alhier te brengene den afflaete aengaende... iij s. 1 1/2 d.

Compte comm. 1r déc. 1518-1r déc. 1519, f° 21. It. meester Hery den proest die metten gecomitteerden van der stadt aen den Co. heeft helpen solliciteeren omme te continuatie van den voers. state te helpen (state van rekeninge). xij s. vj d.

Compte comm. 1520-1521, f° 197. It. voire vj stoopen wyns gesconcken den proest van Namen voer zijn willecome uut Duytslant. — Item den choordeken tot zijn willecome van daer oec iiij stoopen wyns. — Item den cantere van gelycken oec iiij stoopen.

XIV.

Arch. de l'État à Namur. Chap. de Saint-Aubain; Actes capit. reg. 1490-1507, f° 103.

Admissio Bredemers. — Phls dei gracia Archidux Austrie, etc. Dilectis nros preposito decano et caplo ecclie sancti Albani Namurac. leodien. dioc. salutem et dilectionem notum vobis facimus qd nos canonicatum et prebend. predicte vre ecclie quos in ead diem viveret obtineret solebat deffunctus Dns. Petrus Barbery... et ad nras collonem provisionem et onnodam. disponem pleno jure spect. et pertinen. dilecto nro Henrico Bredeners cantore et organiste capelle nre domestice... dedimus.

Datum in opido nro Gand. die prima mensis marcy anno Dni millo quingentesimo tercio.

Anno Dni millo quingentesimo quinto stilo. leodien. viij mens.



january horo decima vel circiter de mane, honestus ac discretus vir magister Henricus Bredemers cantor et organista capelle illustrissimi principis in albo... fuit admissus stallum sibi in choro et locum in caplo.

Arch. génér. du Royaume. Chambre des comptes, Reg. n° 20402, du 1 janv. 1507 au 31 déc. 1508 (1 janvier au 31 déc. 1508, n. s.), f° x, juni 1508. Du mesme droit six livres a cause dune lettre de collacion de la prébende de Saint-Aulbain de Namur vacant par resignacion faicte par maistre Herry Bredemers au prouffit de Henry Bredemers son neveu apparant par ledit conterolle pour ce icy lesd. vj £.

Ibidem. Chambre des comptes, du 1r janv. 1506 au 31 déc. 1507. Reg. n° 20401, f° ix. (1r janv. 1507 au 31 déc. 1507, n. s.). Août 1507, Dicell. droit encoires six livres dud. pris a cause dune lettre de collacion de la prébende fondée en la chappelle de Nre Dame en lostel à La Haye en Hollande vacant par resignacion faicte par Henry Bredemars au prouffit de maistre Dorville Scoutens apparant comme dessus pour ce icy, vi £.

Ibidem, Chambre des comptes, Reg. n° 20402, du 1r janv. 1507 au 31 déc. 1508. (1 janv. au 31 déc. 1508, nouv. style), f° 5, avril 1508. Au mesme droit huit livres dud. pris à cause dune lre de collacion de la prébende de La Haye en Hollande vacant par resignacion et permutacion faicte par maistre Henry de Bredemers organiste de la chappelle dommesticque de Monseigneur au prouffit de maistre Albert Alberty chappellain de lad. chappelle. Apparant par ledit contrerolle pour ce icy. lesd. viij £.

Ibidem, Ch. des comptes, Reg. 20402, du 1 janv. 1507 au 31 déc. 1508 (1 janv -31 déc. 1508, n. s.) f° xiij v°, septembre. Dudit droit

six livres dud. pris à cause dune lre de collacion de la prebende de Saint Pancras a Oostvoirne au prouffit de maistre Nicaise de Longmes vacant par resignacion a luy faicte par maistre Henry Bredemers. Appert par le dit contrerolle pour ce ycy lesd. vi £.

Arch. de l'Etat à Namur. Chapitre de Saint-Aubain. Actes capitulaires, Reg. 1507-1533, f° 114. Admissio mgri Henrici Bredemers ad preposituram prnte eccl. — Carolus... delectis nrs decano et caplo. ecclesie colle^tae^ bti Albani, notum vobis facimus quod nos preposituram predicte ecclesie vre, quam in eadem dum viveret obtinere solebat quondam Dns Henricus Bredemers ipsius ultimi possessoris...

Dilecto et fiali organiste nro magistro Henrico Bredemers avunculo dicti defuncti dedimus...

Datum in civitato nro imperiali Wormacia die duodecimo mensis may anno dni millesimo quingentesimo vicesimo primo...

et Nicolao Bredemers testibus.

Arch. génér. du Royaume. Chambres des comptes, Reg. n° 20414, du 1 janvier 1520 au 18 avril 1522, f° 36, janvier 1521 (janv. 1522, nouv. style). — Dudit droit autres quarante solz a cause dune lre de collacion de la chappelle fondee à lautel Nre Dame en l'egle de Hoirnaer au prouffit de sire Jehan Darenberge pbre, par resignacion que lui en a faicte a tiltre de permutacion maistre Henry de Bredeniers. Apparant par lesd. contrerolle pour ce icy lesd. xl s.

Arch. de l'État à Namur. Chapitre de Saint Aubain. Reg. capitulaire de 1507-1533, f° 118 v°, 1522. — Admissio mgri Johannis Hanneton ad preposituram pnte eccles. — Carolus... cum dilectus noster Henricus Bredemers organista capelle nre domestice ac prepositum prefate ecclie Sti Albani Namuracensis eamdem preposituram hodie data pntum per procurationem suum legitimum sufficienter ad hoc mandato fulsitum jure libere et simpliciter resignari fecerit in manibus



dilecti et fialis equit. aurat. et prd. pnot. mri consili ad opus et utilitatem magri Johannis Hanneton in jure canonico bacchalarii.

Dat. in opido nre Bruxelle xxvij° die mensis Aprilis anno dni millesimo quingentesimo vicesimo secundo.

XV

Arch. de l'église St-Gommaire à Lierre. Manuscrit du chanoine Drymans. T. II, p. 65, 1522. Mr Hendrick Bredemers canonick obijt 20 may, 20 mott. in den pand.

Ibid., p. 281, 1522. Obijt R. D. Henricus Bredemers canon. 20 may, begraven in syn capelle tegen het venerabel, 20 mott. met 12 tortsen, plura sacella dedit ornamenta.

Idem, T. VIII, p. 169. Den grooten serck in de choor is van den Bischop Fredericus de Bade van Uytrecht. Den volgenden is van d'heer Bredemer, canonick.

Arch comm. de Malines. Compte comm. 1521-1522, f° 180. It. betaelt van der doot van Mr Henrick Breedemers van iiij £ xj s. oude g° tse lyft die hy op de stadt hadde in deb et jan, xij s. iiiij d.

XVI

Arch. comm. de Lierre. Actes scabinaux, reg. 18, acte n° 1558. Hr Merten Smet priester ende capellaen in der kercken van Sinte Gommaers in de voers. stadt ende Quityn Myntens secretaris der selver stadt, beyde executoeren van den testamente ende vuttersten wille van wylen mynen heere meester Hendricke Bredemers in zynder tyt organist ons heeren des Keysers, proest tot Namen ende canonick in der voers. kercken van Ste Gommaers. Ende oec alse daertoe

behoorlyck gemechticht van heeren Philipse Lombaert oec canonick inder voers. kerken hueren medeexecutoer in den landen van Spaengnen zynde gelyck tselve heere Gregorius Baeck priestere voere hem alse notaris ende sekeren getuyge daertoe geleeden vercleerde op ten xxv^e^ dach Juny lestleden gebuert zyn, hebben bekent ende verleden dat zy vuyt crachte van den selven testamente ende vut specialen laste hen mitten selven gegeven omme alle zyn achtergelaten havelyck ende erffelycke goede te alieneren, te veranderen ende te vercoopen omme daermede zyn voersc. vutersten wille sculden ende lasten te volbueren gelyck ons tselve is gebleken by een instrumente inhoudende den voers. vutersten wille gepasseert voere heeren Laureyse Perre priester ende notaris wesende van der date int jaer ons heeren duysent vyff hondert ende xxij op ten xviij^e^ dach van meye van welcke voers. instrumente den coopere hiernae genoempt tot zyne versueke by den voers. executoren copie autentyck gescreven in franschyne ende geteeckent by heeren Janne van Hoetayn oec priestere ende notaris overgegeven is geweest, wettelyck hebben vercocht erff. overgegeven ende getransporteert overmits eene foeye etc... heeren meesteren Peetere Bacguet priestere canonick ende archidiaken van Antwerpen inder Cathedraele van Onser Lieven Vrouwen van Cameryck. Een huysinge dat twee woensteden plegen te zyne met hueren hove... over den vliet van der Neten aldaer liggende ende huer streckende tot aen den hoff van den huyse Antonyne Bartouts... gelegen de voers. huysinge voer lancx 't kerkhoff vander voern. kerke van St Gommaers... voertyts gecocht ende vercregen van den executoren van wylen heere Willeme Michiels...

Actum vj^o^ sept. xv^c^ xxij.

Het zelfde huys werdt vercocht 1541 act. n° 110. Reg. 19.

Ibidem N° 1561. Jan de Muelery (Noyson?) zoene van Paschasie Bredemeers, inden name ende alse gemechticht van zynder voers. moeder, ende van Marien Bredemers zynder moeyen gelyck dat bleeck by een instrumente gemaect ende gepasseert den xxv^e^ dach



septembri lestleden voer J. Garea notaris ende getuygen daer inne genoempt, ons gebleken heeft bekent ende verleden dat hy van heeren Mertene Smet pbr. ende van Quinten Myntens alse executeurs van den testamente wylen Mr Henr. Bredemeers proest van Namen ende canonick van Lyere, ontfaen heeft de somme van twee hondert gulden, den gulden te xx stuvers gerekent die de voers. M. Henr. wylen hen gemaect hadde by zyn testament alsoe etc. heeft oeck bekent dat hy tot behoeff van den deken ende caple. van der collegiaelder kerken van St Aulbain inder stadt van Namen ontfaen heeft de somme van vyftich R. guld. ten pryse als voere die de voers. M. Henr. hen oick by zijn testament gelegateert ende gemaect hadde. Ende noch de xxv R. guld. die de voers. M. Henr. zyn oom hem bekennere gemaect ende by zyn testamente als voere gelaten hadde...

Actum xxviij^e sept., a^o xxij^o.

Ibidem, reg. 1569-1572, acte n° 291... tot behoeff van sekere missen gefundeert binnen der kerke van Ste Gommaers by heeren Henrick Breedemers, 6 april 1570.

Jean et Philippe Moermans

orfèvres-ciseleurs anversois

(SECONDE MOITIÉ DU XVII[e] SIÈCLE)

I. — JEAN MOERMANS

La ville d'Anvers qui fut le berceau des plus grands peintres, des plus habiles architectes et des plus célèbres sculpteurs, a produit également des orfèvres de renom. Feu Génard, dans sa *Notice sur la corporation des orfèvres anversois* (1), et dans les pages qu'il leur consacra dans son travail *Anvers à travers les âges* (2), a cité un nombre suffisant de leurs œuvres pour en être convaincu. Et, récemment, dans les expositions rétrospectives d'art, qui eurent lieu successivement à Bruxelles (1910), Malines (1911) et Gand (1913), on a pu juger de *risu*, et par le nombre des objets exposés, et par la beauté de leur facture, que la

(1) *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, tome XLIV (1889), p. 291.

(2) Tome II, pp. 462-463.



réputation de l'ancienne école d'orfèvrerie anversoise n'est nullement surfaite (1). Au contraire, son renom augmenterait encore s'il était donné au public de pouvoir contempler de près ces nombreuses pièces que les exigences du culte ne permettaient pas d'éloigner pour un certain temps du trésor de nos églises, et dont l'existence nous est heureusement révélée par les inventaires archéologiques en cours de publication dans quelques-unes de nos provinces (2), et par le récent beau travail sur l'orfèvrerie religieuse belge des abbés L. et F. Crooÿ (3).

Les anciens ateliers d'orfèvrerie anversois ont non seulement produit des œuvres capitales, ils ont également témoigné d'une activité absolument remarquable. Les abbés Crooÿ, durant quatre années de patientes recherches, examinèrent trois mille pièces et retrouvèrent cinq cents fois le poinçon à la main couronnée d'Anvers, soit sur la sixième partie de tous les objets inspectés (4). Mais si les trésors de nos églises peuvent encore exhiber tant d'anciennes œuvres, que devait-il en être avant cette époque néfaste de notre histoire, où tant de productions furent jetées au creuset pour payer les contributions de guerre extorquées par de cupides et impitoyables vainqueurs? En-

(1) L'exposition régionale d'argenteries et d'orfèvreries d'art anciennes organisée en 1902, à Saint-Nicolas, par le Cercle archéologique du Pays de Waes, fut déjà, au même point de vue, une véritable révélation.

(2) Notamment celui de la province d'Anvers, élaboré par notre confrère F. Donnet, publication copieusement illustrée et comptant déjà sept gros fascicules.

(3) *L'Orfèvrerie religieuse en Belgique depuis la fin du XVe siècle jusqu'à la Révolution française.* Bruxelles (Vromant & Cie) 1911, petit in-4° avec de nombreuses illustrations.

(4) L. et F. Crooÿ. *Op. cit.*, pp. 5 et 20.

suite que l'on ne perde de vue qu'il doit être également fort important le nombre d'œuvres méritantes qui furent sacrifiées sans merci, soit pour satisfaire à des besoins d'argent plus ou moins pressants, soit pour faire place à des pièces modernes presque toujours d'une facture quelconque et d'un goût fort discutable.

C'est également en dépouillant les anciens comptes d'églises, de confréries, de corporations, et en consultant des monographies locales déjà parues, que l'on se convainc de la fécondité des ateliers anversois de jadis. Personnellement nous avons déjà recueilli de cette façon plusieurs centaines de mentions de travaux ou d'œuvres exécutés par nos artistes locaux.

Cette importance et ce renom étant établis, il serait certes à souhaiter que l'on puisse tirer de l'oubli ceux qui créèrent et soutinrent cette réputation. Malheureusement ce qui nous est resté des archives de la corporation est insuffisant pour atteindre ce but d'une manière plus ou moins complète. Si feu Génard, en 1882, et nous même, en 1903, sont pourtant parvenus à faire connaître d'une façon encore très relative les de Rasières (1) et les Somers (2), ce n'est pas seulement à la suite de patientes recherches, mais aussi à des circonstances tout à fait exceptionnelles facilitant singulièrement la tâche du biographe.

En ce qui concerne les orfèvres Jean et Philippe Moermans, que nous allons tenter de faire connaître, nous pouvons considérer comme une circonstance éminemment favo-

(1) *L'aiguière de Rubens, dite des archiducs Albert et Isabelle.* Bulletin Rubens, tome I (1882), p. 224.

(2) *Notice sur Wierick Somers le Vieux, orfèvre-ciseleur anversois (1e moitié du XVIIe siècle).* Anvers, 1903.



rable le fait que le premier de ces artistes remplit à l'église Saint-Jacques, durant plus d'un demi-siècle, les fonctions de directeur ou administrateur *(kapelmeester)* de la chapelle du Très Saint-Sacrement. Or, comme Jean Moermans fit toujours montre, dans l'exercice de ses fonctions, de la plus grande activité, il n'y a rien d'étonnant que les archives de la susdite chapelle et celles de l'église, qui nous sont toutes assez familières, aient laissé de nombreuses traces de son passage aux affaires. Grâce aux renseignements puisés à ces sources, et à d'autres données recueillies dans les archives de la ville et dans quelques monographies locales, nous sommes parvenu à connaître d'assez près et l'homme et l'artiste.

*
* *

Jean Moermans naquit dans la paroisse de Saint-Jacques et y fut baptisé le 25 janvier 1625.

Il était le troisième des dix enfants issus de l'union de Hans et de Marie van Boven, qui occupaient la maison *Sint-Jacob* à l'angle du Kipdorp et de la rue Saint-Jacques, à l'endroit où s'élèvent actuellement les vastes magasins de confections dits la *Vierge noire*, et où son grand-père Pauwel Moermans exerçait la profession de *banncket-backer* ou pâtissier. Jacques Moermans, apprenti-peintre chez Rubens en 1621-1622, et franc-maître à Saint-Luc en 1629-1630, était son oncle (1).

Le nom du maître qui lui inculqua les principes de l'art de l'orfèvrerie, de même que l'année où il obtint la maîtrise, nous sont inconnus. Quoi qu'il en soit, en 1654, donc à l'âge de 29 ans, il devait déjà être très expert dans

(1) Au sujet de la famille Moermans, à consulter le fragment généalogique que nous publions ci-après à titre d'annexe.

son art, attendu que la ville, en cette année, lui confia d'importantes réparations à effectuer au calice de la chapelle privée du magistrat. Du reste, la première œuvre proprement dite connue de lui, une paire de burettes en vermeil, rapportée approximativement par les auteurs du catalogue de l'exposition de Bruxelles à l'année 1657, est considérée par les abbés Crooÿ comme un travail fort réussi.

La réputation de Jean Moermans s'établit vite et solide. A partir de 1660, nous voyons déjà les commandes lui affluer nombreuses et importantes. Nous croyons que l'orfèvrerie religieuse fut sa spécialité. Nous relèverons tous ses travaux, une bonne vingtaine, dans la seconde partie de cette notice.

Nous ignorons presque tout concernant les rapports de Jean Moermans avec la corporation des orfèvres. Son nom ne figure pas sur la liste des doyens dressée par Génard, à l'aide de renseignements extraits d'actes officiels. Par contre, nous trouvons sa signature au bas d'un acte du 29 octobre 1699, en vertu duquel les doyens et les anciens du métier fixaient le prix des métaux précieux ouvragés (1).

Ce fut en 1656. que Jean Moermans accepta la charge d'administrateur de la chapelle du Très Saint-Sacrement à Saint-Jacques, ce qui nous incite à croire qu'il habitait encore à cette époque la maison paternelle; en tous cas, en 1662. nous le trouvons occupant la maison *De roij Lelie*. courte rue Neuve, entre le rempart Sainte-Catherine et la rue Suderman.

Moermans, comme nous l'avons dit plus haut, s'acquitta de ces fonctions avec une activité inlassable, un dévoue-

(1) Archives de la ville d'Anvers. Dossier relié relatif à la corporation des orfèvres.



ment constant et surtout avec un désintéressement digne d'éloge. Tous les comptes inscrits de sa main, dans les registres *ad hoc*, sont minutieusement détaillés, et fort souvent accompagnés d'annotations explicatives. Dans d'autres volumes il coucha également de nombreuses notes concernant l'administration de la chapelle, ainsi que des copies d'actes de fondation et de contrats passés avec les artistes travaillant pour compte de celle-ci. De plus, il fit preuve de beaucoup d'initiative et témoigna en outre par ses actes que le culte des arts lui était infiniment cher.

La susdite chapelle, quand Moermans entra en fonctions, ne présentait encore en profondeur que la moitié de son étendue actuelle. La chapelle correspondante, au nord de l'église, celle de la Sainte-Vierge, avait déjà obtenu, depuis 1640, l'étendue qu'elle présente de nos jours (1). Cette anomalie dans la distribution intérieure de Saint-Jacques nuisait évidemment à l'harmonie de la construction; elle prit fin en 1664, par l'incorporation de la première chapelle du déambulatoire sud, chapelle fondée en 1626, par Alonzo de Palma Carillo, et dédiée à saint Alphonse, et par une emprise de la même étendue sur le cimetière méridional de l'église.

Nous n'oserions prétendre que Moermans fut l'initiateur de cet important travail — la chose pourtant est fort probable, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il le rendit possible en avançant, sans aucune bonification d'intérêt, les fonds nécessaires à une aussi coûteuse entreprise, et cela moyennant la simple concession d'un caveau destiné

(1) Th. Van Lérius. *Notice des œuvres d'art de l'église paroissiale et ci-devant insigne collégiale de Saint-Jacques à Anvers.* Anvers, 1855, pp. 84 et 135.



à recevoir la sépulture de sa mère et des siens (1). Le travail en question, commencé le 7 juillet 1664, se trouva terminé le 4 avril 1665, et se fit sans la moindre intervention pécuniaire ni de la fabrique d'église ni de la magistrature communale. Le généreux bailleur de fonds, pour le remboursement de son prêt, se contenta de percevoir annuellement le boni des comptes de la chapelle; en 1668-1669, il toucha le solde du capital avancé. De ce beau geste nous pouvons conclure que l'orfèvre Jean Moermans jouissait d'une incontestable aisance.

Cinq ans plus tard, on construisit la petite mais fort élégante chapelle dite des mariages, ainsi que la sacristie contiguë, petit corps de bâtiment faisant saillie sur le cimetière sud de Saint-Jacques, c'est-à-dire du côté de la longue rue Neuve. L'ornementation intérieure de cet oratoire, qui sert également de tabernacle perpétuel au saint Sacrement, et où abondent de belles sculptures en marbre et en bois, et où l'on voit également plusieurs œuvres picturales très méritantes, demanda cinq ans (2). C'est dans ce travail, de

(1) F. H. Mertens et K. L. Torfs. *Geschiedenis van Antwerpen*, tome VI (1851), pp. 92 et 93

Les comptes et autres pièces d'archives de la chapelle en question confirment parfaitement les dires des historiens d'Anvers.

(2) Une plaque de marbre ornée de trois têtes d'anges sculptées, avec inscription commémorative se rapportant à cette construction, se trouve dans le susdit oratoire. Le nom de Jean Moermans y figure à côté de ceux de ses collègues. Cette inscription est rédigée comme suit:

Wy kochten d'erf, tot desen bovw
Om dat daer Godt in rvsten sovw,
Door menich aelmoes op ghehaelt,
Op dat dit werck sov syn betaelt.
Ioannes Moermans, Andreas Ercken
Ludovicus v Covkercken, Melchior Fran. Cederix
DIt Is hIer nV VoLMaeCkt In febrVarIVs.



même que dans la construction du splendide autel de marbre se trouvant dans la grande chapelle, que Moermans témoigna d'un sens artistique très prononcé, car ce fut bien lui qui fut le promoteur, l'inspirateur de tous ces travaux (1). C'est l'impression très vive que nous avons ressentie, en lisant les comptes et autres pièces d'archives se rapportant à l'époque où tout cela fut exécuté.

Au reste, Moermans contribua personnellement à l'embellissement de la petite chapelle des mariages, en y plaçant à ses frais, en 1673, un tableau de moyennes proportions et peint sur marbre. Cette composition, due au pinceau d'Antoine Goubeau, représente la dernière Cène. L'apôtre bien-aimé, assis à la droite du Christ, la tête reposant sur l'épaule du Maître, y est figuré sous les traits du donateur (2). Ce tableau forme panneau entre la deuxième et la troisième fenêtre du gracieux oratoire.

En la même année, Moermans obtint la concession, moyennant une somme de 104 florins, d'une plaque de marbre blanc, formant également panneau sous le susdit tableau, avec faculté d'y placer une inscription (3). Le texte que nous

(1) Nous avons lieu de croire que l'orfèvre Moermans ne fut pas étranger à l'érection de l'arc de triomphe, que le chapitre de Saint-Jacques fit placer en août 1685, devant le grand portail, à l'occasion de la célébration du 100e anniversaire de la soumission de la ville au prince de Parme. Des comptes du chapitre il appert qu'il fut chargé du paiement des artistes ayant collaboré à cette œuvre, notamment du peintre Henri Herregouts.

(2) TH. VAN LÉRIUS *Ouvrage cité*, p. 100. — C'est le seul tableau authentique de l'artiste que nous connaissions aujourd'hui dans nos édifices religieux, disent les auteurs du catalogue du Musée d'Anvers, édition de 1874.

(3) *Item soo vereere ick de Cappel de somme (van gl.* 104.—*) voor een seker plaets van marmer om myn naem tot een cleyn memorie te schryven.* (Compte de 1672-1673).



lisons à l'endroit indiqué relate qu'il fit don du tableau *La Cène*, qu'il administra la chapelle durant plus de trente ans et que tous les travaux d'embellissement lui sont dus. Nous ignorons l'année où cette inscription fut placée et le nom de celui qui la rédigea. Quoi qu'il en soit, elle doit être postérieure à 1686, puisque Moermans, étant entré en fonctions en 1656, ne pouvait justifier, avant cette date, de trente années de service. Voici l'inscription en question:

D. O. M.
HANC SACRAM CŒNAM SCENAM PATIENTIS IESV
IOANNES MOERMANS EIVS AMORE DEDIT
ANNOS SVPRA TRIGINTA HVIVS FVIT IPSE SACELLI
RECTOR ET AVGVSTVM, LATIVS AVXIT OPVS
R. Q. I. P.

La même chapelle renferme encore une œuvre d'art à laquelle Moermans ne fut pas étranger et où de nouveau nous retrouvons son portrait.

C'est une vaste toile placée au-dessus de la grande porte conduisant à la sacristie attenante, et couvrant tout l'espace libre entre cette porte et les deux plus petites qui la flanquent, et le plafond en plein cintre de la chapelle. Cette grande composition exécutée magistralement par Pierre Thys, fut placée en cet endroit aux frais personnels des quatre membres directeurs et de leur chapelain, en souvenir des travaux d'agrandissement et d'embellissement que nous venons d'esquisser (1). L'artiste y a groupé les

(1) *Item soo dient voor memoirie al(s) dat de 4 diene(n)de Cappelmeesters, met (den) Eerweerden Heer Caplaen, hebben een schilderey (ge)geven in het trou coerken uyt haer lieden boerse, om het werch te sluyten ende*



personnages dénommés d'une heureuse façon. Au milieu, sur la partie évidée par le cintre de la porte d'entrée, se trouve l'ancien grand ostensoir de la chapelle, entouré de draperies soutenues par des anges; répartis de droite et de gauche, le chapelain Jean van den Bossche — qui malgré son élévation à la dignité de curé de la paroisse n'avait pas voulu abandonner ses modestes fonctions de chapelain — et les quatre directeurs de l'époque, Jean Moermans, André Ercken, Louis van Caukercken et Melchior-François Cedericx, et leur clerc Jean Kimps. De ces six personnages, trois sont agenouillés et trois se tiennent debout; le chapelain, en surplis et portant l'étole, encense le saint Sacrement; les quatre directeurs, la tête couverte d'amples perruques, drapés dans de larges houppelandes, le rabat blanc au cou et des manchettes de dentelles au poignet, ont tous le flambeau allumé à la main; le clerc, placé à l'arrière-plan, agite le carillon. Tous ces personnages sont figurés en grandeur naturelle. L'orfèvre Moermans s'y trouve représenté à genoux, à côté du curé-chapelain, la main droite sur la poitrine, dans une attitude de profonde piété (1).

volmaekt te seyn, de welcke schilderey ieder seyn conterveissel (is), ende hebbe(n) daer voor betaelt elck 36 *guld. ende de Cappelmeesters ende Cappelaen waeren dese, de Eerweerde Heer J(o)annes van den Boss(ch)e, Capelaen ende Pastoer van dese proghie, J(o)annes Moermans, Andries Eerckens, Loedcvicus van Couccarken, Melsioer Fran(ci)s(c)us Cederick, gemaeck(t) door Sr Peeterus Teysens, tegenwoordich schilder van den Ceyser.*

(Compte de 1675-1676)

(1) Cette magistrale composition passe pour le chef-d'œuvre de Pierre Thys. Max Rooses en parle avec force éloges dans sa *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, Anvers, 1879, p. 510; il estime même que Thys, comme portraituriste, peut hardiment être rangé, en première ligne, après van Dyck.

Par suite de son emplacement à une hauteur relativement grande, et

Moermans, disions-nous précédemment, vivait dans l'aisance. Les services anniversaires qu'il fonda dans la chapelle dont il était co-directeur en sont une nouvelle preuve. En 1668, il ordonna une messe chantée annuelle pour le repos de l'âme de ses parents et versa de ce chef un capital de 100 florins (1); en 1672, il prescrivit deux messes basses annuelles avec distribution de vingt pains, pour le repos de son âme et de celle de sa sœur, et affecta à cette œuvre pie une rente annuelle de huit florins, gagée sur la maison paternelle, dont il était devenu propriétaire (2).

Cet homme de bien, cet ami de l'art, cet administrateur modèle, mourut célibataire, le 24 août 1703. Il avait donc dépassé les 78 ans. Sa dépouille mortelle fut déposée le soir du lendemain dans le caveau qu'il s'était fait construire dans l'enceinte de la chapelle du Saint-Sacrement, mais dont l'emplacement, par suite d'un nouveau dallage posé en 1845, ne nous est plus connu (3).

à cause de la demi-obscurité qui règne constamment dans la chapelle des mariages, il n'est malheureusement pas possible au spectateur de juger des qualités maîtresses de cette œuvre.

Le rentoilage et la restauration de ce tableau datent de 1851; depuis il s'est trouvé continuellement et directement exposé à la fumée des cierges et de l'encens, fort abondante en cet endroit de l'oratoire; il nous semble, pour autant que nous puissions en juger, qu'un nettoyage prudent et soigné s'impose à bref délai.

(1) Acte de fondation rédigé le 22 février 1668 par le notaire Gaspard van den Berghe.

(2) Acte de fondation rédigé le 4 janvier 1672 par le notaire Jean van Nos.

(3) 25 *Augusti* 1703. — *De kerck moet hebben van het lyck van Jan Moermans, capelmeester van het Venerabel, gecomen uyt onse Lieve Vrouwe parochie, savons gesoncken, licht in Venerabel Capel in hunnen kelder.*

(Compte du sacristain de l'église).

3 *April* (1704) *ontfangen* 20 *gl. van d'Erffgenaemen van Confrater Moer-*



Moermans fit deux testaments, le second annulant le premier. Celui-ci, en date du 31 décembre 1687, fut acté par le notaire J.-M. Lodewyckx; celui-là, le 28 février 1703, par le notaire Maximilien de Vetter (1). Nous nous bornerons à dire ici qu'il avait prescrit un service de deuxième classe, *een cleyn kercklyck*, avec assistance des quatre aumôniers de la ville, auxquels il avait légué 25 florins à distribuer aux pauvres, ainsi que cent messes à dire après son décès; ensuite qu'il délaissa tous ses outils d'orfèvre à son neveu Philippe Moermans, également orfèvre, et qu'il confia l'exécution de ses ultimes volontés à sa nièce Marie Moermans, fille dévote. Suivant le même document, il occupait encore, à cette époque, la maison de la courte rue Neuve, ce qui coïncide avec le libellé du poste de recette inscrit au registre de droits funéraires de Saint-Jacques. Mentionnons également à l'adresse des techniciens, que les outils spécialement dénommés dans le premier testament sont *den grooten aenbelt, den grootsten bigorne, den grooten planeertas en den grooten planeerhamere* (2).

mans, te weten 12 *gulden voor sepultuer gelt en* 8 *gl. voor de fondatie.*
Aen Rondelet betaelt 3 *gl. voor den miserere te singen voor Confrater Moermans.*

(Compte de la Chapelle de 1703-1704).

(1) Aux archives de la ville.

(2) *Den grooten aenbelt:* la grande enclume.

Den grootsten bigorne: la plus grande bigorne.

La *bigorne* est une enclume spéciale servant à *emboutir* une plaque de métal. Il y a de nombreuses espèces de bigornes: *droites* pour les timbales; *demi-rondes* pour le corps ou la panse des vases; des bigornes *en boule* pour les objets à fond arrondis. On se sert aussi d'une bigorne pour restreindre le corps des vases et former les goulots. *Emboutir* est l'action de rendre une feuille de métal convexe d'un côté et concave de l'autre.

Den grooten planeertas. Par *tas* on entend une sorte de pyramide ren-

La dalle qui donnait accès au caveau funéraire de la famille Moermans portait cette inscription :

D. O. M.
RUSTPLAETS VOOR DE EERBARE
MARIA VAN BOVEN WEDVWE
VAN IOANNES MOERMANS GESTORVEN
DEN 11 FEBRUWARI 1667
ENDE HAEREN SONE IOANNES
MOERMANS IONGMAN ENDE
CAPPELMEESTER DESER CAPPELLE
DOOR WIENS NEERSTIGHEYDT
DE SELVE CAPELLE IN HET IAER 1664
DE HELFT VERGROOT
IS STERFT DEN 24 AUGUSTI 1703
PHILIPPUS MOERMANS STERFT DEN
†
7 OCTOBER 1702 ENDE SYNE HUYSVROUWE
IOANNA RYMERS STERFT DEN 27 NOVEMBER 1676
BIDT VOOR DE SIELEN (1).

Moermans avait résigné ses fonctions de directeur de la

versée faite en acier trempé, dont le sommet se trouve engagé dans une large mortaise préalablement pratiquée dans l'établi, ou encore enfoncée dans un billot de bois, et dont la base, devenue partie supérieure, est parfaitement polie. Il y a des *tas à planer*, *à canneler*, *à soyer*, etc. Il s'agit donc ici du grand tas à planer, c'est-à-dire le tas servant à rendre une pièce de métal unie des deux côtés.

Den grooten planeerhamere: le grand marteau à planer.

(HENRY HAVARD. *Les Arts de l'Ameublement. L'Orfèvrerie.* Paris, Ch. Delagrave, sans date.)

(1) *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, tome II, p. 104.



chapelle quelques mois avant son décès; son grand âge seul l'avait obligé à démissionner, à preuve que le dernier compte qu'il rédigea et inscrivit de sa main dans le registre *ad hoc* date de 1701-1702. « Il avait servi la chapelle durant » 49 ans et nous l'avons remercié pour les services ren- » dus », lisons-nous dans le volume, où l'on annotait, à cette époque, les nominations et les départs ou décès des administrateurs (¹). Si la période de 49 ans est exacte, et nous en doutons, on devrait reculer son entrée en fonctions à l'année 1654.

Cette annotation d'un laconisme déconcertant, en présence des services rendus par le démissionnaire, est le seul témoignage de gratitude que ses confrères rendirent à sa mémoire. Bientôt son nom tomba dans l'oubli et il fallut qu'un siècle et demi s'écoulât avant qu'il ne fut ressuscité. Ce furent les historiens d'Anvers, Mertens et Torfs, qui, en 1851, rendirent justice à Jean Moermans, en rangeant son nom parmi ceux de leurs concitoyens qui, aux siècles écoulés, contribuèrent largement, soit par leurs libéralités, soit par leur initiative, à l'édification et à l'embellissement des monuments sacrés de leur ville natale ou de leur cité d'adoption (²).

Au conseil de fabrique de Saint-Jacques en fonction en 1871, revient tout l'honneur d'avoir érigé un mémorial en souvenir de celui qui contribua si intelligemment à l'embellissement du temple confié à sa garde. Ce mémorial placé contre un des massifs piliers qui soutiennent la tour, dans

(1) *Memorie* 1703; *naer dat onse confrater Joannes Moermans den tyt van* 49 *jaere (de Kapel) heeft gedient, heeft hy door syne ouderdom syn afscheyt genome ende wij hebben hem voor syne goddelycke dienst bedanck(t).*

(2) *Geschiedenis van Antwerpen*, tome VI, pp. 92 et 93.



la petite nef méridionale, se compose d'un tableau peint sur cuivre, en de petites dimensions, par Gaspard de Crayer et représentant saint Norbert, l'hérésiarque Tanchelin vaincu à ses pieds (¹), et d'une console rectangulaire portant en lettres d'or cette élogieuse inscription:

PIÆ MEMORIÆ JOANNIS MOERMANS J^{IS} ET $M^{Æ}$ VAN BOVEN F.
AURIFICIS PERITISSIMI ET SAC^{I} S. S^{I} $SACR^{I}$ $RECT^{IS}$ $VIGIL^{MI}$ 24
[AUG. 1703 $DÉF^{I}$
CUJUS OPERA SACELLUM ILLUD ANNO 1664 DIMIDIA PARTE
[PROLATUM
OPERIBUSQUE ARTIFICE MANU CŒLATIS DIDATUM FUIT.
HAEC TABULA GASPARIS DE CRAYER ANNO 1871 POSITA.

* * *

Jean Moermans, comme nous l'avons dit au cours de cette notice, se trouva à la tête d'un atelier des plus actifs. Son poinçon, les lettres I et M superposées dans un petit triangle à bordure perlée, est un de ceux qui, au dire des abbés Crooÿ, se rencontrent le plus souvent. De notre côté, nous avons déjà trouvé de lui dans des documents d'archives au-delà d'une vingtaine de mentions, soit de travaux de réparation, soit de fournitures ou d'exécution de vases sacrés et autres objets nécessaires au culte. Plusieurs de ces œuvres existent encore et peuvent être considérées, croyons-nous, comme des pièces de grand mérite,

(1) TH. VAN LÉRIUS. *Tableau des Œuvres d'art anciennes et modernes dont l'église de Saint-Jacques à Anvers a été enrichie depuis une trentaine d'années, ainsi que de quelques embellissements qui y ont été opérés à partir de cette époque.* Anvers, 1871.

toutefois nous laissons aux critiques d'art, plus compétents en la matière, le soin de les juger à leur juste valeur. Nous allons maintenant passer en revue toutes ces mentions de travaux, en y ajoutant chaque fois, autant que faire se peut, quelques intéressantes particularités.

I. La première mention d'un travail exécuté par Jean Moermans nous est fournie par le compte de la ville de 1654. Il s'agit de réparations à effectuer au calice de l'oratoire privé du magistrat communal à l'hôtel de ville (1). Ce travail n'a pas grande importance au point de vue de l'art, toutefois il est nécessaire de le signaler pour marquer l'entrée dans la carrière de son auteur. D'autre part nous pouvons raisonnablement supposer que nos édiles ne confièrent pas au premier venu un travail qui est souvent fort délicat.

II. A l'exposition de l'art belge au XVIIe siècle, à Bruxelles, en 1910, figura, sous le n° 391, une paire de burettes en vermeil appartenant à l'abbé Jean Proost. Elles étaient décorées de scènes repoussées et ciselées et portaient le poinçon de Jean Moermans, accompagné de la lettre décanale Z, ce qui, suivant les auteurs du catalogue, leur donne pour date approximative l'année 1657 (2).

Ces burettes présentent la forme de buires en réduction.

(1) *Aen Joannes Moermans... over reparatien by hem gedaen aenden kelck diemen int Collegio dagel(yks) is gebruyckende totten dienst vande H. Misse, naer luyt de specificatie ende ordonnantie in date* 28 *februarii* 1654, *met quitan(tie).* . . . . . . *xvj £. xiij sch. vj gr.*

(Compte de la ville d'Anvers, Domaines 1654, f° 450).

(2) *Exposition d'art ancien. L'art belge au XVIIe siècle. Catalogue.* Deuxième édition; Bruxelles, 1910, p. 231.



Les abbés Crooÿ les trouvent charmantes (1). Parmi les motifs qui les décorent se trouvent des dauphins, détail qui nous fait présumer qu'elles peuvent bien avoir été exécutées pour compte d'Henri Hillewerve, protonotaire apostolique, seigneur de Heyns et de Weert, et grand bienfaiteur de Saint-Jacques. Ce noble ecclésiastique portait un dauphin dans ses armoiries, figure répétée à foison sur toutes les œuvres de sculpture qui furent exécutées à ses frais dans la susdite collégiale (2).

III. Les comptes de la chapelle du Saint-Sacrement en la même église, de 1656-1657, accusent, à la date du 20 avril, un paiement, à Moermans, de 48 florins, en contrevaleur de la quantité d'argent employée par lui à la confection, à titre gracieux, d'un « nouvel ostensoir », et le compte suivant, un autre, pour la dorure du même objet (3).

Le peu d'importance de ce paiement, et le fait que l'inventaire de l'argenterie de la chapelle dressé, le 26 juillet 1659, ne renseigne que la présence d'un ostensoir en vermeil de 333 onces, ne nous permettent pas de donner la moindre explication à ces postes de dépenses. S'agirait-il peut-être d'un reliquaire en forme de monstrance? C'est

(1) L. et F. Crooÿ. *Op. cit.*, p. 173.

(2) Notamment sur la porte d'entrée du chœur et les belles colonnes de marbre blanc qui soutiennent l'entablement du maître-autel.

(3) *Item 20 April*, 48 *gul. betaelt aen Confrer Moermans, voor het silver van een nieuwe remonstrantie ende het fatsoen aen de cappelle v(er)gunt, gelyckt blyckt aender ordonnancie n°* 17 . . . . . . 48.—

(Compte de 1656-1657).

Item betaelt aen confreer Moermans om de remonstrantie te bruyner(en) . . . . *gl.* 3.5.. .

(Compte de 1657-1658).



possible, néanmoins aucun des inventaires subséquents ne signale l'existence d'une pièce de ce genre.

IV. Le culte de saint Roch est très ancien à Saint-Jacques. On en trouve des traces non équivoques dès 1485-1486. Philippe II accorda, le 4 mai 1563, la personnification civile à la gilde des saints Roch, Geneviève, Bavon, François et Fiacre, y érigée pour honorer ces bienheureux. La confrérie actuelle fut établie canoniquement, le 12 août 1658, par l'évêque d'Anvers, Marius-Ambroise Capello (1). Un registre d'apparat ou livre d'or fut commandé à cette occasion au marchand de papier Anthoni Gillis, et l'on chargea l'orfèvre Jean Moermans de le munir de fermoirs en argent. Le coût de son travail, 60 florins et 18 sous, indique clairement que par les mots *silveren sloetwerck*, employés par le rédacteur des comptes de l'année, il faut entendre non seulement les fermoirs mais également diverses appliques destinées à embellir les plats du volume (2). Cette argenterie n'existe plus.

V. En parlant du tableau de Pierre Thys, peint en 1675-1676, aux frais du chapelain et des directeurs de la chapelle du Saint-Sacrement, en la même église, nous fîmes mention du « grand » ostensoir de la susdite chapelle. C'était un ostensoir à cylindre, de grande dimension, et du style de la Renaissance. Il avait été ciselé en 1638, par les orfè-

(1) Théod. Van Lérius. *Notice des Œuvres d'art*, etc., p. 61.

(2) 23 *ditto (October* 1658) *betaelt aen J(o)annes Moermans oever het maken van silveren sloetwerck* . . . . 60.18.—
(Compte de la Confrérie).

vres Abraham et Jehan Valck et accusait un poids de 333 onces [1].

Pour des motifs inconnus, peut être pour en diminuer le poids, on chargea Jean Moermans, en 1661-1662, d'y faire un changement. Il s'acquitta de ce travail et remboursa de ce chef à ses confrères « quelques onces » d'argent représentant une valeur de 63 florins [2]. Un inventaire postérieur, soit du 26 juin 1673, renseigne que l'ostensoir en question ne pesait plus à cette époque que 305 onces.

VI. L'église Saint-Pierre, à Rumpst, comme un de nos plus distingués confrères nous l'a fait connaître dans un travail antérieur, fut à maintes reprises l'objet des libéralités de la famille de Brouchoven [3]. Aux objets déjà énumérés nous pouvons ajouter un ciboire en argent, haut de $0^{m}43$, donné par Chrétien de Brouchoven, échevin d'Anvers, et sa femme Dorothée de Berti, en l'année 1661. Ces particularités résultent d'une inscription gravée à l'intérieur du couvercle et reprise par les auteurs du catalo-

(1) Van Lérius, dans une note communiquée à Const. Simillion, pour la rédaction de son travail: *Levensschets van David Teniers, den Jonge*, inséré dans le recueil *Kermisfeesten van Antwerpen van* 1864, note publiée à la p 133, prétend que cette monstrance avait disparu de l'église, sans laisser de traces, dès avant 1737. Cette assertion n'est pas exacte. L'ostensoir en question fut vendu en 1733, et à l'aide du produit de cette regrettable aliénation, on acquit le grand ostensoir à soleil qui sert encore actuellement aux grandes solennités.

(2) *Item ontfangen van Confreer Moermans voor soo veel hy de remonstrantie wat verandert heeft ende daeraff genome eenighe oncen silver vergult, volgende syn billet alhier gethoont beloopende* . . . . 63.—

(Compte de 1661-1662).

(3) F. Donnet. *Dons de la famille van Brouckhoven à l'église de Rumpst*, Anvers, 1907.



gue de l'exposition des anciens métiers d'art malinois, tenue à Malines en 1911. Ce vase sacré est une œuvre de Jean Moermans, dont elle porte le poinçon onomastique. Il est décrit en ces termes: « Pied circulaire et nœud ornés de » têtes d'anges et de fruits. Fausse coupe ajourée avec » anges tenant des armoiries. Couvercle surmonté d'une » couronne. A l'intérieur du couvercle, une inscription » relatant etc. » (1).

Ce ciboire avait déjà figuré, l'année précédente, à l'exposition de Bruxelles, sous le n° 390.

VII. Le 5 avril 1662, l'église de Pulderbosch, en Campine, prit réception d'un ostensoir en vermeil, dont son curé Jean Verbraecken avait fait la commande à Jean Moermans. Il accusait un poids de 103 onces 10 esterlins, sans la lunule, et coûta 438 florins 6 sous (2). Cette pièce de valeur fut sacrifiée à la fin du XVIIIe siècle, pour payer la contribution forcée imposée par les Sans-Culottes.

(1) *Exposition des anciens métiers d'art malinois, d'art religieux de la province d'Anvers et de folklore local.* Malines, 2e édition, n° 315.

(2) *Rekening van den Eerweerdighe Heer Menheer Joannes Verbraken, van een silver remonstrantie gelevert den* 5 *April* 1662, *door my Joannes Moermans, in de Corte Nieuwstraet, in de roy lelie.*

De remonstrantie sonder half maen weeght 103 *oncen ende* 10 *engelsche, ider once tot* 4 *gulden ende* 6 *st., ende de zonne is dan te vergulden, ook betaeld, bedraeght* 434 *gulden* 14 *st. Verschoten aen de gelasen nog* 1 *gulden* 4 *st.*

Voor het maken van de goude maen 2 *gulden* 8 *st., somma samen* 438 *gulden* 6 *st.*

Hier van alles kenne ick voldaen te syn in pattacons ende duccatons door de voors. Heer den 5 *April* 1662.

Joannes Moermans.

Copie du compte original reposant aux archives de la paroisse, prise et nous adressée fort gracieusement par son digne curé, le R. M. De Peuter.



VIII. La même année, Jean Moermans livra encore un ostensoir en argent à l'église Saint-Laurent, à Wilmarsdonck. Cette monstrance, qui existe encore, mesure en hauteur 0^m68, et porte le poinçon anversois et celui de son auteur, ainsi que la lettre décanale R. C'est un fort beau spécimen d'orfèvrerie ancienne, mais dont l'aspect a été malheureusement défiguré par la suppression du cylindre et le remplacement de celui-ci par un soleil rayonnant de trop grande dimension. Elle a été reproduite en phototypie dans l'Inventaire archéologique de la province d'Anvers, fascicule III, p. 358. Cette planche, que les conjectures actuelles nous ont empêché de rééditer, nous permet d'en donner une description détaillée.

Le pied quadrilobé repose sur un rebord orné de feuilles de vigne, alternant avec de petites grappes de raisins; sur les lobes se détachent de jolies têtes d'anges ailées et des grappes de raisins d'une certaine ampleur. La tige est coupée d'abord d'un bourrelet surmonté d'une cloche de feuilles retombantes, ensuite d'un nœud piriforme d'un très élégant dessin quoique un peu lourd, finalement d'un second bourrelet à bordure perlée. Sur ce dernier repose une corbeille de feuilles formant support au soubassement du cylindre et de ses parties accessoires. Sur les extrémités de ce soubassement s'élèvent deux colonnes torses, accostées, extérieurement, d'une branche de vigne avec feuilles et nombreuses grappes de raisins d'où jaillit une grosse touffe d'épis de froment. Entre les colonnes, là où se trouvait jadis le cylindre, se voit actuellement un soleil à rayons espacés et découpés en forme de flammes, dont les extrémités, en dehors de ceux des angles, disparaissent derrière les colonnes et les bagues finement découpées en feuilles dans lesquelles jadis s'enchâssait le cylindre. Sur l'enta-

blement formant la base du second étage, et au-dessus de la fermeture en forme de dôme du cylindre, s'élève un petit baldaquin soutenu par deux petites colonnes torses et surmonté d'une couronne royale travaillée à jour, et sous lequel se trouve une statuette de Vierge assise, entourée de quelques rayons. Sur les extrémités de cet entablement, au-dessus des colonnes torses du premier étage, l'artiste a placé les statuettes, finement ciselées, de saint Jean-Baptiste et de saint Laurent. Un globe cerclé et une croix trèflée portant le Christ servent d'amortissement à cette belle pièce d'orfèvrerie.

Ce remarquable ostensoir, qui porte sous le rebord du pied l'inscription: *Gegeven van Balthazar Voets en jofurou Lowisi van Overstraten syn huysvrou 1662. Voor de kerck van Wilmerdonck* (1), a figuré à l'exposition de Malines et se trouve mentionné au catalogue sous le n° 328.

IX. En 1665, nous rencontrons Jean Moermans à Berchem-lez-Anvers. Le registre aux comptes de l'église Saint-Willibrord accuse, en cette année, une dépense de 74 florins, pour le renouvellement de la coupe d'un ciboire, travail exécuté par notre orfèvre (2).

X et XI. Parmi les plus belles pièces d'orfèvrerie religieuse de la seconde moitié du XVIIe siècle, nous pouvons assurément ranger le bel ostensoir et le grand ciboire que Jean Moermans cisela pour compte de la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Jacques, en 1665, pièces qui ont heu-

(1) D'après F. DONNET, *Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers*, Anvers, 1905, p. 150.

(2) J.-B. STOCKMANS, *Geschiedenis der gemeente Berchem*, pp. 153 et 154.

reusement doublé le cap de la tourmente révolutionnaire à la fin du XVIII[e] siècle. Ces deux objets ont une origine commune qui ne nous permet pas de les disjoindre et dont la courte relation trouve ici sa place toute marquée.

Jean-Baptiste Pallavicini, gentilhomme d'origine génoise, un des descendants de Jean-Baptiste qui, en 1549, avait acquis le droit de bourgeoisie, épisode choisi par le peintre Leys pour une des fresques dont il orna la salle qui porte son nom à l'hôtel de ville d'Anvers, légua, en 1665, à la chapelle du Saint-Sacrement de Saint-Jacques, une somme de 1000 florins, à charge de les appliquer à l'acquisition d'un nouvel ostensoir ou bien à un autre objet à désigner par l'évêque. La fabrique d'église, à court d'argent, dès qu'elle eut connaissance de ce legs princier, émit la prétention de se l'approprier, sous prétexte que la susdite chapelle possédait déjà une fort belle monstrance, et que cette somme dès lors aurait bien meilleure destination puisqu'elle lui aurait servi à couvrir les frais de construction du nouveau jubé en exécution en ce moment. Mais les directeurs de la chapelle n'entendirent pas renoncer bénévolement à leurs droits, et, en présence de l'obstination des fabriciens, ils se virent obligés de confier à l'avocat Anselmo la défense de leurs intérêts. Les partis, après s'être longuement chamailles, *na lange wederzeydsche discussien*, consentirent finalement à soumettre le litige à l'arbitrage de l'évêque. La décision épiscopale fut favorable à la chapelle. Sa Grandeur ordonna que, pour la somme léguée, il serait fait, non une, mais deux pièces, un ostensoir et un ciboire, et que le travail serait confié à l'orfèvre Jean Moermans. A cet effet, l'évêque lui passa un modèle de ciboire et lui adjoignit, quant à l'ostensoir, de suivre exactement celui en or que possédaient les Carmes-déchaussés



de cette ville (1) et dont le dessin, d'après une tradition encore en cours, avait été fourni par Rubens. Cette tradition est sans doute basée sur cette circonstance que le marquis Nicolas Pallavicini, parent du donateur, ainsi que la famille Moermans étaient en relations d'amitié avec Rubens (2).

L'ostensoir fourni par Moermans mesure 0m68. Il se compose d'un pied quadrilobé ovale reposant sur un rebord orné de feuilles de vigne et de grappes de raisins repoussées. Sur les lobes de face et d'arrière se trouve une corbeille garnie d'épis de froment et de grappes de raisins; sur ceux de droite et de gauche se détache une tête d'ange dont les ailes fortement développées couvrent presque toute la surface du compartiment. Le nœud est décoré des symboles des quatre évangélistes et de quatre festons formés de fleurs et de fruits (3). De l'extrémité de la tige, et soutenues dans les angles par les ailes de deux têtes d'anges en forte saillie, partent deux consoles en forme

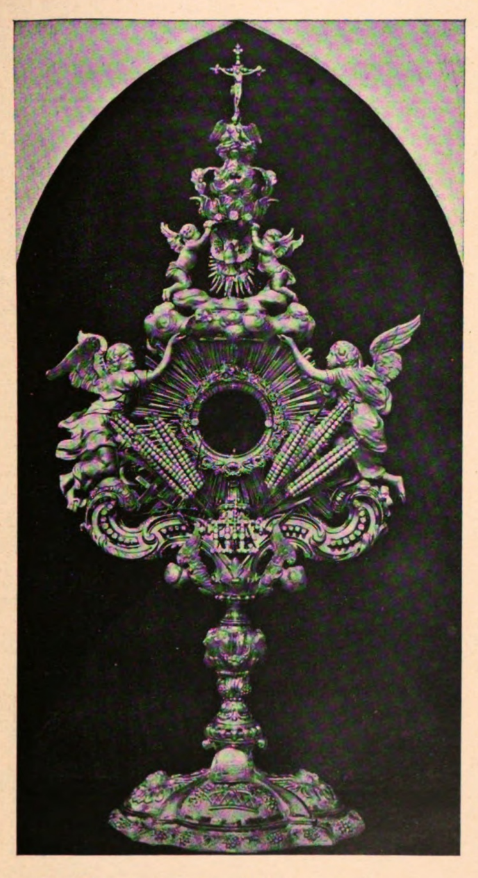
(1) Détails pour la plupart empruntés aux comptes de la susdite chapelle, de 1773-1774, et rédigé par le notaire J.-B.-J. Grangé, un des administrateurs de l'époque.

L'ostensoir que possédaient les Carmes-déchaussés leur avait été donné en 1642, par Henri de Clerck, échevin d'Anvers et prévôt de l'archiconfrérie du Saint-Scapulaire. (*Beknopte geschiedenis van het aartsbroederschap van den H. Scapulier... in de Parochiale Kerk van den H. Carolus Borromeus*. Anvers, 1875, p. 13).

Cette pièce d'orfèvrerie, d'après Aug. Thys, *Historiek der straten*, etc., Anvers, 1893, p. 436, représentait une valeur de 25.000 florins. Elle disparut, de même qu'une statue de la Sainte-Vierge en argent massif que possédaient les mêmes religieux, lors de l'invasion des Sans-Culottes, à la fin du XVIIIe siècle.

(2) A consulter le fragment généalogique publié ci-après.

(3) L'usure a rendu ces détails d'ornementation presque méconnaissables.



Ostensoir par Jean Moermans, 1665.
(Anvers, Église Saint-Jacques, chapelle du Saint-Sacrement).



Ciboire par Jean Moermans, 1665.
(Anvers, Eglise Saint-Jacques, chapelle du Saint-Sacrement).

de volutes d'un gracieux dessin. Sur les extrémités rentrantes de ces volutes sont agenouillés deux anges adorateurs amplement drapés et aux ailes éployées. Ces deux figures, d'une expression ravissante, soutiennent un entablement formé par un amoncellement de nuages entrecoupés de huit petites têtes d'anges ailées. Au centre de ce groupement se trouve un soleil rayonnant destiné à abriter la sainte Hostie. La lunule extérieure et entourée d'une guirlande finement travaillée à jour. Au-dessus de l'entablement se dressent de nouveau deux chérubins ailés, aux membres potelés, et soutenant une couronne à double étage, le second encore une fois décoré de petites têtes d'anges ailées. Sous la couronne, qui est sommée du pélican symbolique, on remarque un saint Esprit rayonnant. Un Christ en croix sert d'amortissement à cette belle composition.

Une petite plaque gravée aux armes du donateur est attachée par une chaînette au pied de la tige.

Cet ostensoir porte deux poinçons que l'usure a malheureusement rendu indéchiffrables; de l'un d'eux toutefois une couronne est encore nettement visible. Il porte en outre sur le bord inférieur du pied une inscription gravée en cursives et en capitales relatant, entre autre, qu'il fut doré en 1677, aux frais de la sœur du prêtre Henri Hillewerve. Le soleil seul jusqu'ici avait été doré. Voici le texte de cette inscription:

IS GEGEUEN (AEN) DE CAPEL VAN HET HOOGHWERDICH H. SACRAMENT VAN MENHEER JOAN BAPTISTA PALLAUICINO 1665. JOAN MOERMANS FECIT CAPPELMEESTER INDE KERK VAN STE JACOPS EN V. GVLT DOOR D'EERW. H. H. HILLEWERVEN ZVSTER 1677.

Cette monstrance, qui, suivant un inventaire du 26 juin



1763, pesait 113 onces 14 esterlins, fut dorée une deuxième fois en 1763-1764, par l'orfèvre Lambert-Joseph Hannoset, au prix de 180 florins. Un autre orfèvre, que les comptes désignent simplement sous le nom de Verberckt, et qui ne peut être autre que Jean-Baptiste Verberckt, le jeune, fut chargé, en la même année, d'appliquer sur le cercle entourant la sainte Hostie *(om de casse)*, les diamants et les autres pierres précieuses provenant du dessertissage des bijoux offerts par les fidèles, et qui jusqu'ici avaient été simplement attachés ou pendus en divers endroits de l'ostensoir. Le chanoine Henri Engelgrave solda généreusement les frais de ces deux opérations.

On remarquera sur la planche reproduisant la belle œuvre de Moermans, que six gousses de maïs et quelques feuilles, issant de la partie centrale des consoles ou volutes, accostent fort malencontreusement le cercle garni de pierres précieuses qui entoure la sainte Hostie. Nous n'avons rencontré nulle part mention d'un travail de ce genre; tout ce que nous en savons c'est que ces gousses existaient en 1861. En effet, une note non signée, mais datée du 14 juin de cette année, nous renseigne sur le nombre et le poids des pierres précieuses ornant alors l'ostensoir en question, soit 172 diamants de diverses grandeurs pesant 41 1/4 carats et 672 perles *(Fyne witte Peerels)* accusant 168 carats.

En 1896, eurent lieu une nouvelle dorure et la réfection des gousses de maïs, où l'on ne constata plus la présence que de 612 pierres fines véritables; pour compléter les gousses il fallut en ajouter 8 fausses. Le monogramme du Christ, en diamants, placé à l'intersection de la partie supérieure de la tige et des consoles, ainsi que l'application de brillants sur ces dernières, sur la couronne et sur la lunule datent de la même année. Ces travaux furent

soigneusement exécutés par l'orfèvre Albrecht Jacobs de cette ville, aux frais de feu le vicaire Victor Glénisson.

Le ciboire livré également par Moermans se trouve encore dans son état primitif, sauf qu'il fut doré, tout comme l'ostensoir, en 1677. Il se compose d'un pied hexagonal avec rebord sur lequel l'artiste a repoussé des feuilles de vigne assez fortement échancrées et légèrement distancées l'une de l'autre. Sur trois lobes du pied on voit comme motifs d'ornementation la croix, les pains de proposition et les instruments de la Passion, soutenus respectivement par deux anges; sur les trois autres, alternant avec les premiers, une tête d'ange ailée en relief très prononcé. La tige est ornée d'abord d'un bourrelet surmonté d'une cloche de feuilles accostées et retombantes, ensuite d'un nœud sur lequel se détachent entre autres motifs des petites têtes d'anges et des grappes de raisins. La fausse coupe présente un vrai fouillis de ciselures composé de branches de vignes avec vrilles, feuilles et fruits, et de bouquets d'épis de froment, dans lesquels s'enchevêtrent gracieusement en diverses poses maints angelets ailés. Sur le couvercle, dont la partie inférieure, plus ou moins infléchie, est ornée des armoiries couronnées des Pallavicini, et d'autres motifs décoratifs où derechef apparaissent des grappes de raisins, se dresse une couronne royale travaillée à jour et de grande dimension. Elle se compose d'un cercle garni de pierreries simulées, sur lequel s'élèvent six grands fleurons ou feuilles d'ache portant en cœur, en guise de cabochons, des verres de couleur diversement taillés; quatre autres grands fleurons recourbés, s'élevant au-dessous des premiers, ferment la couronne et servent de supports à un bourrelet et un globe cerclé ayant une croix-balustre à



quatre petits rayons pour amortissement. Cette couronne subit, en 1672-1673, une légère modification (1).

Ce ciboire, du rebord du pied à l'extrémité de la croix, mesure 0m71; la coupe offre un diamètre de 0m22. Aucun poinçon n'est visible, probablement qu'un démontage en ferait découvrir. Il y a quelques années il servait encore de ciboire de réserve; actuellement il est hors d'usage par suite de la malencontreuse exiguité d'un nouveau tabernacle.

XII. En 1668, la fabrique d'église de Saint-Jacques commanda à Moermans un calice avec patène. Le 12 août de la susdite année, il lui fut payé de ce chef la somme de 57 florins 18 sous (2). La pièce livrée à ce prix ne pouvait être une orfèvrerie de luxe.

XIII. Deux années après, nous retrouvons encore une fois notre orfèvre travaillant pour compte de la puissante confrérie de saint Roch en la même église. Il lui livra une lampe de sanctuaire en argent d'une valeur de 43 florins (3). L'exiguité relative de l'endroit où cette lampe

(1) Cette modification fut effectuée par Moermans lui-même; de ce chef il remboursa 3 fl. 10 sous: *int veranderen van de croon vande groote communi... cop is af ge gaen etc.*

(2) 12 *Agosto. Aen Joannes Moermans, over het maecken van eenen nieuwen kelck met patene* . . . . *g.* 57.18

(Compte de l'église Saint-Jacques, de 1668).

(3) *Betaelt aen Sr Moermans op de lamp* . . . . . 9.—

(Compte de 1670).

Betaelt aen Moermans, op de lampt . . . . . . 16.0.—

(Compte de 1671).

Betaelt aen Moermans . . . . 10.0.—

. . . .

Betaelt aen Moermans . . . . 8.0.—

(Compte de 1672).





devait servir exigeait une pièce de modestes proportions. C'est ce qui explique le montant peu élevé de la dépense.

XIV. Les comptes de l'église de Cruybeke, sur la rive gauche de l'Escaut, que nous avons tous dépouillés, renseignent à la même année 1670, un travail indéterminé exécuté par Moermans, et de minime importance, soit d'un coût de 9 escalins de gros (1).

XV. Si les trois articles précédents ne nous ont rien appris de bien important, le travail à citer présentement, et qui se rapporte à l'année 1672, les compensera largement. Il s'agit d'un crucifix en argent de proportions colossales et accusant le poids énorme de 1553 onces. Cette pièce capitale fut exécutée par Jean Moermans, pour compte de la chapelle du Saint-Sacrement à la cathédrale d'Anvers. Le prix fixé par contrat à raison de 3 florins 8 sous l'once, façon comprise, fit monter la note à payer à la respectable somme de 5280 florins (2).

XVI. Au XVIIe siècle on pratiquait encore à Saint-Jacques, à Anvers, l'ancien usage de servir du vin aux fidèles, après la réception de la sainte Eucharistie. C'est ce qui résulte d'une dépense inscrite aux comptes de cette église à la

(1) *Item betaelt aen Joannes Moermans over leveringe van silverwerck voor de kercke, volgens syne quittantie vanden* 2 *July* 1670, *de somme van* . . . . *ix sch.* 9 *gr.*
(Compte de l'église de Cruybeke).

(2) *Aen een groot silvere cruys gecoght van Joannes Moermans, wegende in allen met syne toebehoorten te samen* 1553 *oncen, tot* 3 *guldens* 8 *stuyvers ieder once, bedongen met fatsoen, bedraecht* . . . 5280 *guld.*
(Compte de la chapelle du Très Saint-Sacrement à la Cathédrale, de 1672).



date du 8 avril 1672, et concernant la livraison par l'orfèvre qui nous occupe de deux calices d'argent pour le vin de communion, *tot den communie wyn*. Nous nous expliquons difficilement qu'au prix de 6 florins 5 sous, comme le renseigne le poste en question, il ait pu être livré deux calices tels que nous les concevons. C'étaient peut-être des petites coupes en cuivre argenté, à moins qu'il ne s'agisse d'un travail de réparation (1).

XVII. L'église de Beeringen exposa en 1910, au Cinquantenaire, à Bruxelles, un chrismatoire en argent poinçonné aux initiales de Jean Moermans. Les auteurs du catalogue, où la pièce figure sous le n° 392, la rapportent à l'année 1673.

XVIII. En 1674, nous rencontrons de nouveau le nom de notre artiste dans les comptes de la fabrique de Saint-Jacques. Celle-ci lui avait confié le renouvellement du pied d'un calice en vermeil. Ce travail exigea une dépense de 20 florins (2).

XIX et XX. En 1678, le chapitre, érigé en 1656, dans la même église, chargea Moermans d'un travail de réparation à effectuer à la masse de son maître de cérémonie.

(1) 8 *April* 1672. *Aen Moermans, silversmit, voor* 2 *silvere kelchen te maecken tot den communiewyn*. . . . . . . *guld.* 6.5.—
(Compte de l'église Saint-Jacques).

(2) 2 *December* 1674. *Aen Jean Moermans, voort maecken van den voet van eenen kelck en het vergulden* . . . . . . *guld.* 20.—
(Compte de l'église Saint-Jacques).



Cinq ans plus tard le même collège lui ordonna d'en garnir la hampe de trois plaques d'argent ciselé (¹).

XXI. L'église Saint-Antoine, ermite, à Edeghem possède encore un ostensoir en cuivre doré qui est l'œuvre de Jean Moermans. Il lui fut commandé en 1687, et coûta près de 200 fl. (²). La description qui nous en est fournie par l'inventaire archéologique (³), et qui rappelle dans les grandes lignes les dispositions de celui de Saint-Jacques, nous le présente sous l'aspect suivant :

« Un grand ostensoir en cuivre doré d'une exécution assez » fruste, mais d'une composition générale assez riche, dénotant les caractères en vogue au milieu du XVIIIᵉ (lisez XVIIᵉ » siècle). Le pied est formé de quatre lobes sur lesquels » se détachent en relief deux têtes d'anges et deux bouquets formés d'épis et de raisins. Le nœud et également » formé de petites têtes d'anges. La partie centrale est » formée d'un soleil destiné à recevoir la sainte Hostie. De » part et d'autre deux anges agenouillés soutiennent le couronnement, formé d'un entablement sur lequel deux autres » anges supportent une couronne royale; sous celle-ci est » suspendue, au milieu de rayons, un saint Esprit ».

(1) 31 Xber 1678. *Aen Moermans, silversmit, voor reparatie van (den) ceremoni stok* . . . . *gl.* 5.—

. . . .

24 Xber 1683. *Betaelt aen den silversmit Moermans, per rest voor den ceremonistock te perficioneeren met dry silvere plaeten* . . *gl.* 13.—

(Compte du chapitre de la collégiale de Saint-Jacques, de 1677-1679 et de 1683).

(2) *Item aen Jan Moermans, silversmit tot Antwerpen, van een remonstrantie betaelt* . . . . 194 *gls.* 9 *sts.*

(Compte de l'église d'Edeghem, de 1687).

(3) Fascicule V, p. 679.

Ajoutons à cette description que le rebord du pied est *à jour* et que le nœud, fortement usé, est orné non de têtes d'anges, mais des symboles des quatre évangélistes.

XXII. Jean Moermans, comme beaucoup d'autres orfèvres anversois, travailla également pour compte de paroisses flamandes de l'autre côté de l'Escaut. La Mère de Dieu est particulièrement vénérée à Zwyndrecht, sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel (1). En 1690, il cisela pour cette madone une couronne, un sceptre et un globe en argent. Ces pièces existent encore; nous n'avons pas eu l'occasion de les examiner.

XXIII. En 1696, la dernière année à laquelle se rapportent les travaux retrouvés de l'orfèvre qui nous occupe, il livra encore une fois au chapitre de Saint-Jacques une verge, *eene roede*, pour le bedeau au service des chanoines.

XXIV. L'œuvre ultime retrouvée de Jean Moermans, en la même année 1696, il avait donc dépassé les 70 ans, est assez importante. Ce sont six grandes lanternes de procession qu'il exécuta pour compte d'Alphonse van Breuseghem, grand aumônier, et de sa femme Catherine Clément, et que ceux-ci destinaient à la confrérie du Saint-Viatique, érigée vingt ans auparavant dans la collégiale de Saint-Jacques Ce don, libre de toute charge, fut considéré comme ayant une grande importance, car il en fut dressé un acte notarial qui, entre autres stipulations, en réglait l'emploi (2).

(1) De Potter et Broeckaert. *Geschiedenis der gemeente van de provincie Oost Vlaanderen. Arrondissement S. Niklaas.* Tome IV. *Zwyndrecht*, p. 32.

(2) Archives de Saint-Jacques. *Variaboek* 1600. Copie de l'acte passé

Ce don coïncidait avec celui du splendide banc de communion de marbre blanc, qui constitue un des plus beaux ornements de la chapelle du Très Saint-Sacrement et qui passe pour une merveille de la sculpture flamande. Les directions des deux institutions en cause profitèrent de cette occasion, pour adresser à leurs insignes bienfaiteurs une pièce de vers, écrite sur parchemin et entourée d'enluminures, et où la destination de ces six lanternes est indiquée par ces mots :

Den duystr'en Avondt heeft oock geen gebreck van Licht;
Want ses Lanterens zijn uyt milde Jongst gesticht,
Om 't Heyligh Heylighdom! waer voor al d'Engl'en knielen,
Te brengen over straet, by Godts behoefde Zielen.

Ces lanternes de procession, ornées des armoiries des donateurs, passèrent au creuset pour parfaire les 6.700 livres tournoi, part de la confrérie du Saint-Viatique dans les 70.000 livres à fournir par Saint-Jacques dans la contribution forcée de l'an 1794.

*
* *

Telle une partie évidemment de l'œuvre connue de Jean Moermans. Les abbés Crooÿ connaissent certainement encore d'autres travaux exécutés par lui, puisqu'ils rangent son poinçon au nombre de ceux qu'ils ont le plus souvent

le 24 mai 1696, par le notaire J. M. Lodewyckx. Signataires: Jean Moermans, Simon-Conrad Douglas dit de Schott, van Breuseghem, J.-C. de Labistrate, P. M. Charwin, Pedro de Vos, B. J. Bosschaert, J. Martens, Fr.-Xav. Martens, Franç. Schilders, J.-B. de Vos, Nicol de Vos et Paul Charlé.



rencontrés [1]. De plus, à en juger par des reproductions et des descriptions d'œuvres anonymes, rencontrées dans plusieurs sources imprimées, il est certain que le relevé des travaux sortis de l'atelier de notre orfèvre pourra encore s'allonger de nombreuses unités.

Sans vouloir émettre une appréciation personnelle quant à la valeur artistique des vases sacrés et d'autres objets que nous venons de passer en revue, mais, d'autre part, en tenant note de ce que la corporation des orfèvres anversois, au dire des Crooÿ, compta toujours en son sein des artistes consciencieux [2], pourrions-nous hésiter un instant à ranger Jean Moermans parmi les plus féconds et les plus habiles orfèvres qui vécurent à Anvers, durant la seconde moitié du XVIIe siècle?

---

(1) *Op. cit.*, p. 30.
(2) *Ibidem*, p. 187.

II. — PHILIPPE MOERMANS LE VIEUX

Philippe Moermans, le neuvième des enfants des époux Moermans-van Boven, naquit, comme son frère Jean, dans la maison *Sint-Jacob*, et fut tenu sur les fonts baptismaux à Saint-Jacques, le 1 novembre 1636. Jacques van Boven, son oncle, et Marie Schut, sa tante, remplirent les fonctions de parrain et de marraine.

Ses débuts dans l'art de l'orfèvrerie nous sont inconnus; quant à ses rapports avec la corporation, tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il en devint sous-doyen en 1688, et doyen en 1689. Nous rencontrons également sa signature aux bas de l'acte du 29 octobre 1699, mentionné précédemment et relatif à la fixation des prix de l'or et de l'argent.

Les archives de Saint-Jacques renseignent cinq travaux exécutés par Philippe Moermans: ils se répartissent entre les années 1676 à 1701. A Saint-Nicolas (Waes), nous l'avons également rencontré, travaillant, en 1698, pour compte de l'église primaire de cette ville. Son poinçon onomastique



se composait des lettres P et M entrelacées, de façon à ce que la première jambe de la lettre M servait en même temps de jambe à la lettre P.

Philippe Moermans épousa le 2 septembre 1662, à la cathédrale, quartier sud, Jeanne Rymers. Six enfants, deux garçons et quatre filles, furent les fruits de cette union, ou plus exactement, six enfants étaient encore en vie le 22 novembre 1675, date de décès de leur mère.

Les deux fils des époux Moermans-Rymers, Philippe, né aux environs de 1665, et André, né vers 1667, embrassèrent tous les deux la carrière paternelle. Il y eut donc deux orfèvres répondant au nom de Philippe.

Philippe Moermans, le vieux, à l'exemple de son frère Jean, avantagea également la chapelle du Saint-Sacrement de Saint-Jacques de ses libéralités. Par acte passé pardevant le notaire M. Lodewycx, à la date du 26 juin 1687, il y fonda deux messes chantées annuelles, la première à son intention, la seconde pour Elisabeth, sa fille. Il versa à cette fin une somme de 100 florins et, en outre, se chargea de faire peindre à ses frais un tableau destiné à orner l'autel de la susdite chapelle. Cette composition devait représenter « l'histoire de l'empereur Constantin » *(d'historie van den keyser Constantinus)*; devait également y figurer saint Ildephonse, patron d'Alonzo de Palma Carillo, le fondateur de la petite chapelle, supprimée, comme il a été dit antérieurement, en 1664, lors de l'agrandissement de la chapelle dédiée au Saint-Sacrement. Le nom de l'artiste qui peignit cette composition, tout comme le sort de celle-ci, sont restés inconnus.

Philippe Moermans, père, mourut le 7 octobre 1702. Sa dépouille mortelle fut déposée deux jours plus tard dans le caveau de famille construit à Saint-Jacques par son

frère Jean ([1]) et où sa femme, un quart de siècle auparavant, avait également été ensevelie ([2]). Le registre aux recettes funéraires nous apprend que le défunt avait habité la longue rue Neuve, dans la partie ressortissant à la paroisse de Notre-Dame.

Passons maintenant à l'énumération des travaux exécutés par Philippe Moermans, le vieux.

I. Le grand ciboire exécuté en 1665, par son frère Jean, pour compte de la chapelle du Saint-Sacrement, fut doré par lui en 1676-1677, au prix de 175 florins, dépense dans laquelle Henri Hillewerve, prêtre, et sa servante, intervinrent respectivement pour 88 et 12 florins ([3]).

II. Le bel autel de marbre de la prédite chapelle, sculpté vers 1670, par Pierre Verbruggen, le vieux, et Louis Willemsens, fut embelli, vingt ans après, par les statues de marbre blanc de saint Pierre et de saint Paul, deux œuvres de mérite dues au ciseau de Pierre Verbruggen, le jeune, et de Louis Willemsens. Au-dessus de ces statues voltigent des anges portant les attributs plus ou moins propres

(1) 9 *October* 1702. *Item moet hebben van t' lyck van Philips Moermans, zilversmidt, gebrocht wt onse Lieve Vrouwe parochie, gewoont in de lange Nieuw straet; licht gesoncken in hun graf in H. Sacraments' Cappel, ende gebruyckt het groot geluyt, dus* . . . . *gl.* 5.—

(2) L'inscription de la dalle funéraire de la famille Moermans, reproduite à la page 269, dit qu'elle décéda le 27 novembre 1676. Les comptes de la mortuaire dressés par le notaire L. Willemsens, senior, donnent le 22 novembre 1675, comme date de décès.

(3) *Item aen Philips Moermans voor het vergulden van de groote Chiborie betaelt, blyckt by quitantie* . . . . 175.—

(Compte de 1676-1677).



aux saints personnages qu'elles représentent; deux couronnes, une trompette, deux palmes de martyr et un tronçon d'épée. Ces objets, ciselés en cuivre, et dorés dans la suite, sont l'œuvre de Philippe Moermans. Ils datent de 1689-1690 (1).

III. En 1693-1694, la même chapelle se fit livrer par le même orfèvre, un nouveau ciboire en vermeil avec couvercle en cuivre doré. L'argent doré coûta 4 florins 10 sous l'once, sans la façon. Le couvercle pesait 36 onces, les autres parties de vase 10 onces 10 esterlins (2). De cette notable différence de poids il y a peut-être lieu de déduire que le couvercle représentait, tout comme celui du grand ciboire ciselé par Jean, une couronne royale, mode d'ornementation fort usité déjà à cette époque. Ce vase sacré n'existe plus.

IV. En la même année, notre orfèvre fit des travaux de réparation au porte-paix appartenant à la fabrique de la même collégiale (3).

V. L'église primaire de Saint-Nicolas, au pays de Waes,

(1) *Item aen Philips Moermans betaelt voor het maken van* 2 *coperen croonen die boven de* 2 *marbere figuren comen, en een coper trompet en palmtacke, met een coper gevest en het yser, samen* . . 11.16.—
(Compte de 1689-1690).

(2) *Item betaelt voor de nieu chibori aen Philips Moermans, en weeght in silver vergult* 10 *oncen* 10 *e(ngelschen), tot vier gulde* 10 *stuyver donc(e), is* 47 *gulde* 5 *stuyver; item noch voor het coper vergult scheel van dese chibori, en weeght* 36 *onc., compt* 48 *guld., met het facoe(n) same betaelt volgens syn quitantie en reken(ing)* . . . . . . 95.5.—
(Compte de 1693-1694).

(3) *Item aen Philips Moermans voort maecken van den peys* *gl.* 3.10 —
(Compte de l'église, de 1694).

garde encore une œuvre de Philippe Moermans, le vieux : un ciboire dûment poinçonné à ses initiales. Il livra cette pièce au cours de l'année 1698, et toucha de ce chef, ainsi que pour quelques réparations effectuées à d'autres objets, la somme de 32 livr. 10 esc. 2 gr., monnaie de Flandre, soit près de 196 florins (1).

VI. Le travail le plus considérable que nous ayons trouvé de lui est une garniture de chandeliers d'autel faite en 1701, pour compte de la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Jacques. Cette garniture, d'après des inventaires subséquents, se composait de six grands et de quatre petits chandeliers. Elle coûta la somme de 680 florins. Ce montant fut soldé en divers acomptes : les deux derniers paiements furent effectués l'un, le 3 avril 1704, à ses héritiers ; l'autre, en 1704-1705, à Marie Moermans, sa fille aînée (2). Cette argenterie n'existe plus.

(1) *Item betaelt aenden heer pastor de somme van twee en dertich ponden thien schell. twee grooten, soo veele desel(ve) heer betaelt ende verschoten hadde aen Philippus Moermans, silversmit, over het vermaecken ende vergulden van eenen silveren kelck met eenige andere reparatie aen het silverwerck deser kercke gedaen, volgens de specificatie etc.*

(2) *Item den* 8 *Augusti aen mynen broeder betaelt* 160 *gul., en den* 13 *October* 200 *gulde, en den* 22 *Mey noch* 100 *gulden op afcortinghe van de silver candelaeren, samen de somme van* 460 *gulde etc.*

(Compte de 1701-1702, rédigé par Jean Moermans).

1702. 8 9ber *betalt aen confrater Moermans* 100 *gul.*

(Compte de 1702-1703).

1704. 3 *April, dito betaelt aen d'erffgenamen van confrater Moermans* 20 *gl. op reeckeninge van de candelaers.*

(Compte de 1703-1704).

Aen Joffrou Moermans betuylt voor de candelaren honderd guldens wisselgelt, nu in hoochgeldt f. 116.13.—.

(Compte de 1704-1705).



VII. Les comptes de 1703, de l'église de Saint-Nicolas (Waes), renseignent une dépense de 4 livres 15 esc. 7 gr., monnaie de Flandre, pour la livraison d'un petit ciboire d'administration *(een berechtcopken)* par Marie Moermans (1). Philippe étant mort en 1702, et Marie étant sa fille aînée, il n'y a rien de hasardé à lui attribuer également ce travail. Ce vase sacré ne se trouve plus au trésor de l'église.

---

(1) *Item betaelt ende gerestitueert aenden voorn. heer pastor, de somme van vier ponden vyfthien schellinghen ende seven grooten, permissie wisselgelt, soo veel de selve betaelt hadde aen Maria Moermans, over coop ende leveringhe van een berechtcopken, compt volghens de quitantie etc.*

Le présent extrait des comptes de l'église de Saint-Nicolas, ainsi que celui qui précède, nous ont été communiqués par M. G. Willemsen; nous remercions vivement notre ami et confrère de sa grande obligeance.

III. — PHILIPPE MOERMANS
LE JEUNE

Philippe Moermans, le jeune, fils aîné de Philippe, le vieux, et de Jeanne Rymers, naquit vers 1665. Il avait donc 37 ans à la mort de son père en 1702, et sans aucun doute, apprit son art chez ce dernier. On se rappellera que nous avons dit précédemment qu'il hérita de tous les outils d'orfèvre délaissés, en 1703, par son oncle Jean.

Son nom, tout comme celui de son oncle, ne figure pas sur la liste des doyens de la corporation des orfèvres d'Anvers, dressée par Génard. Nous ne pouvons en conclure qu'il fut artiste médiocre et peu achalandé.

Philippe Moermans, le jeune, se maria fort tôt, puisque sa femme fut ensevelie à Saint-Jacques, dans le caveau de la famille, le 25 mars 1686 (1). Il convola plus tard en secondes noces et eut postérité. Il décéda au commence-

(1) 1686, 25 *Meert, (ontvangen) voor suppultuer gelt vande huysvrou van menh Phillipus Moermans* . . . . *gl.* 8.—
(Compte de la chapelle du Saint-Sacrement, de 1685-1686).




ment de décembre 1721; sa dépouille mortelle fut déposée à Saint-Jacques, le 7 du même mois, dans le caveau de ses ancêtres. Suivant le registre aux recettes funéraires il avait habité la courte rue Neuve, fort probablement dans la maison *de rooi Lelie*, occupée jadis par son oncle (1).

Les abbés Crooÿ ont bien voulu nous communiquer qu'ils ont renconté, au cours de leurs patientes recherches, un poinçon identique à celui de Philippe Moermans, le vieux, c'est-à-dire les lettres P et M entrelacées, mais sommées cette fois d'une petite fleur de lys. Cette fleur de lys, croyons-nous, est une allusion à l'enseigne de la maison occupée par Philippe, le jeune, et nous en concluons que ce poinçon est bien à lui.

Nous avons trouvé mention de cinq travaux exécutés par le plus jeune des Moermans: deux pour compte de paroisses flamandes et trois à Anvers. Les voici en ordre chronologique.

I. En 1711, Philippe Moermans, le jeune, cisela un ostensoir en argent pour l'église de Zwyndrecht, en Flandre. De Potter et Broeckaert, dans leur histoire de cette commune, disent que ce travail fut effectué par Jean Moermans (2). C'est là évidemment une erreur attendu que cet orfèvre mourut en 1703. Philippe, le vieux, étant mort en 1702, c'est indubitablement à Philippe, le jeune, qu'il faut attribuer cette pièce. En voici la description quelque peu détaillée.

Le pied, de forme ovale, repose sur un rebord travaillé

(1) 7 *December* 1721 *Een lyck comende uyt de corte Nieuw straet, Philip Moermans, begraeven int' Venerabel in eenen kelder van de familie.* *f.* 4.10

(2) *Op. cit.*, p. 32.



à jour [1] et se divise en quatre lobes, dont trois seulement ont reçu une ornementation; celui de face est décoré d'une gerbe de froment accostée de deux branches de vignes avec feuilles et fruits, tandis que sur les deux lobes latéraux se détachent, en haut relief, deux têtes d'anges à ailes largement déployées. La tige est coupée d'abord d'un bourrelet ajouré de grosses perles et surmonté d'une petite cloche de feuilles renversées, ensuite d'un gros nœud piriforme s'engaînant dans une cloche de feuilles redressées; quelques grappes de raisins ornent cette partie de la tige. La partie centrale est formée d'une lunule entourée d'un double cercle de pierres fausses blanches, et de rayons rectilignes qui s'amortissent sur un encadrement composé de volutes superposées et de différents dessins; aux côtés de celles-ci se détachent deux têtes d'anges ailées, et de la base s'échappent deux cornes d'abondance déversant des feuilles, des fleurs et des fruits; une troisième tête de chérubin à ailes éployées en éventail clôt cet encadrement à la partie supérieure, alors qu'au bas sont appendues, en hors-d'œuvre, et de chaque côté de la tige, une grappe de raisins et une guirlande de feuilles et de fruits. Détail caractéristique: sur le contenu de la corne de droite se promène un lézard. Le couronnement de cette composition comporte un petit saint Esprit rayonnant, ayant à ses côtés deux chérubins ailés, agenouillés, sommairement drapés et soutenant une couronne fermée, sertie de pierres de couleurs et sommée du globe et de la croix. Sur l'étroite plate bande du pied on remarque un poinçon représentant la main couronnée d'Anvers, et un autre dont une partie seule-

(1) Détail caractéristique aux œuvres des Moermans (CROOŸ. *Op. cit.*, p. 177).



ment a pu trouver place; cette partie reproduit clairement une petite fleur de lys, sans aucun doute la figure, dont Philippe Moermans, le jeune, sommait ses initiales pour les distinguer de celles de son père.

Cette pièce d'orfèvrerie, dorée il y a quelques vingt-cinq années, n'aurait coûté, d'après les auteurs de la monographie historique de Zwyndrecht, que 20 livres 3 escalins de gros, soit un peu plus de 120 florins! Cela n'est guère possible; ce montant ne peut représenter tout au plus qu'un sérieux acompte.

II. L'église Saint-André, à Anvers, fit en 1712, l'acquisition d'un nouveau dais ou baldaquin destiné aux administrations. Les quatre hampes ou supports de ce dais furent exécutés en argent, de même que les quatre vases qui les surmontaient. Ce travail, qui exigea une dépense de 1721 florins 3 sous, fut effectué, au dire du curé P. Visschers, par un orfèvre du nom de Moermans (1). Comme Philippe, le jeune, en cette année, était le seul orfèvre en vie de ce nom, c'est bien de lui qu'il s'agit.

III. En 1713-1714, les quatre directeurs de la chapelle du Saint-Sacrement, en la collégiale de Saint-Jacques, en cette ville, firent confectionner à leur usage, quatre bâtons ou cannes de cérémonie. Trente huit livres d'un bois d'ébénisterie spécial, dit *letterhout*, furent employées à cet effet. Philippe Moermans fut chargé de les décorer d'appliques et de vases, le tout en vermeil, et ce moyennant la somme

(1) *Geschiedenis van Sint-Andries kerk te Antwerpen, sedert hare opkomst tot den huidigen dag*. Tome II, p. 31.

de 228 florins [1]. Ces cannes servaient sans doute aux quatre directeurs comme insignes de leur charge dans les cérémonies où le flambeau n'était pas requis. Il est bien dommage qu'aucune de ces intéressantes pièces ne soit parvenue jusqu'à nous.

IV. Deux ans plus tard, le même orfèvre fut appelé par les mêmes directeurs à exécuter, pour compte de la chapelle confiée à leur gestion, deux grands chandeliers en argent, d'un poids total de 287 onces et 10 esterlins. Ce travail, à raison de 3 florins 8 sous l'once, donna lieu à une dépense de plus de 945 florins [2]. Ces chandeliers n'existent plus.

V. L'église de Verrebroeck, Flandre orientale, se trouve placée sous le vocable de saint Laurent. En 1718, une confrérie y fut établie en l'honneur du patron de la paroisse, dont on venait de recevoir, l'année précédente, une relique de Rome. Un sculpteur d'Anvers, Jean Feremans, exécuta à cette occasion un porte-reliquaire en bois, en forme de tombe; quant au reliquaire proprement-dit, celui-ci, ciselé en argent, fut livré, au dire de l'auteur de la monographie

(1) *Voor letterhout tot 4 stocken voor de cappelmrs, wegende* 38 *pont, (betaelt) aen N. Balhoven* . . . . *gl* 6.3 1/2
Aen Philippus Moermans, silversmit, voor (het) maecken van silvere vergulde plaeten en vasen op de stocken etc , volgens rekeninge ende quittancie 228 *guls en 2 stuys wisselgelt, dus in courant.* . . . . *gl* 266.2 1/4
(Compte de 1713-1714).

(2) *Aen Philippus Moermans, silversmit, voor (het) maken van twee silvere candelaren wegende* 287 *oncen en* 10 *engelschen, a* 3 *gl.* 8 *st. wisselgelt d'once, comt in courant gelt* . . . . 1146.8.—
(Compte de 1715-1716).



de l'église en question, par Marie Moermans, d'Anvers, au prix de 3 livres 8 escalins et 4 gros, monnaie de Flandre, soit près de 20 florins [1]. Cette Marie Moermans ne peut être, à notre avis, que la tante ou bien la fille de Philippe, le jeune. Ayant, sans doute, acquitté la note, il n'y a rien d'étonnant à ce que le rédacteur des comptes de l'église y ait inscrit son nom; aussi n'hésitons-nous pas à considérer ce reliquaire comme l'œuvre du plus jeune des Moermans.

---

(1) VYNCKE. *Geschiedkundige schets over de Kerk van Verrebroeck.* Saint-Nicolas, 1913, p. 21.



IV. — L'ŒUVRE DES MOERMANS D'APRÈS LES ABBÉS CROOŸ

La présente notice était rédigée, quand nous eûmes l'honneur d'entrer en correspondance avec les savants auteurs de l'histoire de l'orfèvrerie religieuse en Belgique durant la période de la Renaissance. MM. les abbés Crooÿ, entre autres nombreux et intéressants renseignements, ont bien voulu nous communiquer également la liste des travaux exécutés par les Moermans et rencontrés par eux au cours de leurs multiples pérégrinations. Nous les en remercions et d'autant plus vivement que, préparant une nouvelle étude sur l'histoire générale de l'orfèvrerie belge par ordre d'écoles ou de corporations, ils n'ont pas hésité un instant à nous faire une communication pouvant éventuellement déflorer leur propre travail.

La nomenclature des pièces d'orfèvrerie découvertes par nos distingués et aimables correspondants, comporte 20 numéros pour Jean Moermans, 10 pour son frère Philippe, et 4 pour le fils de celui-ci, soit 34 au total. Additionnant ce nombre à celui des travaux mentionnés par nous,



nous arrivons ainsi à un chiffre global de 70 travaux, dont la majeure partie, malgré que plus de deux siècles se soient écoulés depuis leur exécution, est parvenue jusqu'à nous. N'hésitons donc plus à considérer l'atelier des Moermans comme l'un des plus actifs, si pas le plus actif, de tous ceux qui existèrent dans notre métropole durant la dernière moitié du XVIIe siècle.

Nous aurions pu, au cours de l'impression de notre travail, mentionner dans le corps de celui-ci les œuvres signalées par les abbés Crooÿ, c'eût été certainement préférable à plus d'un point de vue. Si nous ne l'avons pas fait, c'est uniquement pour remplir l'engagement pris par nous de ranger les travaux découverts par eux sous une rubrique spéciale.

Voici maintenant la nomenclature fournie par nos correspondants.

ORFÈVRERIES AU POINÇON DE JEAN MOERMANS.

1.	Ciboire		Beveren (Waes) (1).
2.	Calice		Bruxelles, église du Béguinage.
3.	»		R. M. Boone, curé d'Etterbeeck.
4.	»		Grembergen
5.	Ostensoir	1662	Gheel (Hôpital).
6.	Calice		Helchin.
7.	Ostensoir	1669	Herenthals, église du Béguinage.

(1) Ce ciboire fut fourni à l'église de Beveren en 1677. Le compte de cette année renseigne la dépense dans les termes suivants:

Betaelt aen Joannes Moerman(s) tot Antwerpen, de som(m)e van 25 ponden gr. tot goeder rekeninge van eene vergulde Ciborie die den voorn. Moermans ten dienste van dese kercke gemaeckt ende gelevert heeft.

(PYPERS, *Geschiedkundige schetsen uit Beveren (Waes)*, tome II, pp. 34-35).

8.	Calice		Malines, église des SS.-Pierre et Paul.
9.	Burettes	1669	Melsele ([1]).
10.	Ostensoir		Melsen ([2]).
11.	„		Ostende, église Saint Pierre.
12.	Calice		Pulle.
13.	Ostensoir		Rupelmonde ([3]).
14.	Châsse		Saint-Nicolas (Waes), église primaire ([4]).
15.	Ostensoir		Stabroeck.
16.	Ostensoir		Thielrode.
17.	Couronnes		Wintham.
18.	Calice	1656	Zele.
19.	Plateau		„
20.	Ciboire		„

(1) Ces burettes ont figuré à l'exposition de Saint-Nicolas en 1902. D'après le catalogue elles portent pour inscription : *Dono. D. Nicol. Snovck.* 1669.

(2) En 1685, l'église de Melsen possédait déjà un ostensoir en argent, don de dame Marie Goubau (De Potter et Broeckaert. *Melsen*, p. 12). C'est sans doute la pièce signalée ici.

(3) Cet ostensoir fut exposé à Saint-Nicolas (1902) et Gand (1913).

(4) Les comptes de 1661, de l'église en question, renferment à propos de cette châsse la mention suivante:

Noch is by den voorn. Zaman (Pierre, fils de Gilles) *gemaeckt ofte doen maecken ende dese kercke geiont inden jaere* 1661 *eene schoone silvere casse, daer de reliquien van den h: Nicolaus in rusten met tgone daertoe behoort, alle het welke heeft gecost ses hondert patagons.* *Memorie.*

Cette châsse présente la forme d'une tombe surmontée du buste de saint Nicolas; sur le bas de la face postérieure du chef, on remarque le poinçon onomastique de Jean Moermans, ainsi que la lettre décanale D, ce qui correspond suivant le tableau d'équivalence dressé par les Crooÿ à l'exercice 1660-1661.

Cette belle pièce d'orfèvrerie a figuré avec honneur aux expositions de Saint-Nicolas (1902) et de Gand (1913).

Nos remercîments à M. G. Willemsen de ce qu'il a bien voulu nous communiquer la plupart des renseignements qui précèdent.

Orfévreries au poinçon de Philippe Moermans I.

1.	Ostensoir	Aerschot (Hôpital).
2.	Burettes 1707 (?)	Lierre, église Saint-Gommaire.
3.	Ciboire	Melsele.
4.	Calice	Gand, église Sainte Elisabeth.
5.	Ostensoir	Grembergen.
6.	»	Huyssinghen.
7,	Ciboire	Termonde, couvent des Sœurs-Noires.
8.	Ostensoir	» » » Bénédictins.
9.	»	Verviers, église des Capucins.
10.	Calice.	Wavre-Notre-Dame.

Orfèvreries au poinçon de Philippe Moermans II.

1.	Ciboire	Lebbeke.
2.	»	Malderen.
3.	Reliquaire	Overmeire.
4.	Calice	Schellebelle.

Quant au mérite artistique de l'œuvre des Moermans, point de vue que nous n'avons osé franchement aborder, à défaut de compétence voulue, nous nous hasarderons à publier ici, quoique nous n'en ayons reçu l'autorisation, l'appréciation émise à ce sujet par l'abbé Louis Crooÿ, curé à Mellery, frère et collaborateur de l'abbé Fernand Crooÿ, professeur au collège Sainte-Marie à Schaerbeeck, au cours de notre correspondance. Cette citation, émanant d'un archéologue, dont la compétence en la matière ne saurait être mise en doute, formera une heureuse conclusion à notre modeste contribution à l'histoire de l'école anversoise d'orfèvrerie religieuse.

« Jean Moermans, » écrit notre correspondant, « est le » premier maître-orfèvre de son temps. Son œuvre, très » considérable, date surtout du 3e troisième quart du XVIIe » siècle. Travail sérieux, fort, solide, de bon goût et telle- » ment caractéristique qu'on reconnaît à 20 mètres une œuvre » de ce maître. Son frère et son neveu ont suivi ses tra- » ditions. »

EMILE DILIS.

ANNEXE

Fragment généalogique de la famille Moermans

I. **Pauwel** ou **Paul Moermans**, qui exerçait la profession de *bancketbacker* ou pâtissier-confiseur, dans la maison *Het Suyckerhuys*, jadis *Den blauwen Twyn*, rempart Sainte-Catherine (actuellement le nº 74), mourut le 1 juillet 1619. Veuf en premières noces de *Judith Vermaesen*, il s'était remarié avec *Anna van Schelle*, qui décéda le 16 février 1623. Tous les deux furent enterrés à Saint-Jacques.

De la première union naquit *Hans Moermans* qui suit II.

Du second mariage naquit *Jacques Moermans* qui se maria à Saint-Georges avec *Marie Schut*, fille d'Otto, boulanger-peintre, et de Judith Vronen. A vingt ans, il fut reçu à l'atelier de Rubens; en 1630, il devint franc-maître et ouvrit dans la maison paternelle un magasin de tableaux. Rubens, sur son lit de mort, le chargea, de concert avec les peintres Fr. Snyders et Jean Wildens, de la liquidation de ses œuvres d'art. Après la mort du grand maître, il reçut la mission d'aller priser au château le *Steen* les tableaux qui s'y trouvaient. Sa femme mourut en 1652, et lui





même la rejoignit au tombeau le 21 décembre 1653, victime d'un accident: on le trouva noyé dans les eaux de l'ancien Canal (¹).

Douze enfants naquirent de cette union; tous furent baptisés à Notre-Dame, quartier Sud, aux dates suivantes:

1° *Octave*, 10 novembre 1627; parrain: Octave Schut, marraine Marie Moermans.

2° *Marie-Anne*, 1 mai 1629; parrain Michel Symons, marraine Sara Smits.

3° *Judith*, 27 juin 1631; parrain Jean Moermans, marraine Judith Vronen.

4° *Jacques*, 10 janvier 1634; parrain Jean Nielis, marraine Sara van Schelle.

5° *Elisabeth*, 11 février 1635; parrain Franç. Wouters, marraine Marie Davens.

6° *Marie*, 3 octobre 1636; parrain Gérard Zegers, marraine Marie van den Eynde.

7° *Hélène*, 24 octobre 1641; parrain Franç. Denys, marraine Hélène Fourment.

8° *Gaspard*, 6 avril 1644; parrain Gaspard de Crayer, marraine Constance van Nieulandt.

9° *Gertrude-Anne*, 23 mai 1646; parrain Léonard van Can, marraine Marguerite van Brecht.

10° *Jean-Baptiste*, 26 septembre 1647; parrain Jean-Baptiste Schut, marraine Claire Michielsens.

11° *Jacques-Pierre*, 25 avril 1649; parrain Pierre Moesman, marraine Marie Nielis.

12. *Catherine* 26 juillet 1650; parrain Adrien van Utrecht, marraine Catherine Wouters, femme du peintre Gérard Zegers (²).

(1) F. Jos. Van den Branden. *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, Anvers, 1883, pp. 803 et 804.

(2) Archives de la ville. Dossiers généalogiques provenant des collections Van der Straelen — Moons — Van Lérius.



II. **Hans** ou **Jean Moermans** hérita, en 1619, la maison *Sint-Jacob*, au coin du Kipdorp et la rue Saint-Jacques et s'y installa comme pâtissier-confiseur. Il décéda le 5 février 1638, après avoir contracté deux unions, la première avec *Jacomyne van Camp*, morte le 21 juillet 1620, la seconde avec *Marie van Boven*, décédée le 11 février 1667.

Dix enfants furent les fruits de cette dernière union ; ils furent tous baptisés à Saint-Jacques et se nommaient :

1° *Anne*, 23 janvier 1622. Elle épousa *Guillaume van der Wielen*.

2° *Susanne*, 12 janvier 1623. Elle se maria avec *Jean van der Biest*.

3° *Jean*, 25 janvier 1625. Devint orfèvre et mourut célibataire le 24 août 1703.

4° *Paul*, 7 avril 1627.

5° *Marie*, 2 juillet 1629 ; fille dévote ; mourut en 1678.

6° *Elisabeth*, 10 octobre 1630 ; fille dévote ; décéda en 1669-1670.

7° *Marie*, 10 février 1633.

8° *Jacques*, 13 mai 1635.

9° *Philippe*, qui suit III, 1 novembre 1636. Parrain et marraine : Jacques van Boven et Marie Schut.

10° *Pierre-Paul*, 25 mars 1639 ; parrain Pierre-Paul Rubens, marraine Constance van Nieulant. Il épousa *Marie van Thienen* (1).

III. **Philippe Moermans**, orfèvre, mourut le 7 octobre 1702. De son mariage avec *Jeanne Rymers*, décédée le 22 novembre 1675 ou le 27 novembre 1676, naquirent :

1° *Marie*, née vers 1663, qui devint fille dévote.

2° *Jeanne-Thérèse*, née vers 1664, qui devint également fille dévote et mourut au début de 1731.

(1) Ibidem.

3° *Philippe*, qui suit IV.

4° *Elisabeth*, née vers 1666.

5° *André*, né vers 1667, se maria avec *Adrienne Michielsen van Bocxel*. Il signa le 29 octobre 1699, en qualité d'orfèvre, un acte fixant la valeur des matières d'or et d'argent. En 1694, ils est agréé comme amateur dans la Chambre de Rhétorique les *Violieren* et, deux ans après, il est également inscrit comme membre de l'*Olijftak*. Nous n'avons rencontré aucune œuvre de lui. Jean Moermans, son oncle, en vertu de son premier testament (31 décembre 1687), lui lègue, ainsi qu'à son frère Philippe, tous ses outils d'orfèvre; dans son second testament (28 février 1703) il n'est plus question d'André. Dans un acte de partage en date du 16 mai 1713, rédigé par le notaire de Vetter, nous voyons comparaître Adrienne Michielsens van Bocxel, en qualité de veuve et de tutrice de ses enfants, et ce en vertu d'un testament passé le 17 février 1697, par-devant le notaire van Bredael. Nous pouvons donc placer le décès d'André Moermans aux dernières années du XVIIe siècle. Comme descendants nous connaissons de lui :

A. *Jacques Moermans*, qui devint prêtre et curé à Gierle. Par acte dressé par le notaire Jos. van de Venne, en date du 9 octobre 1755, il versa à la chapelle du Saint-Sacrement, à Saint-Jacques, une somme de 3500 florins, dont les intérêts devaient servir à l'exonération de quatre messes anniversaires, d'une distribution de pains et aux honoraires du chapelain, qui, en dehors de ses fonctions habituelles, devait également occuper le confessional se trouvant dans la susdite chapelle.

B. *François-Joseph Moermans*, qui figure au tableau des directeurs de la chapelle de la Sainte-Vierge à la cathédrale comme ayant été installé en 1738. Il s'unit à *Marie-Jacqueline Pinceel* De cette union naquit :

Florentine-Jacqueline Moermans qui, le 16 juin 1792, vendit la maison *Sint Jacob*, où l'orfèvre Jean Moermans avait vu le jour.

IV. **Philippe Moermans**, le second orfèvre du nom, naquit vers 1665. Il contracta deux unions et mourut au début du mois de décembre 1721. Sa première femme fut inhumée à Saint-Jacques le 25 mars 1686. Nous ne connaissons de lui qu'un enfant qui fut également enseveli le 22 novembre 1709, dans le caveau de la famille en la même église.

ANNALES

TOME LXVI (6e série. Tome VI)

ANNALES

DE

l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

LXVI

6e SÉRIE. — TOME VI. — 1e et 2e LIVRAISONS.

ANVERS
IMPRIMERIE VAN HILLE ET MARIEN, RUE ZIRK, 35.
1914.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes
» velin	8	»

Brochage: par feuille	2	centimes
» Encartage des planches: par planche	2	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

ANNALES

DE

l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

LXVI.

6e SÉRIE. — TOME VI. — 3e et 4e LIVRAISONS.

ANVERS
IMPRIMERIE VAN HILLE ET MARIEN, RUE ZIRK, 35.
1915.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
» velin	8 »
Couverture non imprimée	1 »
» imprimée	5 »

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
» velin	8 »

Brochage: par feuille	2 centimes
» Encartage des planches: par planche	2 »

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.


The Ohio State University
3 2435 06324641 7